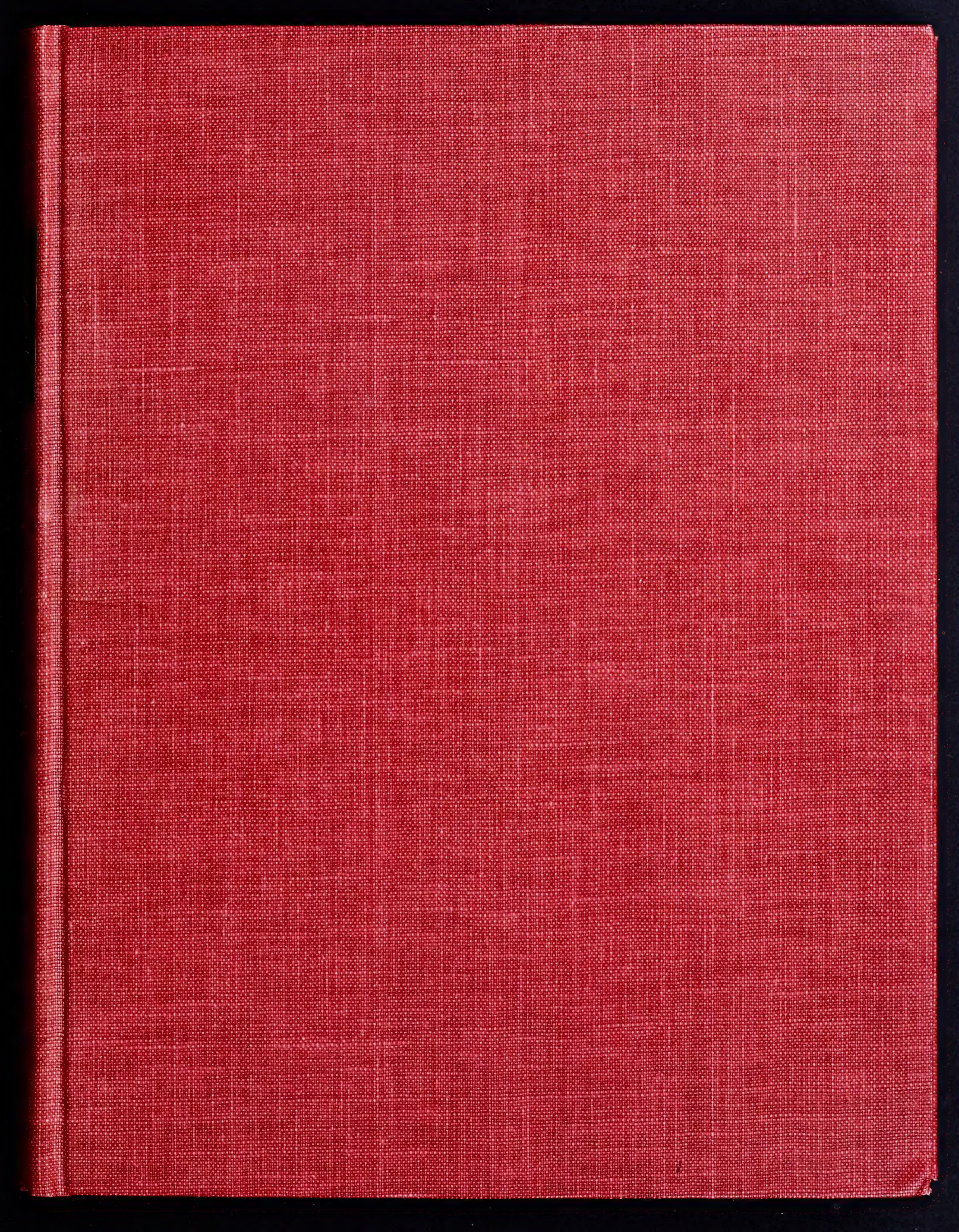
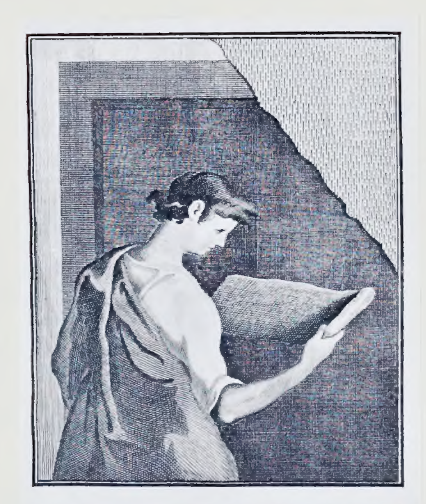
















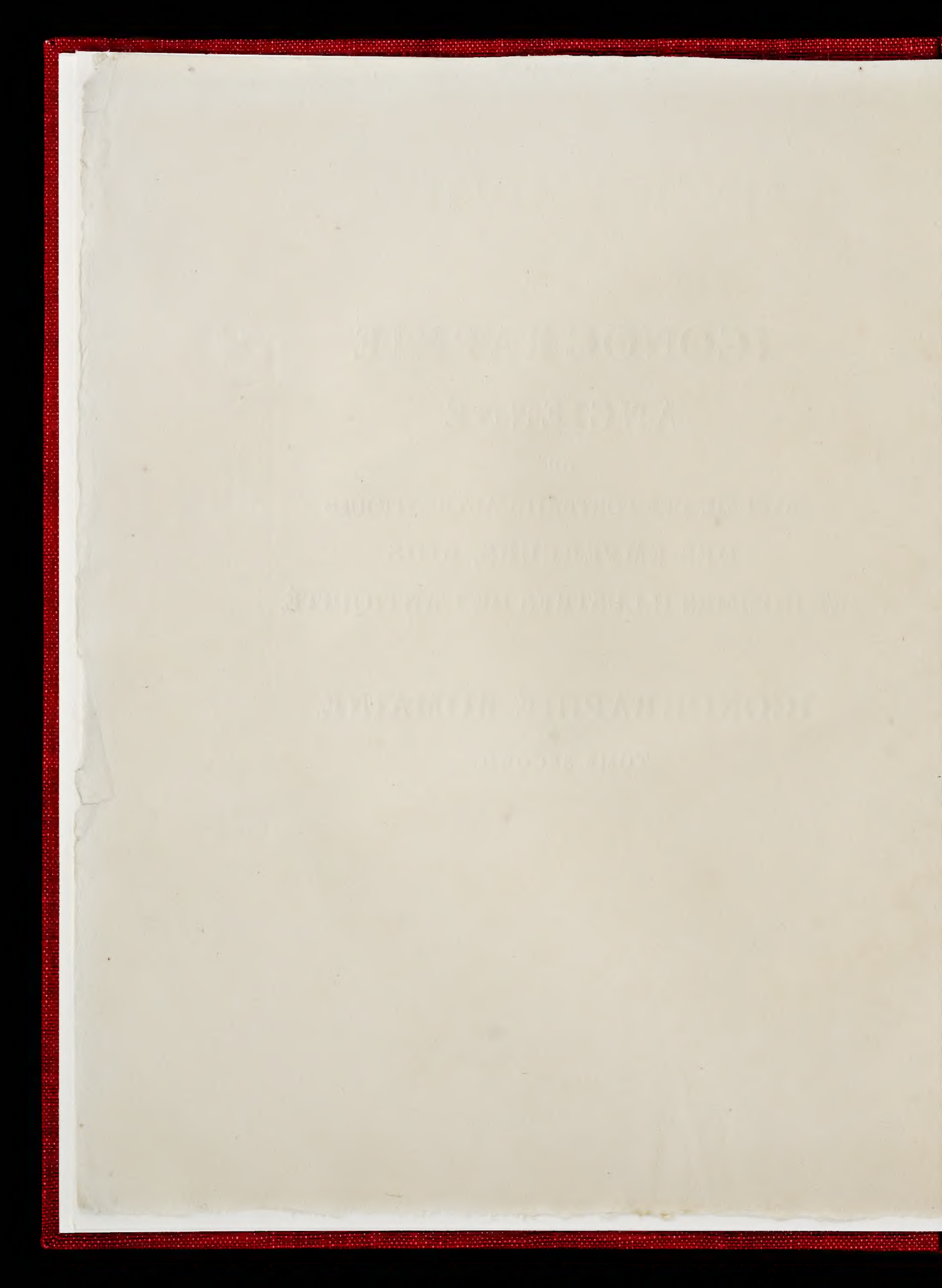
ICONOGRAPHIE
ANCIENNE

OU

RECUEIL DES PORTRAITS AUTHENTIQUES
DES EMPEREURS, ROIS
ET HOMMES ILLUSTRES DE L'ANTIQUITÉ.

ICONOGRAPHIE ROMAINE.

TOME SECOND.



ICONOGRAPHIE ROMAINE

PAR

LE CHEVALIER A. MONGEZ
MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

MAGNORUM VIRORUM IMAGINES, INCITAMENTA ANIMI.
SENECA, *Epist. LXIV.*



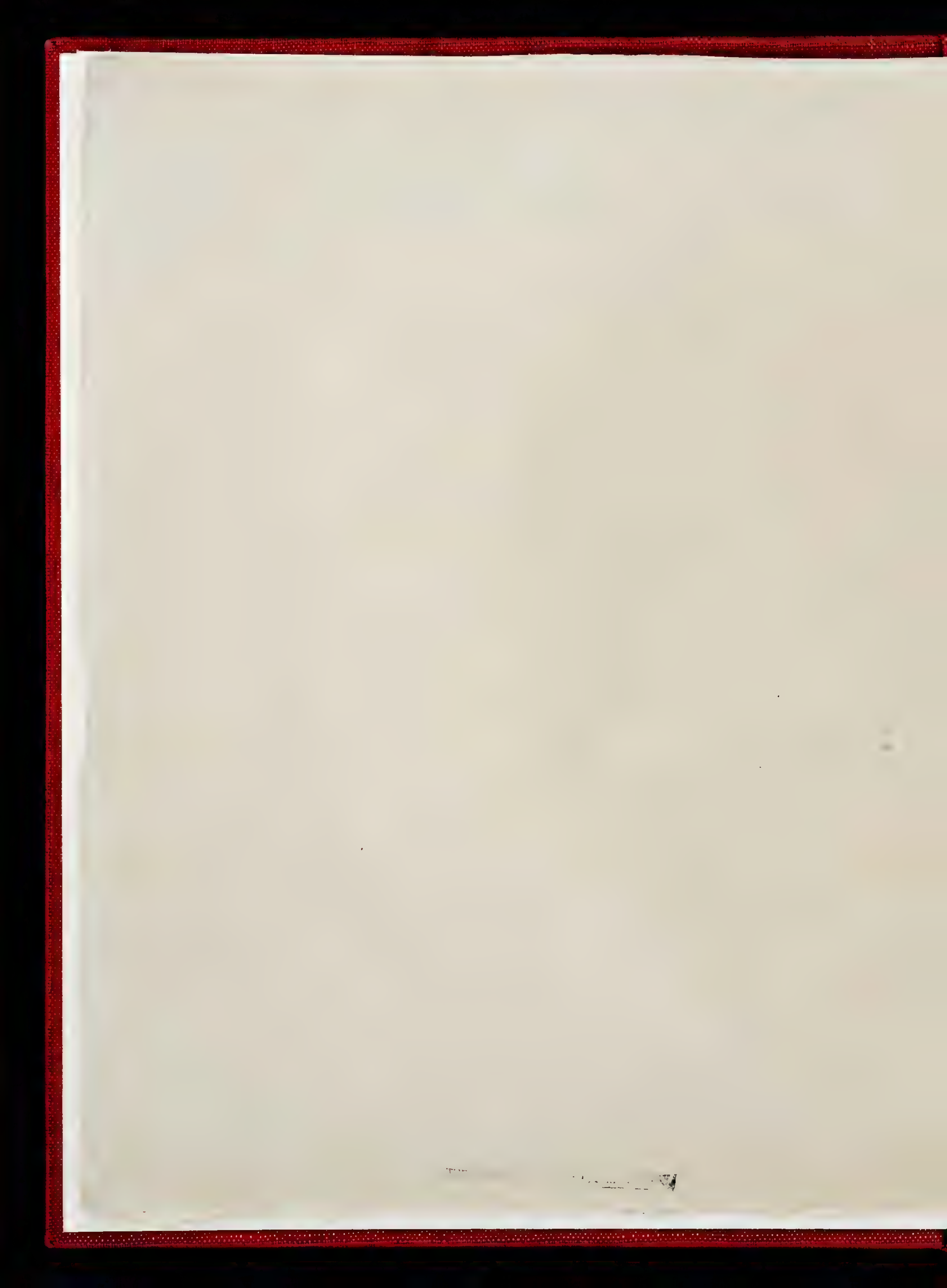
À PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL

IMPRIMEUR DU ROI.

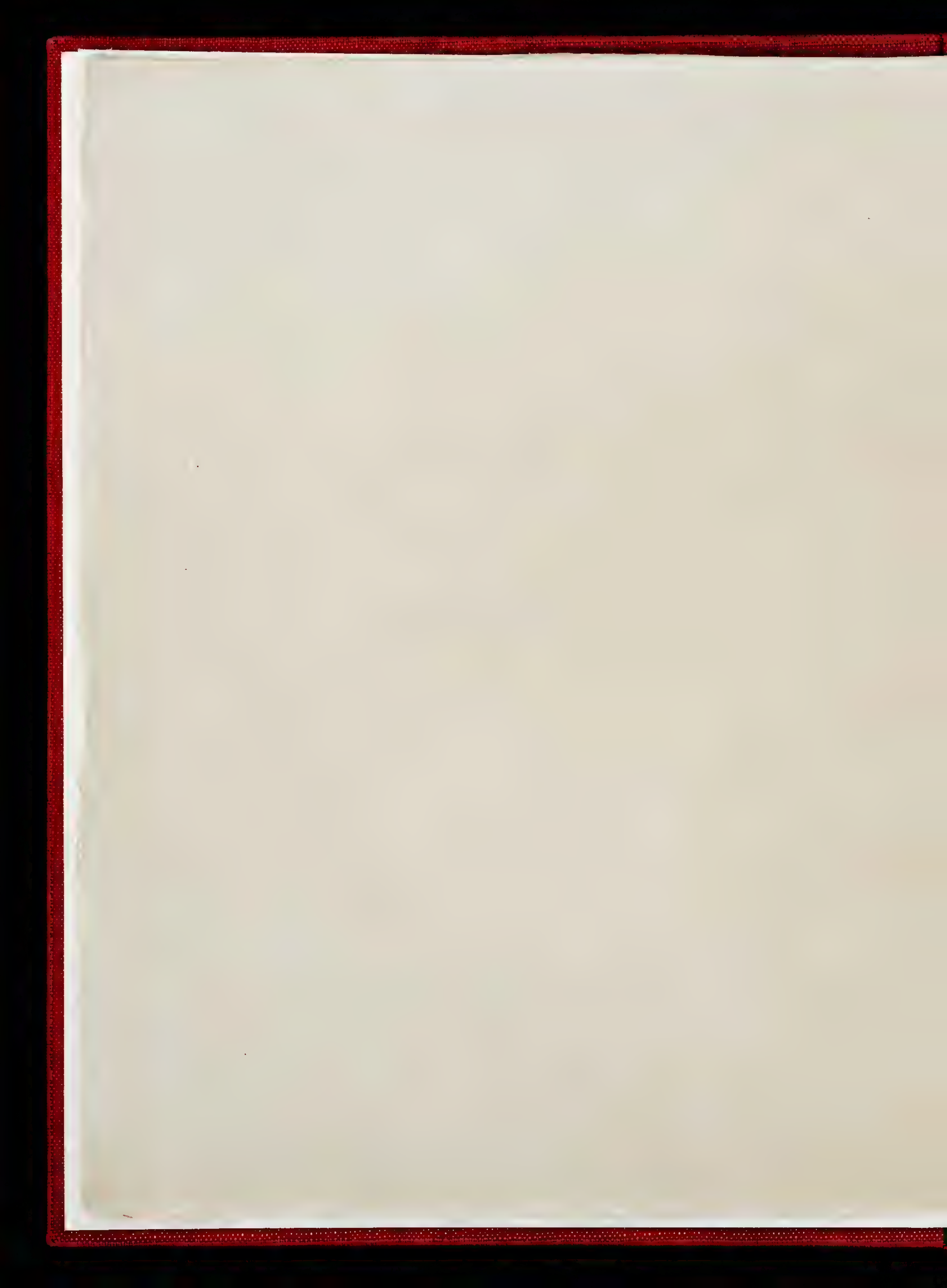
M D CCC XXI.



TABLEAU

DU SECOND VOLUME

DE L'ICONOGRAPHIE ROMAINE.

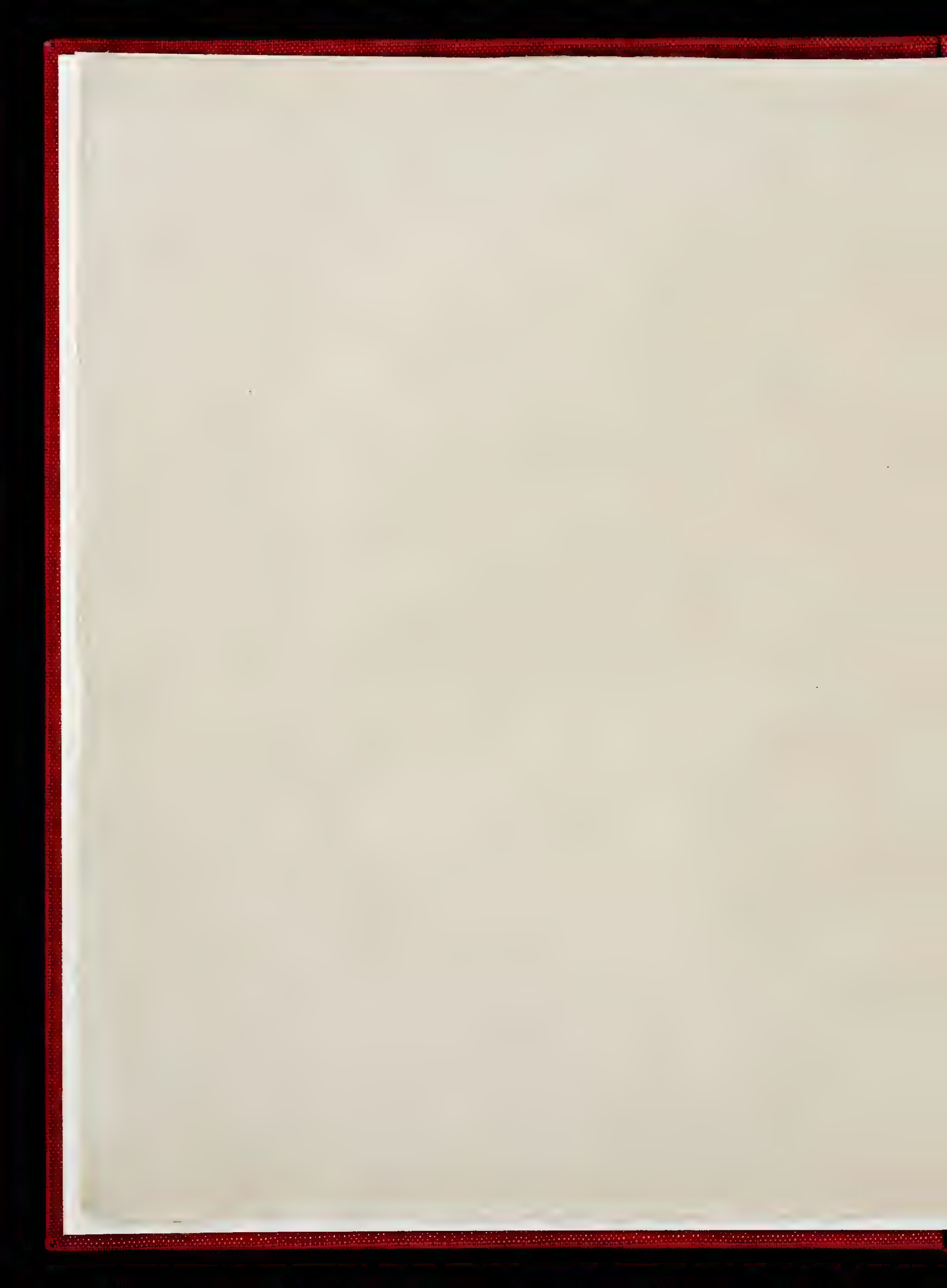


ICONOGRAPHIE
ROMAINE.

PREMIERE PARTIE.

EMPEREURS, CÉSARS, TYRANS,

ET LEURS FAMILLES.



ICONOGRAPHIE ROMAINE.

SECONDE PARTIE.

EMPEREURS, CÉSARS, TYRANS, ET LEURS FAMILLES*.

CHAPITRE PREMIER.

FAMILLE DES CÉSARS.

(On trouvera à la fin de ce chapitre, après la vie de Néron, qui fut le dernier prince de la famille des Césars, des observations générales sur cette famille; et, après la vie de Jules César, la généalogie abrégée de la même famille.)

§. I. JULES CÉSAR [1].

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XVII et XVIII.

Jugurtha, poursuivi par les Romains pour avoir usurpé le trône de Numidie, en faisant mourir ses deux cousins, héritiers

(*) M. Visconti n'avoit point encore commencé le texte du second volume, celui des empereurs; on n'a trouvé dans ses papiers que le catalogue des monuments qui devoient en faire partie, et quelques notes en petit nombre.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Empereurs. Le mot *empereur* ne rend point entièrement le sens du mot *imperator*, ni du mot ἀυτοχράτορ; il désigne seulement un prince qui regne avec un pou-

(1) Plutarque, Dion, et Appien, ont été mes guides dans cet article. Plutarque, de l'édition de Brian; Dion, de Reimar, et Appien, de 1670.

CHAP. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

légitimes de ce trône, et alliés des Romains, gagna par ses largesses le consul Calpurnius Bestia, plusieurs sénateurs, et dissipa l'armée romaine. Il se rendit ensuite à Rome; et dit, en sortant de cette ville, où il avoit prodigué l'or, « qu'elle étoit à « vendre, et qu'elle périroit bientôt s'il se trouvoit quelqu'un « qui pût l'acheter »: *Urbem venalem et maturè perituram, si*

voir absolu. Mais le mot latin et le mot grec avoient, dans l'empire romain, trois significations distinctes, que l'historien Dion (lib. XLIII, §. 44) a parfaitement exposées. Après la défaite de Pompée, « le « sénat, dit-il, donna au vainqueur, César, « le surnom d'*imperator*, non point dans « l'ancienne acception, et tels que d'au- « tres, que lui-même, l'avoient souvent « reçu après des guerres heureuses; non « point tel que le portoient ceux à qui l'on « confioit l'administration en chef de quel- « que objet, ou quelque pouvoir extraordi- « naire; mais tel que le portent encore au- « jourd'hui ceux qui jouissent du pouvoir « suprême. (L'historien vivoit sous Alexan- « dre Sévere.) On l'accorda pour la pre- « miere fois à César, pour le porter comme « un nom propre, et pour le placer avant « ses autres noms. » D'après ce texte de Dion, il faut conserver le surnom *imperator*, ou le traduire par ces mots, *commandant en chef*, lorsqu'il appartient à un général, et pour celui sous les auspices duquel le général vainqueur avoit combattu. Mais le mot *empereur* désignera très bien les souverains de Rome. Aussi, quoique César n'ait pu être appelé *Auguste*, comme l'ont été tous ses successeurs depuis son fils adoptif, je n'hésite point cependant à le placer à leur tête, parcequ'il reçut du sénat et du peuple le surnom d'*imperator* dans toute sa plénitude.

CÉSAR. On a coutume de désigner par le surnom de *César*, 1° quelques princes de la famille de César, ou qui furent adoptés par des princes de cette famille, quoiqu'ils n'aient jamais régné ni joui de quelque portion du pouvoir impérial; tels les fils d'Agrippa, Germanicus, etc.: 2° des princes que les empereurs choisirent pour leurs collegues, et qui partagerent réellement la puissance impériale; tels Constance Chlore, Galere Maximin: 3° enfin, et le plus souvent, le prince qui devoit succéder à l'empereur; mais auquel ce titre ne donnoit aucun pouvoir. Ælius Verus, choisi par Hadrien pour être son successeur, porta le premier le nom de César ainsi restreint. (Spartian, c. I; et Aurelius Victor, c. XIII.)

TYRANS. Les antiquaires ont adopté le nom de *Tyrans* pour désigner tous ceux qui dans l'empire romain usurperent la puissance souveraine. Les mots qui lui correspondent dans les langues grecque et latine ont une acception moins restreinte. Trebellius Pollion, l'un des écrivains de l'histoire d'Auguste, l'a employé pour désigner les usurpateurs, au nombre de vingt-neuf à trente, qui se firent déclarer empereurs en divers lieux, pendant les regnes honteux de Valérien et de Gallien. Nous suivrons son exemple.

FAMILLES. Par le mot *familles* des empereurs, on désigne ici et leurs familles propres et les personnes qu'ils avoient

emptorem invenerit[1]. Dix ans après naquit celui qui devoit accomplir la prédiction de Jugurtha; ce fut Caïus Julius César. Il vit le jour l'an 654 de la fondation de Rome, un siecle avant le commencement de l'ere vulgaire, le 12 juillet[2]. Il y a quelque variation sur l'année 654 ou 653; mais il n'en existe pas sur le mois, ni sur le jour, le premier ayant reçu le nom de *Julius*, à

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

adoptées. Notre langue a des expressions pour caractériser ceux qui sont adoptés, les *fils adoptifs;* mais elle n'en a point qui fasse connoître la personne ou la famille qui adopte. En trouveroit-on la cause dans le silence des lois françoises antérieures à ce siecle, qui n'accordoient pas la faculté d'adopter?

Extraits des vies des Empereurs. Conformément au plan tracé par M. Visconti, je me suis efforcé de réduire à une juste proportion les notices qui accompagnent la description des portraits de chaque empereur. Cette proportion étant fort resserrée, je me suis attaché à retracer de préférence leurs mœurs et leurs manieres de gouverner. Les guerres et les combats ont exercé la plume de tant d'historiens, que, pour donner un intérêt particulier à ces notices, j'ai borné mon travail aux traits principaux du caractere de chaque empereur; et j'ai rappelé les exploits belliqueux dans le cas seulement où ils étoient nécessaires pour achever le tableau.

Médailles. Cet ouvrage n'est point un traité de numismatique; on ne doit donc point y trouver les médailles impériales les plus précieuses par leur rareté. C'est un recueil de portraits des empereurs; et l'on a choisi dans les médailles celles qui représentent le mieux les principaux traits de leurs physionomies, comme on l'a fait dans l'*Iconographie grecque*, et dans la première partie de l'*Iconographie romaine*.

« En commençant, dit M. Visconti, par « les médailles de bronze frappées en l'hon- « neur d'Auguste, sous le regne de Tibere, « les monnoies de bronze de coin romain « offrent, jusqu'à l'empire de Caracalla, « des portraits si finis, si ressemblants, et « d'un art si parfait, que les plus beaux ca- « mées en approchent à peine. Les por- « traits connus par ces médailles doivent « être les mieux constatés de toute l'icono- « graphie ancienne.

« Les médailles qui offrent des portraits « d'Auguste et de quelques uns de ses suc- « cesseurs, ont été souvent frappées après « leur mort, et sous les regnes d'autres Cé- « sars qui n'étoient pas leurs successeurs « immédiats. Ces médailles, appelées *res-* « *tituées* par les antiquaires, quoiqu'elles « soient d'un beau travail, ne rendent les « portraits que d'une maniere infidele. La « cause de cet écart fut une espece singu- « lière d'adulation qui vouloit mêler les « traits de l'empereur régnant avec ceux du « prince dont on renouveloit la mémoire. »

(1) Sallust., *Bell. Jugurth.*, n° 35.
(2) IV *Idus quinctiles;* comme on lit dans un ancien calendrier publié par Lambecius.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

cause de cette époque; et le second étant devenu une fête publique, d'après un décret proposé par Antoine.

Le vulgaire se plaît toujours à orner de récits fabuleux la naissance des grands hommes. C'est ainsi que plusieurs écrivains du Bas-Empire assurent que César ne vit le jour que par l'opération césarienne; cependant sa mere, Aurélia, vivoit encore lorsqu'il brigua le pontificat, et mourut seulement pendant la guerre des Gaules. Servius[1] n'avoit proposé cette opinion que comme un doute; et Zonare l'a combattue victorieusement. Le même goût pour le merveilleux attribua son nom, *Cæsar,* au courage de son aïeul[2], qui, disoit-on, avoit tué en Afrique, de sa propre main, un éléphant appelé ainsi par les Carthaginois. Mais ce nom, dès la seconde guerre punique, formoit la distinction d'une des branches de la famille Julia[3], à laquelle César, dont le nom propre étoit Caïus, appartenoit par son pere: cette famille prétendoit descendre de Vénus par le fils d'Anchise; comme la famille Marcia, à laquelle sa grand'mere appartenoit, comptoit le roi Ancus Marcius pour le premier de ses aïeux. César, faisant l'éloge funebre de son épouse Cornélia, et de sa tante Julia, rappela avec adresse ces origines illustres, qui produisent tant d'effet sur l'esprit du peuple[4].

L'éloquence est, dans les républiques, un moyen sûr de parvenir aux dignités; c'est pourquoi Aurélia, mere de César, femme instruite et remarquable par l'élégance de sa conversation, cultiva soigneusement les dispositions précoces de son fils. On chercha aussi à fortifier sa constitution par les exercices journaliers. Il fut témoin, pendant son enfance, des guerres

(1) *Ad Æn.*, l. I, v. 286.

(2) Servius, *ibidem.*

(3) Sextus Julius César étoit préteur sous le consulat de Marcus Marcellus, et de Quintius Crispinus.

(4) Suet., VI.

civiles de Sylla et de Marius. Celui-ci avoit épousé sa tante maternelle, ce qui établit entre eux une liaison particuliere; mais il s'en fallut peu qu'elle ne devînt funeste à César. A peine eut-il revêtu la prétexte, qu'il épousa, à l'âge de seize ans, Cossutia, et la répudia peu de temps après. Il choisit ensuite Cornélia, fille de Cinna, l'ami de Marius. La haine que Sylla conçut contre César, à cause de cette nouvelle alliance avec son ennemi, lui fit lancer un décret de proscription, auquel le jeune homme n'échappa que par les supplications des vestales, et par la considération dont jouissoient la famille Julia et celle de sa mere. Mais le dictateur, en accordant sa grace, dit à ceux qui la sollicitoient: « Vous avez peu de discernement, si vous ne recon- « noissez pas que dans cet adolescent il y a plusieurs Marius. » Il avoit formé cette opinion d'après les refus réitérés que César lui avoit fait de répudier la fille de Cinna.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

Au reste ce nouveau Marius ne négligea aucun moyen d'échapper aux ressentiments de Sylla. Il se cacha dans les montagnes de la Sabine. Mais, ayant été forcé par une maladie à changer de retraite, il fut rencontré par les soldats du dictateur, envoyés pour découvrir ceux qui se cachoient; et il n'obtint sa liberté qu'à prix d'argent. Il s'embarqua sur-le-champ, passa en Asie, et se retira chez Nicomede, roi de Bithynie. C'est peut-être la frayeur qu'il conçut de la haine et des menaces de Sylla qui fit naître la maladie de nerfs (l'épilepsie, selon quelques auteurs) dont on le vit éprouver en Espagne les premieres attaques[1].

Quoique César n'ait fait qu'un séjour peu long à la cour de Nicomede, ce séjour a été cependant pour lui une source de chagrins. Ses ennemis lui reprocherent d'avoir eu pour ce roi

(1) Plutarch., p. 118.

des complaisances criminelles, qui lui firent donner l'odieux surnom de *reine de Bithynie*. Sa jeunesse, le régularité de ses traits, que les fatigues n'avoient point encore altérés, et le désordre qui régna souvent depuis dans sa conduite, semblent avoir prêté quelque fondement à cette accusation.

César fit ses premieres armes contre Mithridate dans cette contrée, et il mérita une couronne civique à la prise de Mitylene. Ce fut alors, dit-on, que des pirates de Cilicie s'emparerent, auprès de l'île de Pharmacusa, du navire qui le portoit, et lui demanderent pour sa rançon 20 talents (environ 120 mille francs): il leur dit qu'ils ne connoissoient pas l'importance de leur capture, et qu'il leur en donneroit 50. Il envoya quelques uns de ses compagnons pour se procurer cette somme, et resta avec un seul ami et deux esclaves au milieu de ces brigands pendant plus d'un mois; non pas comme un prisonnier, mais comme un chef entouré de sa garde. La somme promise ayant été apportée de Milet, César s'embarqua pour cette ville, et envoya des navires à la recherche des pirates. Ceux-ci furent pris, et mis en croix. J'ai abrégé ce récit extraordinaire, qui ne se lit que dans Plutarque et Suétone, mais dont la vérité m'est suspecte, du moins quant aux détails merveilleux.

Rhodes possédoit alors une école d'éloquence très célebre, que Cicéron avoit fréquentée, et qu'avoit ouverte Apollonius Molon. César y prit des leçons sur l'éloquence et sur les exercices du barreau, carriere dans laquelle il se seroit fait un nom, si la guerre n'eût occupé tous ses instants. Ses Commentaires prouvent qu'il avoit également cultivé, et qu'il possédoit au même degré, l'art d'écrire et l'art de parler.

« J'y ai remarqué aussi cela, dit Montaigne[1], qu'il faict grand

(1) Vol. III, c. xxxiv, sur les moyens de faire la guerre de Jules César.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

« cas de ses exhortations aux soldats avant le combat; car, où « il veult montrer avoir été surprins ou pressé, il allegue tou- « jours cela, qu'il n'eut pas seulement loisir de haranguer son « armée. De vrai sa langue lui a faict, en plusieurs lieux, de « bien notables services; et estoit, de son temps mesme, son « éloquence militaire, en telle recommandation, que plusieurs « en son armée recueilloient ses harangues; et, par ce moyen il « en fut assemblé des volumes qui ont duré long-temps après « lui. »

Enfin la mort de Sylla ouvrant de nouveau la lice aux ambitieux, que son exemple encourageoit, délivra César d'un grand ennemi. Aussi celui-ci se rendit à Rome sur-le-champ, et commença, en 78, la carriere d'intrigues et de corruption qui devoit un jour le porter au faîte du pouvoir. Voyant Pompée gouverner le sénat, et, sous le nom de celui-ci, toute la république, il parut s'attacher à cet homme puissant. On le vit seconder de tous ses efforts Cicéron, qui, par la loi Manilia, fit accorder ouvertement à Pompée les pouvoirs extraordinaires, qu'il n'avoit exercés jusqu'alors que par sa grande influence. Ce ne fut pas pour plaire à Pompée que César en agit ainsi, comme le remarque Dion[1]; mais ce fut pour se rendre agréable au peuple, dont la puissance s'élevoit alors au-dessus de celle du sénat, et pour rendre Pompée l'objet de l'envie et de la jalousie populaire. Il obtint dès cette année, malgré sa jeunesse, un témoignage éclatant de la faveur du peuple, qui le nomma tribun militaire, et qui accueillit avec enthousiasme les honneurs qu'il rendit, après leur mort, à sa tante Julia, veuve de Marius, et à son épouse Cornélia. Il prononça en public leur oraison funebre, et fit paroître au convoi de la premiere les

(1) Dio, l. XXXVI, §. 26.

portraits de Marius, qui furent un objet de scandale pour quelques anciens partisans de Sylla, mais que le peuple salua de plusieurs acclamations, comme s'il eût vu reparoître son défenseur.

Nommé questeur de l'armée d'Espagne, il parcourut cette vaste péninsule jusqu'à *Gades* (Cadix), où il vit, dans le temple d'Hercule, un portrait d'Alexandre. Il gémit, à cette vue, de n'avoir point encore occupé la renommée à un âge où le roi de Macédoine avoit déja conquis l'Asie. Agité par ces pensées ambitieuses, il quitta l'armée avant la fin de la campagne, et accourut à Rome, théâtre de toutes les intrigues.

Suétone[1] parle d'une conspiration qu'auroit formée César à son retour d'Espagne, pour mettre à mort une partie des sénateurs, faire déclarer dictateur Marcus Crassus, et régner sous le nom de son maître de cavalerie. Il parle encore d'un autre complot qu'il auroit tramé pour le même objet avec Cneius Pison: mais la vérité de ces deux conjurations n'est point assez constatée pour en charger sa mémoire. Les soins de l'édilité semblerent l'occuper tout entier en 65; il fit réparer le lieu où se tenoient les comices, le *forum*, et construire des portiques au Capitole, pour donner des repas au peuple. Il célébra des jeux solennels avec son collegue Marcus Bibulus, et quelques uns en son propre nom; et, à la mort de son pere, il fit combattre trois cent vingt couples de gladiateurs. Les dépenses furent communes; mais César en recueillit tout le fruit: de sorte que Bibulus disoit qu'il lui étoit arrivé la même chose qu'à Pollux; on avoit érigé dans le *forum*, en l'honneur des deux freres, un temple qui portoit seulement le nom de Castor.

Les profusions de César étonnoient ceux qui ignoroient que

(1) Cap. IX.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

ses dettes s'élevoient déja à 300 talents (près de 2 millions de francs); mais elles lui avoient tellement gagné la faveur du peuple, que chacun cherchoit de nouvelles magistratures, de nouveaux honneurs, pour l'en revêtir[1].

Dès-lors il se traça le plan qu'il ne cessa de suivre, celui d'abaisser le sénat, et de régner par le moyen de la multitude. Pour la flatter, il fit placer pendant la nuit dans le Capitole les images et les trophées de Marius. Le sénat irrité se rassembla sur-le-champ; l'un de ses plus illustres membres accusa César de tyrannie; et dit ce mot, qui passa en proverbe: « Ce n'est « plus par des mines et des souterrains qu'il sape la république; « mais c'est avec la tortue et le belier. »

Pompée revint, en 63, triomphant de toute l'Asie, et même de tout l'univers, comme l'annonçoit une inscription de ses trophées[2]. Il eut la pudeur de ne jouir qu'une fois des honneurs nouveaux et extraordinaires que le sénat lui avoit décernés dans son absence, malgré l'opposition du sévere Caton, mais d'après les sollicitations de César. Celui-ci suivoit-il en cela le plan qu'il s'étoit formé de rendre Pompée l'objet de l'envie, ou vouloit-il préparer le sénat, en caressant son idole, à lui rendre un jour les mêmes honneurs? Cependant la conjuration de Catilina fit pressentir son penchant pour les troubles civils. Sans prendre la défense des conspirateurs, que la plupart des sénateurs vouloient punir à l'instant du supplice capital, il proposa de les retenir en prison jusqu'à la défaite entiere de leur chef, qui s'étoit enfui. « Cet avis, dit Appien[3], le rendit suspect de « complicité dans leurs projets, ou du moins fit penser qu'il en « avoit connoissance. Cependant le consul (Cicéron) ne l'avoit

(1) Plutarch., p. 105.
(2) Dio, l. XXXVII, c. XXI.
(3) *Bell. civil.*, l. II, p. 713.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

« pas nommé avec les auteurs de la conspiration, parcequ'il « n'avoit pas osé former une accusation contre l'homme le plus « cher au peuple. » Mais Caton, en concluant à la mort des conjurés, n'usa d'aucun ménagement envers César, sur lequel il exprima ses soupçons.

Metellus Pius, qui étoit souverain pontife, laissa vacante, en mourant, une dignité que la religion rendoit très recommandable, et que les ambitieux desiroient vivement, parceque la personne de celui qui en étoit revêtu devenoit inviolable et sacrée. Sylla, toujours occupé à réduire la puissance du peuple, lui avoit ôté le choix du chef des pontifes; mais Labienus, soutenu par César, le lui avoit fait rendre[1]. La mort de Metellus découvrit les vues de César. Quoiqu'il fût à peine âgé de trente-sept ans, et qu'il n'eût point encore exercé les fonctions de préteur, il sollicita ouvertement les suffrages, s'abaissa aux plus humbles supplications devant les derniers des citoyens, et répandit l'or à pleines mains[2]. Enfin, calculant l'énormité de ses dettes, le jour de l'élection, il dit à sa mere, en sortant de sa maison, qu'il n'y rentreroit que pontife, ou qu'il s'exileroit de Rome; il réussit au gré de ses desirs. « Ce succès, dit Plutarque, jeta l'é« pouvante dans l'esprit des sénateurs et des premiers citoyens. « Ils prévirent qu'il porteroit le peuple aux actes d'autorité les « plus extrêmes. »

Sa nomination à la préture, en 62, ne fit qu'augmenter leurs craintes. Dès-lors s'établit une lutte continuelle, tantôt sourde et déguisée, tantôt déclarée et violente, dans laquelle figurerent d'une part le sénat, Cicéron, les pompéiens, qui soutenoient les droits des patriciens; et de l'autre, César, les tribuns, les factieux de toute sorte, et les plébéiens : lutte qui ne finit qu'a-

(1) Dio, l. XXXVII, c. XXXVII.

(2) Suet., c. XIII.

Pl. XVII et XVIII.

vec la vie de Pompée. L'année de la préture de César fut remarquable par l'attentat de Clodius. Epris des charmes de Pompéia, troisieme épouse de César, et ne pouvant tromper la vigilance d'Aurélia sa belle-mere, qui l'accompagnoit en tous lieux, il se déguisa en femme pour pénétrer dans la maison du préteur, où se célébroient la nuit, et par les femmes seules, les mysteres de la Bonne-Déesse. Clodius découvert fut traduit en jugement. César, cité comme témoin, dit qu'il n'avoit rien vu qui pût faire condamner l'accusé, auquel il savoit que le peuple accordoit une protection ouverte; mais il répudia Pompéia. C'est alors qu'il dit ce mot, devenu proverbe : « Il ne faut pas que la « femme de César soit même soupçonnée. »

Cependant César, voulant égaler Pompée en puissance, pensa qu'il devoit couvrir de l'éclat de la gloire militaire les intrigues auxquelles il s'étoit livré jusqu'à ce jour. Il sollicita et obtint un commandement en Espagne et dans la Lusitanie; mais il lui étoit plus facile de gagner les suffrages de la multitude que d'apaiser la foule de ses créanciers, qui s'opposoient à son départ. Ce fut alors que commencerent ses liaisons avec le riche Crassus, qui se rendit garant de ses dettes, pour favoriser un rival de Pompée.

C'est à cette expédition que Plutarque[1] rapporte un mot de lui si connu. Traversant les Alpes pour se rendre en Espagne par terre, il trouva un village habité par un petit nombre d'hommes à demi sauvages; ses amis lui demanderent s'il croyoit qu'il y eût dans ce lieu retiré de l'ambition et des brigues pour obtenir le commandement. « Pour moi, leur répon- « dit-il, j'aimerois mieux être ici le premier que le second dans « Rome. »

(1) Page 111.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

Il pénétra avec promptitude jusqu'aux rivages de l'Océan, soumit les révoltés, leur imposa d'énormes tributs, qu'il s'appropria, et revint à Rome, en 59, avant la fin de la campagne. Des projets de la plus haute importance l'y rappeloient. Il vouloit briguer le consulat, et séduire par l'éclat d'un triomphe la multitude, qui devoit accorder cette éminente dignité. Mais, arrivé au moment où les comices s'assembloient pour l'élection, et où les candidats sollicitoient en personne les suffrages, tandis que les lois retenoient hors de la capitale, jusqu'au jour du triomphe, celui à qui le sénat accordoit cette récompense, il trompa l'attente des sénateurs, qui travailloient à faire nommer un autre consul, renonça au triomphe, et obtint le consulat par le crédit de Crassus et de Pompée, réconciliés par ses soins. Ses envieux parvinrent seulement à lui faire donner pour collegue ce Marcus Bibulus qui avoit déja partagé l'édilité avec lui, et qu'ils excitoient à le contrarier dans toutes ses démarches. Cet homme foible ne put résister au génie et à l'ascendant de son collegue : de là vint que l'on dit assez plaisamment, « Tel acte a été passé sous le consulat de Julius et de César », au lieu de dire sous le consulat de César et de Bibulus.

Alors en 59 (695 de Rome) se forma le premier triumvirat; celui de Pompée, de Crassus, et de César. Quoique ce triumvirat ne fût institué par aucune loi, il eut cependant des résultats aussi funestes pour la république; parceque ces trois Romains jurerent de ne rien entreprendre qui pût contrarier les vues de l'un d'eux. Velleius Paterculus[1] désigne avec précision ces résultats, qui, dit-il, devinrent funestes à Rome, à l'univers, et aux triumvirs eux-mêmes.

Pompée fut porté à cette réunion par le desir de faire confir-

(1) II, 44; I, 2.

mer les actes de son commandement dans les provinces situées au-delà de l'Adriatique; confirmation qui trouvoit de fortes oppositions, et qu'il croyoit ne pouvoir obtenir sans le crédit de César. Celui-ci, en paroissant subordonner sa gloire à celle de Pompée, augmentoit la sienne, ainsi que sa propre puissance, et excitoit de plus en plus l'envie contre ce redoutable rival. Crassus enfin, n'ayant pu atteindre au pouvoir suprême par le crédit de Pompée seul, espéroit le devoir à l'appui de César.

Fort de cette union, le consul se conduisit avec l'audace d'un tribun du peuple, et manifesta la volonté déclarée de capter la bienveillance de la multitude par tous les moyens. Il proposa des lois agraires et des colonies à fonder. En vain le sénat voulut-il s'y opposer, les triumvirs insisterent; et Pompée, oubliant cette retenue qui lui avoit jusqu'alors concilié les grands, les menaça de ses armes. Il épousa ensuite Julia, fille de César; et celui-ci, en se mariant à Calpurnia, fille de Pison, fit déclarer son beau-pere consul pour l'année suivante. Ces alliances intéressées exciterent l'indignation de Caton, qui seul, au milieu de la corruption générale, osoit encore parler de la république et des lois anciennes. César voulut le faire conduire en prison, espérant qu'il invoqueroit le secours des tribuns; mais le silence des grands, du peuple, constant admirateur du courage de Caton, et celui du vertueux accusé lui-même, effraya le consul, au point qu'il engagea secrètement un tribun à s'opposer à cette violence. Cicéron éprouva aussi les effets du ressentiment de César. Devenu tout-puissant, le consul, n'osant ouvertement se venger de celui qui avoit découvert et puni justement (d'une maniere illégale peut-être) les complices de Catilina, protégea ce Clodius violateur des choses sacrées, amant reconnu de sa propre femme, mais ennemi déclaré de Cicéron. Il le fit nom-

Chap. I. Famille des Césars.

mer tribun; et, en même temps il obligea l'orateur à s'exiler lui-même hors de l'Italie.

Pl. XVII et XVIII.

Tous les usurpateurs du pouvoir suprême, depuis l'Athénien Pisistrate, avoient créé de prétendues conjurations pour obtenir des gardes, ou du moins pour se rendre plus chers à la multitude; César, qui marchoit sur leurs traces, employa les mêmes moyens[1]. Un homme du peuple, Vetius, s'avança dans une assemblée des comices, montrant un poignard, qu'il disoit lui avoir été remis par un licteur de Bibulus; ajoutant qu'il étoit envoyé par ce consul, par Cicéron, et par Caton, pour assassiner Pompée et César. Quoique le récit parût douteux, celui-ci s'en servit pour échauffer la multitude, et remit au lendemain à le vérifier. Mais Vetius, pendant la nuit, fut tué dans la prison; et César ne fit aucune recherche sur cet assassinat.

L'année de son consulat étant près d'expirer, il se fit donner par le peuple le commandement général de la Gaule Cisalpine et de l'Illyrie, avec trois légions. Le sénat craignant, dit Suétone[2], qu'à son refus le peuple n'ajoutât la Gaule Transalpine, lui en offrit le commandement avec une quatrieme légion. Le même historien nous apprend les moyens qu'il employa pour régner encore dans Rome, quoiqu'il en fût éloigné. D'abord il fit nommer consuls, pour l'année 58, Lucius Pison son beau-pere, avec Aulus Gabinius, qui n'étoit connu que par son habileté dans l'art de la danse. Ensuite il eut grand soin de s'attacher les magistrats de chaque année, de favoriser pour candidats et de laisser parvenir aux dignités ceux-là seulement qui s'engageoient à prendre ses intérêts pendant son absence: il exigea même de quelques uns un serment; et d'autres, une promesse écrite et signée, *syngrapham exigere*.

(1) Appian, l. II, p. 718.

(2) Cap. XXII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

Quoique César eût rapporté de la Lusitanie des sommes assez considérables pour satisfaire ses nombreux créanciers, il avoit cependant contracté de nouvelles dettes, soit à sa nomination au consulat, soit en satisfaisant son penchant pour la débauche[1]. Curion, le pere, l'appeloit le mari de toutes les femmes; de même que ses liaisons trop étroites avec Nicomede, roi de Bithynie, l'avoient fait surnommer la femme de tous les maris. Peut-être sa politique l'engageoit-elle aussi à mettre par ce moyen les femmes des grandes maisons dans ses intérêts; du moins le vit-on se déclarer ouvertement l'amant d'une sœur de Caton. Les Gaules étoient regardées à Rome comme un pays fort riche; on y recueilloit l'or dans le limon des fleuves; et les proconsuls romains n'y avoient point encore exercé cet esprit de rapine dont le reste du monde connu se plaignoit déja si amerement. A la vérité les Gaulois étoient courageux et vaillants; mais la tactique romaine devoit triompher d'une bravoure qui dédaignoit toute discipline. Les peuples qui habitoient les Gaules formoient une confédération, obéissoient à divers chefs, étoient gouvernés par des lois différentes; l'on pouvoit donc espérer de les diviser à force d'intrigues, et de les vaincre en les armant les uns contre les autres. Tel fut le plan que suivit César pendant les neuf années employées à conquérir les Gaules, et à porter les aigles romaines dans la Grande-Bretagne et sur la rive droite du Rhin, contrées où elles étoient inconnues.

Plutarque[2] fait observer judicieusement qu'ici César commença une vie nouvelle qui le plaça au-dessus des plus habiles capitaines de l'antiquité, des Fabius, des Scipion, des Metellus: de ses contemporains, Sylla, Marius; des deux Lucullus, et même de Pompée, honoré du nom de Grand; si l'on considere

(1) Suet., LII.

(2) Page 115.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

l'âpreté des lieux où il fit la guerre, l'étendue des contrées théâtre de ses victoires, la multitude et la vaillance des peuples qu'il vainquit, la barbarie de ceux qu'il civilisa; enfin la clémence qu'il exerça à l'égard des vaincus, et les immenses largesses qu'il répandit sur ses soldats. Le même historien ajoute que non seulement il a surpassé chacun d'eux par quelques uns des traits que présente sa carriere militaire, mais qu'il les surpassa tous par le nombre étonnant des combats qu'il livra, et des ennemis qu'il fit périr; car il prit d'assaut, dans la guerre des Gaules, plus de huit cents lieux fortifiés; il subjugua trois cents peuples; il combattit à différentes époques contre trois millions d'hommes, dont un million resta sur le champ de bataille, et le reste fut fait prisonnier.

César dut ses succès à son courage, à la sagesse de ses plans, à l'or qu'il prodiguoit à ses soldats, et sur-tout à la vitesse avec laquelle il se transportoit en tous lieux. Parti de la capitale pour se rendre dans les Gaules, il arriva en huit jours sur les bords du Rhône, à deux cent vingt lieues de Rome [1]. Il dormoit le plus souvent dans la litiere ou dans le char qui le portoit, ayant seulement à ses côtés un secrétaire qui écrivoit sous sa dictée, et derriere lui un soldat ceint d'une épée. Dès l'enfance, il s'étoit exercé habituellement à l'équitation; il croisoit quelquefois ses mains derriere le dos, et abandonnoit le cheval à toute son impétuosité; voyageant à cheval, il essaya de dicter des lettres à deux secrétaires à la fois; Oppius dit même à plusieurs. C'est ainsi que, né avec un tempérament foible, il le fortifia par l'exercice, et parvint à supporter la fatigue et la faim. Ce n'étoit pas assez pour lui de surprendre ses ennemis par une promptitude extraordinaire, il les accabloit par sa persévérance à les

(1) Plutarch., p. 118.

poursuivre jusqu'à leur entiere dispersion. Aussi disoit-il toujours : «Il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire.»

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XVII et XVIII.

Pendant que César combattoit dans les Gaules, Pompée rappela Cicéron de l'exil. Crassus et César ne s'y opposerent point, parcequ'ils regarderent ce retour comme un événement qu'ils ne pourroient empêcher; et celui-ci témoigna même quelque bienvaillance à l'orateur; mais Cicéron, pénétrant leur politique, ne leur en sut aucun gré, et reporta toute sa reconnoissance sur Pompée [1].

Celui-ci se rendit à Lucques, où César étoit venu pour conférer avec lui et Crassus sur les moyens de conserver le pouvoir. Les magistrats arriverent en si grand nombre, que l'on y compta cent vingt licteurs, et plus de deux cents sénateurs [2]. On y arrêta que Pompée et Crassus seroient nommés consuls, et que l'on continueroit encore à César, pour cinq ans, le commandement des Gaules et des légions. C'étoit ainsi que chaque hiver il laissoit les armées sous la conduite de ses lieutenants, et se rapprochoit de Rome pour diriger les amis qui y travailloient pour ses intérêts.

Enfin l'année 49 (705 de la fondation de Rome) vit éclater une rupture ouverte entre César et Pompée. La mort de Julia, fille du second, épouse du premier, rompit le dernier lien qui les unissoit en apparence; et la mort de Crassus dans l'expédition contre les Parthes délivrant les deux rivaux d'un concurrent, ou leur enlevant un médiateur, les détermina à chercher ouvertement à se supplanter l'un l'autre. Leurs partisans excitoient sans cesse des troubles dans Rome; les comices ne s'assembloient jamais qu'il n'y eût du sang répandu: on n'obtenoit les magistratures que par des largesses distribuées publique-

(1) Dio, l. XXXIX, c. IX.

(2) Plutarch, pag. 123.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

ment, ou par des combats à coups de pierre et d'épée. Rome fut huit mois sans consuls; l'anarchie y étoit à son comble; on y disoit ouvertement que le seul remede à de si grands maux étoit de remettre le pouvoir absolu à un homme puissant, qui fût en même temps un bon citoyen. La plupart des gens de bien désignoient pour cela Pompée, et parloient de la dictature, mais César, qui fomentoit ces troubles, s'attachoit la multitude par des repas splendides, des combats nombreux de gladiateurs; tous ceux qui l'entouroient, et même une grande partie du sénat, par des prêts à intérêts ou gratuits; les citoyens de tous les ordres, qu'il appeloit, ou qui se rendoient auprès de lui, par des distributions auxquelles il faisoit participer les affranchis, les esclaves même, lorsqu'ils avoient quelque crédit sur leurs maîtres et leurs patrons[1]. De sorte qu'il devint le refuge assuré des hommes accablés de dettes, des jeunes dissipateurs, à moins qu'ils ne fussent coupables de trop grands crimes, ou entièrement perdus de débauches; et il disoit alors ouvertement à ceux-ci qu'une guerre civile étoit nécessaire.

César, résolu de repousser par la force les attaques de Pompée, passe le Rubicon, aujourd'hui le Luso, près de Rimini. Ce fleuve séparoit la Gaule Cisalpine du reste de l'Italie; et d'après un sénatus-consulte, que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césene, c'étoit mériter les noms de sacrilege et de parricide que de le traverser à la tête d'une armée sans le consentement du sénat. Cicéron[2] dit que César répétoit souvent deux vers d'Euripide dont voici le sens: « S'il faut violer les lois, « que ce soit pour obtenir le pouvoir suprême; en toute autre « chose, on doit s'y conformer. » Ce fut, dans cette journée, la regle de celui qui, ne voulant point d'égal, alloit combattre

(1) Suet., cap. XXVII.

(2) *De officiis*, l. III, c. XXI.

Pompée; cet homme, qui de son côté, selon l'expression de Lucain, ne vouloit point de supérieur. Il fuit cependant de Rome à l'approche de César; il est suivi par tous les magistrats; de sorte qu'il paroît emporter avec lui le destin de la république. Sa marche est incertaine. Il se retire d'abord à Capoue, ensuite à Brindes, où il est assiégé par César, qui n'est point entré à Rome de peur de perdre des instants précieux, comme l'espéroit son rival. Le port même de Brindes alloit être fermé, lorsque Pompée s'en échappe, et fuit vers l'Illyrie. Maître de l'Italie entiere, César se rend à Rome, y entre seul, est reçu par la multitude avec l'ivresse de la joie, n'exerce aucun acte de vengeance, ni même de violence; si ce n'est contre un tribun qui vouloit l'empêcher d'enlever le trésor public, déposé dans le temple de Saturne.

Loin de s'endormir dans le repos, César va combattre les Pompéiens en Espagne, et laisse à Antoine le commandement de Rome et de l'Italie. Il revient bientôt vainqueur, les assiege, et les défait encore dans Marseille. Le préteur Lépide, qui depuis fut triumvir, le fait nommer dictateur pendant son absence, qui fut de courte durée. Le nouveau dictateur accourt à Rome, enleve du Capitole et des autres lieux sacrés toutes les offrandes[1], vole à Brindes, débarque avec cinq légions dans la Chaonie; mais la flotte ennemie ayant enlevé les subsistances de sa petite armée, il se rembarque seul pour accélérer la marche d'Antoine et du reste de ses troupes. Une tempête s'éleve; le pilote, qui ne le connoît pas, veut regagner le port; César se découvre, et lui dit: «Courage, ne crains rien; tu conduis Cé-«sar et sa fortune[2].»

Le rival de Pompée, revenu en Illyrie, éprouve quelque re-

(1) Dio, XLI, XXXIX. (2) Plutarch., p. 141.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

vers qu'il surmonte avec habileté, joint son ennemi à Pharsale en 48 (706 de Rome), et le défait entièrement. Celui-ci abandonne son armée, ses partisans, et fuit en Egypte, où il est assassiné. On présente la tête de Pompée au vainqueur, qui verse des pleurs en la voyant[1]. Mais que penser de cet attendrissement, lorsqu'on se rappelle l'ardeur avec laquelle il avoit poursuivi sans relâche le malheureux Pompée? Il versa aussi des pleurs en apprenant la fin de Caton, qui aima mieux se donner la mort que d'implorer sa clémence. César pleura-t-il la perte d'une occasion où il auroit pu accorder un pardon éclatant? du moins eut-il l'adresse d'en agir toujours ainsi; et l'on ne peut lui reprocher que quelques vengeances obscures : telle fut la destitution des tribuns, qui s'opposerent depuis aux efforts concertés d'Antoine, lorsqu'il voulut, dans un spectacle, placer le diadême royal sur le front du dictateur perpétuel[2]. Ce furent encore deux actes de clémence fastueuse qu'il exerça, après la bataille de Pharsale et en Afrique, en brûlant, sans les lire, les lettres des Pompéiens, qui se trouverent dans les porte-feuilles de Pompée, et d'un Scipion leur chef, et en pardonnant à ce Marcus Brutus qui depuis fut son assassin. Mais il fit mourir comme captifs, et sans les juger, Afranius et Faustus, fils de Sylla son ancien ennemi[3]. Il feignit à la vérité de vouloir entendre en justice Lucius César son parent, qui avoit toujours été Pompéien, et qui le supplioit de lui faire grace; mais, n'osant le condamner lui-même, il suspendit le jugement, et lui fit ôter la vie en secret.

Son penchant pour les femmes faillit à lui être funeste en Egypte, où les charmes de Cléopâtre, qu'il rendit mere, le retinrent oisif pendant plusieurs mois (en 47), après la mort de

(1) Dio, XLII, viii. (2) *Ibid.*, XLIV, x. (3) *Ibid.*, XLIII, xii.

Pompée. Il se réveilla cependant en apprenant que le fils du redoutable Mithridate, Pharnace, roi de Pont, ravageoit l'Asie; il arriva avec la vitesse de l'éclair, mit en fuite son armée; et écrivit à Rome ces trois mots célebres : «Je suis venu, j'ai vu, j'ai «vaincu.» Il paroît ensuite dans la capitale pour se faire nommer encore dictateur, contre l'usage constant qui n'admettoit que des dictateurs annuels; et il choisit pour son maître de cavalerie ce Marc-Antoine dont il avoit éprouvé le dévouement. Enfin il vole en Afrique pour y achever la destruction des fils de Pompée, de leurs partisans, et sur-tout celle du vertueux Caton; avide de tout genre de gloire, il ne quitte pas cette contrée sans relever les murs de Carthage, comme il avoit déja fait pour Corinthe.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVI

César, rentrant dans Rome, signala son retour par des fêtes splendides et par quatre triomphes. Il arrivoit chargé des dépouilles de l'Asie et de l'Afrique, d'un nombre prodigieux de couronnes d'or; il avoit même enlevé toutes les richesses du temple d'Hercule à Tyr, pour punir, disoit-il, les habitants de cette ville de ce qu'ils avoient recueilli dans leur fuite l'épouse et le fils de Pompée[1].

Mais à peine ces fêtes étoient-elles terminées, qu'il fut obligé d'aller en Espagne combattre les fils de Pompée et les derniers Pompéiens. Il parvint en 45 (709 de Rome) à détruire cette armée, la derniere espérance des amis de la république; et il courut dans cette campagne le plus grand danger à la bataille de Munda, près de Malaga : «Ailleurs, dit-il, j'ai combattu pour la «victoire; mais ici, c'étoit pour ma vie.»

Le sénat lui prodigua à son retour les honneurs, même ceux d'un nouveau triomphe; ce qui aliéna plusieurs de ses partisans,

(1) Dio, XLII, 49.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

parceque c'étoient des Romains qu'il avoit vaincus, et qu'un pareil triomphe étoit sans exemple. Après avoir été nommé seul consul, comme l'avoit été Pompée, il le fut encore pour dix ans: de même que Sylla, on le créa dictateur perpétuel; ce qui le rendoit égal en puissance à un roi, mais sans lui donner ce nom odieux aux Romains. Celui d'empereur, d'*imperator*, lui fut donné dans toute sa plénitude, pour lui et pour sa postérité; il fut appelé *pere de la patrie*, titre qu'avoit reçu Cicéron après qu'il eut découvert la conjuration de Catilina. A l'autorité sans bornes le sénat joignit les honneurs de la royauté, et même ceux qui étoient réservés aux dieux. Sous le nom de tribun perpétuel, sa personne devint inviolable et sacrée. Il lui fut permis d'assister aux spectacles sur un siege doré, avec une couronne d'or, et d'en porter habituellement une de laurier. Ses partisans, Antoine entre autres, essayerent plusieurs fois en public de lui ceindre le diadême; mais l'indignation générale y forma toujours obstacle. Le mois de sa naissance fut appelé *julius*.

A tout cela Dion[1] ajoute un trait si extraordinaire, que je dois rapporter ses propres paroles. Enfin il s'en trouva qui «oserent proposer de lui accorder le pouvoir d'épouser tel nom«bre de femmes qu'il voudroit; car, quoique âgé de plus de cin«quante ans, il avoit encore plusieurs maîtresses.» On lit la même chose dans Suétone[2]. Au reste l'historien fait remarquer qu'une grande partie des sénateurs cherchoit par ces flatteries excessives à exciter la haine et l'envie pour hâter sa perte, et qu'ils y réussirent, tandis que leur feint dévouement l'aveugloit lui-même au point de renvoyer ses gardes anciens, de refuser les sénateurs et les chevaliers qui offroient de lui en servir, parcequ'il croyoit n'en avoir plus besoin. «J'aime mieux, disoit-il

(1) Lib. XLIV, c. VII.

(2) Cap. LII.

«(comme l'a dit depuis notre grand Henri), périr une fois que «de craindre toujours.»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

César ambitionnoit la gloire qu'obtiennent les sages législateurs, et il sut l'ajouter à la gloire militaire. En qualité de souverain pontife, il étoit chargé du réglement des fêtes, de la fixation de l'année civile: celle-ci, qui avoit Numa pour auteur, étoit de près de onze jours plus courte que l'année solaire; et les intercalations qu'elle exigeoit avoient été faites si arbitrairement, qu'à l'époque où César régnoit elle n'avoit plus aucun rapport avec les saisons; le commencement avoit été dérangé de soixante-sept jours. Pour remédier à ce désordre, César fit venir d'Egypte un fameux mathématicien, Sosigene; d'après son conseil, il établit en 46 (708 de Rome) une année de trois cent soixante-cinq jours, portée à trois cent soixante-six dans les bissextiles. Quoiqu'elle fût trop longue d'environ onze minutes, toutes les nations chrétiennes l'employerent jusqu'au milieu du XVIe siecle. Il établit, ou plutôt il conserva une forme de gouvernement qui annonçoit toujours une république, mais avec un chef absolu: incohérence dont il fut la victime. Le sénat, qu'il auroit pu détruire, fut conservé avec toutes ses prérogatives; mais il fut traité par César avec tant de hauteur, que, «par-là même, dit Montesquieu, sa clémence fut insultante; on «dit qu'il ne pardonnoit pas, mais qu'il dédaignoit de punir.» Il encouragea les bonnes études en donnant le droit de cité aux médecins et aux professeurs des arts libéraux, qui habiteroient Rome [1]. Pour empêcher que les criminels riches n'échappassent à la justice en s'exilant eux-mêmes pour conserver leurs patrimoines, il fit confisquer la moitié de leurs biens; celui des parricides tout entier. Il vouloit extraire du grand nombre de lois

(1) Suet., c. XLII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

un code civil peu volumineux. Il publia des réglements somptuaires, ouvrit les portes d'Italie aux marchandises étrangeres: son dessein étoit d'embellir la capitale de temples et de théâtres; d'ouvrir des bibliotheques grecques et latines, et il avoit chargé le docte Varron du soin de les former; de dessécher les marais Pontins; de faire écouler dans la mer le lac Fucin; d'ouvrir un chemin à travers les Apennins, de l'Adriatique au Tibre; de percer l'isthme de Corinthe; enfin de faire la guerre aux Parthes, de laver la honte des aigles, et de venger la mort de Crassus.

Ce dernier projet avoit un but ostensible fort louable; mais on faisoit circuler dans Rome un oracle qui assuroit qu'un roi pourroit seul l'atteindre; et les moins clairvoyants apercevoient dans ce mot *roi* le but caché de César. Il fixa ainsi l'indécision de ceux des sénateurs qui vouloient recréer la république en faisant périr celui qui l'avoit détruite, et qui se joignirent aux conjurés, dont les uns cherchoient à exercer des vengeances particulieres; les autres à satisfaire leur lâche jalousie.

L'an 710 de Rome, 44e avant l'ere vulgaire, et la 56e de son âge, César fut assassiné au milieu du sénat. Il tomba percé des coups que lui porterent des meurtriers, à la plupart desquels il avoit laissé la vie et accordé un généreux pardon après la victoire de Pharsale. A leur tête étoit ce Marcus Brutus qui n'avoit de commun que le nom avec l'ennemi des Tarquins, que César traitoit avec assez d'amitié pour qu'on pût croire qu'en expirant il l'eût appelé son fils, comme l'attestoient quelques témoins du meurtre[1]; quoique l'empereur n'eût que quinze ans plus que lui, et en eût quarante-sept à l'époque de sa liaison avec Servilia, mere de Brutus. L'autre chef de la conjuration étoit Cassius, beau-frere de Brutus; irrité de la préférence que

1) Dio, XLIV. 19

César avoit accordée à celui-ci sur lui pour la préture, mais amant passionné de la gloire et de la liberté. On vit se joindre à eux un Decimus Brutus que César avoit nommé son héritier en second. Des présages sinistres, des avis secrets, les sollicitations de son épouse alarmée (Calpurnia), rien ne put l'effrayer, ni l'empêcher de se rendre au sénat le jour des ides de mars (le quinze), qui fut le dernier de sa vie. Il expira, percé de trente-trois coups, dans la curie qu'avoit bâtie Pompée, et auprès de la statue de ce rival malheureux. Lorsqu'il vit sa perte assurée, il couvrit sa tête; et, conservant jusqu'au dernier soupir ce sentiment d'égard pour la pudeur publique, qui caractérisoit les mœurs romaines, « il abaissa, dit Suétone, sur ses « jambes, le devant de sa toge, afin de tomber avec décence, « en dérobant à tous les regards la partie inférieure de son « corps. » On sait qu'alors les Romains enveloppoient seulement le pied, la jambe, et les cuisses, dans des bandelettes plusieurs fois repliées, sans porter d'autre vêtement sous la tunique.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

Les suites de cette mort, le testament de César, l'adoption d'Octave, la conduite prudente d'Antoine, resté seul consul par cet assassinat, etc., tous ces détails se lisent dans les notices sur Marcus Brutus et sur Antoine, qui se voient dans la premiere partie de l'Iconographie romaine. Mais la Généalogie abrégée de la famille de Jules César se trouve placée à la fin de ce chapitre. D'après la nature de cet ouvrage, elle ne devroit présenter les noms que de ceux des princes et des princesses de cette famille dont nous possédons quelques portraits; nous y avons cependant ajouté quelques personnages, nécessaires pour la continuité des filiations. Au reste, on trouvera cette Généalogie complète dans l'édition qu'a donnée de Tacite Gabriel Brotier[1].

(1) Tome I, p. 461.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

Voici le portrait de César, tracé par Suétone[1]:

«Les traditions nous apprennent qu'il étoit d'une taille éle-«vée; qu'il avoit le teint blanc, le visage assez plein, les yeux «noirs et vifs: il prenoit un si grand soin de sa personne, que «non seulement il fesoit couper ses cheveux symétriquement, et «qu'il se fesoit raser, mais encore qu'on l'épiloit. Ses ennemis «le plaisantoient sur la peine qu'il ressentoit d'être chauve; de «là vint qu'il ramenoit ses cheveux sur le front, et que de tous «les honneurs et les privileges accordés par le sénat et le peu-«ple, celui qui l'autorisoit à porter toujours une couronne de «laurier lui fut le plus agréable.»

Velleius[2] dit qu'il étoit le plus beau des Romains: *Formâ omnium civium excellentissimus.*

Le sénat décréta que le portrait de César seroit placé sur les monnoies, appelées *médailles* par les antiquaires lorsqu'il s'agit de celles des anciens peuples[3]: cet honneur n'avoit été accordé encore à personne. Sa tête y est ordinairement ornée d'une couronne de laurier qui n'est point entourée du diadême, comme celle que porterent les successeurs d'Auguste.

N° 4 et 5.

«Il n'existe point de médailles avec la tête de César, dit «M. Visconti, qui soit d'un beau travail; ordinairement celles «qui présentent son portrait paroissent avoir été frappées dans «les provinces. Cependant, comparées entre elles, elles offrent «un ensemble assez décidé pour faire reconnoître le portrait de «ce dictateur sur des marbres antiques.» On voit ici, sous les n° 4 et 5 (pl. XVII), deux médailles d'argent du cabinet du Roi. Sur la première on trouve la tête de César ceinte d'une couronne de laurier simple, avec la légende CAESAR · IMP*erator*, gravée des deux côtés, mais en relief sur l'un, et en creux sur l'autre.

(1) Cap. XLV. (2) Lib. II, cap. XLI. (3) Dio, XLIV, 4; Zonar, X, 12.

Les antiquaires appellent ces médailles des *incuses*, parcequ'elles sont les résultats de la négligence des monnoyeurs, qui oublioient quelquefois de retirer la médaille frappée avant de placer le *flaon*, c'est-à-dire la médaille à frapper. L'astre gravé derriere la tête est relatif à la planete Vénus (César prétendoit descendre d'Enée, fils de cette divinité), ou au soleil, dont le cours avoit été pris pour base de l'année julienne. La même tête paroît sur la seconde médaille, dont le revers présente la tête d'Auguste avec la légende CAES*ar* DIVI F*ilius; César, fils du dieu* (César). Le vase placé derriere la tête d'Auguste est le signe distinctif du monétaire, ou un des attributs du souverain pontife.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

Une statue du Capitole, revêtue de cuirasse et de chlamyde, représente César[1]; «elle paroît exécutée après sa mort, dit «M. Visconti, et les traits tiennent de l'idéal.»

Je n'en fais mention ici que pour rappeler ce passage de Pline[2]: *Cæsar quidem dictator loricatam dicari sibi in foro suo passus est.*

N° 1, 2, et 3.

Le roi de Naples possede un buste colossal de César dont la face et le profil sont gravés sous les n° 1 et 2 (pl. XVII). Il faisoit partie de la collection Farnese. Il est d'un beau travail. Mais on peut citer après ce buste la tête d'une statue colossale du musée du Capitole, ici n° 3. L'intérêt que l'on porte à ce Romain célebre, et l'occasion fréquente de reproduire ses traits, ont engagé à les multiplier en faveur des artistes. Les n° 1 et 2 de la planche XVIII présentent la face et le profil d'un buste de basalte noir qui est conservé dans la bibliotheque du château royal de Saint-Cloud. César y paroît avec les traits d'un homme dont la vieillesse commence à sillonner le visage.

N° 1 et 2.

La manière dont les cheveux sont ramenés sur le front de ces

(1) Perier, tab. IX. (2) Lib. XXXIV, §. 10.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

trois bustes, et l'égalité avec laquelle ils y sont coupés, expliquent l'expression de Suétode, *ut tonderetur diligenter,* beaucoup mieux que je n'ai pu le faire en disant: Il faisoit couper ses cheveux symétriquement. On la retrouve sur les têtes des princes de la famille d'Auguste.

§. 2. AUGUSTE [1].

Pour le bonheur du genre humain, Auguste, a-t-on dit, n'auroit jamais dû naître, ou n'auroit jamais dû mourir. Les deux principales parties de sa vie sont renfermées dans ce mot. La premiere a été souillée par les proscriptions, les meurtres, l'exil, et les confiscations; on peut en placer le terme à la mort d'Antoine, l'an de Rome 724, 30e avant l'ere vulgaire, 33e depuis la naissance d'Auguste: elle est décrite, quant aux actes publics, dans la notice sur Marc-Antoine [2]. Je ne parlerai donc ici que de la vie privée d'Auguste pendant cette période.

Caïus Octavius, surnommé Auguste, naquit l'année où Cicéron étant consul, découvrit et fit échouer la conjuration de Catilina, 63e avant l'ère vulgaire, 691e de Rome. Sa mere, Attia, étoit fille de Julia, sœur de Jules César; son pere, Caïus Octavius, qui étoit le premier sénateur de sa famille, mourut jeune. L'éducation d'Octavien ne souffrit pas de cette perte, parceque sa mere, et Philippus son second époux, s'en occuperent avec zele : il fit même de si grands progrès dans l'art oratoire, le premier de tous dans une république, qu'à peine âgé de douze ans, on l'entendit prononcer l'oraison funebre de sa grand'mere Julia. Il montra de si bonne heure un jugement sûr, une éton-

(1) Dion; Appien; Tacite, dans ses *Annales;* Suétone, etc., ont été mes guides.

(2) *Iconographie romaine,* Ire partie.

nante circonspection, que César, son grand-oncle, lui accorda toute sa faveur, lui promit de l'adopter s'il mouroit sans enfants; et le choisit pour maître de la cavalerie à l'âge de dix-sept ans. Cette adoption fut consacrée, un an après, dans le testament de César. Auguste poursuivit ses assassins avec un zele dont le motif réel fut de plaire à la multitude, en paroissant remplir les devoirs rigoureux de la piété filiale, et d'effrayer le sénat par les actes répétés d'une vengeance implacable. Il est permis de croire aussi qu'il y fut poussé par son caractere naturellement cruel et sanguinaire, si l'on se rappelle qu'il surpassa dans ses proscriptions Sylla et Marius; qu'il fit mourir, avec une barbarie froide et calculée, les personnages les plus distingués de Rome, de l'Italie, trois cents sénateurs, deux mille chevaliers; qu'il abandonna à la vengeance de ses deux collegues dans le triumvirat (Antoine et Lépide), le Démosthenes romain, et son propre tuteur; et qu'enfin, devenu plus humain par politique, il multiplia cependant, un jour qu'il présidoit le tribunal criminel, les condamnations à mort à un tel point, que Mécene indigné lui fit passer ses tablettes, sur lesquelles il avoit écrit: «Arrête-toi «donc, bourreau[1].» Couvert du sang le plus illustre, il marcha contre ses ennemis publics; défit Brutus et Cassius à Philippes; Lucius Antonius, à Pérouse; Sextus Pompée, en Espagne; enfin Marc-Antoine, avec Cléopâtre, à la bataille d'Actium, et les réduisit à s'ôter la vie.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

L'art de la flatterie, celui de tous qui est le moins limité dans ses progrès, sembloit s'être épuisé pour César, et cependant il trouva de nouvelles expressions pour son successeur. Le sénat conféra à Octave le titre d'empereur (*imperator*), avec les mêmes pouvoirs qu'avoit eus son grand-oncle, ceux de lever des

(1) Dio, LV, §. 7.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

troupes, d'établir des impôts, de faire la guerre et la paix, de condamner à la peine capitale les chevaliers et les sénateurs dans Rome et hors de Rome[1]. Il le dispensa même de toute obéissance aux lois[2]. Le tribunat du peuple appartenoit aux plébéiens seuls; mais le sénat accorda à Octave, pour sa vie entiere, la *puissance du tribunat*, qui rendoit sa personne sacrée et inviolable (de sorte que celui qui l'offensoit, même par de simples paroles, étoit mis, par le fait, hors de la loi), et qui l'autorisoit à casser tous les actes contraires à sa volonté. Cette puissance tribunitienne, *tribunitia potestas*, qui n'avoit en apparence rien d'éclatant, comme celle d'un roi ou d'un dictateur, fut le complément du pouvoir impérial; aussi Octave et ses successeurs (jusqu'à Claude II, ou le Gothique) l'inscrivirent sur les monuments, et la communiquèrent quelquefois à ceux des princes de leurs familles qui n'avoient pas encore le titre d'Auguste. A ces deux titres les empereurs joignirent celui de souverain pontife, qui plaçoit sous leur direction tous les objets relatifs à la religion; il appartint exclusivement au premier des Augustes, lorsqu'il y en eut plusieurs, jusqu'à Volusien, qui le porta conjointement avec son père Gallus. Ils y joignirent quelquefois le titre de *censeur*, pour avoir le droit de créer ou de supprimer des sénateurs; de connoître la nature, l'étendue de leurs biens; de faire l'inspection de la conduite des citoyens; et enfin celui de *pere de la patrie*, qui sembloit devoir être le correctif de titres plus fastueux[3].

Tels furent ceux que porta le premier fondateur de l'empire, César; mais Octave auroit encore voulu être appelé Romulus:

(1) Dio, LIII, §. 28.

(2) Πάσης αὐτὸν τῶν τῆς νόμων ἀναγκης ἀπήλλαξαν.

(3) Suet., LVIII.

cependant il craignit de faire connoître par-là le dessein d'exercer un pouvoir absolu, comme celui des rois[1].

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

Munatius Plancus proposa donc au sénat (37 ans avant l'ere vulgaire), probablement d'après l'invitation secrete de l'empereur, de lui déférer le titre d'*Auguste*, mot qui, dans la langue des Romains, désignoit un lieu ou un objet consacré à la religion par les augures[2]. Ce titre devint le nom spécial des empereurs, de leurs épouses; et l'on y substitua même par la suite celui de *toujours Auguste*.

Ce n'est point ici une nomenclature vaine des titres des empereurs, parcequ'elle fait connoître le pouvoir illimité dont le sénat les investit; «C'étoit, dit Tacite, la toute-puissance dévo«lue à un seul»: *Omnem potestatem ad unum conferri*[3]; et Dion[4] n'hésite pas à l'appeler *monarchie*. Tacite[5] décrit les causes qui facilitèrent à Auguste l'arrivée au trône: «Tout le monde étoit «las des guerres civiles.... Les jeunes gens, une grande partie «même des vieillards, étoient nés pendant ces guerres; combien «peu restoit-il de citoyens qui eussent vu la république!... Octave «s'attachoit le soldat par les largesses; le peuple, par les distri«butions de vivres; tous par l'appât du repos et de la tranquil«lité. Il ne trouva point de résistance, lorsqu'il accumula sur sa «tête les pouvoirs du sénat, des magistrats, des lois; les plus «courageux avoient péri dans les combats ou dans les proscrip«tions: ce qui restoit de patriciens, élevés aux honneurs en pro«portion de leur docilité et de leur bassesse, préféroient l'agran«dissement que leur procuroit le nouvel ordre de choses aux «dangers qui étoient résultés de l'ancien. Les provinces ne té«moignoient aucune répugnance à recevoir cette forme de gou-

(1) Dio, LIII, §. 16. (2) Suet., VII.
(3) Tac., *Hist.* I, §. 1.
(4) Dio, LIII, §. 17.
(5) *Annal.*, I. §. 1, 44.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

«vernement. Elles redoutoient le pouvoir du sénat et du peuple, «à cause des rivalités des grands et de la cupidité des magistrats, «auxquelles des lois impuissantes contre la violence, la brigue, «et l'argent, n'opposoient que de trop foibles barrieres.»

Certain des suffrages du sénat et du peuple, Auguste mit en délibération avec ses deux favoris, Agrippa et Mécene, quelle forme de gouvernement il devoit donner à Rome [1]. Ceux-ci développerent éloquemment deux opinions opposées, que Dion nous a conservées, et que Corneille a si noblement reproduites dans sa tragédie de *Cinna*. L'homme de guerre demanda la république; mais l'adroit Mécene, qui en courtisan habile avoit pénétré les vues d'Auguste, l'exhorta à conserver l'empire tel que César l'avoit établi, en améliorant cependant tous ses établissements. A la suite de cet entretien, l'empereur demanda avec instance au sénat d'être déchargé du poids des affaires. Son attente ne fut pas trompée; tous les sénateurs, les uns par attachement, les autres par crainte, le conjurerent de ne point abandonner le gouvernail de l'état. Il put donc assurer qu'il régnoit par l'ordre du sénat et du peuple. On devroit fixer au 7 de janvier de la 27e année avant l'ere vulgaire, la 36e de son âge, le jour où il fit cet acte éclatant de dissimulation, s'il est désigné, comme on le croit, dans une inscription trouvée à Narbonne [2] en 1566, par ces mots: «Le 7 des ides de janvier, jour «où, pour la premiere fois, il commanda à l'univers.»

Au commencement de la 29e année (725 de Rome), et avant le retour d'Auguste, le sénat avoit fermé le temple de Janus, parceque l'empire jouissoit d'une paix générale: c'étoit la troisieme fois seulement qu'il l'avoit été depuis la fondation de

(1) Dio, LIII, 11.
(2) VII · QVOQVE · IDVS · IANVAR QVA · DIE · PRIMVM · IMPERIVM · ORBIS TERRARVM · AVSPICATVS · EST.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

Rome. En sa qualité de censeur, l'empereur profita de cette paix pour faire le dénombrement des citoyens romains répandus dans tout l'empire; il s'en trouva quatre millions soixante-trois mille[1]. Le caractere d'Auguste le portoit à la tranquillité; son courage, que l'on put soupçonner une fois, ne sembloit se montrer qu'avec effort: aussi n'entreprit-il aucune guerre que pour la défense de ses états, et avec l'assurance du succès[2]. De là vint le chagrin extraordinaire qu'il fit paroître après que Varus eut été vaincu, et que trois légions eurent été détruites par les Germains. Il craignit un moment que ces barbares vinssent fondre sur l'Italie, et pénétrassent jusqu'à Rome; il y établit une surveillance très active, et la prescrivit aux gouverneurs des provinces. Il laissa croître sa barbe et ses cheveux pendant plusieurs mois; et il répétoit souvent avec douleur: «Varus, rends-moi «mes légions»; comme s'il eût pu être entendu par cet imprudent officier, qui n'avoit pas voulu survivre à sa défaite.

Auguste ne suivit point le plan de conduite que s'étoit tracé Jules César, qui avoit laissé au sénat et aux magistrats leurs anciennes fonctions, toutefois sous sa direction immédiate; Auguste, au contraire, ne conserva que leurs anciennes dénominations, *Eadem magistratuum vocabula* (dit Tacite[3]) *verso civitatis statu, nihil usquam prisci et integri moris;* et il renversa les bases du gouvernement, ne laissant rien subsister qui pût rappeler les lois et les habitudes des anciens Romains. Il abandonna au sénat la nomination des gouverneurs de provinces, se réservant seulement celles qui, menacées par l'ennemi, étoient occupées par les légions; c'est-à-dire qu'il demeuroit le maître de la force armée. Le sénat, par reconnoissance, accorda une double paye aux soldats de sa garde, à ces prétoriens qui,

(1) Dio, LIII, §. 1. (2) Suet., XXVI. (3) *Annal*, I, 3.

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XVII et XVIII.

par la suite, donnerent si souvent la couronne jusqu'à l'an 312, où Constantin les licencia.

Toujours occupé à cacher à la multitude sa domination, et la main qui tenoit les rênes de l'empire, Auguste limita lui-même à dix ans, comme l'avoit fait César, le pouvoir suprême, qu'il disoit tenir du sénat, bien sûr de s'en voir revêtu de nouveau après ce terme. «En effet, dit l'historien Dion[1], après les dix «ans, on prolongea le terme du pouvoir absolu à cinq, puis à «dix, puis encore à dix ans; de sorte que, par le moyen de ces «prolongations décennales, il le conserva pendant toute sa vie. «De là vient que ses successeurs, quoique l'empire leur soit re- «mis, non plus pour un temps limité, mais pour toute leur vie, «célebrent encore tous les dix ans une fête, comme si leur pou- «voir étoit renouvelé à cette époque.» Mais il refusa prudemment le titre de dictateur, avec lequel César lui-même n'avoit pu réconcilier les esprits, tant Sylla l'avoit rendu odieux[2]; et celui de seigneur, que prenoient les rois d'Orient.

A peine Octave eut-il reçu le nom d'Auguste[3], qu'un tribun du peuple, Pacuvius, proposa un genre de flatterie inconnu jusqu'alors aux Romains, et pratiqué seulement chez les barbares, Celtiberes, et Gaulois[4]. Il vouloit se dévouer (*devovere*), se consacrer à lui, pour exécuter tous ses ordres, même aux dépens de sa vie. Cet exemple trouva, chez une nation asservie, de nombreux imitateurs; mais Auguste, avec sa dissimulation accoutumée, feignit de s'y opposer, et cependant il récompensa Pacuvius. D'ailleurs il permit qu'on le représentât de la même maniere que les dieux; que les Grecs de Pergame et de Nicomédie lui consacrassent des temples après la bataille d'Actium,

(1) Dio, LIII, §. 16. (2) Suet., LIII. (3) Dio, LIII, §. 20. (4) Valer. Maxim., II, c. VI, n° 11; Cæs., *Bell. Gall.*, II, 22.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII

et que les rois alliés ou tributaires se réunissent pour élever à Athenes un temple consacré à son génie et à sa fortune. A la vérité ce culte ne lui fut pas rendu à Rome, et il n'y fut jamais permis (non plus que dans tout le reste de l'Italie) de bâtir un temple en l'honneur d'un empereur vivant.

Les honneurs divins qu'on rendoit à Auguste n'empêcherent pas plusieurs Romains, et même de la plus basse extraction, *ultimæ sortis*, dit Suétone[1], de conspirer contre lui. Cet historien, qui rapporte les noms de la plupart d'entre eux, semble avoir oublié le plus célebre, Cneius Cornelius Cinna, petit-fils de Pompée, qui, ayant porté les armes contre Octave, et ayant obtenu un pardon solennel, ourdit une conspiration pendant que l'empereur parcouroit les Gaules. Celui-ci hésita long-temps entre le besoin d'assurer la conservation de ses jours, et la dure nécessité de répandre un sang illustre; il suivit enfin le conseil de Livie, son épouse. Il pardonna encore une fois à Cinna, et le désigna même consul pour l'année suivante.

Dion[2] fait observer que cet acte de clémence frappa tellement les Romains, que non seulement il ne se forma plus de conspiration contre Auguste, mais qu'on n'en découvrit pas même l'apparence. Le silence de Suétone et de Tacite a fait douter quelques personnes de la vérité de cet acte de clémence; mais Dion le rapporte avec des détails et avec le discours de Livie, qu'il ne paroît pas avoir inventés. Séneque[3] nous a conservé le discours d'Auguste à Cinna; et il adresse son écrit à Néron, que l'on n'auroit pu tromper sur un fait aussi remarquable. A la vérité Dion place la scene à Rome, tandis que Séneque la place dans les Gaules; mais je ne crois pas que cette discordance puisse faire révoquer le fait en doute: elle prouve seulement que

(1) Cap. XIX. (2) LV §. 22. (3) *De Clem.*, I, 9; Zonar., X, 36.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII.

Dion, écrivant sous Alexandre Sévere, n'étoit pas aussi bien instruit que le précepteur de Néron.

Ce voyage d'Auguste dans les Gaules, l'an 27 (727 de Rome), avoit pour but de donner une forme réguliere au gouvernement de ces provinces, qui avoient jusqu'alors été la proie des avides proconsuls. De là il passa dans la péninsule au-delà des Pyrénées, soumit quelques rebelles, et y établit la même forme d'administration. Il voyagea ensuite en Asie: c'est là que Phraate, roi des Parthes, lui renvoya en l'an 20 (734 de Rome) les aigles et les captifs qui avoient été pris après les défaites de Crassus et d'Antoine. Auguste considéra cette restitution comme une grande victoire, et comme un des événements les plus glorieux de son regne. Il reçut aussi à Samos une ambassade des rois de l'Inde, dont faisoit partie un philosophe de ces contrées, qui se brûla volontairement et en grande pompe. Auguste avoit déja accueilli l'an 25 (729 de Rome) une premiere ambassade des mêmes rois, avec des présents; ainsi qu'une autre, envoyée par les Scythes et par d'autres peuples septentrionaux. « Ce furent, dit Suétone[1], sa modération dans la victoire, et ses vertus, qui engagerent ces peuples, si éloignés des Romains, à rechercher leur alliance. »

Depuis cette époque, Auguste fut tranquille au-dehors, et maître absolu de toutes les volontés; mais il ne jouit pas dans sa famille d'un semblable bonheur: il avoit conservé si peu de temps sa premiere femme, Claudia, belle-fille d'Antoine, qu'à peine l'histoire en a-t-elle gardé le souvenir; la seconde fut Scribonia, qui avoit eu deux maris consulaires, dont un l'avoit rendue mere. Comme elle étoit sœur du beau-pere de Sextus Pompée, on crut, dit Appien, que, doutant de la sincérité d'An-

(1) Cap. XXI.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

toine, Octave, en l'épousant, se ménageoit un moyen de conciliation avec le fils de Pompée. Scribonia rendit Auguste pere de Julie, célebre par ses débauches, dont elle avoit trouvé un modele dans sa mere, répudiée depuis par l'empereur, à cause de sa conduite licencieuse. Elle parut un moment reconquérir l'estime publique, lorsqu'elle suivit Julie sa fille dans l'île Pandataria (aujourd'hui Palmeria, dans le golfe de Gaëte) où son pere l'avoit exilée. La troisieme et la derniere fut Livie, pour laquelle il avoit conçu une passion si forte, qu'il contraignit Tiberius Nero, pere de Tibere, de la répudier, l'an 38, pour la lui céder en mariage, quoiqu'elle fût enceinte de plus de six mois de Drusus, frere puîné de Tibere. Les pontifes, consultés sur une alliance aussi extraordinaire, n'oserent refuser leur approbation. Nous ferons connoître plus bas cette femme aussi célebre par sa beauté et sa bienfaisance que par son esprit et sa cruauté. Nous dirons seulement ici qu'on l'accusa, avec assez de vraisemblance, d'avoir fait périr les deux petits-fils d'Auguste, fils d'Agrippa et de Julie, Caïus et Lucius, auxquels l'empereur avoit donné le nom de César, en les adoptant, l'an 17. Elle vouloit, en agissant ainsi, ne laisser d'autre successeur à Auguste que Tibere, qu'il adopta l'an 4 de l'ere vulgaire, en l'associant à la puissance tribunitienne.

On lui a souvent reproché d'avoir choisi pour lui succéder un homme dont il connoissoit les défauts et les vices. Selon Suétone et Dion, plusieurs personnes dirent qu'il avoit eu pour but, dans cette adoption, de se faire regretter, par la comparaison que l'on ne pourroit s'empêcher d'établir[1]. Mais on peut leur répondre qu'ayant perdu son neveu Marcellus, les délices des Romains, son beau-fils chéri Nero Drusus, pere de Germa-

(1) Suet., cap. xxi; Dio, LVI, §. 45.

nicus, ses deux fils adoptifs Caïus et Lucius, et n'ayant que des motifs d'aversion pour leur frere posthume Agrippa, aversion née d'une indiscrétion, mais fomentée et entretenue adroitement par la perfide Livie, Auguste, qui vouloit laisser l'empire dans sa famille, ne trouva que Tibere sur qui faire tomber son choix.

Le grand âge de l'empereur, et sa foiblesse, ne lui permettant plus d'assister que rarement aux assemblées du sénat, il demanda qu'il lui fût permis de se former un conseil particulier composé de vingt sénateurs choisis annuellement. Mais ce corps, parvenu au dernier degré de bassesse et de flatterie, ordonna de plus que tout ce qu'il auroit réglé avec Tibere et ses autres enfants adoptifs, avec les consuls en charge, ou même simplement désignés, et avec les vingt conseillers de son choix, auroit force de loi comme un sénatus-consulte [1]. Telle fut l'origine des comtes, *comites;* c'étoient les sénateurs desquels les empereurs se faisoient accompagner, *comitari,* dans les voyages et même dans les guerres, pour leur servir de conseil.

Enfin l'année suivante, 767e de Rome, 14e de l'ere vulgaire, 75e de l'âge d'Auguste, et la 44e de son regne, depuis la bataille d'Actium, vit terminer ses jours. Il voyageoit sur la côte de Campanie, lorsque sa foiblesse l'obligea à s'arrêter à Nole : il y attendit la mort avec patience. Dion dit [2] : « Il mourut de maladie, « mais on soupçonna Livie d'avoir hâté sa fin, parcequ'il avoit « envoyé, à son insu, visiter dans l'exil son fils adoptif le jeune « Agrippa, et qu'il paroissoit vouloir lui rendre ses bonnes gra- « ces. L'impératrice, craignant qu'il ne l'appelât au trône, au « préjudice de son fils Tibere, frotta avec du poison les figues « d'un arbre sur lequel Auguste aimoit à en cueillir lui-même. « Elle lui présenta celles qui étoient empoisonnées, et mangea

(1) Dio, LVI, §. 28.

(2) Dio, LVI, §. 30.

«celles qu'elle avoit conservées saines et entières. Au reste, soit «que telle ait été la cause de sa maladie, soit qu'il y en eût une «autre, Auguste assembla ses amis, leur donna ses dernieres «instructions; leur dit enfin qu'il avoit trouvé Rome toute de «brique, et qu'il la laissoit toute de marbre : c'étoit une allégo-«rie par laquelle il vouloit désigner, non la beauté des édifices, «mais la solidité du gouvernement. Il les invita ensuite à l'ap-«plaudir, comme le font les acteurs à la fin de leurs représen-«tations, se moquant ainsi de la vie humaine (en la comparant «à un drame).»

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XVII et XVIII.

Suétone[1] fait à peu près le même récit; il ajoute seulement qu'avant de recevoir ses amis, il avoit fait arranger ses cheveux et son visage devant un miroir; et qu'après leur sortie, il s'étoit jeté dans les bras de Livie, en lui disant : « Conservez le souve-«nir de notre union, et vivez heureuse.»

Le dernier mot qu'Auguste dit à ses amis nous donne, si l'on peut s'exprimer ainsi, la clef de toute sa conduite publique. Il s'imposa le rôle d'un politique impénétrable, que les plus violentes agitations ne purent faire sortir de son impassibilité, dont rien ne put interrompre la marche égale et calculée. «Hâte-toi «lentement», telle étoit son expression favorite. Etranger à toutes les passions, il employa habilement celles des autres pour parvenir à l'empire : Antoine le défit de Brutus; et Agrippa, d'Antoine. Par la suite, l'amitié de Mécene, et la société des hommes de lettres, lui donnerent la réputation de protecteur des muses. On le vit plusieurs fois changer de drapeaux, mais jamais de projets : cette constance fut peut-être tout le secret de sa fortune étonnante. Il poussa la dissimulation si loin que, pendant sa longue vie, il parut toujours vouloir abdiquer le pouvoir ab-

(1) Suet., cap. c.

solu, l'unique objet de ses vœux, et qu'il eut l'adresse de se faire contraindre à ne pas s'en dessaisir. Au reste, dans la seconde et la plus longue partie de sa vie, il n'en usa que pour établir de justes lois, pour rétablir les bonnes mœurs, encourager les mariages, le noble emploi des richesses; pour assurer l'état et la fortune des citoyens; en un mot, il acheva ce que César avoit à peine tenté. C'est ainsi qu'il fit presque oublier les sanglantes proscriptions; et que, si l'on avoit desiré sa mort à cette fatale époque, on la pleura sincerement après son regne de paix.

Lorsque Auguste eut terminé sa vie, Drusus, fils de Tibere, lut au sénat quatre traités écrits de sa main : l'un contenant un réglement pour ses funérailles; le second, un journal de ses principales actions, qui fut gravé sur l'airain de son mausolée, et qui le fut ensuite sur le marbre, en grec et en latin, à Ancyre, en Galatie, où il s'est conservé en grande partie. Le tableau abrégé des forces, des ressources, et des depenses de l'empire, composoit le troisieme. Mais le quatrieme, le plus important, renfermoit une suite d'instructions pour ses successeurs, entre lesquelles on remarquoit celle qui leur recommandoit de ne point faire de nouvelles conquêtes.

Il étoit éloquent, poëte, et très enclin à la raillerie : mais, s'il aimoit à railler, il souffroit patiemment qu'on lui répondît de même.

Du bûcher qui consuma sa dépouille mortelle on vit s'élever un aigle, qui, prenant son vol vers les nuages, sembloit porter aux cieux l'ame du prince. Cette adulation honteuse se renouvela dans les funérailles de tous ses successeurs, et devint une portion nécessaire de leur apothéose.

Suétone[1] dit qu'Auguste étoit très beau; qu'il le parut encore

(1) Suet., cap. LXXIX.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII

dans toutes les périodes de sa longue vie, quoiqu'il donnât peu de soin à ses cheveux et à sa barbe; que ses yeux étoient clairs et brillants; que ses cheveux étoient légèrement blonds, ses sourcils réunis, son nez, relevé à sa naissance, étoit effilé vers la pointe; que sa tête étoit foiblement penchée; son teint brun avoit de l'éclat; qu'enfin sa taille moyenne étoit bien proportionnée.

N° 8 et 9.

On retrouve ces beaux traits d'Auguste sur les deux médailles de bronze du cabinet du Roi, dessinées ici, planche XVIII, n° 8 et 9. La première présente la tête d'Auguste jeune, couronnée de laurier, avec la légende CAESAR AVGVSTVS DIVI F*ilius* PATER P*atriæ*. Le fameux autel de Lyon paroît au revers, entre deux victoires placées aux extrémités de cet autel, avec la légende ROMA ET AVG*ustus*. Strabon [1] nous apprend que les Gaulois y avoient dédié en commun, à Rome et à Auguste, un autel magnifique, avec les noms et les statues de soixante peuples. On peut croire que cette médaille a été frappée à Lyon; du moins l'absence des sigles S. C. annonce-t-elle qu'un bronze a été frappé hors de Rome. La contre-marque, composée du monogramme (plusieurs lettres réunies en un seul caractere) des lettres R N ou P N, a été mise sur cette médaille probablement pour la faire servir de tessere (billet d'entrée) à quelque spectacle. La seconde porte aussi pour contre-marque un monogramme bizarre: la légende, DIVVS AVGVSTVS, autour de la tête couronnée d'Auguste, annonce que ce bronze a été frappé après sa mort et son apothéose. La légende du revers, OB CIVIS (pour *cives*, terminaison ancienne, conservée dans les plus beaux jours de la latinité) SER*vatos*, est relative au retour des Romains prisonniers chez les Parthes, l'an de Rome 734. Peut-

(1) Lib. IV, p. 192.

Chap. I. Famille des Césars.

être y faut-il rapporter aussi l'étendard et le bouclier que l'on voit au-dessous de deux cerfs.

Pl. XVII et XVIII. N° 3 et 4.

Les n° 3 et 4 (pl. XVIII) présentent la face et le profil d'un buste de marbre pentélique du Musée Royal (n° 216) : il est très précieux par la beauté du travail et la finesse avec laquelle sont exécutées la couronne de chêne et les bandelettes dont elle est ornée. Ce sont les extrémités du diadême qui l'entoure, diadême que César n'avoit pas osé accepter. On reconnoît la couronne *civique* accordée à celui qui avoit sauvé des citoyens, et que la flatterie s'empressa d'offrir à Auguste lorsqu'il eut fait cesser les proscriptions.

N° 5.

Auguste jeune paroît sur le beau camée du n° 5 : il est presque de ronde-bosse; on voit une portion de la chlamyde et de la cuirasse.

D'après l'absence de toute espece de couronne, je conjecture que ce camée a été gravé pendant le triumvirat. Il appartient à la collection du Vatican.

N° 7.

C'est encore Auguste jeune qui est représenté sur la pâte antique du n° 7, conservée dans la collection du Roi. La couronne de laurier annonçoit-elle la victoire d'Actium?

On appelle *pâte moderne* un verre, un émail, moulés, dans les temps modernes, sur une pierre gravée antique; mais la *pâte antique* a été travaillée du temps des Grecs ou des Romains; soit qu'elle ait été moulée, soit qu'elle ait été gravée au touret, comme l'auroit été une pierre de l'espèce de l'agate. La dernière a pu être l'essai d'un jeune graveur, ou l'ouvrage d'un habile artiste qui vouloit satisfaire l'envie de ceux auxquels une fortune médiocre ne permettoit pas l'achat d'un bijoux précieux. On les recherche aujourd'hui avec autant de soin que les pierres mêmes, quand elles présentent, comme celle du n° 7, un beau travail.

Le nom du graveur, ADMON, écrit en grec comme ceux des autres graveurs anciens, ajoute un grand prix à l'admirable camée du n° 6, qui appartient à M. de La Turbie de Turin. Son volume et la finesse du travail sont au-dessus de tout éloge. La couronne de chêne, destinée aux *conservateurs des citoyens*, est ici l'attribut de celui qui avoit mis fin aux proscriptions.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII. N° 6.

L'archevêque de Séville conserve dans sa collection un buste d'Auguste de la plus belle exécution : Morghen l'a gravé avec intelligence.

§. 3. LIVIE, ÉPOUSE D'AUGUSTE[1].

L'histoire présente rarement le tableau de deux époux dont les caracteres aient eu une conformité parfaite. L'union d'Auguste et de Livie en offre un exemple; car on reconnoissoit en elle cette circonspection, cette modération, cette retenue apparente, qui firent la fortune d'Auguste, et que Tacite[2] appelle «les ruses de son mari», *cum artibus mariti*. Mais Livie y joignit par la suite la dissimulation de son fils Tibere; ce qui la fit surnommer par Caligula *Ulysse sous les habits de femme*. Ces qualités, jointes à sa rare beauté, à ses connoissances dans les belles-lettres et les beaux-arts, allumerent dans le cœur d'Auguste une passion si vive, qu'il contraignit son mari, Tiberius Nero, à la lui céder, pour en faire son épouse, l'an 716 de Rome (38 avant l'ere vulgaire), quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt ans, qu'elle fût mere de Tibere, et enceinte alors de six mois. Le fruit de cette grossesse fut ce Drusus dont le caractere noble et généreux, si opposé à celui de son frere Tibere, confirma les

(1) Tacite, Suétone, et Dion, ont été mes guides dans cet article.

(2) *Annal.*, V, 1.

soupçons des Romains, qui croyoient que l'empereur, en l'adoptant après son mariage, n'avoit fait que déguiser sa véritable paternité.

Livie, appartenant par sa naissance à l'illustre famille Claudia, et par adoption aux nobles familles Livia et Julia, s'étudioit à passer pour aussi sage que les Romaines des premiers siecles de la république, quoiqu'elle fût moins réservée qu'elles dans sa conduite, et que sa vie privée n'ait pas été à l'abri du soupçon. Il faut convenir du moins qu'elle la couvroit d'un voile; car elle répondit [1] à quelqu'un qui lui demandoit par quels charmes elle avoit su captiver son époux: «En conservant des mœurs très «pures; en se pliant à toutes ses volontés, sans témoigner de «curiosité pour les choses qu'il vouloit tenir secretes, ni pour «les objets de ses infidélités.» Au reste, on étoit certain qu'elle lui avoit été fort utile dans son gouvernement, soit par de sages conseils, soit en adoucissant son caractere sanguinaire, particulierement dans la conspiration de Cinna. Elle sauva aussi la vie à des hommes qui, s'étant trouvés nus sur son passage, devoient la perdre, selon la rigueur des lois. Elle dit [2] «Pour des femmes «sages, ils ne different en rien des statues.»

Le souvenir des marques de douleur que Livie donna en public et en particulier, lorsqu'une mort prématurée enleva, l'an 9 avant l'ere vulgaire, Drusus, son second fils, nous a été conservé par Séneque [3]. «Elle n'avoit pu recevoir ses derniers em«brassements, ni entendre ses dernieres paroles; mais elle ac«compagna jusqu'à Rome, pendant un long espace de chemin, «ces restes chéris. Des bûchers, allumés sur son passage dans «toutes les villes d'Italie, renouveloient sa douleur à chaque ins«tant, comme si elle perdoit son fils de nouveau. Dès qu'elle

(1) Dio, LVIII, 2. (2) Dio, *ibid.* (3) *Consol. ad Marc.*, cap. III, IV.

«l'eut déposé dans le tombeau, elle suspendit son deuil, n'ou-
«bliant pas qu'elle étoit encore l'épouse de l'empereur et la mere
«d'un César. Mais elle ne cessa point de célébrer le nom de Dru-
«sus, d'exposer son image en tous lieux, de parler ou d'entendre
«parler de lui; tandis que personne ne pouvoit s'entretenir de-
«vant elle d'une perte semblable, sans lui rappeler la sienne et
«ses douleurs.... Dans le premier instant, où les chagrins sont
«les plus violents, elle avoit cherché des consolations dans les
«entretiens d'Aréus, philosophe chéri d'Auguste, et elle conve-
«noit qu'elle y avoit trouvé un grand soulagement. Elle fut plus
«touchée de ses conseils que retenue par la considération du
«peuple romain, qu'elle ne vouloit pas attrister par ses chagrins
«personnels; de l'empereur, qui, privé d'un de ses deux sou-
«tiens, auroit pu succomber à sa douleur; et même de son fils
«Tibere, dont la tendresse, dans cette triste circonstance, ne lui
«laissoit apercevoir que la part qu'il prenoit au deuil univer-
«sel.»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX.

Heureuse, si elle eût persisté dans ces sentiments de douceur et d'humanité! Mais l'ardeur avec laquelle elle desira l'élévation de son fils chéri l'arma des plus violents poisons. Son affection se portant tout entiere sur Tibere, elle fit périr, du vivant même d'Auguste, tous ceux qui se trouvoient placés plus haut que son fils sur les degrés du trône: le jeune Marcellus, neveu et gendre d'Auguste, l'espoir et les délices de Rome, selon l'opinion commune, que je crois erronée; les Césars Caïus et Lucius, fils d'Agrippa et de Julie, fille d'Auguste; immédiatement après la mort d'Auguste, le jeune Agrippa leur frere, héritier légitime de l'empire; sous le regne de Tibere, le grand Germanicus, son propre petit-fils; enfin Auguste lui-même, dont elle avança la mort par des figues empoisonnées. Dans sa derniere maladie, elle se livra

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX

encore à son penchant à la cruauté; elle invita Séjan à faire périr Nero et Drusus, fils aînés de Germanicus[1]. Elle avoit toujours persécuté la fille d'Auguste, Julie, dont les débauches publiques lui fournissoient un prétexte plausible. Elle ajoutoit la dissimulation aux persécutions secretes qu'elle leur faisoit éprouver. En les perdant par des calomnies journalieres dans l'esprit de son mari et de son fils, elle se glorifioit en public de les préserver des horreurs de la faim et de la misere.

Ces illustres victimes trouverent un vengeur dans celui même auquel Livie les avoit immolées. Tibere ne tarda pas à se décharger du fardeau de la reconnoissance, et à se soustraire à l'empire qu'elle voulut prendre sur lui. Dès les premiers instants de son regne, il défendit au sénat de rendre des honneurs extraordinaires à l'impératrice mere. Il ne craignit pas de dire à elle-même que son sexe devoit l'éloigner des affaires. Il la consultoit rarement, et s'entretenoit peu avec elle en particulier, pour que l'on ne crût pas qu'il en étoit gouverné. Cet éloignement de Tibere pour Livie devint une haine prononcée, lorsque, furieuse de voir une de ses demandes refusée, elle lui lut une lettre d'Auguste, qui se plaignoit à son épouse du caractere âpre et farouche de ce fils adoptif[2]. L'empereur ne lui pardonna pas de l'avoir conservée si long-temps pour en faire un tel usage; on croit même que ce fut la cause qui la fit éloigner de Rome, où elle ne revint plus.

Trois ans après, elle mourut âgée de quatre-vingt-six ans[3],

(1) Dio, LVI, 30.

(2) Suet., cap. LI.

(3) Dio, LII, §. 2. Eckhel, (*D. N.*, VI, 146) fait observer que Pline (l. XIV, c. VI) ne lui en donne que quatre-vingt-deux; mais qu'ayant mis au jour Tibere en novembre 712 de Rome, comme on peut le conclure d'un passage de Suétone (*Tib.*, c. V), il faudroit qu'elle eût épousé Tiberius à onze ans à peine accomplis: ce qui étoit contraire aux lois romaines. (Dio, LIV, 17.)

la seizieme année du regne de Tibere. Ce fils ingrat ne l'étoit venu visiter qu'une fois dans sa retraite; et il ne voulut même pas interrompre ses débauches de Caprée, pour la venir consoler dans ses derniers moments, quoiqu'il l'eût promis plusieurs fois. Il poursuivit ensuite sa mémoire; il supprima son testament, s'opposa aux honneurs divins que le sénat vouloit lui décerner, en disant qu'elle l'avoit ainsi ordonné: mais Claude les lui fit rendre; de même que Caligula avoit fait revivre et exécuter son testament.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XVII et XVIII

On trouve des médailles frappées en l'honneur de Livie par le sénat, sur lesquelles elle est appelée *mere de la patrie* et *mere du monde*. Ces dénominations flatteuses rappellent un grand nombre de personnes dont elle avoit obtenu le pardon, de filles indigentes qu'elle avoit dotées, et d'enfants qu'elle avoit fait élever [1].

Son nom étoit Livie Drusille; mais dans les inscriptions elle est appelée ordinairement *Julie Auguste*, parceque son mari, l'ayant instituée son héritiere avec Tibere, exigea qu'ils portassent son nom; comme si, par son testament, il les eût fait adopter par la famille Julia [2]. D'après cet acte, elle fut tout à la fois la femme et la fille d'Auguste, dont elle étoit aussi la prêtresse.

On ne pourroit se former une idée complète de la physionomie de Livie, dont les historiens s'accordent à peindre la beauté, d'après les médailles grossierement travaillées dans les colonies d'Espagne, d'Afrique, et même dans quelques villes grecques.

N°. 8.

Celles qui ont été frappées à Rome, sous Tibere son fils, mais sans nom inscrit, présentent quelquefois une belle tête, que des antiquaires soupçonnoient être celle de Livie. Heureusement on

(1) Dio, LVII, §. 12.

(2) Suet., *Aug.*, 101.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX.

déterra dans les fouilles faites à Otricoli, sous Pie VI, au milieu des ruines de la Curie (palais municipal), une statue de femme revêtue du costume de prêtresse, qui faisoit le pendant d'une statue d'Auguste revêtu de celui de pontife[1]. On ne douta pas que ce ne fût celle de Livie, prêtresse de son époux. La ressemblance de son profil avec celui de la tête que l'on voit sur des médailles de Tibere, de moyen bronze, portant la légende SALVS AVGVSTA, prouva qu'il falloit y reconnoître l'épouse d'Auguste sous la figure de la déesse de la santé, de *Salus*. La légende du revers, TI*berius* CAESAR DIVI AVG*usti* F*ilius* AVG*ustus* P*ontifex* MAX*imus* TR*ibunicia* P*otestate* XXIIII, apprend que ces médailles appartiennent à l'an 22 de l'ere vulgaire, 8e du regne de Tibere; et les sigles S. C. du milieu du champ, que le sénat les a fait frapper. On en a gravé une dans la planche XIX, sous le n° 8. Est-elle relative à quelque maladie de Livie?

N° 1 et 2.

Avant la découverte faite à Otricoli, M. Visconti avoit reconnu Livie dans une belle statue de la villa Pinciana, placée aujourd'hui dans le Musée Royal, sous le n° 323. On l'a restaurée en Cérès, une poignée d'épis de blé et une corne d'abondance ont été mises dans ses mains. Mais la tête, incontestablement antique, est coiffée avec une couronne et un voile; la couronne, de fleurs, est tissue et tressée avec des bandelettes. La face et le profil sont gravés ici, planche XIX, n° 1 et 2.

N° 3 et 4.

Les n° 3 et 4 présentent deux beaux camées de Livie. Sur le premier, tiré du cabinet de M. le major-général Hitrow, à Saint-Pétersbourg, elle porte une couronne de laurier, comme prêtresse d'Auguste; sur le second, du cabinet de M. de Drée, elle n'est coiffée qu'avec ses cheveux, qui sont tressés sous forme de diadême.

(1) *Mus. Pio Clement.*, II, tav. XLVII

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XIX.

N° 9.

§. 4. OCTAVIE, ET SON FILS MARCELLUS.

L'écrivain qui trace l'iconographie de la famille de César seroit à plaindre si, faute de monuments certains, il étoit obligé de passer sous silence deux personnages recommandables par leurs vertus, tels qu'Octavie, sœur d'Auguste, et son fils Marcellus. La médaille unique, qui présente un portrait de femme avec le nom de la mere, est plus que douteuse, et nous n'en avons aucune du jeune prince. Cependant, comme cette médaille a été décrite par des savants aussi habiles dans la numismatique que Frolich[1] et Eckhel[2], je crois devoir la reproduire ici sous le n° 9 de la planche XIX. On y voit d'un côté la tête d'Auguste; en regard, celle d'Octavie: le soleil paroît au-dessus de la premiere; et la lune, au-dessus de la seconde: légende, DIVVS AVG*ustus* IMP*erator*. OCTAVIA. Le revers présente la tête nue de Tibere, avec la légende TI*berius* CAESAR DIVI AVG*usti* F*ilius* AVG*ustus* IMPER*ator* P*ontifex* M*aximus*. C'est un médaillon d'argent du cabinet de Vienne. Eckhel pense que, s'il étoit véritablement antique, il auroit été frappé hors de Rome, et dans l'intention de faire connoître que Tibere appartenoit de plein droit à la famille d'Auguste, dans laquelle cependant il n'étoit entré que par adoption. Le même numismate refuse, avec raison, de reconnoître le portrait d'Octavie dans la tête de femme que l'on voit réunie à celle d'Antoine, son époux, sur des cistophores, sur des médailles frappées par les commandants de la flotte du même triumvir, et sur une médaille de Sinope dans la Paphlagonie: les premieres représentent Cléopâtre; et la derniere, les têtes des Césars Caïus et Lucius.

(1) *Animadv. in num. urb.*, p. 123, éd. Flor. (2) *Doctr. num.*, t. VI, p. 161.

Fille de Caïus Octavius et d'Atia, niece de Jules César, Octavie étoit sœur d'Auguste. Elle fut mariée, un peu avant la guerre civile de Pompée, à Caïus Claudius Marcellus, qui, devenu consul l'an 705 de Rome, s'opposa fortement aux entreprises de César, quoique, par ce mariage, il fût devenu son allié. Neuf ans après, son mari étant mort, elle épousa, par l'avis des premiers de Rome et par l'ordre de son frere Octave, Antoine, que l'on vouloit unir par ce lien à son nouveau beau-frere, quoiqu'elle fût enceinte de Marcellus, adopté depuis par Auguste[1]. En effet, elle apaisa le ressentiment qu'Octave éprouvoit des hauteurs d'Antoine, et elle accompagna celui-ci dans l'Orient. Mais, craignant d'exposer son épouse dans la guerre qu'il alloit faire aux Parthes, à peine eut-il abordé à Corcyre (île de Corfou), qu'il la contraignit à retourner en Italie. De retour en Egypte, après cette honteuse campagne, Antoine se plongea dans toute sorte de voluptés, devint l'esclave de Cléopâtre, oublia Octavie, et les deux filles dont il l'avoit rendue mere: Antonia l'aînée, qui épousa Lucius Domitius Ahenobarbus, et dont Néron fut le petit-fils; Antonia, sa sœur, qui fut mariée au fils de Livie, Nero Drusus.

Octave espérant, disoit-il, ramener Antoine dans le chemin de l'honneur, ordonna, l'an 39, à Octavie, d'aller rejoindre son époux dans l'Orient; mais on crut généralement que cet adroit politique, connoissant le caractere inconstant de son rival, espéroit trouver dans sa mauvaise conduite envers Octavie un prétexte plausible pour lui déclarer la guerre et pour consommer sa ruine[2]. Antoine, apprenant que son épouse légitime approchoit, craignit de ne pouvoir soutenir sa vue ni ses reproches, et, pressé par l'astucieuse reine d'Egypte, lui ordonna de

(1) Dio, XLVIII, 31.

(2) Dio, XLIX, §. 33.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XIX.

retourner en Italie. Il accepta cependant les présents qu'elle lui apportoit, et entre autres des soldats qu'elle avoit obtenus de son frere, pour augmenter les forces de son mari[1]. Octave, outragé par cette conduite, affecta de faire rendre à sa sœur des honneurs extraordinaires : il lui fit élever des statues, ainsi qu'à Livie ; déclara leurs personnes sacrées et inviolables, comme celles des tribuns, et les autorisa à gérer leurs biens sans tuteurs. Revenue à Rome, Octavie vécut dans la retraite, et se livra tout entiere à l'éducation de Marcellus, de deux filles enfants d'un premier mari, et de deux autres filles dont Antoine étoit le pere.

Enfin, aveuglé par sa passion pour l'Egyptienne, celui-ci répudia, l'an 36, Octavie, et abandonna ses enfants. La considération dont Auguste environna sa sœur, la portion considérable des biens d'Antoine, qu'il assigna à ses deux filles après la mort de leur pere, la conduite sage et prudente qu'elle ne cessa de tenir, la rendirent l'objet du respect des Romains. Elle mourut l'an 11 avant l'ere vulgaire, selon Dion[2], ou plutôt l'année suivante, comme on peut le conclure d'un passage de Suétone, âgée au moins de cinquante-un ans. Auguste fit déposer ses cendres dans le lieu sacré qui renfermoit les restes de Jules César[3], et prononça l'éloge funebre d'une sœur tendrement aimée.

Marcellus, le premier mari d'Octavie (Caïus Claudius Marcellus), l'avoit rendue mere d'un fils dont la célébrité accrut la sienne. Ce prince naquit vraisemblablement 44 ans avant l'ere vulgaire ; car il étoit plus âgé que Tibere, né l'an 42. Auguste et Antoine, faisant une espece de traité de paix avec le fils de Pompée, Sextus, y insérerent pour clause la promesse de donner sa fille en mariage à Marcellus, qui comptoit à peine cinq

(1) Dio, XLIX, §. 38. (2) Lib. LIV, §. 35. (3) Ἐπὶ τοῦ ἰουλίου ἡρῴου.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XIX.

printemps; mais ce mariage n'eut pas lieu. Son oncle lui prodigua de bonne heure des marques éclatantes d'estime; il l'autorisa à donner avec Tibere des jeux dans un camp en Espagne, comme s'ils eussent été édiles [1]; il le maria, l'an 25, avec sa fille Julie; il le créa pontife, édile curule, quoiqu'il n'eût pas l'âge prescrit par les lois; enfin, après l'avoir placé dans le sénat entre les préteurs, il fit rendre un décret d'après lequel il pouvoit postuler le consulat dix ans plus tôt que les lois ne le permettoient [2].

Les brillantes espérances qu'avoit conçues Auguste de son neveu s'évanouirent l'an 23. Il tomba malade, et mourut, âgé de vingt-un ans, entre les mains de Musa, de ce médecin renommé qui avoit, depuis peu de mois, guéri l'oncle de la même maladie. «Quelques personnes accuserent de sa mort, dit l'historien «Dion [3], l'épouse d'Auguste, Livie, qui le voyoit avec douleur «préféré à ses fils: mais ce soupçon perdit de sa force, lorsqu'on «observa que la température de cette année et celle de la sui-«vante furent si malsaines, que les maladies emporterent un «grand nombre d'hommes.»

Peut-être ce soupçon ne fut-il fondé que sur l'identité de la maladie dont Auguste avoit guéri, tandis que son neveu y avoit succombé. L'empereur prononça son oraison funebre, dans les funérailles qui furent faites aux frais du trésor public; il le fit déposer dans le mausolée qu'il construisoit pour lui-même; et il donna le nom de Marcellus à un théâtre que César avoit commencé.

Séneque a décrit avec tant d'énergie les belles qualités de Marcellus; les longues et nobles douleurs de sa mere, que je n'ai

(1) Ὡν καὶ ἀγορανομούντων. Dio, LIII, 26.
(2) Tacit., *Annal.*, I, 3; Dio, LIII, 28.
(3) Dio, LIII, §. 23.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XIX.

pas cru pouvoir mieux faire que de reproduire ce passage. Si l'on compare ce qu'il dit de la conduite de Livie (je l'ai rapporté dans sa vie), et ce qu'il dit ici de la conduite d'Octavie dans une occasion semblable, on y verra l'empreinte de leurs deux caracteres. Tout étoit calculé dans la premiere; la seconde s'abandonnoit aux généreuses inspirations de son cœur. « Octa-« vie et Livie, dit Séneque[1], l'une sœur, l'autre épouse d'Au-« guste, perdirent chacune un fils qui étoit dans la fleur de l'âge, « et qui devoit monter sur le trône. Octavie perdit Marcellus, « que son oncle, devenu son beau-pere, avoit choisi pour le sou-« tien de sa vieillesse et de l'empire. Jeune homme plein de cou-« rage et d'esprit, digne d'admiration pour la pureté de ses « mœurs dans un siecle aussi corrompu, et au milieu des riches-« ses; étranger aux plaisirs; capable de supporter les fatigues, « et d'exécuter les ordres et les projets de son oncle, qui l'avoit « choisi comme pouvant soutenir contre tous les chocs l'édifice « qu'il avoit construit. Octavie ne cessa pendant le temps qu'elle « lui survécut (plus d'onze années), de pleurer et de gémir, re-« fusant les consolations. Elle ne souffrit pas la moindre distrac-« tion; tout entiere à sa douleur, elle fut toujours aussi affligée « que le jour des funérailles.... Elle ne voulut avoir aucun por-« trait d'un fils si tendrement aimé, ni qu'on en parlât devant « elle. Elle haïssoit les autres meres, et elle détestoit par-dessus « toutes Livie, parceque le bonheur qui lui avoit été promis « sembloit avoir été transporté sur le fils de l'impératrice. Habi-« tuée à l'obscurité et à la solitude, n'ayant pas même d'égards « pour son frere, elle rejeta les vers composés pour consacrer « la mémoire de Marcellus, les autres honneurs que les littéra-« teurs vouloient lui rendre, et elle ferma l'oreille à toute es-

(1) *Consol. ad Marcian.*, c. II.

«pece de consolation. Eloignée des assemblées, supportant avec «peine l'éclat que faisoit rejaillir sur elle la grandeur de son «frere, elle s'ensevelit dans la retraite la plus profonde. Entou-«rée de ses enfants, et de ses petits-enfants, Octavie ne quitta «jamais les habits de deuil; comme si, malgré leur présence, «elle eût survécu à tous les siens, et sans craindre la défaveur «que cette conduite extraordinaire pouvoit jeter sur eux...»

Après avoir lu ce passage de Séneque, au sujet du deuil d'Octavie: «Elle ne voulut avoir aucun portrait d'un fils si tendrement «aimé, ni qu'on en parlât devant elle... sans égards pour son «frere, elle rejeta les vers composés pour consacrer la mémoire «de Marcellus, les autres honneurs que les littérateurs vou-«loient lui rendre, et elle ferma l'oreille à toute espece de con-«solation [1] », que doit-on penser du récit de Tiberius Claudius Donatus, relatif au VIe livre de l'Enéide [2]: «Virgile, invité par «Auguste, lui lut les IIe, IVe, et VIe livres de l'Enéide; mais prin-«cipalement le VIe, à cause d'Octavie? On dit qu'elle s'évanouit «lorsqu'elle entendit le poëte réciter ces vers sur son fils, *Tu «seras Marcellus*. Revenue avec peine de cette défaillance, elle «fit donner à Virgile 10,000 sesterces (environ 2,000 fr.) pour «chaque vers [3].»

Voici ces vers traduits par Delille:

> D'autres ombres passoient comme il disoit ces mots;
> Anchise alors reprend: «Regarde ce héros,

(1) *Nullam habere imaginem filii carissimi voluit, nullam sibi fieri de illo mentionem.... ne ad fratrem quidem respiciens, carmina celebrandæ Marcelli memoriæ composita, aliosque studiorum honores rejecit, et aures suas adversùs omne solatium clausit.*

(2) *Ad vers.* 862.

(3) Virgilii vita, §. 12: *Sed hunc præcipuè ob Octavium: quæ, cum recitationi interesset, ad illos de filio suo versus,* Tu Marcellus eris, *defecisse fertur; atque ægrè refocillata, dena sestercia pro singulo versu Virgilio dari jussit.*

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XIX.

« C'est Marcellus: son front paré par la victoire
« Domine tout ce peuple orgueilleux de sa gloire;
« Seul des malheurs de Rome il soutient tout le poids;
« Il arrête Annibal, enchaîne les Gaulois,
« Présente à Jupiter de ses mains triomphantes
« D'un chef des ennemis les dépouilles sanglantes:
« C'est lui qui le troisieme au monarque des dieux
« Offrira de ses mains ces dons victorieux. »
Alors s'offre à leurs yeux un guerrier plein de charmes;
Joignant l'éclat des traits à l'éclat de ses armes:
Tout respire dans lui la grace et la vertu;
Mais son regard est triste, et son front abattu.
« O mon pere! excusez ma vive impatience;
« Auprès de Marcellus quel jeune homme s'avance?
« Mon pere, est-ce son fils, ou quelqu'un de son sang?
« Que ce nombreux cortége annonce bien son rang!
« Entre ces deux guerriers quel air de ressemblance!
« Mais seul parmi ce bruit il garde le silence;
« La nuit autour de lui jette son crêpe affreux.
« —Mon fils, dit le vieillard d'un accent douloureux,
« Ces traits de Marcellus sont la brillante image....
« —Mais pourquoi sur son front ce lugubre nuage?
« Lui seul à tant d'honneurs demeure indifférent....
« Ah! que demandes-tu? dit Anchise en pleurant:
« Cette fleur d'une tige en héros si féconde,
« Les destins ne feront que la montrer au monde.
« Dieux, vous auriez été trop jaloux des Romains,
« Si ce don précieux fût resté dans leurs mains!
« Pleure, cité de Mars; pleure, dieu des batailles.
« O combien de sanglots suivront ses funérailles!
« Et toi, Tibre, combien tu vas rouler de pleurs,
« Quand son bûcher récent t'apprendra nos malheurs!
« Quel enfant mieux que lui promettoit un grand homme?
« Il est l'orgueil de Troie, il l'eût été de Rome.
« Quelle antique vertu! quel respect pour les dieux!
« Nul n'eût osé braver son bras victorieux,

« Soit qu'une légion eût marché sur sa trace,
« Soit que d'un fier coursier il eût guidé l'audace.
« Ah! jeune infortuné, digne d'un sort plus doux,
« Si tu peux du destin vaincre un jour le courroux,
« Tu seras Marcellus.... Ah! souffrez que j'arrose
« Son tombeau de mes pleurs! que le lis, que la rose,
« Trop stérile tribut d'un inutile deuil,
« Pleuvent à pleines mains sur son triste cercueil;
« Et qu'il reçoive au moins ces offrandes légères,
« Brillantes comme lui, comme lui passagères. » (Æn. VI, 862.)

Le récit de Claudius Donatus a été répété par Servius, mais en abrégé. Il ne parle pas de l'évanouissement d'Octavie.

«Il est certain, dit-il, que Virgile lut avec tant d'ame ce livre «(VI[e] de l'Enéide) à Auguste et à Octavie, que, baignés de pleurs, «ils lui auroient fait interrompre sa lecture, s'il n'eût annoncé «qu'elle alloit être bientôt terminée. Il en fut largement récom- «pensé[1].»

Ce récit a inspiré les peintres et les sculpteurs; je suis cependant forcé à le combattre par amour pour la vérité. Je ferai d'abord observer qu'on ne le trouve dans aucun écrivain du haut empire parvenu jusqu'à nous, ni dans Tacite, ni dans Suétone si fidele à retracer les détails les plus minutieux, ni dans Velleius Paterculus, ni dans Dion. Les deux écrivains qui nous l'ont transmis appartiennent au siecle de Constantin et de ses premiers successeurs. On croit que Tiberius Claudius Donatus écrivoit après Aelius Donatus (ou *Donat* simplement), qui avoit eu pour disciple à Rome S[t] Jérôme, vers 324, et dont le disciple a cité avec éloge les commentaires sur Térence. C'est Claudius

(1) *Constat hunc librum tanta pronuntiatione Augusto et Octaviæ esse recitatum, ut fletu nimio imperarent silentium: nisi Virgilius finem esse dixisset, qui pro hoc ære gravi donatus est*, etc.

qui écrivit la vie de Virgile, où se lit le passage relatif à Octavie. Servius vivoit après lui, sous Honorius. On sait que les grammairiens (c'est-à-dire les philologues) de cette époque inséroient dans leurs commentaires et dans leurs autres écrits toute sorte de fables sans critique et sans goût. Le récit de la lecture devant Octavie me paroît de ce nombre. Le premier, en parlant de l'évanouissement de la princesse, emploie cette expression vague, «On dit», *fertur;* le second affirme, sans modification, «Il est «certain», *constat;* et il ne fait aucune mention de cet évanouissement.

Séneque auroit rapporté ce fait s'il en eût eu connoissance; et, si le fait eût été certain, il n'auroit pu l'ignorer; car il fut gouverneur de Néron, arriere-petit-fils d'Octavie. Le souvenir d'un événement aussi remarquable se seroit conservé dans la famille d'Auguste. Non seulement il n'en fait aucune mention, mais il s'exprime, comme on l'a vu, d'une maniere formelle sur l'aversion d'Octavie pour tout ce qui pouvoit lui rappeler son fils Marcellus; portrait, vers... «elle ne souffroit point qu'on en «parlât devant elle.»

Comment Virgile se fût-il permis, après cela, de réciter en sa présence «des vers composés pour consacrer la mémoire du «jeune prince», et plus encore, de prononcer le nom de Marcellus? Je crois donc que ce récit est de l'invention de quelque grammairien du IIIe ou du IVe siecle, et qu'on doit le rejeter comme entièrement fabuleux. C'est ainsi que de nos jours on a reconnu la fausseté d'une tradition sur Bélisaire, qui ne se trouve dans aucun écrivain contemporain, et qui est rapportée par Tetzès, auteur peu estimé du XIIe siecle. Il assure, sans preuve, que l'on priva de la lumiere ce grand général, et qu'il fut réduit à mendier sa vie.

CHAP. I.
Famille des Césars.
Pl. XIX.

J'ai parlé, à l'article de Livie, des fouilles faites à Otricoli par l'ordre de Pie VI, de la statue de cette princesse, et de celle d'Auguste, que l'on y découvrit dans les ruines d'un *Augusteum* (temple d'Auguste). On y trouva aussi une statue de Caligula, et la statue d'un jeune homme vêtu de la toge, portant la chaussure des patriciens, avec la bulle d'or des enfants de cet ordre, suspendue par une bandelette. On la voit ici, planche XIX*, n° 2; et sa face et son profil, sous les n° 5 et 6 de la planche XIX. M. Visconti l'a publiée dans le Musée Pio-Clémentin[1], sous le nom de *Marcellus*, quoiqu'il ne nous soit parvenu aucune médaille de ce prince: monument qui sert ordinairement à faire nommer les portraits antiques. Mais les motifs qu'il donne sont des plus vraisemblables, et justifient l'adoption de cette statue pour l'Iconographie romaine. Ayant été trouvée avec les autres de la famille d'Auguste, elle a dû représenter quelqu'un des jeunes fils adoptifs de cet empereur. Les traits du visage ne ressemblent ni à ceux de Caïus César, ni à ceux de Lucius César, ni enfin à ceux de César Agrippa. Il est donc très probable que c'est la statue de Marcellus, de ce fils d'Octavie, pour lequel l'empereur montra tant de prédilection. On doit observer la maniere dont les cheveux sont coupés sur le front, maniere qui se retrouve seulement dans les portraits d'Auguste et de sa famille.

Pl XIX*. N° 2.
Pl. XIX. N° 5 et 6.

Quant à la cause de la rareté des monuments destinés à reproduire les traits de Marcellus, on doit la chercher dans les dispositions particulieres d'Octavie sa mere, la personne la plus intéressée à perpétuer son nom. Nous avons entendu, plus haut, Seneque dire d'elle: «Elle ne voulut avoir aucun portrait de ce «fils tendrement aimé, ni qu'on en parlât devant elle[2]», etc.

(1) Tom. III, tav. XXIV.

(2) *Nullam habere imaginem filii carissimi voluit, nullam sibi fieri de illo mentionem*, etc.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XIX*.

CAMÉE DU CABINET DE VIENNE,

REPRÉSENTANT TIBÈRE DESCENDANT D'UN CHAR.

Ce camée n'a qu'un tiers de moins de hauteur et de largeur que celui de la Sainte-Chapelle.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem l'avoient acquis dans l'Orient. Philippe-le-Bel le tenait d'eux, et il le donna à des religieuses de Poissy. Il fut enlevé par un soldat pendant les guerres civiles du XVIe siecle[1], et il fut vendu par des marchands à l'empereur Rodolphe II, ami des beaux-arts, pour la somme de 12,000 ducats d'or, qui vaudroient aujourd'hui à peu près 360,000 francs.

Une lettre de Peiresc, adressée à Jérôme Aléandre[2], à Rome, le 16 décembre 1620, contient une explication de ce camée, qui faisoit dès-lors partie de la collection impériale de Vienne. Auguste, représenté en Jupiter Olympien, et Rome, en Junon Argienne, selon Peiresc, sont assis sur les sieges que leur auroient cédés ces deux divinités, placées debout derriere eux. La figure en habit militaire seroit Marcellus, ou le César Caïus vainqueur de l'Arménie. La femme demi-nue, assise, seroit Antonia en Proserpine, et son fils Germanicus auprès d'elle, sous les traits de Bacchus[3].

Albert Rubens publia un dessin du camée, mais retourné. Il voyoit Germanicus dans le jeune militaire, et Agrippine son épouse, dans la femme demi-nue, assise. Montfaucon[4] donna le

(1) Gassendi, *Vita Peireskii*, lib. III, ann. 1620.

(2) *Annal. Encycl.*, 1818, févr., p. 211.

(3) *Thes. Antiq. Rom.*, XI, pag. 1341.

(4) *Antiquit. explic.*, tom. V, 1re part., pag. 160.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX*.

dessin dans son véritable sens, et il adopta l'explication de Rubens. Eckhel a imité et suivi Montfaucon; mais le dessin et la gravure sont assez corrects[1]. Tous ont reconnu Tibere avec le costume des triomphateurs.

Ce camée, dont le travail est supérieur pour le dessin à celui de l'agate de la Sainte-Chapelle, n'est composé que de deux scenes; une de moins que sur l'autre camée.

Au milieu de la premiere, on voit Auguste assis, représenté avec le torse nu, comme Jupiter, tenant le *lituus* et le sceptre. Son aigle est posé au-dessous du siege. A sa droite, la gauche du spectateur, est assise la déese Rome, dont les traits du visage présentent le profil idéal. Elle est coiffée avec un casque à triple aigrette; elle tient de la main droite une haste, et appuie la gauche sur le *parazonium*. Rome et Auguste se regardent; ils foulent aux pieds des casques et des boucliers. On voit le capricorne au-dessus d'Auguste.

Derriere l'empereur, une femme dont le profil est idéal, coiffée avec des tours et un voile, la Terre, debout, place sur sa tête une couronne de laurier. Un homme dont le torse est nu, la chevelure et la barbe hérissée, Neptune, se réunit à la Terre pour le couronnement d'Auguste. A leurs pieds est assise une femme demi-nue, couronnée de lierre, ayant le profil idéal, tenant de la main gauche une corne d'abondance, soutenant sa tête de la droite, ayant à ses côtés deux enfants nus, dont l'un tient des épis: c'est l'Abondance, divinité qui regarde Rome et Auguste.

Devant Rome et Auguste, on voit un char dont les chevaux sont guidés par la Victoire; ce qui le fait reconnoître pour un char de triomphe. Des armes sont jetées au-dessous. De ce char

(1) *Pierres gravées du cabinet de Vienne*, planche Ire

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX *.

descend un Romain d'un âge avancé, Tibere, en habit civil, revêtu d'une tunique liée avec une ceinture, et d'une toge, tenant un sceptre de la main gauche, et de la droite un objet qui est effacé. Entre le char et Rome est debout un jeune homme que les médailles font reconnoître pour Germanicus: il porte le costume militaire; il appuie la main droite sur son flanc, et la gauche sur le *parazonium*.

L'érection d'un trophée au pied duquel sont liés des barbares, et d'autres barbares que l'on traîne vers ce monument de leur défaite et de leur captivité, remplissent la seconde scene, la scene inférieure.

Les auteurs qui ont écrit sur ce camée, Albert Rubens, Montfaucon, etc.[1], ont voulu reconnoître le triomphe accordé à Tibere l'an 763 de Rome, 10e de l'ere vulgaire, 40e du regne d'Auguste, à cause de ses victoires sur les Pannoniens, et que la nouvelle de la défaite de Varus fit différer. Ils ont cru que sa descente du char triomphal, conduit par le génie de la Victoire, exprimoit ce contre-temps, comme si la fatale nouvelle lui eût été annoncée au moment où il montoit triomphant au Capitole. Il est probable que les historiens auroient conservé le souvenir de cette singuliere circonstance; mais le silence de ceux qui nous sont parvenus est absolu. Voici comment Suétone[2] s'explique: « On lui accorda le triomphe, de très grands et de nom-« breux honneurs.... Auguste fit retarder ce triomphe, à cause « de la douleur dans laquelle la défaite de Varus avoit plongé « Rome. Mais Tibere n'entra pas moins dans la ville, revêtu de « la prétexte, et couronné de laurier. »

(1) Depuis que j'ai composé cette explication, j'ai découvert que Cuper avoit fait du second passage de Suétone le même usage que moi; c'est dans sa dissertation sur un camée (gravé ici, pl. XXIX, nº 1), qui est jointe à celle qui explique les monuments consacrés à Harpocrate.

(2) Cap. XVII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX*.

Un retard aussi triste, causé par un événement dont Auguste fut si douloureusement affecté, a-t-il pu exercer les talents d'un habile artiste, et de quel œil auroit-il été vu par l'empereur? Ce seroit pour ainsi dire un monument satirique.

Il n'en est pas de même de l'explication que je propose de substituer à celle que je viens d'exposer: on y trouve la convenance; et un passage de Suétone[1] lui sert de base. «Tibere re«vint de la Germanie deux ans après (765 de Rome, 12e de l'ere «vulgaire, 42e du regne d'Auguste); alors il célébra le triomphe «qu'il avoit différé, suivi par les lieutenants auxquels il avoit fait «accorder les ornements triomphaux: avant de monter au Ca«pitole (*priusquam in Capitolium flecteret*), il descendit de son «char, et se prosterna aux genoux de son pere, qui présidoit à «la pompe triomphale[2].» Ce témoignage de piété filiale est, à mon avis, le sujet représenté sur le camée. Il remplit de joie le cœur d'Auguste; et la poésie l'a aussi célébré.

On lit dans Ovide[3]: Rome te verra avec joie paroître en vain«queur sur la roche Tarpéienne, traîné par des chevaux ornés «de fleurs. Ton pere, éprouvant la joie qu'il fit jadis ressentir «au sien, sera témoin des honneurs qui te seront décernés avant «l'âge mûr.»

M. Visconti[4] a dit, avec raison, que le principal personnage de ce camée est Auguste, représenté, comme Jupiter, assis, le

(1) *Tib.*, c. xx.

(2) L'expression *in Capitolium flecteret*, est susceptible de deux sens différents, que je dois faire connoître. L'un se trouve indiqué dans ce passage du septième plaidoyer de Cicéron contre Verrès (cap. xxx): *Currum de foro in Capitolium flectere;* «détourner son char, pour aller du forum au «Capitole.» L'autre est relatif à l'usage où étoit le triomphateur de monter, sur ses genoux, les degrés de la plate forme du Capitole. (Dio, l. LX, c. xxiii, et l. XLIII, c. xxi); dans ce sens, il faut sous-entendre *ascensurus* et *genua;* dans le texte de Suétone, *priusquam in Capitolium* (ascensurus) *flecteret* (genua).

(3) *De Ponto*, II, i, 57.

(4) *Museo Pio-Clem.*, III, p. i, not. e.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XIX*.

torse nu, tenant un sceptre et le *lituus*, l'aigle à ses pieds. Le capricorne, gravé au-dessus de ce personnage, témoigne que c'est Auguste, qui étoit né sous ce signe, et qui le faisoit graver sur ses médailles. Aussi Manilius[1], parlant du capricorne, dit, «qui «brilla si heureusement au moment de la naissance d'Auguste.»

Rome est représentée souvent sous les traits d'une femme armée, telle qu'on la voit ici. L'association de Rome personnifiée, et d'Auguste représenté sous les traits d'un dieu rappelle l'adroite politique de ce prince. Il craignit d'offenser le peuple romain, en acceptant les honneurs divins qu'on vouloit lui rendre dans les provinces. Il s'y refusa, à moins que la déesse Rome ne les partageât avec lui; mais il ne le permit jamais dans la capitale de l'empire. Suétone[2] nous l'apprend:

«Quoiqu'il sût que l'on élevoit des temples en l'honneur des «proconsuls, il ne souffrit point qu'on lui en bâtît dans aucune «province, à moins que la ville de Rome n'en partageât l'hon«neur avec lui; mais il refusa toujours avec obstination qu'on «en élevât dans la capitale.» Aussi lit-on sur plusieurs de ses médailles, frappées hors de la capitale, et sur-tout à Lyon, la légende ROMAE ET AVGVSTO. On trouve aussi cette double consécration dans une inscription du recueil de Muratori[3]. Il pourroit paroître extraordinaire à quelques personnes de voir le *lituus*, attribut des augures et du souverain pontife, placé dans la main d'Auguste, qui est représenté sous la forme d'un dieu. Je citerai deux exemples semblables; une médaille d'or de Jules César[4], sur laquelle on lit DIVO IVLIO autour de sa tête, couronnée de laurier; une comete dans le champ. Au revers, un

(1) *Astron.*, II, v. 499.
(2) *Aug.*, cap. LII.
(3) Page 222, n° 5.
(4) *Mus. d'Arschot;* Gessner, *Imp.*, tab. IV, 5*; Morelli, *Famil.*, tab. XV, n° 3, p. 549; Lexic., *Rei Num. Rasche*, t. II, part. II, 1078.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX*. N° 3 et 4.

temple à six colonnes, dans lequel s'éleve sa statue, tenant le *lituus:* légende, P*ublius* LENTVLVS MARCELLINVS AED*ilis* CVR*ulis*.. On voit ici, sous les n° 3 et 4, une médaille d'argent d'Auguste: d'un côté, sa tête, avec la légende IMP*erator* CAE*sar* DIVI F*ilius* III VIR. ITER*um* R*ei* P*ublicæ* CVR*andæ :* revers, la statue de César, tenant le *lituus,* dans un temple; on lit sur le fronton, DIVO IVLIO, et la légende COS. (*consul*) ITER*um* ET TER DESIGN*atus*.

La victoire navale d'Actium autorisoit l'artiste à réunir, pour couronner l'heureux Octave, Neptune à la Terre, personnifiée avec la coiffure de Cybele.

Le bonheur et l'abondance dont Rome jouissoit pendant son regne sont rappelés ici par la présence de l'Abondance et de la Fécondité réunies en une seule personne: c'est une femme portant une couronne de lierre, attribut des personnages attachés au culte de Bacchus, tenant la corne remplie de toutes sortes de fruits, et ayant à ses côtés le symbole de la fécondité, deux enfants, dont l'un tient deux épis.

Un char, dont les chevaux sont guidés par la Victoire, qui tient un fouet, est le char triomphal d'où descend un personnage d'un âge mur, Tibère, âgé de cinquante-trois ans. Il porte le costume des triomphateurs, la couronne de laurier, et la toge, dont la sculpture, qui n'exprime point les couleurs, ne peut faire distinguer l'espece, et il tient de la main gauche le sceptre d'ivoire, ordinairement surmonté d'un aigle. Le temps a détruit l'objet qu'il tenoit de la main droite.

Pourquoi Germanicus fait-il partie de cette scene? La réponse se trouve dans le passage de Suétone[1], que j'ai rapporté, et dans lequel il est dit de Tibere: «Il célébra le triomphe qu'il avoit

(1) *Tib* , 20.

«différé, suivi par les lieutenants auxquels il avoit fait accorder «les ornements triomphaux.» Auguste, en habile politique, multiplia les honneurs et les récompenses, pour augmenter le nombre de ceux qui se dévouoient à lui. Il établit une distinction entre le triomphe et les ornements qui décoroient le triomphateur. Il les accordoit une premiere, une seconde fois; mais il ne décernoit souvent le triomphe que dans un temps plus reculé. Lorsqu'il l'accorda à Tibere, il ne donna que les ornements triomphaux à Germanicus, qui avoit commandé sous ses ordres. Nous en avons pour témoin Dion[1]. «Germanicus apporta la «nouvelle de cette victoire; pour la célébrer, on décerna à Au«guste et à Tibere le titre d'*imperator*, avec le triomphe.... mais «à Germanicus, les honneurs triomphaux seulement, ainsi qu'à «plusieurs autres chefs.»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XIX*.

Ainsi Germanicus devoit suivre le char de Tibere; mais pourquoi n'est-il pas à cheval comme les chefs des légions? C'est encore Suétone[2] qui donnera la réponse; décrivant le triomphe de l'empereur Claude, après son expédition dans la Grande-Bretagne, il dit que «son char étoit suivi par ceux qui avoient ob«tenu dans cette guerre les ornements triomphaux; qu'ils étoient «à pied, revêtus de la prétexte: mais que Cassius Frugi, portant «la toge chamarrée d'or, montoit un cheval richement capara«çonné, parcequ'il étoit décoré des ornements triomphaux pour «la seconde fois.» Or, Germanicus ne les ayant encore obtenus qu'une fois, ne pouvoit paroître à cheval dans cette pompe.

La scene inférieure s'explique d'elle-même: ce sont des Germains et des Pannoniens captifs. Ils portent le costume que les artistes romains semblent être convenus de donner aux barbares, européens et africains: le torse est nu, les cheveux sont longs et

(1) Lib. LVI, §. 17. (2) Cap. XVII.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XIX*.

hérissés, ainsi que la barbe. Il faut excepter les Egyptiens, qui conservent sur les monuments leur costume particulier. Quant à celui des Asiatiques et des Scythes, il consiste en vêtements qui couvrent tout le corps, avec la mitre phrygienne, une tunique à longues manches, de longues chausses, des chaussures fermées; et dans l'absence de la barbe.

§. 5. JULIE, FILLE D'AUGUSTE.

«Plût à Dieu que j'eusse vécu sans épouse, et que je dusse «mourir sans enfants!» C'étoit ainsi qu'Auguste faisoit à lui-même, avec un léger changement dans le sens d'un seul mot, l'application de ce vers d'Homere[1], où Hector, reprochant à Pâris les malheurs de sa patrie, lui dit: «Plût à Dieu que tu ne «fusses jamais né, ou que tu fusses mort sans avoir eu d'épouse![2]» Celui qui formoit ces plaintes étoit cependant le despote de Rome et le maître de l'univers connu. Les chagrins domestiques sont-ils donc l'apanage de la grandeur, comme l'esclave semble placé dans le char du triomphateur, pour rappeler aux puissants qu'ils n'ont pas cessé d'être hommes!

Julie, qui fut l'objet de la juste sévérité d'Auguste, naquit de lui et de sa premiere épouse, Scribonia, l'an 715 de Rome (39e avant l'ere vulgaire). Son sort fut d'être promise en mariage et mariée à des hommes que la mort ou des événements extraordinaires empêcherent d'être ses époux, ou de l'être long-temps. C'est ainsi qu'à l'âge de deux ans, Julie fut promise à Antyllus, fils d'Antoine, à peine âgé de dix, pour cimenter une alliance entre lui et Auguste, projet qui n'eut point de suite[3]; Antoine,

(1) *Iliad.*, lib, III, 40.
(2) Suet., *Aug.*, 65.
(3) Dio, XLVIII, 54; Suet., *Aug.*, cap. LXIII.

qui avoit écrit ses mémoires, parloit de cette première alliance, et d'une seconde avec Cotison, roi des Getes, qui n'en eut pas davantage. Son mariage avec le jeune Marcellus, l'amour des Romains, en 729, paroissoit devoir fixer sa destinée; mais la mort prématurée de ce prince, arrivée trois ans après, la rendit libre, et permit à Auguste de donner, la même année, sa main au vertueux Agrippa. Dix ans s'écoulerent dans cette union jusqu'à la mort de l'époux. Auguste contraignit alors, en 743, Tibere à répudier Agrippine, qu'il chérissoit, pour épouser Julie. Enfin l'exil ou la retraite de ce prince à Rhodes rompit les liens qui l'unissoient à Julie. L'annaliste s'arrêteroit ici, mais l'historien doit faire connoître le personnage.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

Auguste fit donner à sa fille, comme à ses petits-fils, une éducation sévere[1]. «Il voulut qu'elle travaillât la laine (comme les «anciennes Romaines); il lui défendit de rien dire et de rien «faire qui ne pût être dit ou fait en public, et recueilli dans le «journal de sa famille. Il l'éloigna avec tant de soin des sociétés «étrangeres, qu'il écrivit à Lucius Vinucius, jeune homme bien «né et de bonnes mœurs: Vous avez manqué de discrétion en «venant saluer ma fille à Baies.» L'empereur avoit pris un aussi grand soin pour la culture de son esprit. Elle avoit du goût pour les lettres et beaucoup d'érudition : «Ce qui, dit Macrobe[2], étoit «ordinaire dans la famille d'Auguste.» Sa beauté ne le cédoit pas à son esprit; mais ses passions la rendirent la honte de sa famille et de Rome.

Epouse d'Agrippa, qui l'avoit rendue mere de cinq enfants, et dont les mœurs séveres rappeloient les temps antiques, on la vit se livrer ouvertement à Sempronius Gracchus[3]. Depuis elle ne connut aucun frein; elle s'abandonna aux plus vils débauchés;

(1) Suet., *Aug.*, 64. (2) Saturn., II, 5. (3) Tacit., *Annal.*, I, cap. LIII.

Chap. I. Famille des Césars Pl. XX

elle parcouroit la nuit avec eux les quartiers de Rome les plus fréquentés; à la suite de longues orgies, elle affectoit d'assouvir ses passions dans ce *forum*, dans ces *rostres* (tribune aux harangues), où son pere avoit promulgué la loi contre les adulteres[1]; enfin, pour que la ville entière connût l'excès de son impudicité, elle attachoit à la statue de Marsyas, placée dans le *forum*, des couronnes, dont le nombre rappeloit celui de ses crimes[2].

Agrippa en fut instruit, et en gémit en secret, sans oser répudier une femme qui lui promettoit l'empire. Après sa mort, Tibere, connoissant la licence effrénée de Julie, n'obéit qu'à regret, et seulement pour régner un jour, à Auguste, qui le choisit pour gendre. L'adroite Livie prépara cette union politique; elle sacrifia à son ambitieuse tendresse pour Tibere Agrippine, dont il avoit déja un enfant, et qui étoit enceinte[3].

Auguste apprit enfin, en 752, la conduite licencieuse de sa fille; quoiqu'il soupçonnât qu'elle menoit une vie peu réguliere, cependant il avoit rejeté ces soupçons: «Car, dit l'historien «Dion[4], les princes connoissent plus facilement toutes les autres «choses que celles qui les intéressent; et, quoiqu'ils ne cachent «rien de leur conduite à leur famille, cependant ils cherchent «rarement à connoître celle de leurs parents.» A cette nouvelle, il conçut un si violent chagrin, une indignation si profonde, qu'il ne put les renfermer dans son palais, et qu'il en instruisit le sénat dans un mémoire qu'il lui fit lire par un questeur[5]. Il refusa long-temps, pour cacher sa douleur, d'admettre personne auprès de lui. On dit même qu'il délibéra s'il feroit périr Julie; du moins s'écria-t-il, apprenant que l'affranchie Phœbé, complice

(1) Senec., *de benef.*, VI, 32.
(2) Plin., XXI, III.
(3) Dio, LIV, 31.
(4) Dio, LV. 10.
(5) Suet., LXV.

des crimes de sa fille, s'étoit pendue: «J'aurois mieux aimé être «le pere de Phœbé!» Il la relégua sur les côtes de la Campanie, dans l'île Pandataria. Elle y fut accompagnée par sa mere Scribonia (répudiée depuis trente-huit ans par Auguste, le jour même où elle l'avoit rendu pere de Julie). Celle-ci pouvoit se reprocher les malheurs de sa fille, à cause des mauvais exemples qu'elle lui avoit donnés; mais, par ce dévouement, elle reconquit l'estime des Romains.

Lorsque le sang-froid eut succédé à l'emportement, Auguste se repentit d'avoir augmenté par son imprudence la publicité des crimes de sa fille; et il s'écria souvent: «Je ne me serois pas con«duit de la sorte, si Agrippa ou Mécene eût vécu[1]!» Cependant il n'en traita pas avec moins de rigueur ceux qui avoient été les complices de Julie: Jules Antoine, fils du triumvir, amnistié après la fin de son pere, fut mis à mort, selon Dion[2], ou prévint son supplice par une mort volontaire, selon Paterculus[3]. Les autres furent relégués dans les îles. L'empereur interdit à sa fille l'usage du vin, de toutes les douceurs de la vie; et à tous les hommes, de quelque condition qu'ils pussent être, l'approche des lieux qu'elle habitoit. Ces rigueurs produisirent un effet contraire à celui qu'Auguste en attendoit. Tibere, au nom duquel il avoit rompu le mariage de Julie, et qui étoit loin de la regretter, se crut obligé cependant d'écrire plusieurs fois de Rhodes, où il s'étoit retiré, pour obtenir quelque adoucissement au sort de son épouse. Le peuple de Rome demanda souvent la même grace à l'empereur, qui répondit: «On verra plutôt le feu se mêler «avec l'eau que le retour de Julie»; et alors on jeta à plusieurs reprises des matieres enflammées dans le Tibre, comme si l'on eût voulu le dégager de son serment: mais il fut long-temps

(1) Senec., *ibidem*. (2) Dio, LV, 10. (3) Paterc., II, 100.

inexorable; et, dans un discours public, il dit aux Romains, « Qu'il leur souhaitoit, dans sa colere, des filles et des femmes «aussi odieuses.» Cependant, après cinq ans d'exil dans l'île Pandataria, il lui permit d'habiter Rhege, dans la Calabre (aujourd'hui Reggio). Au reste le ressentiment d'Auguste trouveroit un motif réel, s'il eût découvert que Julie avoit voulu attenter à ses jours, comme Pline l'en accuse[1].

L'avénement de Tibere à l'empire fit connoître à Julie la fausseté de son ancien époux; car, loin de lui témoigner le même intérêt qui sembloit avoir dicté des lettres à Auguste en sa faveur, il lui donna sa maison pour prison, en défendit l'entrée à tout le monde, lui refusa les secours annuels que lui accordoit Auguste, sous prétexte qu'il ne les avoit pas consignés dans son testament. De sorte qu'il la fit périr de faim et de misere, en 767, espérant, dit Tacite[2], que sa mort seroit à peine aperçue, à cause de la longue durée de son exil. Elle étoit âgée de cinquante-deux ans. Les causes de cette haine invétérée de Tibere contre Julie furent les lettres qu'elle avoit écrites contre lui à Auguste, et dont on croyoit Sempronius Gracchus le véritable auteur. Aussi la mort de ce complice des débauches de Julie fut un des premiers actes de la puissance de Tibere.

Auguste avoit défendu, dans son testament, que Julie fût ensevelie dans son mausolée.

L'histoire parle de cinq enfants, dont Agrippa fut le pere: les Césars Caïus, Lucius, Agrippa Posthume, Agrippine, l'épouse de Germanicus, et Julie, qui hérita du nom de sa mere et de ses honteux penchants.

Macrobe a consacré un chapitre de ses Saturnales à la mémoire

(1) Lib. VII, cap. XLVI: *Adulterium filiæ, et consilia parricidæ palàm facta.*

(2) *Annal.*, I, 53.

de Julie, à cause des mots heureux qu'on lui attribuoit[1]. Ils lui firent long-temps pardonner ses prodigalités, ses liaisons suspectes, par Auguste, qui disoit: «J'ai deux filles difficiles à gou«verner, l'état et Julie.» S'étant présentée devant lui sous un costume peu convenable, elle s'aperçut de la fâcheuse impression qu'elle avoit produite, et le lendemain elle reparut plus décemment vêtue. «Voilà, dit-il, le costume qui sied à la fille d'Au«guste! — Aujourd'hui, répondit-elle, je me suis parée pour «mon pere; hier, c'étoit pour mon époux.» Livie, sa belle-mère, arriva dans un spectacle de gladiateurs, accompagnée de personnages graves, tandis que Julie se faisoit remarquer par un cortege de jeunes débauchés. Auguste, voyant le peuple frappé de ce contraste peu favorable à sa fille, lui envoya des tablettes sur lesquelles il venoit d'écrire, pour lui faire sentir tout ce qu'il avoit d'odieux. Elle répondit sur les mêmes tablettes: «Ils «vieilliront avec moi.»

Il lui demanda dans la suite lequel elle préféroit, ou d'être chauve, ou de voir ses cheveux blanchir. Elle répondit qu'elle redoutoit moins le second défaut. Pourquoi donc, lui dit-il, vos esclaves travaillent-elles à vous rendre chauve? Il avoit aperçu sur ses habits quelques cheveux blancs, tombés de la main des femmes chargées de les arracher. Un personnage grave voulant lui persuader d'imiter la conduite prudente et retenue de son pere: «Il oublie, répondit-elle, sa dignité, et moi, je me res«souviens toujours que je suis la fille de l'empereur.» Plus circonspect que Macrobe, je ne répéterois pas une derniere réponse de Julie, devenue proverbe chez les femmes de mauvaises mœurs, si elle ne servoit à prouver que la débauche étoit même calculée chez cette princesse. Quelques complices de ses crimes lui de-

(1) *Saturn.* II, 5.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

mandoient comment, au milieu d'une vie si licencieuse, il pouvoit se faire que ses enfants ressemblassent à Agrippa : « J'admets « les passagers dans le navire, seulement après qu'il a reçu son « chargement. »

N° 1, 2 et 3.

Quoique les médailles qui présentent le portrait de Julie soient peu nombreuses, elles ont cependant servi de motifs à l'opinion très vraisemblable de M. Visconti, qui reconnoissoit cette princesse dans une statue du Musée Royal (n° 58). Elle est représentée en Cérès : c'est ainsi que l'on voit plusieurs autres impératrices et princesses représentées sous les emblêmes de différentes divinités. Couronnée d'épis, et tenant dans sa main gauche le même symbole, elle rappelle les bienfaits de cette déesse, qui enseigna l'agriculture aux hommes. « Elle est revêtue, dit le savant anti- « quaire[1], d'un ample manteau orné de franges, qui l'enveloppe « entièrement, allusion ingénieuse aux mysteres qu'on célébroit « en son honneur à Eleusis, et dont le secret étoit impénétrable. »

N° 5.

Eckhel[2] a discuté savamment l'authenticité des médailles attribuées à Julie. Il n'en reconnoît qu'une, frappée à Rome. Elle est gravée ici sous le n° 5. C'est un *denarius* d'Auguste, de l'année 737 (17 de l'ere vulgaire), année où il adopta les deux fils d'Agrippa et de Julie, les Césars Caïus et Lucius. Ce fut le triumvir Caïus Marius Trogus qui la fit frapper. On voit, d'un côté de cette médaille d'argent, la tête d'Auguste dans une couronne de laurier, avec la légende AVGVSTVS DIVI F*ilius;* de l'autre, la tête de Julie entre celles de ses fils Caïus et Lucius, avec une couronne au-dessus, et la légende C*aius* M*arius* TROG*us* III*vir*.

N° 4.

La tête de Julie paroît sur une médaille grecque de bronze, frappée à Smyrne ou à Pergame, gravée ici sous le n° 4, avec la légende ΙΟΥΛΙΑΝ ΑΦΡΟΔΙΤΗΝ, (en l'honneur de) *Julie-Vénus*.

(1) *Notice du Musée françois*, an 1810. (2) *Doctr. num.*, tom. VI, pag. 168.

De l'autre côté, on voit la tête de Livie, avec la légende ΛΙΒΙΑΝ · ΗΡΑΝ · Χαρινος, (en l'honneur de) *Livie-Junon*, (pendant la magistrature de) *Charinus*.

§. 6. LES CÉSARS CAÏUS, LUCIUS, ET AGRIPPA POSTHUME[1].

Auguste, n'ayant point d'enfant mâle, chercha dans l'adoption le moyen d'avoir un successeur pris dans sa famille en ligne directe, un des trois Césars fils d'Agrippa et de Julie; mais le destin, ou plutôt les poisons préparés par Livie, lui ravirent les objets de son choix, et l'empire devint le partage de son beau-fils, de Tibere[2].

Caïus, l'aîné, naquit l'an de Rome 734 (vingt ans avant l'ere vulgaire); Lucius, le second, trois ans après[3]. Auguste, voulant se mettre à l'abri des conspirations, les adopta tous les deux en 737, sans attendre qu'ils eussent atteint l'âge viril, et leur donna le nom de *César*, qui désigna par la suite les princes de la famille impériale. Il leur prodigua les honneurs avant l'âge prescrit par les lois. Il prit un soin particulier de leur éducation: mais il auroit voulu les élever dans la modestie et la retenue. Quoiqu'il eût donné Caïus pour chef aux jeunes patriciens qui célébrerent les jeux troyens, l'an 741, cependant il reprocha au peuple les applaudissements qu'il lui avoit prodigués au théâtre.

En 749, et en 752, il nomma ses deux fils *princes de la jeunesse*. Ce titre, créé alors par Auguste, devint l'apanage des

(1) J'ai tiré de grands secours, pour les vies des deux Césars Caïus et Lucius, du savant ouvrage de Noris, intitulé *Cenotaphia Pisana*, etc.

(2) Dio, LIV, 18.

(3) Suet., LXIV.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

jeunes Césars, jusqu'à ce que Gordien III le joignît à celui d'Auguste; ce que les empereurs cesserent de faire après le regne de Constantin[1]. Il sembloit que ce titre désignoit seulement le chef des jeunes chevaliers dans les jeux troyens; mais la politique de l'empereur lui donna une influence réelle.

Auguste, toujours dissimulé, affectoit de se refuser aux empressements des Romains, et de ne pas élever ses fils au consulat, quoiqu'il le desirât ardemment[2]. Leur conduite l'en éloignoit encore; car «les deux Césars, dit l'historien Dion[3], élevés dans «la grandeur, n'imitoient pas les mœurs de leur pere; non «seulement ils s'adonnoient déja à la débauche, mais encore ils «avoient l'abord rude et difficile. Lucius s'étant présenté dans «un spectacle sans l'ordre de son pere, et ayant été accueilli par «des applaudissements dictés en partie par l'affection, en partie «par l'adulation, il devint enflé d'orgueil; il demanda, entre «autres choses, que l'on accordât le consulat à son frere Caïus, «qui n'étoit pas encore adolescent. Auguste indigné dit, Qu'il «souhaitoit que la force des temps ne contraignît jamais de re«vêtir de cette dignité un citoyen âgé de moins de vingt ans, «comme il étoit arrivé à lui-même.» Ses fils insistant, il répondit qu'il attendroit, pour le faire, à être forcé par la volonté du peuple.

Cependant on ne peut douter que cette résistance ne fût un acte de dissimulation, quoiqu'il dise dans son testament (appelé le *Monument d'Ancyre*), «Le sénat et le peuple romain dési«gnerent consuls, par considération pour moi, mes fils Caïus «et Lucius (en 748), âgés au plus de quinze ans, à condition qu'ls «n'en feroient les fonctions que dans cinq ans. Le sénat décréta

(1) *Doctr. num.*, VIII, 379.
(2) Tacit., I, 3.
(3) Dio, LV, 9.

«encore qu'ils assisteroient à ses assemblées publiques, dès qu'ils «auroient été présentés dans le *forum* (pour être inscrits sur le «tableau militaire)[1].»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

Il créa Caïus pontife, Lucius chef des augures; il les chargea de consacrer un temple en qualité de consuls; et les fit présider, avec leur frere Agrippa Posthume, aux jeux troyens[2].

En même temps Auguste, toujours inégal dans sa marche politique, et craignant d'exalter l'orgueil de ses petits-fils, accorda à son beau-fils Tibere la puissance tribunitienne pour cinq ans, et le commandement de l'armée envoyée contre les Arméniens révoltés. Mais cette conduite de l'empereur choqua tout à la fois les jeunes princes, qui se crurent méprisés, et Tibere, qui, craignant d'éprouver leur ressentiment, se retira subitement à Rhodes, comme s'il eût eu le dessein de s'y livrer à l'étude sans distraction.

Caïus fit, dans la Germanie, ses premieres armes sous Tibere. Mais la gloire attachée à son nom est fondée sur l'expédition en Asie contre les Parthes, commencée en 753, dont Auguste lui confia le commandement, avec le titre de proconsul, quoiqu'il ne fût âgé que de dix-neuf ans. Je voudrois rapporter les vers harmonieux que ce départ inspira à Ovide[3]; mais au moins je dois les indiquer aux amateurs de la belle poésie.

Je suivrai ici Velleius Paterculus[4], qui avoit commencé sa carriere militaire dans cette campagne; mais dont l'exactitude avoit été soupçonnée, avant que les fragments de Dion, découverts à la fin du siecle dernier à Venise par M. l'abbé Morelli, eussent confirmé son récit. Caïus, envoyé pour commander en

(1) Dio, LV, 9.

(2) Dio, *Fragm.* publiés par Morelli en 1800, p. 6.

(3) *De Arte amandi*, I, 177.

(4) Lib. II, cap. CI, CII.

Syrie, visita plusieurs provinces, reçut Tibere, qui étoit venu au-devant de lui à Chio, avec beaucoup de respect, si l'on en croit Velleius, qui écrivoit sous Tibere; ou plutôt avec froideur et dédain, selon Dion et Suétone [1]. Auguste lui sut gré de n'avoir point adoré Dieu dans le temple de Jérusalem en traversant la Judée.

Il avoit eu le dessein de porter la guerre en Arabie, contrée presque inconnue alors aux Romains, avant de la faire aux Parthes; on a même dit qu'il l'avoit exécuté. Mais du moins il est certain qu'il avoit pénétré avec une armée jusqu'à Charax, sur le golfe d'Arabie. Pline dit en effet [2] : «Aelius Gallus seul a «porté les aigles dans cette contrée, que le fils d'Auguste, le «César Caïus, n'avoit fait que reconnoître.»

Il se conduisit dans cette guerre contre Phratacès, jeune roi des Parthes, fils du vieux Phraate, avec courage et fermeté.

Tous les philologues blâmoient Velleius d'avoir appelé ce roi parthe un *jeune homme;* mais les fragments de Dion, découverts par M. Morelli, le justifient pleinement en nommant Phratacès [3].

Celui-ci se hâta de conclure la paix avec Caïus, et renonça à l'Arménie, que son pere avoit secourue dans sa révolte contre les Romains. «Dans ce temps, on dit que le roi parthe découvrit «à Caïus les desseins perfides et cachés de Lollius, qu'Auguste lui «avoit donné pour guider sa jeunesse.» Velleius ne fait point connoître ces trames secretes; Suétone ne leur donne pour objet que d'animer Caïus contre Tibere; n'auroient-elles pas été plutôt relatives aux desirs de Livie, qui vouloit sacrifier les deux

(1) Dio, LV, 11 : Suet., *Tib.*, 12, *Aug.*, 94.

(2) Lib. VI, cap. XXVIII : *Nam C. Cæsar Augusti filius prospexit tantùm Arabiam.*

(3) Page 8.

Césars à l'avancement de Tibere? On lit en effet dans Zonare[1] (copiste de Dion, décoloré, mais exact), que la santé de Caïus étoit déja très affoiblie.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

Caïus fut nommé consul en 754, pendant cette premiere guerre; mais il ne survécut pas long-temps à cet honneur. Les Arméniens ayant repris les armes, il rentra dans l'Arménie, en conquit une grande partie. C'est là qu'il se laissa surprendre dans une conférence, à laquelle il se rendit imprudemment près de la ville d'Artagere. Il y fut grièvement blessé par le gouverneur Addon, qui l'avoit proposée. Caïus ne guérit jamais entièrement de cette blessure; son esprit s'affoiblit, et il résolut de vivre en simple particulier dans la Syrie, disant, selon Velleius, qu'il aimoit mieux vieillir dans l'endroit le plus reculé de l'univers que de rentrer dans Rome.

Auguste, très affligé, fit part au sénat de ce dessein, et exhorta seulement son fils à choisir l'Italie pour sa retraite. Celui-ci abandonna sur-le-champ toute administration, s'embarqua pour la Lycie, où il termina sa vie, l'an 757, âgé de vingt-trois ans. C'étoit un prince qui, malgré quelques défauts, auroit gouverné l'empire avec dignité. Sa douceur l'avoit fait chérir dans l'Orient, et il étoit fort aimé des Romains.

Son corps fut transporté à Rome avec celui de son frere Lucius, qui étoit mort à Marseille deux ans auparavant, lorsqu'il alloit commander les troupes romaines en Espagne.

Ces deux morts si promptes, qui ouvroient à Tibere la succession au trône, et que suivit de près le retour de ce prince à Rome, «firent soupçonner Livie d'en être l'auteur», dit l'historien Dion[2]; «la vie de Caïus fut abrégée par la rigueur du destin, «dit Tacite[3], ou par la méchanceté de sa belle-mere Livie.»

(1) Page 539. (2) *Fragm.* VIII. (3) Tacit., I, 3.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

Pline[1] s'explique avec plus de réserve : « On reprocha à Auguste « de conserver dans son palais les auteurs de la mort de ses fils; « et la tristesse qui accompagna leurs funérailles n'eut pas seulement pour cause la perte de ces princes. »

Caïus avoit épousé Livie, ou Liville, comme l'appellent Suétone et Dion, fille de Drusus et d'Antonia, qui ne lui donna point d'héritiers, et qui épousa ensuite Drusus le jeune.

Lucius. On ne sait de lui que ce qu'on vient de lire. Il y faut ajouter seulement que son mariage avec Aemilia Lepida avoit été projeté, mais qu'il ne fut point accompli.

Les Césars Caïus et Lucius sont réunis ici dans un seul article, parcequ'ils le sont sur plusieurs médailles et dans plusieurs inscriptions. La plus célebre de ces inscriptions seroit certainement celle de la frise du beau temple de Nismes, appelé *Maison-Quarrée*, si l'inspection des trous dans lesquels avoient été implantés les crampons des lettres de bronze a fourni au savant antiquaire de la même ville, à Seguier, la véritable combinaison de ces lettres.

Agrippa Posthume (Marcus Julius), troisieme des fils d'Agrippa et de Julie, naquit quelques mois après la mort de son pere, en 742 (12e avant l'ere vulgaire). Cette circonstance fit ajouter le mot *posthumus* au nom d'Agrippa, que lui donna Auguste, pour conserver la mémoire de son illustre pere[2]. Caïus, son frere aîné, étant mort l'an 757, Auguste adopta Agrippa; mais il adopta en même temps Tiberius Nero, appelé ordinairement Tibere[3]. Ce prince dissimulé prétexta pour cette seconde adoption la raison d'état; on y reconnut plutôt l'ascendant de Livie. Il affecta cependant la modestie, lorsqu'un an après il

(1) Plin., VII, 45.
(2) Dio, LIV, 29.
(3) Velleius Paterculus, lib. II, cap. civ, cxii.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

donna la toge virile à Agrippa; et il ne lui conféra aucun des honneurs qu'avoient reçus dans une occasion semblable ses freres aînés, Caïus et Lucius[1]. Peut-être commençoit-il à reconnoître le naturel bizarre et inégal de ce jeune homme. «Agrippa «ne prenoit plaisir qu'à des occupations serviles, dit l'historien «Dion[2]; il ne s'occupoit que de la pêche, et il se donnoit le sur-«nom de *Neptune;* il entroit subitement dans des accès de colere; «il prodiguoit les injures à Livie, qu'il appeloit une marâtre; et, «dans ses plaintes, il ne respectoit pas même Auguste, qu'il «accusoit de retenir les biens de son pere Agrippa. Comme il «ne se corrigeoit pas de ces défauts, Auguste cassa son adoption «l'an 760, fit don de ses biens à la caisse des militaires, l'exila «d'abord à Surrentum (Sorrento), dans la Campanie, et ensuite «dans l'île de Planasia, située près de la Corse.»

Tels sont les vices que cet historien reproche à Agrippa; et Velleius Paterculus[3], qui écrivoit sous Tibere, en parle dans le même sens. Mais on voit percer dans ce portrait l'exagération avec laquelle sa marâtre le peignoit auprès d'Auguste, pour favoriser l'élévation de son fils Tibere. Tacite[4], en effet, dit simplement de ce malheureux jeune homme: «Il étoit absolument étranger «aux beaux-arts; il se glorifioit follement de la force de son corps; «mais on ne le trouva coupable d'aucun crime»: et il attribue son exil à l'ascendant de Livie sur l'esprit d'Auguste vieilli.

Suétone[5], de même, ne lui reproche qu'un naturel bas et farouche; c'est aussi le portrait qu'en faisoient, selon Tacite[6], les Romains, lorsque, peu avant la mort d'Auguste, ils considéroient les princes qui devoient lui succéder.

(1) Dio, LV, 22.
(2) Lib. LV, 32.
(3) Lib. II, 112.
(4) *Annal.*, I, 3.
(5) Suet., *Aug.*, 65.
(6) *Annal.*, I, 4.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

Cette mort, arrivée en 767, que Tacite et Dion attribuent à Livie, eut pour cause, selon eux, une visite que fit Auguste à l'infortuné Agrippa, dans l'île où il étoit relégué.

L'empereur avoit caché son dessein à Livie, s'étoit fait suivre de quelques personnes choisies, et entre autres de Fabius Maximus. On dit qu'il joignit ses larmes à celles de son fils, qu'il le traita avec tendresse; de sorte qu'on en avoit pu conclure que le jeune prince rentreroit dans la maison de son aïeul. Livie eut bientôt connoissance de cette entrevue par l'épouse de Maximus, à qui son mari l'avoit apprise. Auguste n'ignora pas cette indiscrétion. La mort de Maximus en fut la premiere suite; et son imprudente épouse se reprocha hautement à ses funérailles d'en être la cause. Livie, craignant l'effet de la réconciliation de l'aïeul et du petit-fils, empoisonna Auguste bientôt après; et pendant qu'elle et son fils cachoient cette mort avec soin, un centurion tua Agrippa, après lui avoir montré l'ordre qu'il avoit reçu. «Le premier acte du gouvernement de Tibere, dit Tacite[1], fut «un crime, l'assassinat d'Agrippa, qu'un centurion courageux «eut beaucoup de peine à faire mourir, quoiqu'il fût désarmé et «surpris. Tibere n'en parla point au sénat; il faisoit croire que «son pere avoit ordonné au tribun commis à la garde d'Agrippa «de lui ôter la vie dès que lui-même auroit cessé de vivre. L'em«pereur avoit à la vérité exprimé de fortes plaintes pour obtenir «le sénatus-consulte qui l'avoit exilé; mais il n'attenta jamais à «la vie d'aucun des siens. Il n'étoit pas croyable qu'il en eût privé «son petit-fils pour la sûreté de son beau-fils; il paroissoit au «contraire plus vraisemblable que Tibere, animé par la crainte, «et Livie, poussée par ses haines de marâtre, eussent hâté l'as«sassinat d'un prince qui leur étoit odieux et suspect. Cependant

(1) *Annal.*, I, 5.

«lorsque le centurion dit à Tibere, selon l'usage des militaires, «*Vos ordres sont accomplis*, il répondit que cet ordre n'étoit «point émané de lui, et qu'il en falloit rendre compte au sénat.» Mais, dit Suétone, il couvrit ce crime d'un silence profond.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XX.

Ainsi finit, l'année même de la mort d'Auguste, sa postérité mâle avec Agrippa, qui mourut âgé de vingt-six ans.

Les médailles de ces trois Césars (quelques unes de Caïus exceptées) ont été frappées hors de Rome; c'est pourquoi leurs traits sont exprimés grossièrement. On peut donc révoquer en doute l'authenticité des bustes qu'on leur attribue.

N° 6.

La médaille de bronze du n° 6 de la planche XX présente d'un côté la tête d'Auguste, couronnée de laurier, avec la légende CAESAR; de l'autre, celle de Caïus, avec la légende *Caïus* CAES*ar* AVG*usti* F*ilius* PONT*ifex* COS. (*consul*). On voit dans le champ un petit aigle incrusté; il annonce que la médaille a fait partie de la collection des Gonzagues, ducs de Mantoue.

N° 7.

La tête de Lucius paroît sur une médaille de bronze frappée à Césarée de Bithynie, avec la légende ΛΕΥΚΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ, *Lucius César*, et le bâton augural (*lituus*), symbole de sa dignité; on voit au revers une corne d'abondance, et le capricorne, signe du zodiaque sous lequel Auguste avoit été conçu, et qu'il avoit pris pour symbole, avec la légende ΚΑΙΣΑΡΕΩΝ (monnoie des habitants de) *Césarée.*

Sur des médailles de bronze de Corinthe on voit la tête d'Agrippa Posthume, avec la légende AGRIPPA *Cæsar* CORINTHI. On lit au revers, dans une couronne d'ache (*apium*), récompense des vainqueurs dans les jeux isthmiques, la légende *Caio* HEIO POLLIONE ITER*um* *Caio* MVSSIDIO PRISCO IIVIR*is*, *Caïus Heius Pollio* (et) *Caïus Mussidius Priscus* (étant) *duumvirs;* Pollio, pour *la seconde fois*. Les duumvirs exerçoient,

CHAP. I. Famille des Césars.

dans les colonies romaines, à peu près les mêmes fonctions que les consuls à Rome. Corinthe étoit célebre par la célébration des jeux isthmiques.

Pl. XXI.

§. 7. DRUSUS L'ANCIEN, ET ANTONIA SON ÉPOUSE.

NERO CLAUDIUS DRUSUS est le seul prince de la famille de César et d'Auguste dont l'histoire ait conservé les regrets en faveur de l'antique liberté. «Tibere, dit Suétone[1], dirigea ses «manœuvres odieuses pour perdre ses parents, et d'abord contre «son frere. Il remit à Auguste une lettre qu'il avoit reçue de «Drusus, dans laquelle il lui parloit des moyens de forcer l'em-«pereur à rétablir la liberté.» Tacite dit[2] : «Le peuple romain «conserva pour la mémoire de Drusus un grand respect; et l'on «croyoit que, s'il fût parvenu à l'empire, il lui auroit rendu la «liberté.» Mais il rapporte, au sujet de Germanicus, l'observation suivante[3]: «L'attachement du peuple n'avoit pas procuré «à Drusus une heureuse destinée; Marcellus, l'espoir de la na-«tion, avoit été enlevé dans l'âge de l'adolescence; les objets «de l'amour du peuple romain avoient peu vécu et avoient été «malheureux.»

Drusus l'ancien naquit l'an de Rome 716 (38 ans avant l'ere vulgaire), non dans la maison de Tiberius Claudius Nero, époux de sa mere Livie, mais dans celle d'Octave, qui avoit forcé celui-ci à la répudier pour l'épouser lui-même. Livie étoit déja mere du prince qui succéda à Auguste sous le nom de Tibere; et elle étoit alors enceinte de Drusus[4]. Il vit le jour trois mois après ce

(1) Suet., L.

(2) *Annal.*, I, 33.

(3) *Ibid.*, II, 41.

(4) Suet., cap. I.

mariage; ce qui fut consigné dans un vers grec qui devint proverbe, et dont voici le sens: «Heureux les peres dont les enfants «naissent à trois mois!» Il fut d'abord nommé *Decimus;* ensuite, *Nero:* il porte sur les médailles trois noms; ceux de *Nero Claudius,* qui désignent la famille de son pere, et celui de *Drusus,* qui appartenoit à la famille Livia, de laquelle sa mere tiroit son origine.

Auguste, en 735, autorisa Drusus à postuler les honneurs de la préture, et lui accorda ensuite les magistratures cinq ans plus tôt que les lois ne le permettoient. Il en exerça les fonctions, en 738, pour Tibere, qui avoit suivi l'empereur dans les Gaules[1]. L'année 739, Auguste lui confia le commandement des légions qui combattoient contre les Germains. Il le conserva pendant les cinq années qui suivirent celle-ci, et qui terminerent sa vie. Il réprima les courses que faisoient sur le territoire de l'empire les Sueves, les Sicambres, les Chérusques, et les Frisons, et força quelques uns de ces peuples à subir le joug des Romains.

Ces succès militaires le rendirent célebre; mais il l'est devenu avec plus de raison pour avoir fait creuser, douze ans avant l'ere vulgaire, le canal qui porte son nom, *Fossa Drusiana*[2]. Pour transporter plus facilement les troupes et les munitions de guerre, il résolut de joindre le Rhin à la riviere d'Issel, et de rendre cette riviere navigable jusqu'à l'Océan septentrional. Quelques uns pensent que le canal commençoit à Arnheim, passoit à Leyde, et de là tomboit dans l'Océan; mais l'opinion qui a le plus de partisans est qu'il alloit d'Arnheim à Doësbourg, ou depuis le Rhin jusqu'à l'Issel. Des deux bras du Rhin qui formoient l'île des Bataves, l'un, appelé le Vahal, se joint à la

(1) Dio, LIV, 19. (2) Tacit., II, 8.

Meuse; l'autre, appelé simplement le Rhin, est celui où aboutissoit le canal de Drusus, long d'environ onze mille pas (à peu près trente-trois lieues moyennes), et commençant à l'Issel. Tacite[1] l'appelle aussi *Flumen Nabolia*, c'est-à-dire le Nouveau-Vahal. Ce bel ouvrage de Drusus subsiste encore; il conduit les eaux du Rhin dans le Zuyderzée.

La même année Auguste le nomma édile et préteur (il n'avoit encore été que préteur honoraire). Après avoir pacifié la Germanie, Drusus revint à Rome, en 744, avec Auguste et Tibere. Tacite[2] dit que l'empereur lui avoit donné, ainsi qu'à Tibere, le surnom d'*imperator*. Dion[3] attribue ce fait aux soldats, qui proclamerent *imperator* l'un et l'autre; mais il ajoute qu'Auguste ne ratifia pas ces choix, quoiqu'il augmentât, d'après cet événement, le nombre de fois qu'il avoit pris ce titre pour lui-même. Il n'en fut pas ainsi du petit triomphe ou de l'ovation, ni de la dignité de proconsul (après l'expiration du temps de la préture), que le sénat décréta en l'honneur de Drusus.

Auguste permit aussi, en 745, que ce prince fût nommé consul. Mais Drusus n'acheva pas l'année de son consulat. Retourné dans la Germanie pour apaiser de nouveaux troubles, il porta les aigles triomphantes jusqu'à l'Elbe et l'Océan. Comme il se préparoit à passer le fleuve, «une femme, d'une stature plus qu'hu-«maine, se présenta sur son passage, et lui dit: Où veux-tu «aller, insatiable Drusus? Les destins ne te permettent pas de «voir tant de choses : retire-toi; car le terme de tes travaux et «de ta vie est prochain.» Tel est le récit de Dion et de Zonare[4], son copiste littéral dans cet endroit. Suétone[5] y ajoute seule-

(1) *Histor.*, V, 6.
(2) *Annal.*, I, 3.
(3) Dio, LIV, 33.
(4) Dio, LV, 1; Zonar., *Ann.*, II.
(5) *In Claud.*, I, 4.

ment que cette femme avoit les formes d'une barbare, et qu'elle s'exprima en latin. Si ce fait est vrai, on peut conjecturer que ce fut une ruse des Germains, ou de quelques uns des parents de Drusus, intéressés à voir finir ses jours; Dion, qui du moins le trouve étonnant, croit cependant devoir y ajouter foi, à cause de l'accomplissement de la prophétie. Drusus, en effet, commença aussitôt sa retraite, et mourut avant d'être parvenu jusqu'au Rhin.

A la nouvelle de sa maladie, Auguste envoya Tibere, qui, malgré une diligence presque incroyable, n'arriva que pour recevoir les derniers soupirs de son frere. Cette mort date de l'an 745, le 14e jour de septembre, selon le calendrier trouvé à Antium. De tous les historiens qui en parlent, un seul en fait connoître la cause, c'est Tite-Live. On lit dans l'un des abrégés des livres perdus (abrégés que l'on croit lui être postérieurs de deux siecles au plus, s'il n'en est pas l'auteur), dans celui du 140e, que Drusus mourut trente jours après qu'un cheval, en tombant, lui eut brisé la cuisse. Ne pourroit-on pas croire que la chute de cet animal avoit eu pour cause l'apparition de cette espece de fantôme? Le corps de Drusus fut transporté à Rome, d'abord par les tribuns et les centurions, jusqu'aux quartiers d'hiver; ensuite par les premiers magistrats des colonies et des municipes; et Tibere précédoit, à pied, cette pompe funebre [1]. Dans chaque ville on allumoit des bûchers, comme si le corps devoit y être consumé [2]. Auguste et Livie allerent au-devant du convoi à Pavie (*Ticinum*), et l'accompagnerent jusqu'à Rome [3]. Cette pompe ressembloit à un triomphe. Les restes de Drusus furent déposés dans le *forum*, entourés des portraits des citoyens qui

(1) Senec., *Cons. ad Marc.*, 3.
(2) Suet., *Tiber.*, 9.
(3) Tacit., III, 5.

avoient illustré les familles Claudia et Livia; et Tibere y prononça l'oraison funebre. Auguste en prononça une seconde dans le cirque de Flaminius. Enfin le corps fut brûlé dans le champ de Mars, et les cendres furent déposées dans le mausolée d'Auguste. Le sénat donna à Drusus et à sa postérité le surnom de *Germanicus*, ordonna qu'on lui élevât un arc de triomphe en marbre sur la voie Appienne, des statues dans le *forum*, et un tombeau sur les bords du Rhin.

Auguste, en le louant, dit: «Je souhaite que les Césars mes «fils lui ressemblent, et que les dieux m'accordent un trépas «aussi glorieux.» Séneque fait observer qu'à peine le corps de Drusus fut déposé dans le tombeau, que Livie déposa aussi toutes les marques de deuil, «pour ne pas, disoit-elle, prolonger la «douleur de l'empereur.»

Velleius Paterculus a tracé ainsi le portrait de Drusus: «Ce «jeune homme possédoit toutes les belles qualités que la nature «humaine peut produire, et que le travail perfectionne. On ne «sait s'il eût été plus propre à conduire les armées que les affaires «civiles. La douceur de ses mœurs, son attachement à ses amis, «sa modestie, étoient dignes d'admiration. Il égaloit en beauté «son frere Tibere.... La rigueur des destins l'enleva dans sa tren- «tieme année, celle de son consulat.»

Drusus, appelé l'*ancien* par opposition avec Drusus, fils de Tibere, son neveu, ne fut point adopté par Auguste, et ne reçut point le nom de *César* (qui se trouve sur les médailles de Drusus jeune seul); du moins aucun historien ne parle de ces deux faits. Il avoit épousé Antonia, de qui il eut plusieurs enfants: Germanicus, Liville, et Claude, lui survécurent.

Antonia. On ne peut mieux achever le portrait de Drusus,

et faire celui d'Antonia son épouse, qu'en reproduisant un passage de Valere Maxime[1].

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXI.

«On ne le vit jamais, dit-il, chercher les plaisirs hors du «mariage, ce Drusus Germanicus, le plus bel ornement de la «famille Claudia, de sa patrie, et, ce qui est encore plus digne «d'admiration, égalant par la grandeur de ses exploits, si on «les compare à son âge, ces deux flambeaux divins, son pere «et son frere. Antonia, de son côté, cette femme d'un mérite «supérieur à celui de sa famille paternelle, se montra digne «d'un tel amour par une fidélité à toute épreuve. Après la mort «de son époux, brillante de jeunesse et de beauté, elle se ren«ferma dans le palais de sa belle-mere; c'est là qu'elle passa les «jours de son adolescence, et ceux de son veuvage.»

Elle étoit fille du triumvir Marc-Antoine, et d'Octavie, sœur puînée d'une autre Antonia qui fut mariée à Lucius Domitius Ahenobarbus, et grand'mere de l'empereur Néron. Cette conformité de nom a jeté quelque incertitude dans les récits des écrivains; Suétone et Plutarque appellent celle-ci *minor*, ou la jeune, parcequ'elle étoit puînée[2]; mais Tacite lui donne toujours le surnom de *major*, ou l'ancienne. Auguste la maria, fort jeune, avec son beau-fils Drusus, frere de Tibere, que l'on regardoit même comme son fils, quoiqu'il eût été conçu sept mois avant son mariage avec Livie. Elle le rendit pere de plusieurs enfants; trois vivoient encore en 745, année où elle le perdit.

L'un étoit ce Germanicus digne en tout point d'une mere aussi vertueuse; le troisieme, Claude, qui fut empereur après Caligula; et le second, cette Livie, ou Liville, mariée d'abord au César Caïus, ensuite, après sa mort, à Drusus le jeune, fils de Tibere, qu'elle empoisonna dans le dessein d'épouser Séjan.

(1) Valer. Maxim., XLIII, 3. (2) Suet., cap. I, I; Plutarch., *Ant.*

CHAP. I
Famille des Césars.
Pl XXI.

Antonia perdit, en 772, Germanicus. On remarqua avec surprise qu'elle ne parut point à ses funérailles, «soit, dit Tacite[1], «qu'elle fût malade, soit qu'abattue par la douleur, elle ne «pût supporter le spectacle d'une perte aussi douloureuse. Je «croirois plutôt que Tibere et Livie, qui ne sortirent point «de leur palais (pour ne pas trahir leurs véritables sentiments, «malgré les apparences d'une douleur affectée), la contrai«gnirent à s'abstenir de paroître en public, afin qu'on pensât «qu'ils étoient aussi affligés qu'elle, et que la grand'mere et «l'oncle du prince mort n'avoient fait que suivre l'exemple de «sa mere.»

Caïus Caligula, après l'exil de sa mere Agrippine, se retira dans la maison de sa bisaïeule Livie; et, après la mort de celle-ci, chez sa grand'mere Antonia. On apprend de Suétone[2] que Drusille, une des sœurs de Caligula, fut élevée avec lui chez la veuve de Drusus, et que celle-ci eut la douleur d'être témoin d'un inceste entre ses deux petits-enfants. Ce fut elle qui instruisit Tibere, par une lettre que lui remit Pallas, des projets ambitieux de Séjan[3]; ce qui détermina ce prince indolent à secouer le joug de son affranchi. Il apprit en même temps de sa veuve l'empoisonnement de son fils Drusus, et la part qu'y avoit prise Liville, épouse de ce prince. «J'ai su, dit l'historien Dion[4], que «Tibere ne punit pas Liville à cause de sa mere Antonia; mais «que celle-ci la fit mourir de faim.» Probablement pour lui éviter la honte d'un supplice public.

Parvenu au trône après la mort de Tibere, Caïus parut avoir conservé le souvenir des soins qu'Antonia avoit pris de son enfance. Il fit décréter par le sénat que l'on rendroit à son aïeule

(1) *Annal.*, III, 3.
(2) Suet., cap. x, 24.
(3) Joseph., XVIII, 8.
(4) Dio, LVIII, 11.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXI.

les honneurs et les prérogatives dont avoit joui Livie[1], épouse d'Auguste. Antonia crut devoir lui en témoigner sa reconnoissance, en lui donnant, quelques mois après, des avis salutaires; mais le caractere inconstant et cruel de ce prince étoit changé; il lui répondit : « Souvenez-vous que tout m'est permis, comme « empereur et comme homme. » Ayant demandé un entretien secret, le barbare le lui refusa, à moins que Macron, préfet du prétoire, n'y fût présent. « Par ces mauvais traitements, dit Sué- « tone[2], et par le chagrin qu'elle en conçut, il fut la cause de sa « mort; quelques uns croient même qu'il l'empoisonna. Au « reste, il ne lui fit rendre aucun honneur funebre, et il contem- « pla même de son palais le bûcher qui consumoit les restes de « son aïeule. » Dion dit aussi expressément, qu'irrité de ses représentations, il la contraignit à se donner la mort.

Ainsi périt, l'an 37 de l'ere vulgaire, âgée d'environ soixante et quinze ans, Antonia, veuve du vertueux Drusus, mere du grand Germanicus; digne elle-même, par ses brillantes qualités et par sa conduite irréprochable, de voir son nom passer à la postérité. Claude, devenu empereur, rétablit la mémoire de sa mere, et les honneurs qui lui avoient été accordés. Si l'on en croit Séneque, il la plaça même au rang des divinités[3].

(1) Suet., cap. XXIX; Dio, LIX, 3.

(2) Suet., cap. XXIII.

(3) *Ipse deam esse jussit.* (Apocolo.) On trouve dans Gruter (336, 9) l'inscription suivante :

ANTONIAI
AVGVSTAI
DRVSI.
SACERDOTI · DIꟻI
AVGVSTI
MATRI · TI · CLAVDI
CAISARIS · AVG · P · P.

Antoniae Augustae Drusi (conjugi) *sacerdoti divi Augusti, matri Tiberii Claudii Caesaris Augusti patris patriae.*

Elle est remarquable parcequ'elle nous apprend que, de même que Livie, Antonia étoit prêtresse d'Auguste; et ensuite parcequ'on y trouve le *digamma* des Éoliens, que Claude vouloit substituer à l'v consonne, et la vieille orthographe, qu'il affectoit d'employer.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl XXI.
N° 6.

Drusus. Les médailles de Drusus ont été frappées sous Claude, ou restituées par ses successeurs. On en voit ici deux qui serviront à faire connoître les portraits de ce prince. La premiere, dessinée sous le n° 6, est d'or: d'un côté, une tête couronnée de lauriers, avec la légende NERO CLAVDIVS DRVSVS GERMANICVS IMPERATOR; au revers, un trophée composé d'armes enlevées aux Germains, avec la légende DE GERMANIS. La seconde est de grand bronze: d'un côté, une tête nue, avec la légende de l'autre médaille; au revers, une figure revêtue de la toge, tenant un rameau d'olivier, assise sur un siege entouré d'armes et d'armures: c'est une de ces statues assises, en habit civil, que l'on élevoit en l'honneur des triomphateurs. C'est ainsi que Macrin[1] voulut que l'on élevât, en l'honneur de Caracalla, «deux statues équestres, deux statues pédestres, en habit mili-«taire, et deux statues assises en habit civil.»

N° 1 et 2.

Le buste de bronze des n° 1 et 2 a été transporté de Fontainebleau au Musée Royal, où il est placé avec le n° 25. Il est d'un beau travail. Les cheveux sont traités avec beaucoup d'art, et coupés sur le front, de la maniere dont ils le sont à toutes les têtes de la famille d'Auguste, que nous connoissons. C'est ce que l'on observe aussi aux bustes des n° 3 et 4 du précieux camée qui fait partie de la collection de M. de la Turbie, à Turin.

N° 3 et 4.

Nous devons à l'intérêt qu'a pris M. le comte François d'Erbach aux travaux de M. Visconti, la connoissance et un plâtre de la belle tête des n° 9 et 10, de sa collection. La ressemblance avec les médailles de Drusus est incontestable. On croyoit que le casque étoit couvert d'une fourrure; mais j'ai reconnu que le haut et le derriere de la tête et du casque ont été brisés et restaurés; de maniere que des cheveux, mal travaillés, ont

N° 9 et 10.

(1) *Capitol. in Macrino*, VI.

remplacé le haut du casque brisé, et ont fait penser qu'une fourrure le recouvroit. Il reste de cette armure la visiere mobile, relevée sur le front, ou du moins la partie fixe du casque qui la figuroit; et, sur la nuque, ce léger prolongement du casque qui défendoit le cou. On voit, sous ce prolongement et sur les tempes, des cheveux antiques, si mal imités par l'artiste moderne qui a remplacé le dessus du casque par des cheveux, et par des cheveux du plus mauvais travail. Tout le reste du buste est d'une conservation et d'un travail parfaits.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXI.

Antonia. C'est aussi à la piété filiale de Claude que nous devons les médailles latines d'Antonia. Le n° 7 en présente une de moyen bronze, que l'on a choisie de préférence, parcequ'étant incuse, on y trouve deux fois le portrait de la mere de Claude, avec la légende ANTONIA AVGVSTA. Sa tête est couronnée d'épis sur la médaille d'argent du n° 8, où elle est représentée en Cérès, comme l'ont été Livie et Agrippine jeune. Légende, ANTONIA AVGVSTA. Deux grandes torches, ornées de guirlandes, forment le type, avec la légende SACERDOS DIVI AVGVSTI. Entre les honneurs que lui fit rendre son petit-fils Caligula, Dion parle du titre d'Auguste et du sacerdoce d'Auguste[1]. Le récit de l'historien est confirmé par cette médaille.

N° 7 et 8.

On ne connoît aucun portrait d'Antonia en ronde-bosse.

§. 8. TIBERE[2].

«Tibere, dit Tacite[3] eut des mœurs très différentes, selon les «époques diverses de sa vie. Rien de plus louable que sa conduite

(1) Dio, LIX, 3.

(2) Mes guides, dans cet article, ont été Tacite, Suétone, Dion, Velleius Paterculus, Josephe, Philon.

(3) Tacit., *Annal.*, VI, 51.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

«et de plus pur que sa renommée, tant qu'il fut simple particu-«lier, ou placé dans les commandements par Auguste; dissimulé «et adroit à feindre des vertus tant que vécurent Germanicus «et Drusus; assemblage de bien et de mal jusqu'au dernier jour «de sa mere; cruel à l'excès, mais se couvrant d'un voile dans «ses débauches, pendant qu'il aima ou qu'il redouta Séjan; il «se plongea enfin dans le crime et la bassesse, lorsqu'il se laissa «aller à tous ses penchants, sans pudeur et sans crainte.»

Quand Auguste contraignit Tiberius Nero à répudier sa femme Livie, elle étoit enceinte de Drusus et mere de Tibere, dont Suétone place la naissance dans l'année de Rome 712[1] (42e avant l'ere vulgaire), d'après les recherches qu'il avoit faites dans les actes publics, quoique cette époque fût avancée d'une année selon quelques uns, et reculée aussi d'une année par d'autres écrivains. Dion est du même sentiment; car il fixe l'an 790 pour celui où mourut Tibere, âgé de soixante-dix-huit ans.

Son enfance fut exposée à de grands périls. Son pere et sa mere l'emmenerent, deux ans après sa naissance, en Sicile, auprès du fils de Pompée, ensuite dans l'armée de Marc-Antoine. La paix étant faite entre celui-ci et Octave, le pere de Tibere obtint son pardon, revint à Rome avec sa famille; et céda en 716 Livie à Auguste. Tibere avoit fait, à l'âge de neuf ans, tant de progrès dans l'éloquence, qu'il prononça en public l'oraison funebre de son pere. On le vit, en 725, suivre, avec Marcellus, le char triomphal d'Auguste, après la bataille d'Actium. Il commanda les jeunes patriciens dans les jeux troyens. Auguste et Livie lui donnerent des sommes considérables pour les combats de gladiateurs qui suivirent la mort de son pere, et celle de Drusus son aïeul. Il épousa, fort jeune, Vipsania Agrippina, fille

(1) Suet., *Tiber.*, c. v.

d'Agrippa, petite-fille de Pomponius Atticus, la seule des enfants d'Agrippa qui mourut de mort naturelle. Elle l'avoit rendu pere de Drusus le jeune, et elle étoit enceinte lorsque Auguste obligea Tibere à la répudier pour épouser sa fille Julie, veuve du jeune Marcellus et d'Agrippa. Ce prince, qui, dans le cours de sa longue vie, ne parut s'attacher sincerement à personne, témoigna les plus grands regrets en s'éloignant de sa premiere épouse. Peut-être connoissoit-il ou soupçonnoit-il déja les débauches et la dépravation de Julie. Cependant il vécut d'abord avec elle en bonne intelligence; il en eut même un fils qui mourut en bas âge : mais il s'en sépara bientôt pour toujours; et il ne choisit plus d'autre épouse.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

Tibere avoit à peine atteint sa vingt-deuxieme année, que l'empereur l'envoya, avec une armée, pour mettre Tigrane sur le trône d'Arménie. A son arrivée il n'eut aucun ennemi à combattre, parceque les Arméniens venoient de reconnoître Tigrane pour roi[1]. Cependant, dit un historien, il se donnoit la gloire d'avoir terminé courageusement cette expédition; il fut aidé dans cette prétention par les sacrifices d'actions de grace que le sénat décréta; et il porta dès-lors ses regards vers la souveraine puissance[2]. Déja, l'an 730, Auguste avoit ordonné que Tibere postuleroit les charges cinq ans plus tôt que les lois le permettoient; et il l'avoit nommé questeur. En 735, il lui accorda les honneurs de la préture, dignité qu'il obtint deux ans après; il l'emmena avec lui dans les Gaules, et l'envoya, en 739, terminer, contre les habitants des Alpes rhétiennes (les Grisons), une guerre que Drusus avoit commencée. Enfin il le fit nommer consul l'an 741. Pour l'approcher du trône, sa mere Livie engagea Auguste à lui donner, en 743, pour seconde épouse,

(1) Dio, LIV, 9. (2) *Ibid.*, 28.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

sa fille Julie, veuve d'Agrippa. Il l'envoya aussitôt soumettre les Dalmates révoltés, et les Daces.

Revenu à Rome, Tibere fut bientôt renvoyé en Germanie, l'an 745, auprès de Drusus, qui se mouroit. Suétone[1] assure qu'il avoit donné connoissance à Auguste d'une lettre dans laquelle ce prince lui proposoit d'engager l'empereur à rétablir la république, et même de l'y contraindre. Quelle qu'ait été la cause de la mort de Drusus, Tibere fit une diligence extraordinaire, reçut les derniers soupirs de son frere, ramena ses restes à Rome, suivit à pied le convoi, et prononça dans le *forum* l'oraison funebre. Il retourna ensuite combattre les Germains. Les ayant vaincus, il fut proclamé *imperator* en 746. L'an 747 le vit nommer consul pour la seconde fois, et triompher des peuples de la Germanie. Il ne manquoit plus à Tibere, pour paroître associé à l'empire, que d'être revêtu de la puissance tribunitienne; il le fut en 748. César et Auguste attacherent une grande importance à ne confier qu'à eux seuls la dignité de tribun, qui rendoit inviolable et sacré celui qui en étoit revêtu. Aussi Auguste ne l'accorda-t-il à Tibere que pour cinq ans, et dans le dessein de rabaisser l'orgueil des Césars Caïus et Lucius, ses petit-fils[2].

« Cette conduite de l'empereur, dit l'historien Dion, ne servit « qu'à aliéner les esprits et des jeunes Césars, qui se crurent « méprisés, et de Tibere, qui redouta leur animosité. C'est pour- « quoi celui-ci se retira à Rhodes, sous le prétexte de s'y livrer « à l'étude.... Arrivé dans cette île, il n'y fit rien qui fût digne « d'un prince; il n'y tint point le langage qui eût pu rappeler sa « dignité. Telle fut la véritable cause de sa retraite. Plusieurs « cependant en assignent une autre, le dégoût et le mépris pour « Julie, son épouse : il est du moins certain qu'il la laissa à Rome.

(1) Suet., L. (2) Dio, LV, 9.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

« Quelques uns pensent encore qu'il avoit conçu un violent cha-« grin de ne se pas voir nommer César. On assure enfin qu'Au-« guste lui avoit ordonné de s'éloigner, parcequ'il tendoit des « embûches à ses fils. Ni l'amour de l'étude, ni le chagrin de « l'adoption de Caïus et de Lucius, ne le porterent à cette re-« traite, si l'on en juge soit d'après sa conduite postérieure, soit « d'après l'ouverture de son testament, qu'il lut à Auguste et à « Livie au moment de son départ. Chacun assigna différentes « causes, selon son opinion particuliere. » Tacite dit que Julie fut la véritable [1]. Suétone s'explique de même [2]; mais il indique une autre cause; et la dissimulation artificieuse, qui fut le caractere dominant de Tibere, me porte à l'adopter. « Craignant que « l'habitude de le voir ne diminuât la considération dont il jouis-« soit, il voulut fortifier cette considération, l'augmenter même « par l'absence, dans le cas où l'empire auroit besoin de ses ser-« vices. » Suétone ajoute que, par la suite, il allégua pour excuse l'élévation subite des fils d'Auguste.

Velleius Paterculus, qui écrivoit sous Tibere, et qui lui prodigue ses flatteries, parle aussi des honneurs rendus aux deux Césars [3]; mais il dit « qu'il craignit que l'éclat dont il brilloit « ne fût un obstacle à l'agrandissement des jeunes princes. »

Quoi qu'il en soit, il résista aux instances de Livie, de l'empereur; et il s'embarqua à Ostie, sans avoir proféré une seule parole.

Tibere étoit âgé de trente-six ans, lorsqu'il se détermina à cette retraite, qui a occupé tous les historiens, et que j'ai dû, à cause de cela, rapporter avec quelques détails. Elle fixa pour un temps tous les regards sur lui, objet qu'il s'étoit proposé, comme je l'ai dit plus haut. Si l'on ajoutoit foi à l'adulateur déja

(1) Tacit., *Annal.*, I, 53. (2) Suet., X. (3) Patercul., II, 99.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

cité (Paterculus), tous les proconsuls et les lieutenants qui se rendoient au-delà de l'Adriatique, et qui s'empressoient de visiter Tibere, d'abaisser les faisceaux devant lui, disoient d'une commune voix «que son repos étoit plus honorable que ne «l'avoient été ses commandements.» Il menoit au contraire une vie retirée, dans le milieu de l'île, loin des ports et des villes, vêtu comme les Grecs, portant leur manteau et leur chaussure légere, fréquentant seulement les écoles des sophistes. Il n'usa qu'une fois de la puissance tribunitienne, dont il étoit revêtu; et ce fut pour punir un d'eux, qui, dans une dispute d'école dans laquelle ce prince avoit pris une part active, l'avoit injurié[1].

A l'expiration des cinq années de cette puissance, en 753, il sollicita la permission de revenir à Rome, peut-être pour en obtenir le renouvellement; et il ne put l'obtenir d'Auguste, qui ne lui pardonnoit pas d'avoir quitté l'Italie sans son approbation[2]. Ce desir redoubla lorsque, dans l'entrevue qu'il eut à Samos avec le César Caïus, ce prince ne lui témoigna aucun intérêt.

Cependant le jeune César, fléchi probablement par les instances de Livie, consentit, en 755, à ce que Tibere rentrât dans sa patrie, mais à condition qu'il ne prendroit aucune part à l'administration de l'état[3]. C'est ainsi que finit, après huit ans, son exil volontaire et politique: on est étonné de voir Dion, historien si exact, dire que Tibere ne quitta Rhodes qu'après la mort des Césars Caïus et Lucius[4], tandis que Velleius Paterculus, écrivain contemporain, s'exprime sur cette époque comme Suétone[5].

(1) Suet., XI.
(2) Suet., XII, XIII.
(3) Suet., XIV, XV.
(4) Dio, LV, 11.
(5) Patercul., II, 103.

L'année 757 (4e de l'ere vulgaire) fut fatale à Auguste, en lui enlevant les deux petits-fils qu'il avoit adoptés, et sur lesquels il fondoit toutes ses espérances; mais elle fut très favorable à Tibere, qui, par les artifices de sa mere, s'assit alors sur les premiers degrés du trône. Le frere des deux Césars, Agrippa Posthume, avoit encouru la disgrace de l'empereur; et il étoit condamné à un exil dont il ne revint jamais. Auguste l'avoit auparavant adopté avec Tibere; mais, pour s'assurer des successeurs, il força celui-ci à adopter en même temps son neveu Germanicus, quoiqu'il eût lui-même un fils, Drusus le jeune. Auguste combla Tibere d'honneurs; il l'associa aussi de nouveau, en 757, à la puissance tribunitienne; et il faut ajouter les cinq années précédentes de cette puissance à celle de 757 et aux suivantes, pour expliquer les médailles et les inscriptions de ce prince. L'effet de son adoption par l'empereur fut de le retirer de la famille Claudia, et de le faire entrer dans la famille Julia; de là vint qu'il ne s'appela plus *Claudius Nero,* mais *Claudianus,* selon l'usage des personnes adoptées; et ordinairement *Tiberius Cæsar.*

Auguste ne laissa pas languir dans le repos son fils adoptif. Celui-ci fit, en 758 et 759, la guerre aux Germains; pénétra jusqu'à l'Elbe; y reçut, pour la seconde fois, le surnom d'*imperator;* fut rappelé pour continuer la guerre contre les Pannoniens, les Illyriens: guerre qui dura trois ans, et que Suétone dit avoir été la plus dangereuse après les guerres puniques[1]. On lui adjoignit, en 760, son fils adoptif Germanicus; et leurs efforts réunis terminerent, en 761, la guerre d'Illyrie. En 762, Tibere vint à Rome recevoir les honneurs brillants que le sénat lui avoit décernés, et dont le défiant Auguste supprima une

(1) Suet., XVI.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

partie. Enfin il triompha, en 765, des Illyriens et des Dalmates. Auguste alors recommanda le sénat à Tibere, et Germanicus au sénat. Cette prédilection de l'empereur fut bien secondée par les consuls de 766, qui proposerent une loi pour confier l'administration des provinces à Tibere, conjointement avec Auguste; celui-ci, de son côté, lui conféra encore la puissance tribunitienne.

Elevé au faîte des grandeurs, Tibere ne trouvoit qu'un obstacle, Auguste, qui l'empêchât de s'asseoir sur le trône; et Livie vint à bout, par le poison (comme le donnent à entendre plusieurs historiens), de l'en délivrer en 767[1] (14e de l'ere vulgaire). Il commandoit en Illyrie, lorsque sa mere lui apprit que l'empereur étoit gravement incommodé à Nôle en Campanie, et l'invita à hâter son retour. Il le trouva encore vivant à son arrivée, selon Paterculus et Suétone[2]: mais Tacite dit que l'on ne pouvoit savoir avec certitude si Auguste n'avoit pas déja rendu le dernier soupir[3]; et Dion assure que le plus grand nombre des écrivains et les plus dignes de foi étoient du dernier avis[4]. C'est ici que se présente une question souvent agitée depuis Suétone et Dion[5]: ces historiens racontent qu'Auguste, effrayé du caractere farouche de Tibere, avoit eu envie d'annuler son adoption; qu'il en fut détourné par les prieres de Livie, et qu'inspiré par son ambition, il avoit voulu se faire regretter en se donnant un pareil successeur. Ce trait de politique paroît extraordinaire; peut-être seroit-on disposé à le rejeter, si on ne le lisoit que dans Tacite. Au reste les talents militaires de Tibere justifioient en partie le choix d'Auguste. Livie et Tibere cacherent d'abord

(1) Tacit., I, 6.
(2) Patercul., II, 123; Suet., XXI.
(3) Tacit., I, 5.
(4) Dio, LVI, 31.
(5) Dio, LVI, 45.

la mort de l'empereur. Tibere commença son regne par l'assassinat d'Agrippa Posthume, le seul des petits-fils d'Auguste qui eût échappé aux artifices de Livie, et il en chargea la mémoire de l'empereur. Il fit aussi mourir Julie, son épouse, répudiée, l'objet du mépris général, mais oubliée depuis long-temps.

Dion nous a conservé l'oraison funebre d'Auguste, prononcée par Tibere; elle confirme l'opinion que les historiens nous ont donnée des études qu'il avoit faites dans sa retraite. Il créa un culte pour son prédécesseur, et choisit pour prêtres des membres de sa famille. Il voulut être contraint par le sénat à prendre les rênes du gouvernement; il affecta une grande modération, tant qu'il craignit que Germanicus n'acceptât l'empire, offert par les légions révoltées. Mais il secoua bientôt après une partie de cette contrainte [1]. Il ôta au peuple le peu d'influence sur la nomination des magistrats, qui lui avoit été laissé par Auguste, et il la remit au sénat, en lui recommandant toujours quatre candidats auxquels on n'osoit pas refuser les suffrages. Ainsi désignés, ceux-ci se présentoient avec leurs parents et leurs amis, au peuple, comme si l'on eût voulu lui conserver le simulacre du droit d'élection dont il jouissoit autrefois. Cette organisation, établie par le despote Tibere, subsistoit encore deux siecles après, lorsque Dion écrivoit son histoire [2].

Quant à l'élection des consuls, il se l'attribua tout entiere; il les nommoit quelquefois pour toute l'année, quelquefois pour une partie seulement, et il leur en subrogeoit d'autres pour le reste. Il ne se croyoit pas même lié par les premiers actes; il diminuoit ou prolongeoit le temps qu'il leur avoit assigné; et, selon son caprice bizarre, il changeoit même l'ordre de leur élection. Ainsi périt la liberté romaine: César l'avoit beaucoup

(1) Tacit. I, 15. (2) Dio, LVIII, 20.

Chap. I. Famille des Césars Pl. XXII.

restreinte; Auguste l'avoit réduite à n'être plus qu'une ombre vaine; et Tibere, dissipant même cette ombre, créa le despotisme le plus absolu.

En vain refusa-t-il le surnom de pere de la patrie, et quelques autres dont s'étoient parés ses deux prédécesseurs; il ne put faire croire à personne, comme le remarque Tacite, que son caractere fût porté à la modération[1]. En effet, il permit d'accuser de lese-majesté les personnages les plus illustres; non pour des conspirations, comme les lois le prescrivoient, mais pour de simples paroles ou pour des actions peu importantes. Quoique l'on renvoyât absous les premiers accusés, cependant ce décret inique fit naître une foule de délateurs, et il fit perdre la vie aux meilleurs citoyens, sous le regne des empereurs foibles ou sanguinaires. Tibere souilloit, par la cruauté et la vengeance, les actions les plus justes. En distribuant une somme d'argent léguée au peuple par Auguste, il fit mourir un bouffon, qui, voyant transporter un mort, lui avoit dit à l'oreille d'apprendre à Auguste que son legs n'étoit point encore payé; l'empereur ajouta, en le condamnant, qu'il pourroit se plaindre lui-même à ce prince.

L'an 16 de l'ere vulgaire, Germanicus défit le Germain Arminius, reprit l'aigle et les enseignes enlevées à Varus. On ne doutoit pas que ce prince ne parvînt à établir une paix solide dans la Germanie, lorsque Tibere, jaloux de son fils adoptif, le rappela en Italie, « pour le faire jouir, disoit-il, de la gloire qu'il « avoit acquise. » Il lui permit en effet d'entrer en triomphe dans Rome. Mais il trouva dans les troubles de l'Orient un prétexte pour l'éloigner de nouveau, en lui donnant le commandement de l'Asie. Voulant élever son fils Drusus au-dessus de Germani-

(1) Tacit., I, 72.

cus, que son courage et ses vertus rendoient plus cher aux Romains, il fit, à ce que l'on crut généralement, empoisonner celui-ci en Syrie, l'an 19 (772 de Rome), par le ministere de Pison et de Plancine. La jalousie et la haine que Livie avoit conçues contre la vertueuse et fiere Agrippine, épouse de Germanicus, la rendirent complice de ce lâche assassinat[1].

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

Deux ans auparavant, un tremblement de terre renversa en Asie plusieurs villes situées sur la mer Egée, ou près de ses rivages, entre lesquelles on comptoit Ephese et Sardes[2]. Tibere répara ce malheur par de grandes largesses; et la reconnoissance des Asiatiques lui éleva, dans le *forum* de Rome, une statue colossale, entourée de celles de toutes les villes qui avoient eu part à ses bienfaits. Le temps a détruit ce monument; mais il a respecté la base de la statue qui avoit été élevée à Pouzzoles (*Puteoli*). Les quatorze faces de ce piédestal sont ornées de bas-reliefs qui représentent les figures symboliques de ces villes, désignées chacune par son nom.

La mort de Germanicus ne fut point vengée; à peine même Tibere feignit-il d'en rechercher l'auteur: ce qui ne laissa douter à personne qu'il ne l'eût ordonnée. On peut aussi le conjecturer d'après le changement qui s'opéra dans sa conduite. «Voyant, «dit l'historien Dion[3], que personne ne pouvoit plus lui disputer «l'empire, et ayant fait jusqu'alors quelques actions louables, il «adopta une maniere de vivre et de gouverner absolument con«traire.» On attribua d'abord ce changement aux insinuations de Séjan, de ce favori sans mérite, couvert de crimes, dont l'élévation extraordinaire n'étonna pas moins que la chute écla-

(1) Suet., LII; Tacit., II, 43, 69; Dio, LVII, 18.

(2) Tacit., I, 47; Dio, LVII, 17; Phleg. Mir., c. XIII.

(3) Dio, LVII, 19.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XXII.

tante. Car Tibere, trouvant dans lui une conformité de mœurs et de principes avec les siens, le nomma préfet des prétoriens (dignité qui n'avoit jamais été conférée qu'à des hommes distingués par le mérite ou par la naissance), en fit son conseiller intime, et le ministre de toutes ses volontés.

En l'année 774 (21e de l'ere vulgaire), Tibere se donna pour adjoint dans le consulat son fils Drusus; «ce qui, dit l'historien «cité plus haut[1], fit augurer la mort de ce jeune prince: car, de «tous ceux qui ont partagé cet honneur avec l'empereur, il n'en «est aucun qui n'ait péri de mort violente.» Cependant un poëte voyant Drusus malade, et croyant qu'il succomberoit à sa maladie, composa un poëme sur sa mort. Ce fut un sujet d'accusation contre cet imprudent; le sénat le condamna à perdre la vie; son arrêt fut exécuté, et il n'y eut qu'une seule réclamation: tant étoient grandes les craintes et la bassesse des sénateurs! Le véritable crime de ce poëte, aux yeux de Tibere, fut d'avoir fait des vers sur la mort de Germanicus; travail auquel l'empereur n'avoit pas osé refuser une récompense. Mais il profita de cette démarche du sénat pour l'abaisser encore, sous l'apparence de servir l'humanité; et il ordonna que les arrêts de mort ne seroient mis à exécution que dix jours après qu'ils auroient été prononcés. Théodose-le-Grand fixa ce temps à trente jours.

L'empereur s'étant déchargé du fardeau de l'empire sur Séjan, faisoit de fréquents et de longs séjours dans la Campanie, si renommée par la beauté des sites; mais il en fut rappelé, l'an 22, par la maladie de sa mere Livie. Jaloux de la confiance que Tibere marquoit quelquefois à Drusus, son fils unique, qu'il avoit décoré l'année précédente de la puissance tribunitienne, et de l'intérêt que ce jeune prince portoit à ses neveux, enfants

(1) Dio, LVII, 20.

de Germanicus, Séjan résolut sa perte. Il le fit empoisonner; et Liville, épouse de Drusus, avec laquelle il vivoit dans une intimité scandaleuse, fut complice de ce crime.

Tibere, ou plutôt Séjan sous son nom, commettoit chaque jour de nouveaux assassinats, qui paroissoient juridiques à cause de la lâcheté du sénat, qui les ordonnoit. «Aucun jour, dit «Suétone, quelque saint qu'il pût être, ne s'écouloit sans éclai-«rer quelque supplice[1].» Plusieurs personnages distingués se donnerent la mort, pour échapper soit aux longueurs d'une procédure dont l'issue étoit toujours prévue, soit à la honte d'être privés de la sépulture et traînés dans le Tibre, avec la confiscation de tous les biens. Tibere leur laissoit quelquefois la liberté de sortir ainsi de la vie; satisfait de les voir mourir, sans que la cruauté d'un supplice odieux rejaillît sur sa personne. On accordoit des honneurs, même les ornements des triomphateurs, aux accusateurs. On prenoit aussi, sur les biens des condamnés, de grandes sommes (le quart ordinairement, lorsque Tibere ne s'en rendoit pas possesseur), pour récompenser ces lâches accusateurs, et quelquefois pour les témoins[2]. On proposa cependant de les en priver, quand les accusés s'ôtoient eux-mêmes la vie, ou lorsqu'ils mouroient avant leur condamnation; car alors les biens passoient entre les mains de leurs héritiers naturels. Mais Tibere, blessé dans la seule passion qui égalât sa cruauté, dans son avarice, oublia sa dissimulation accoutumée, et s'y opposa avec colere. «Il s'écria, dit Tacite, qu'on vouloit «détruire la république, ôter aux lois toute leur force; qu'il étoit «moins dangereux d'abolir ces lois que de repousser leurs sou-«tiens. C'est ainsi que les *délateurs*, espece d'hommes créée pour «la destruction du genre humain, et que l'on n'avoit jamais

(1) Tacit., *Ann.*, IV, 28; Suet., LXI. (2) Suet., LXI; Dio, LVIII, 14; Tac., *Ann.*, IV, 30.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XXII.

«assez contenue même par des supplices, fut encouragée par «des récompenses.» Suétone rapporte, sur ces temps désastreux, des détails que l'histoire doit conserver, afin d'empêcher qu'ils ne se reproduisent, si l'histoire peut faire entendre sa foible voix dans le tumulte des passions! «Plusieurs des accusés virent «mourir à leurs côtés leurs femmes et leurs enfants (aussi inno-«cents qu'eux). Il fut défendu à leurs parents de les pleurer...... «On ajoutoit foi à tous les délateurs. Toutes accusations, celles «même qui avoient pour objet de simples paroles, ou seulement «quelques mots sans ordre et sans suite, étoient admises comme «des crimes capitaux. On reprocha à un poëte tragique d'avoir «lancé des traits amers contre Agamemnon; à un historien «(Cremutius Cordus), d'avoir appelé Brutus et Cassius les der-«niers Romains...... Le sénat, dit Tacite[1], fit brûler ses Annales «par les mains des édiles; mais on en cacha des exemplaires, «et depuis ils devinrent publics: ce qui rend plus ridicule la «sottise de ceux qui croient pouvoir, à l'aide de la puissance «du moment, empêcher l'instruction des siecles à venir. Car «on voit au contraire que les punitions infligées aux ouvrages «de l'esprit les font rechercher avec empressement; et par là les «rois étrangers, ou ceux qui ont exercé comme eux la même «rigueur, n'ont fait que se couvrir de honte, et conduire ces «ouvrages à la gloire.» Suétone remarque, à ce sujet, combien la politique d'Auguste étoit plus adroite[2]. «On sévit contre les «auteurs; on détruisit des ouvrages qui, peu d'années aupara-«vant, avoient été lus en présence d'Auguste.»

Dix ans s'étoient écoulés depuis que Tibere gouvernoit l'empire romain[3]; on s'attendoit qu'à l'exemple de son prédécesseur il auroit fait prolonger par le sénat son commandement pour

(1) Tacit., IV, 34, 35. (2) Suét., LXI. (3) Dio, LVII, 24.

dix autres années. Mais, n'ayant pas reçu expressément le sceptre pour un temps limité, comme Auguste, il continua à le porter sans un nouveau recours aux sénateurs. Cependant il fit célébrer les jeux décennaux, qui étoient plus chers au peuple que ses droits politiques. Les successeurs de Tibere se conduisirent de la même maniere.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

L'an 779 (26 de l'ere vulgaire) est célebre dans la vie de Tibere. Il quitta Rome, où il ne rentra jamais, quoiqu'il parlât souvent de son retour; il choisit pour son séjour l'île de Caprée (aujourd'hui *Capri*), dans le golfe de Naples. On y jouit d'un printemps continuel; mais l'abord en est difficile; ce qui fut un des motifs de la prédilection de Tibere[1]. On a donné plusieurs causes à cette retraite. Selon les uns, il avoit voulu s'éloigner de sa mere, qui retenoit une grande portion de l'autorité qu'elle lui avoit fait obtenir[2]. Le plus grand nombre l'attribuoit à Séjan, qui, par cette absence continuelle de l'empereur, devenoit le maître absolu de l'empire. Mais cette absence fut prolongée huit ans après la mort de Livie, et six après celle du favori; il faut donc rejeter les deux premieres causes avec Tacite, et penser que Tibere, ayant pris à Rhodes un goût pour la solitude, s'y enfonça de nouveau pour satisfaire avec liberté son penchant à la cruauté et aux débauches les plus outrageantes pour la nature. Je ne souillerai pas ma plume en les décrivant; mais je dirai qu'il a voulu en éterniser le honteux souvenir par ses médailles appelées *spintriennes*, qui présentent pour types les postures les plus lascives. La connoissance de son caractere envieux et dissimulé fait croire aussi qu'il fuyoit Rome pour ne plus entendre les dures vérités que lui adressoient les malheureux condamnés à la mort, et pour cacher aux yeux des Romains les traces de la

(1) Suet., LX. (2) Tacit., IV, 57.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

vieillesse et les marques de ses débauches, qui le défiguroient. «Car, dit Tacite, il étoit d'une haute stature, maigre et courbé, «chauve sur le sommet de la tête, le visage rongé d'ulceres, et «presque toujours couvert de médicaments.»

Enfin Livie, l'an 782, combla par sa mort les vœux de ce fils ingrat, qui ne se contraignit plus; il permit avec peine qu'on lui rendît les honneurs funebres dus à une imperatrice. De concert avec Séjan, il abjura toute retenue. Celui-ci voyoit dans les fils de Germanicus un obstacle au dessein secret qu'il avoit formé de se placer sur le trône. La mort du fils de Tibere, de Drusus, lui en avoit déja aplani le chemin; et, comme elle ne fut pas vengée, il s'enhardit à détruire tout ce qui pouvoit retarder ses projets ambitieux. Agrippine, ses fils Nero et Drusus, périrent par ses artifices. Mais Antonia, veuve de Drusus l'ancien, frere de Tibere, vivoit encore. Cette vertueuse princesse avertit son beau-frere des trames qu'ourdissoient contre lui Séjan et Liville, dont il lui avoit inutilement demandé la main [1]; du projet qu'il avoit formé de lui enlever le sceptre, et de l'empoisonnement de Drusus son fils, auquel Liville avoit coopéré. Dès-lors Tibere chercha à diminuer l'immense pouvoir de son favori. Mais, craignant qu'il ne se hâtât de prendre la seule chose qui lui manquoit, le titre d'empereur, s'il le croyoit instruit, il le nomma consul avec lui l'an 31, et lui fit rendre par-tout les mêmes honneurs qu'à lui-même. D'un autre côté, dominé par son caractere dissimulé, il l'abreuvoit de dégoûts, lui refusoit la permission de se rendre en Campanie auprès de lui; enfin il l'accusa ouvertement devant le sénat (784, 31 de l'ere vulgaire), et sollicita son jugement. Sa lettre étoit écrite avec une adresse et une lâcheté inouies. Il la terminoit en demandant qu'un des consuls

(1) Joseph., *Antiq.*, liv. XVIII, c. VIII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII

vint le prendre et le conduire à Rome sans danger. Tibere révéloit ainsi ses craintes secretes : car il avoit ordonné à Macron, chef des prétoriens, de délivrer, s'il arrivoit quelque trouble, Drusus, fils de Germanicus, qu'il retenoit prisonnier dans le palais, de le présenter au sénat et au peuple, et même de le déclarer empereur. Il se plaçoit sur un roc élevé pour apercevoir les signaux qui devoient l'instruire des suites de la chute de Séjan. Des vaisseaux étoient préparés pour le transporter auprès de quelqu'une des armées. C'est ainsi que l'habitude du crime et de la débauche avoit rendu lâche et timide ce prince, qui avoit montré autrefois tant de courage et d'intrépidité en combattant les Germains et les Illyriens.

Le sénat et le peuple firent alors ce qu'ils avoient fait dans toutes les vicissitudes des grandes fortunes[1]. Ils auroient proclamé Séjan empereur, si son ambition eût été couronnée du succès; et ils épuiserent sur lui et sur ses amis toute leur férocité, lorsqu'ils le virent précipité du faîte des grandeurs. Le sénat redoubla ensuite de bassesse vis-à-vis de Tibere. Ceux des Romains qui desiroient voir un terme à tant de cruautés et de confiscations, espéroient que l'empereur se conduiroit de maniere à en faire rejeter tout l'odieux sur Séjan; mais leur attente fut trompée, la cruauté de l'empereur redoubla, et le sang coula dans tout l'empire avec encore plus d'abondance. Il fit mourir de faim Asinius Gallus[2], époux de Vipsania, qu'il avoit répudiée, et pour cette seule raison; la veuve de Germanicus, Agrippine; Néro et Drusus, fils de cette vertueuse princesse.

C'est en 786 de Rome, 33e de l'ere vulgaire, 20e du regne de Tibere, que mourut à Jérusalem le divin fondateur du christianisme, dont l'empereur Constantin plaça, trois siecles après, les

(1) Juven., X, 73. (2) Tacit., *Annal.*, VI, 23.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXII.

images sur les enseignes romaines et sur les débris des autels de Jupiter.

Cependant la retraite de Tibere étoit souvent troublée par des libelles sanglants qu'on y savoit introduire[1]. Un des plus affligeants pour lui fut une lettre que lui adressa, en 36, Artabane, roi des Parthes, ennemi le plus dangereux des Romains. Il lui reprochoit «l'assassinat de toute sa famille, celui d'un si «grand nombre de personnages illustres, ses débauches exécra-«bles, sa lâcheté, sa dissimulation, et il l'exhortoit à satisfaire «promptement par une mort volontaire la haine implacable, «mais très juste, que les citoyens nourrissoient contre lui.»

On aime à penser que ces attaques sourdes et répétées contribuerent, plus que les années, à la maladie qui termina sa vie l'an 37, 790e de Rome, 23e de son regne, 78e de son âge. C'étoit la seule qu'il avoit éprouvée depuis qu'il avoit succédé à Auguste[2]: les commencements furent peu sensibles; il cachoit ses souffrances, se livroit toujours à la débauche et à l'intempérance. Cependant il pensoit quelquefois au choix d'un successeur. Il n'avoit plus d'enfants; il ne lui restoit qu'un petit-fils, né de Drusus le jeune, appelé Tiberius Nero, et surnommé *Gemellus*, âgé seulement de dix-sept ans, trop jeune pour gouverner l'empire, mais l'objet de son affection. Caïus (Caligula), son neveu et son fils adoptif, le seul des fils de Germanicus qu'il eût laissé vivre, âgé de vingt-cinq ans, étoit aimé du peuple, qui espéroit voir revivre en lui les vertus de son pere naturel; pour cela seul Tibere le haïssoit. Il l'auroit même fait mourir, si le chef des Prétoriens, Macron, dont la femme s'étoit abandonnée à Caïus, ne l'eût représenté à l'empereur comme l'ami de son petits-fils, et le soutien de ses institutions[3].

(1) Suet., LXVI. (2) Joseph., *Antiq.*, XVIII, VIII. (3) Phil., *Leg.*, p. 997.

Mais celui-ci étoit d'intelligence avec le jeune prince; il saisit le moment d'un évanouissement pour étouffer l'empereur sous le poids d'un grand nombre de couvertures, et pour défendre qu'on lui donnât aucune nourriture. Ainsi mourut de faim celui qui avoit anéanti sa famille par le même genre de supplice.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

«Tibere, dit Suétone[1], étoit grand et robuste; sa taille s'éle-«voit au-dessus de la taille commune: il avoit les épaules et la «poitrine larges; tous les membres bien proportionnés. Il étoit «blanc; la tête très garnie de cheveux par-derriere, et même sur «le col; ce que l'on observoit dans les membres de la famille «Claudia. Son visage étoit régulier; mais on y voyoit souvent «des tumeurs passageres. Ses yeux fort grands; il voyoit dans «l'obscurité pendant quelques instants. Il portoit la tête immo-«bile et penchée; il avoit le visage ridé.» Ce portrait est celui de Tibere jeune; nous avons vu plus haut celui que Tacite a fait de sa vieillesse.

Les médailles de Tibere sont nombreuses; elles ont fait reconnoître plusieurs de ses portraits. On en voit ici deux qui établissent cette ressemblance. Elles sont tirées de la collection royale.

N° 5.

Celle du n° 5 a été frappée, l'an 776, par ordre du sénat, S. C., avec la légende TRIBVN*itia* POTEST*ate* XXIIII PONTIF*ex* MAXIM*us*. De l'autre côté, la tête nue de Tibere, avec la légende TI*berius* CAESAR DIVI AVG*usti* F*ilius* AVGVST*us* IMP*erator* VIII.

N° 6.

La médaille de bronze du n° 6 a été frappée à Lyon, qui avoit au confluent de ses deux rivieres un temple et un autel célebres, élevés en l'honneur d'Auguste par toutes les Gaules réunies[2]. On voit cet autel placé entre deux Victoires, avec la légende ROM*æ*

(1) Suet., LXVIII. (2) Strab., IV, p. m. 292.

Chap. I. Famille des Césars.

ET AVG*usto*, au revers de la tête nue de Tibere, entourée de la légende T*iberius* CAESAR AVGVST*i* F*ilius* IMPERATOR.

Pl. XXII.

Tibere, avec les principaux membres de la famille d'Auguste, avoit été nommé prêtre de cet empereur déifié. Les habitants de Lyon firent probablement frapper une médaille pour conserver le souvenir de ce choix.

N° 3 et 1.

On voit, sous le n° 3, une statue de Tibere, et le profil de la tête sous le n° 1. L'empereur est représenté assis, le torse nu, comme on avoit coutume de peindre Jupiter. La tête, qui n'a jamais été séparée du buste, est nue; une draperie couvre légèrement la partie inférieure du corps, et remontant sur le dos, est rabaissée sur l'épaule, le côté et le bras gauches.

Cette statue est plus grande que nature; elle est de marbre pentélique. Le travail est très beau. On la découvrit, en 1795, à Piperno (l'antique colonie de *Pivernum*), dans la campagne de Rome, à quelques milles de Terracine. D'après la pose des deux bras, il est facile de conjecturer qu'elle tenoit le foudre dans la main droite, et un sceptre de la gauche; comme les empereurs représentés en Jupiter sur les camées et les médailles.

Ma conjecture est confirmée par une précieuse cornaline du prince Stanislas Poniatouski, qu'avoit vue M. Visconti, et qu'il a décrite dans le Musée Pio Clementino[1].

Quoiqu'elle ne soit que d'une moyenne grandeur, on distingue parfaitement les traits de Tibere. Il est représenté en Jupiter Aegiochus (armé de l'égide), debout, le foudre dans la main droite, le sceptre dans la gauche, l'aigle à ses pieds, et l'égide sur les épaules.

N° 2.

Le n° 2 présente une tête de Tibere; conservée dans le Musée royal, sous le n° 332. Elle fut trouvée, en 1792, dans les fouilles

(1) Tom. V, p. 51, (*a*).

ordonnées par le prince Borghese. Cette tête, plus grande que nature, est de marbre de Paros, et d'un travail admirable; il existe peu de portraits d'empereurs qui puissent lui être comparés. Elle porte une couronne de chêne liée avec de larges bandelettes, qui, descendant sur les épaules et la poitrine, représentent un diadême : c'étoit la couronne civique; et la flatterie l'a donnée à ce prince sanguinaire.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXII.

Le beau camée du n° 4 réunit la victime et l'assassin, Tibere et Caligula, qu'il avoit nommé son successeur. Il fait partie de la collection du Roi.

N° 4.

§. 9. DRUSUS CÉSAR, FILS DE TIBERE, ET SES FILS.

Drusus le jeune, plus connu sous le nom de *Drusus César*, annonçoit, par son goût effréné pour les combats de gladiateurs, par le plaisir qu'il goûtoit à voir couler le sang (ce qui fit appeler *drusiens* les glaives les mieux acérés), par ses accès de colere, enfin par sa passion pour les plaisirs de la table, qu'il devoit le jour à Tibere[1]. Vipsania, la premiere épouse de cet empereur, cette femme pour qui seule il témoigna quelque attachement, l'en rendit pere; mais on ignore en quelle année : probablement vers 740 de Rome (14 avant l'ere vulgaire).

Tibere le créa prêtre d'Auguste déifié, avec plusieurs autres membres de la famille impériale. Quatre ans auparavant, malgré sa grande jeunesse, il l'avoit nommé questeur. Il l'avoit même désigné consul pour l'année 767 (13e de l'ere vulgaire), lorsque les légions de la Pannonie s'étant révoltées à la nouvelle de la

(1) Dio, LVII, 14; Tacit., *Annal.*, I, 76.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIII.

mort d'Auguste, Tibere envoya Drusus pour apaiser ces troubles[1]. Il lui donna pour le guider Séjan, préfet du prétoire.

A l'arrivée du prince, les légions s'avancerent hors du camp avec une contenance menaçante; lorsqu'il y fut entré, elles établirent des gardes aux portes, et des postes nombreux; le reste entoura le lieu élevé où les généraux rendoient la justice (*tribunal*). Là Drusus, debout, étendoit le bras et la main pour obtenir le silence; les cris l'empêcherent long-temps de parler. Saisissant enfin un instant où le tumulte avoit diminué, il lut les lettres de son pere, qui le chargeoit d'accorder sur-le-champ aux légions tout ce qui seroit possible, et de remettre au sénat la discussion des autres griefs. Mais cette lecture fut suivie d'une rébellion ouverte; on abandonna le prince; on blessa d'un coup de pierre un des généraux qui l'accompagnoient; et tout annonçoit que la nuit prochaine seroit orageuse et verroit commettre quelque grand crime. Le sort en ordonna autrement; car la lune s'étant éclipsée au milieu d'un ciel sans nuages, le soldat, ignorant la cause de ce phénomene, l'attribua à sa rébellion, et promit de rentrer dans le devoir si l'astre recouvroit son éclat. Drusus profita habilement de cette terreur; il envoya dans le camp, pendant la nuit, des chefs affidés qui préparerent les esprits au repentir; à la pointe du jour, il harangua l'armée; «et, dit Tacite, quoiqu'il fût peu exercé à parler en public, «inspiré cependant par le sentiment de sa naissance, il blâma «le passé, approuva le repentir, et adressa à son pere les délé-«gués des légions. Mais le caractere de Drusus le portoit à la «cruauté; il appela près de lui deux des chefs de la sédition, «leur fit ôter la vie dans sa tente même, ou, selon quelques «écrivains, les fit exécuter hors du camp. Le supplice de plusieurs

(1) Tacit., I, 24.

«autres séditieux acheva de rétablir l'ordre et la discipline.» Le consulat de l'an 15 fut sa récompense.

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XXIII.

Nommé, en 17, général de l'armée d'Illyrie, il pacifia cette province; et, deux ans après, il revint à Rome, où le petit triomphe, l'ovation, fut la récompense de ses services. La mort de Germanicus fit connoître peu après, l'an 20, les sentiments de Drusus pour ce prince infortuné et pour ses enfants. «Il leur «témoigna une bienveillance paternelle», dit Tacite. Pison, l'assassin de Germanicus, se rendit auprès de Drusus, qu'il croyoit moins touché de cette mort que satisfait de n'avoir plus un rival de gloire et de puissance, et qu'il espéroit dès-lors lui être favorable. Mais ce prince lui dit devant tous ses courtisans que, si les bruits qui se répandoient avoient quelque fondement, c'étoit lui (Pison) qui devoit s'affliger davantage; qu'au reste il aimoit mieux les croire peu fondés, et penser que la mort de Germanicus n'entraîneroit la ruine de personne. «On ne douta «pas, ajoute l'historien, que cette réponse n'eût été dictée par «Tibere, lorsqu'on vit un prince, jeune et sans artifice, em- «ployer la ruse et la dissimulation d'un vieillard.»

L'année suivante, 774 de Rome, Tibere le nomma, pour la seconde fois, consul avec lui, et, un an après, lui accorda la puissance tribunitienne. J'ai fait observer dans la vie de cet empereur, d'après les historiens, que tous ceux avec lesquels il avoit partagé le consulat périrent bientôt d'une mort violente. Aussi fut-il facile de prévoir la fin prochaine de Drusus, sur-tout lorsqu'on put connoître la liaison scandaleuse de Liville, son épouse, avec l'ambitieux Séjan. Drusus supportoit impatiemment l'élévation de ce favori; il l'avoit même frappé violemment au visage dans un accès de colere[1]. Ce fut alors que Séjan

(1) Tacit., IV, 3.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XXIII.

promit à Liville de l'épouser, et de la faire asseoir avec lui sur le trône, si elle vouloit détruire le seul obstacle qui s'y opposât, en ôtant la vie à son mari. «Cette femme, dit Tacite, niece d'Au-«guste, belle-fille de Tibere, épouse de Drusus, qui l'avoit ren-«due mere de plusieurs enfants, déshonoroit ses aïeux, sa «postérité, par un crime dont le complice n'étoit pas même né «Romain (Séjan avoit vu le jour à *Volsinium,* dans l'Etrurie, «aujourd'hui *Bolsenna*); elle abandonnoit ces titres honorables «et certains, séduite par des projets aussi coupables qu'in-«certains.»

Séjan choisit le poison pour se venger de Drusus. Il fut préparé par Endemus, médecin et confident de Livie, et versé par Lygdus, eunuque favori de Séjan. Celui-ci, pour dissiper la défiance de Liville, avoit répudié Apicata, mere de trois enfants. Le poison agissant lentement, on put croire que Drusus étoit attaqué d'un mal inconnu. Tant que dura sa maladie, et même après sa mort, Tibere affecta d'assister aux assemblées du sénat. Quoiqu'il eût prononcé son oraison funebre, il ne parut point affligé de cette mort : ce qui fit croire à quelques personnes qu'il n'y étoit pas étranger. Mais Tacite[1] le disculpe de ce forfait, et dit qu'il a fait pour cela les recherches les plus exactes, afin de prémunir ses lecteurs contre de semblables récits. Je rapporte cette réflexion de l'historien, pour justifier celui qui a été accusé d'infidélité et d'injustice par les tyrans et leurs adulateurs. Ainsi mourut, en 776 (23 de l'ere vulgaire), âgé d'environ trente-cinq ans, ce prince, qui eut, avec quelques vertus, presque tous les vices de son pere.

Liville. Huit ans après la mort de Drusus César, l'an 31, et au moment de la chute de Séjan, Tibere apprit que le prince

(1) Tacit., IV, 11, 12.

avoit été empoisonné, et connut les noms des complices de Séjan, parmi lesquels se trouvoit celui de Liville. Instruit des détails de cette horrible trame par une lettre que lui écrivit cette Apicata, répudiée jadis par Séjan pour complaire à la criminelle épouse de Drusus, il vouloit faire punir Liville selon toute la rigueur des lois; mais, fléchi par les prieres d'Antonia, mere de cette princesse coupable, il remit à son choix le genre de supplice que Liville devoit subir en secret. On la fit mourir de faim. Elle étoit fille de Drusus l'ancien, frere de Tibere. Son premier mari avoit été Caïus César, petit-fils d'Auguste. On est certain que ses restes ne furent point déposés dans le mausolée qu'Auguste avoit fait construire pour sa famille. En 1777, on déterra autour de cet édifice, près de Saint-Charles-du-Cours, une urne d'albâtre (dont on voit le dessin dans le Museo Pio Clementino [1]), avec son socle, sur lequel on lit ces restes d'une épitaphe : LIVILLA GERMANICI *Cæsaris filia* H*ic* S*ita est.* C'étoit le lieu (*ustrinum*) où l'on brûloit les corps des membres de la famille d'Auguste, pour déposer ensuite leurs cendres dans son mausolée : honneur qui lui fut sans doute refusé par Tibere. On ne connoît aucun portrait de Liville.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIII

Fils de Drusus César. Dans le même lieu où l'on déterra, en 1777, l'urne de Liville, on découvrit plusieurs socles de pierre de travertin (tuf calcaire ainsi nommé à Rome). On lisoit sur un : TI*berius* CAESAR DRVSI CAESARIS FI*lius* HIC SITVS EST. C'est donc hors du tombeau commun de la famille d'Auguste que fut enterré Tiberius, surnommé *Gemellus* (Jumeau). Ce nom lui fut donné lorsque Liville, épouse de Drusus César, le mit au monde avec un autre fils qui ne vécut que quatre ans, et dont on ignore le nom. Tibere se réjouit beaucoup, en 772, de

(1) Tom. VII, tav. xxxvi, p. 60.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIII.

voir naître deux petits-fils, espoir de sa vieillesse. Il dit même au sénat qu'aucun Romain, élevé à un aussi haut rang, n'avoit eu dans sa famille un double rejeton[1]. Cependant, ayant appris après la mort de Séjan les crimes et les débauches de Liville, son affection pour Gemellus se changea en mépris. Le croyant le fruit d'un adultere, il le négligea totalement pour s'attacher à Caligula[2]. Néanmoins il le fit son héritier avec ce prince, et les substitua l'un à l'autre. Mais le sénat, dévoué à Caligula, annula le testament de Tibere, sous prétexte que l'empereur ne jouissoit plus d'un esprit sain lorsqu'il l'avoit dicté, puisqu'il avoit associé à l'empire le jeune Tiberius, âgé seulement de dix-huit ans, incapable par cela seul d'entrer dans le sénat, et qui n'avoit point encore la toge virile. Cependant, comme s'il eût voulu le consoler de cette déchéance, Caligula l'adopta un an après, et le nomma *prince de la jeunesse*. Philon assure qu'il vouloit acquérir sur lui, par cette adoption, le droit de vie et de mort[3]. En effet, cet empereur insensé et cruel l'accusa de s'être réjoui en le voyant malade, d'avoir souhaité sa mort, d'avoir voulu même l'empoisonner. D'après ces imputations, dénuées de tout fondement, il lui ôta la vie. Mais, jaloux de paroître observateur des bienséances en commettant ce crime, il rappela que personne ne pouvoit répandre le sang du petit-fils d'un empereur; et il le contraignit de terminer lui-même ses jours par le glaive, l'an 37, à l'âge de dix-neuf ans.

Philon a peint d'une maniere tragique la fin de ce malheureux prince.

N° 6 et 5.

On voit sa tête et celle de son frere jumeau placées sur des cornes d'abondance, à côté d'un caducée, au revers d'une médaille de bronze de Drusus César, leur pere. De l'autre côté, on

(1) Tacit., II, 84. (2) Suet., *Tiber.*, LXII, 76; Dio, LVIII, 23. (3) Phil. *Leg.* p. 996.

lit DRVSVS CAESAR TI*berii* AVG*usti* FILIVS DIVI AVG*usti* N*epos* PONT*ifex* TRI*bunitia* POTES*tate* II, avec les sigles S. C. dans le milieu du champ. Tibere s'applaudissoit, comme je l'ai dit plus haut, devant le sénat, de voir naître un double rejeton dans sa famille. Celui-ci, pour le flatter, aura voulu éterniser cet événement.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIII.

On voit, sous le n° 1 de la planche XXIII, une statue de Drusus César, qui est conservée dans le Musée Royal.

N° 1.

La médaille de bronze du n° 4 est placée entre les n° 2 et 3, qui présentent la face et le profil de la statue, pour justifier sa dénomination. On y voit, d'un côté, la tête nue du prince, avec la légende DRVSVS CAESAR TI*berii* AVG*usti* F*ilius* DIVI AVG*usti* N*epos;* et de l'autre, les sigles S. C. (appartenantes au sénat) avec la légende PONTIF*ex* TRIBVN*itia* POTEST*ate* ITERVM.

N° 4, 2, et 3.

Cette statue est fort précieuse, à cause de la vérité du portrait, dont les cheveux sont coupés sur le front, comme ceux de tous les princes de la famille d'Auguste. La tête n'a jamais été séparée du torse. D'après ce que j'ai dit plus haut de la révolte des légions apaisées par Drusus, je crois pouvoir assurer qu'elle représente ce prince sur le *tribunal*, prêt à les haranguer, étendant la main pour obtenir le silence[1]. Tels paroissent Galba et Hadrien sur leurs médailles d'*alloeutions* (celles sur lesquelles ils haranguent les soldats). Je choisis de préférence les allocutions de ces deux empereurs, parcequ'ils portent, comme notre statue, le costume militaire; tandis que, sur les allocutions des autres princes on voit ordinairement le costume civil. La main et l'avant-bras de ce marbre ont été restaurés; mais ils l'ont été d'après l'indication de l'épaule et du bras. Au reste ce geste étoit

(1) *Silentium manu poscens*, dit Tacite.

Chap. I. Famille des Césars.

celui des orateurs qui vouloient haranguer; Pline le naturaliste dit que le sculpteur Céphissodote l'ancien avoit représenté un orateur la main élevée[1]. On peut voir une autre preuve dans Apulée[2].

Pl. XXIV.

§. 10. GERMANICUS, ET SES FILS.

On a observé que la mort d'aucun prince, depuis celle d'Alexandre, n'avoit excité autant de regrets que le trépas de Germanicus. «La noblesse de leurs traits, dit Tacite[3], leur âge, le «genre de leur mort, la proximité même des lieux où ils avoient «fini leur carriere, fournissoient autant de rapprochements «entre le prince romain et le héros grec. On observoit que tous «deux, remarquables par la beauté, par la naissance, âgés d'un «peu plus de trente ans, avoient succombé sous des embûches «domestiques, et sur un sol étranger; mais que Germanicus «avoit toujours été doux et affable avec ses amis, modéré dans «ses penchants, époux d'une seule femme, pere d'une nombreuse famille; que, non moins habile dans l'art militaire, et «sans avoir formé d'entreprises téméraires, il avoit vaincu les «Germains, malgré les entraves que lui imposoit un empereur «jaloux; que si, avec le titre et les droits d'un souverain, il eût «été le seul arbitre de ses destinées, il auroit, dans le même «espace de temps, égalé en gloire militaire le Macédonien, qu'il «surpassoit par sa clémence, sa modération, et par les progrès «qu'il avoit faits dans les lettres et dans les arts.»

Germanicus, dont la mort fit couler les pleurs non seulement

(1) *Concionantem manu elata.* (Plin., XXXIV, 8.)

(2) Apul., *Metam.*, II, p. 54, *in usum.*

(3) Tacit., II, 73.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXIV

de tous les Romains, mais encore des rois et des peuples étrangers, étoit né l'an de Rome 739 (15e avant l'ere vulgaire), puisque Suétone dit qu'il avoit trente-quatre ans lorsqu'il mourut, c'est-à-dire l'an 772. Il eut pour pere le généreux Drusus (Drusus l'ancien), frere de Tibere; et, pour mere, la vertueuse Antonia (Antonia la jeune). Les bons exemples qu'il eut sous les yeux pendant son enfance et son adolescence, et les soins de ses parents, développerent son beau naturel. En 757 (3e année de l'ere vulgaire), Auguste adopta Tibere pour fils; et il exigea que celui-ci adoptât Germanicus, âgé de vingt-deux ans, qui prit alors le titre de petit-fils d'Auguste [1]. Trois ans après, l'empereur le nomma questeur [2], cinq ans avant qu'il eût l'âge prescrit par les lois. Il lui fit faire ses premieres armes contre les Dalmates: elles furent heureuses, et lui mériterent, en 763, les ornements des triomphateurs, avec ceux des préteurs.

La défaite et la mort de Varus, la perte de plusieurs légions, tourmentoient nuit et jour l'ame altiere d'Auguste; il crut, en 764, avoir trouvé l'occasion de venger cette honte. Il envoya contre les Germains une armée commandée par Tibere et par Germanicus, auquel il donna le titre de proconsul. Les deux généraux repousserent les ennemis au-delà du Rhin, et revinrent à Rome la même année. Germanicus fut nommé consul l'an 765, quoiqu'il n'eût point été préteur; et il ne s'éloigna pas de Rome pendant son consulat. Mais il acquit la faveur du peuple en défendant des accusés, en plaidant diverses causes devant les juges ordinaires, et même devant Auguste [3]. Ce prince, à qui sa foiblesse faisoit pressentir une mort prochaine, recommanda Germanicus au sénat, et le sénat à Tibere. Cette faveur du peuple, cette marque d'estime de la part d'Auguste, allumerent dans le

(1) Dio, LV, 31. (2) Suet., c. 1. (3) Dio, LVI, 26.

cœur de Tibere une jalousie qui précipita par la suite Germanicus dans le tombeau. « Celui-ci, dit Tacite, avoit un esprit « populaire, une grande douceur, bien différents du regard « sombre et du langage arrogant de Tibere. »

La grandeur d'ame de ce prince brilla d'un éclat pur et sans nuage l'année de la mort d'Auguste, 767. Les armées qui étoient campées dans la Pannonie et sur la rive gauche du Rhin, près de Cologne, se révolterent à cette nouvelle, et refuserent de reconnoître Tibere pour son successeur. Celui-ci envoya Drusus son fils naturel, et Germanicus son fils adoptif pour les apaiser[1]. Nous avons vu comment une éclipse de lune fournit au premier l'occasion de le faire avec succès en Pannonie; Germanicus éprouva des difficultés beaucoup plus grandes, parceque l'armée du Rhin étant plus nombreuse, la rébellion étoit plus violente. Les révoltés espéroient que ce prince ne refuseroit pas le sceptre qu'ils vouloient lui offrir, à cause de la haine secrete qu'avoient conçue pour lui son oncle Tibere, et son aïeule Livie. « Cette « haine étoit d'autant plus forte, dit Tacite, que les motifs étoient « injustes, et qu'elle étoit fondée en partie sur l'amour du peuple « pour Germanicus, à cause de son pere Drusus, que l'on croyoit « devoir rétablir la liberté, s'il eût régné. » Les soldats n'attendoient pas moins de l'épouse de Germanicus, de cette Agrippine tourmentée par la jalousie de Livie, mais qui faisoit céder tous ses ressentiments à l'amour pour son mari. Leur attente fut trompée; plus le prince se voyoit élevé en dignité, plus il se crut obligé d'agir pour Tibere.

Il fit prêter serment, au nom de Tibere, aux Belges, aux Séquaniens; et il accourut vers l'armée. Les legions l'attendoient hors du camp, les yeux fixés en terre, comme si elles eussent

(1) Tacit., I, 31.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV.

été touchées de repentir. Entré dans le camp, Germanicus entendit les murmures; mais il monta sur le *tribunal* pour haranguer les troupes. Il leur rappela le respect pour la mémoire d'Auguste, et les victoires que Tibere avoit remportées en combattant avec elles; le consentement de l'Italie et des Gaules à son élévation, et la tranquillité et l'harmonie qui régnoient dans tout l'empire. On l'écouta d'abord en silence, puis avec de légers murmures; mais, lorsqu'il parla de la sédition, les cris, les plaintes, les reproches les plus amers, se firent entendre; succéderent des acclamations en sa faveur, et l'offre du pouvoir souverain. A ces mots, comme s'il eût été souillé par un crime, Germanicus descendit avec hâte du *tribunal;* les révoltés le menacerent de leurs armes, s'il n'y remontoit sur-le-champ. Alors il leur dit qu'il mourroit plutôt que de violer ses serments; il se seroit même percé avec son épée, si l'on n'eût arrêté son bras. Enfin il se retira dans sa tente avec beaucoup de peine. Là on convint, dans son conseil, de supposer des lettres de Tibere, qui accordoit aux troupes une partie de leurs demandes; et Germanicus fournit, avec l'aide de ses amis, les sommes qu'ils exigeoient.

Il se transporta ensuite auprès de la seconde armée, qui étoit aussi campée sur la rive gauche du Rhin, mais un peu plus haut. Il fit prêter serment aux légions qui l'occupoient, puis il revint dans le premier camp. La rebellion y avoit pris de nouvelles forces. On lui représenta qu'il devoit se retirer auprès de l'autre armée et la faire marcher contre ces rebelles; qu'il leur avoit fait trop de concessions; que, s'il méprisoit sa vie, du moins ne devoit-il pas exposer au milieu des furieux son fils enfant et son épouse enceinte. Touché de ces représentations, il les renvoya du camp, malgré la résistance de son épouse: issue du

Chap. I.
Famille des Césars.

Pl. XXIV.

sang d'Auguste, elle disoit qu'elle ne dégénèreroit point dans le danger. Ce départ toucha les soldats; ils s'y opposerent. Alors Germanicus profita habilement de leurs nouvelles dispositions, et acheva de les ramener au devoir par un discours plein de dignité et de fermeté, chef-d'œuvre d'éloquence, qui nous a été conservé par Tacite. Sur-le-champ il les mena à l'ennemi au-delà du Rhin, et soumit plusieurs nations de la Germanie. Arrivé sur les derniers confins des Bructeres, il apprit que là Varus et ses légions gisoient privés de sépulture; il s'empressa de recueillir ces tristes restes, et de les déposer dans un tombeau dont il plaça de ses propres mains les premieres assises. Mais la jalousie et la méfiance de Tibere lui firent blâmer cette pieuse conduite de Germanicus (comme il envenimoit toutes ses autres actions): il n'étoit pas permis, disoit-il, à un général revêtu de la dignité d'augure de toucher des objets funebres; il ne devoit pas non plus affoiblir le courage de ses troupes, en leur montrant les débris des légions qui les avoient précédées.

Une déroute de cette armée fournit à Agrippine l'occasion de montrer son courage et son affection pour les soldats. Cet échec fut bientôt réparé. Germanicus fit alors ériger un trophée sur lequel on lisoit: *L'armée de Tibere César, après avoir vaincu les nations entre l'Elbe et le Rhin, consacre ce monument à Mars, à Jupiter, et à Auguste.* Le général n'y faisoit aucune mention de soi. Malgré sa haine invétérée, Tibere ne put s'empêcher de récompenser lui-même par des honneurs publics celui qui avoit vaincu, en 769, le redoutable Arminius; qui avoit recouvré l'aigle et les enseignes enlevées après la défaite de Varus; qui auroit terminé la guerre de Germanie, s'il ne l'eût rappelé à Rome pour lui en dérober la gloire. Germanicus jouit, en 770, des honneurs du triomphe, et fut désigné une seconde

ıois consul avec Tibere pour l'année suivante, 771 (18e de l'ere vulgaire).

Nous avons déja fait remarquer (ce qui avoit été observé par les historiens anciens) qu'une mort funeste avoit bientôt terminé les jours de tous ceux que Tibere s'étoit donnés pour collegues dans le consulat, soit que ce fût de sa part un acte de dissimulation pour tromper ses victimes, soit plutôt que ce fût un excès de cruauté. En effet, à peine Germanicus fut-il revenu à Rome, qu'il l'envoya en Syrie en apparence pour apaiser les troubles de l'Orient, mais en réalité pour faciliter par l'éloignement l'exécution de ses projets sanguinaires. Le prince donna, en 771, un roi aux Arméniens, réduisit la Cappadoce et la Commagene en provinces romaines, en vertu de l'autorité que lui avoit conférée le sénat, et qui l'élevoit au-dessus de tous les autres commandants.

Germanicus alla visiter Athenes; et, quoiqu'il fût consul, il ne se fit précéder que d'un seul licteur dans cette ville, alliée des Romains, patrie de l'éloquence. Cette déférence combla de joie les Grecs, qui lui rendirent les plus grands honneurs. Il se transporta sur les ruines d'Ilion, fécondes en nobles souvenirs. «Par-tout, dit Suétone[1], où se trouvoit le tombeau de quelque «grand homme, Germanicus y célébra sa mémoire par des «honneurs funebres.» L'Egypte ne pouvoit manquer d'exciter sa curiosité. Il parcourut sans gardes le berceau des arts et des sciences de la Grece, revêtu du *pallium*, et portant la chaussure grecque. Revenu à Antioche, sa santé s'altéra d'une maniere alarmante; elle parut se rétablir quelques instants; mais des rechutes fréquentes fortifierent les soupçons de ceux qui le croyoient empoisonné. Toutes les circonstances d'ailleurs ajou-

(1) Suet., cap. III.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV.

toient à la probabilité du crime. Tibere avoit retiré le commandement de la Syrie à Silanus pour le donner à Pison, qui lui étoit dévoué, homme d'un caractere violent, envieux de Germanicus; époux de Plancine, femme hautaine, favorite de Livie, ennemie déclarée de la vertueuse Agrippine. Le couple odieux ne craignit pas d'abreuver de dégoûts le fils adoptif de Tibere, et la petite-fille d'Auguste : ce qui ne laissa aucun doute sur le genre d'instructions qu'il avoit reçues de Rome, et sur l'appui qu'il étoit certain d'y trouver. Aussi lui attribua-t-on généralement d'avoir tranché par le poison, l'an 772 (19 de l'ere vulgaire), les jours de Germanicus, qui, à peine âgé de trente-quatre ans, avoit rempli le monde connu du bruit de sa gloire, de sa bravoure, de sa justice, et de ses vertus. Le prince adressa, près de mourir, à son épouse et à ses amis, un discours plein de noblesse et de grandeur d'ame, que Tacite nous a conservé, et qu'on ne peut lire sans la plus vive émotion[1]. Il fut pleuré, disent tous les historiens, non seulement par les Romains, mais encore par les peuples leurs alliés ou leurs voisins. Pison, soupçonné et accusé, ne fut point jugé; Plancine, sa complice, fut à peine recherchée : c'est ainsi que Tibere insultoit à l'humanité et à la justice.

Germanicus n'étoit pas moins distingué par les qualités de l'esprit que par celles du cœur. Ovide, qui lui avoit dédié son poëme des *Fastes*, loue son éloquence, ses poésies; Suétone parle de comédies grecques qu'il avoit composées; mais il ne reste de lui que la traduction en vers latins des *Phénomenes*, poëme grec d'Aratus, et quelques pieces de vers insérées dans le recueil intitulé *Carmina familiæ Cæsareæ*.

Agrippine l'avoit rendu pere de neuf enfants, dont six vivoient

(1) Tacit., LXX.

encore à l'époque de sa mort : Nero et Drusus, césars ; Caïus Caligula ; et trois filles, Agrippine la jeune, qui fut mere de Néron ; Drusille, et Julie Liville. De trois inscriptions déterrées en 1777[1], près de Saint-Charles-du-Cours et du mausolée d'Auguste, dans l'*ustrinum* de sa famille, deux nous ont fait connoître les noms de deux des trois fils de Germanicus, qui étoient morts enfants. On lit, sur le premier socle, TI*berius* CAESAR GERMANICI CAESARIS F*ilius* HIC CREMATVS EST. Sur le second, C*aïus* CAESAR GERMANICI CAESARIS F*ilius* HIC CREMATVS EST. Le nom propre du troisieme fils est effacé dans la troisieme inscription, qui du reste est semblable aux deux autres.

Un des fils de Germanicus, mort dans l'enfance, avoit été si agréable par la vivacité de ses reparties à Livie et à Auguste, que celle-ci consacra dans le temple de Vénus Capitoline, un portrait de cet enfant sous la figure de Cupidon, tandis qu'Auguste en plaça un autre dans sa chambre, où il le baisoit toujours en entrant.

N° 3, 1 et 2.

Le n° 3 de la planche XXIV présente une statue de marbre de Carare (jadis *Luna* dans l'Etrurie), que la conformité des traits du visage avec les médailles de Germanicus font, avec raison, attribuer à ce prince. Elle est placée dans le Musée Royal, avec le n° 112. Sans parler du travail de cette statue, qui est très précieux, elle est peut-être le seul portrait de Germanicus qui soit venu jusqu'à nous. On la trouva, en 1792, dans les ruines de la basilique de l'antique Gabies, lorsqu'on y faisoit des fouilles par l'ordre du prince Marc-Antoine Borghese. On y déterra en même temps une statue de l'empereur Claude, son frere, qui est représenté sous le même costume : c'est celui

(1) Foggini, *Fasti Verrii*, p. 132.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV.

que l'on appelle *héroïque*, et que les sculpteurs anciens ont donné aux dieux, aux héros, aux empereurs déifiés, et aux personnages illustres qu'ils croyoient égaler les dieux. Une légere draperie, souvent même une portion de draperie, étoit le seul vêtement qu'ils portassent : ils étoient d'ailleurs entièrement nus. La tête de cette statue n'a jamais été séparée du torse; on n'a restauré que l'extrémité de la draperie, et les mains, dans l'une desquelles on a placé le *parazonium*, comme on le voit dans la main gauche de la statue de Claude, citée plus haut. Cette épée, la marque distinctive du gouvernement militaire, étoit large, avoit un fourreau dont la pointe étoit arrondie. La face et le profil de la statue sont dessinés sous les n° 1 et 2.

N° 4.

On voit, sous le n° 4, une médaille de bronze frappée sous le regne de Caligula par le sénat: S. C. dans le champ, avec la légende C*aius* CAESAR AVG*ustus* GERMANICVS PONTIFEX M*aximus* TR*ibunitia* POT*estate*. De l'autre côté, la tête nue de Germanicus, avec la légende GERMANICVS CAESAR TI*berii* AVGVSTI F*ilius* DIVI AVG*usti* N*epos* (petit-fils).

N° 6.

La médaille de bronze du n° 6 présente les portraits de deux fils de Germanicus, Nero et Drusus. Le travail est grossier, et annonce qu'elle a été frappée loin de Rome. Elle l'a été en Espagne, à Carthagene (*Nova Carthago*). Autour des têtes des deux jeunes princes, on lit, NERO ET DRVSVS CAESARES QVINQ*uennales* C*oloniæ* V*ictricis* N*ovæ* C*arthaginis*. La colonie de cette ville les avoit élus pour ses quinquennaux, magistrats dont les fonctions avoient quelque analogie avec celles qu'exerçoient à Rome les censeurs, et qu'on élisoit tous les cinq ans. De l'autre côté est la tête nue de Tibere, avec la légende TI*berius* CAESAR DIVI AVGVSTI F*ilius* AVGVSTVS P*ontifex* M*aximus*.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV.

On pourroit être étonné de ne pas trouver ici une statue de marbre qui, sous le nom de *Germanicus*, a fait l'ornement de la galerie de Versailles, et qui se trouve placée dans le Musée Royal, avec le nº 354. On la voyoit à Rome dans la *villa Montalto*, ou *Negroni*, jadis les jardins de Sixte-Quint, avant que Louis XIV n'eût acheté les antiques de cette villa. Mais Visconti a prouvé qu'elle ne ressemble point à Germanicus : c'est un orateur romain que le sculpteur a représenté sous les traits du dieu de l'éloquence, de Mercure. La tortue qui est au pied de la statue est un symbole de ce dieu, qui porte souvent aussi la chlamyde jetée sur le bras gauche.

§. II. AGRIPPINE L'ANCIENNE, ÉPOUSE DE GERMANICUS.

Julie, fille d'Auguste, n'occupe une place dans l'histoire que par l'excès de son libertinage public; mais elle fut la mere de la vertueuse épouse de Germanicus, d'Agrippine. Cette princesse eut pour pere Agrippa, l'ami et le gendre d'Auguste, dont elle étoit petite-fille. Elle épousa, fort jeune, Germanicus. On doit penser que sa beauté et la pureté de ses mœurs engagerent l'empereur à la donner pour épouse à son neveu, qui devint depuis son petit-fils adoptif.

Jusqu'à la mort d'Auguste, elle et son mari souffrirent des persécutions secretes de la part de Livie, qui ne vouloit pas que ce prince eût quelque affection pour d'autres que pour Tibere[1]. Cependant elle seconda Germanicus, lorsqu'à la nouvelle de cette mort les légions campées sur le Rhin, près de Cologne, lui offrirent l'empire, et qu'il les refusa.

(1) Tacit., *Annal.*, I, §. 33.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXIV.

«Agrippine, dit Tacite[1], conservoit un ressentiment plus «profond que son mari des mauvais traitements que leur avoit «fait éprouver la mere du nouvel empereur; mais son attache-«ment pour Germanicus et pour son devoir faisoit fléchir et «concourir au bien son indomptable courage.» L'année suivante, 15e de l'ere vulgaire, lui fournit l'occasion de déployer l'énergie dont la nature l'avoit douée. Germanicus ayant éprouvé une espece de défaite dans la Germanie, le bruit se répandit que l'armée étoit assiégée, que les Germains alloient fondre sur les Gaules; et quelques fuyards proposerent de rompre le pont construit sur le Rhin. Mais Agrippine eut le courage de s'y opposer; et elle réussit, par cet acte de vigueur, à conserver plusieurs légions qui faisoient retraite.

«On vit, dit le même historien, cette femme, douée d'un «esprit mâle, remplir pendant plusieurs jours les fonctions de «général, distribuer aux soldats pauvres et blessés des habits «et des remedes. Caïus Plinius, auteur d'une histoire des guerres «de Germanie, dit même que, placée à l'entrée du pont, elle «remercia les légions qui revenoient.» Cette conduite irrita le soupçonneux Tibere. Selon lui, «les soins d'Agrippine avoient «un but secret.... on ne recherchoit pas ainsi l'amitié du soldat «seulement contre l'ennemi; il ne restoit rien à faire aux géné-«raux, lorsqu'une femme passoit en revue les cohortes, se pla-«çoit auprès des aigles, osoit faire des largesses aux militaires, «promenoit dans les camps un fils revêtu du costume des soldats, «comme pour marquer peu d'ambition, et permettoit qu'un «César fût appelé *Caligula* (nom de la chaussure militaire «commune); il ajoutoit que, dans le fait, Agrippine avoit sur les «armées un plus grand pouvoir que les lieutenants, que les

1) Tacit., *Annal.*, I, 69.

«chefs eux-mêmes, puisque cette femme avoit apaisé une sédi-
«tion que n'avoit pu éteindre le nom de l'empereur.»

Chap. I. Famille des Césars Pl. XXIV*.

C'étoit avec de pareilles insinuations que le préfet des gardes prétoriennes, Séjan, perdoit chaque jour Germanicus et son épouse dans l'esprit de Tibere. Connoissant son caractere, il ne doutoit pas qu'elles n'eussent un effet d'autant plus assuré qu'elles seroient demeurées long-temps secretes. La mort violente et prématurée de Germanicus, qu'Agrippine avoit accompagné en Syrie, en Arménie, en Egypte, combla les vœux de Séjan et de Livie. On ne douta pas que Pison, nommé récemment gouverneur de la Syrie par Tibere, n'en fût l'auteur, et que son épouse Plancine n'eût reçu de Livie l'ordre de persécuter Agrippine. Germanicus mourant recommanda à celle-ci, en son nom et au nom de leurs enfants, d'adoucir sa fierté, de conformer ses sentiments à sa triste situation, et sur-tout de ne point alarmer la politique jalouse de l'empereur et de sa cour.

L'infortunée Agrippine ne suivit point d'aussi sages conseils. Quoique malade et fatiguée d'une si grande perte, elle ne put supporter le moindre retard à sa vengeance, et s'embarqua pour l'Italie avec ses enfants et les cendres de Germanicus, malgré la rigueur de la saison (l'automne de l'an 19). Elle ne s'arrêta que dans l'île de Corcyre (Corfou), pour rasseoir ses esprits et comprimer la violence de ses regrets. Lorsque la nouvelle de son arrivée fut répandue dans Rome, on vit accourir à Brindes, port où elle devoit aborder, les plus chers des amis de Germanicus, le plus grand nombre des militaires qui avoient combattu sous ses ordres, et les principaux habitants des villes voisines. Mais quand elle descendit du vaisseau, accompagnée de ses deux enfants, portant l'urne fatale, les cris et les gémissements se firent entendre de toute part, et l'accompagnerent jusqu'à

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV*.

Rome. Tibere, Livie, et Antonia, seuls, ne sortirent point de leur palais pour recevoir des restes si précieux. Les marques de tristesse et de douleur que donna toute la ville de Rome le jour qu'ils furent déposés dans le mausolée d'Auguste exciterent la jalousie de Tibere; mais rien ne l'irrita comme d'entendre appeler Agrippine «l'honneur de la patrie, l'unique reste du sang «d'Auguste, et le seul modele de l'antique vertu.... de voir les «citoyens, les yeux fixés au ciel ou sur les statues des dieux, «faire des vœux pour le salut de ses enfants, et pour les voir «survivre aux méchants.»

Les amis de Germanicus poursuivirent son assassin devant Tibere, qui les renvoya au sénat. Quoiqu'il leur fût difficile de prouver l'empoisonnement, cependant Pison voyant que Tibere l'abandonnoit, que son épouse Plancine n'avoit sollicité et obtenu par le crédit de Livie que sa grace personnelle, et que tous les Romains étoient persuadés de son crime, se tua lui-même; ou plutôt Tibere lui fit ôter la vie, de peur qu'il ne rendît public l'ordre fatal qu'il lui avoit donné par écrit[1]. L'empereur traita toujours depuis Agrippine avec une grande dureté. Il ne cessa de faire répandre dans le public, par Séjan et par ses créatures, les calomnies les plus invraisemblables sur sa conduite particuliere. Cet infame ministre et l'astucieuse Livie lui redisoient sans cesse que «l'ambitieuse Agrippine, fiere de ses nombreux «enfants, aspiroit à régner par la faveur populaire.»

Voulant, en apparence, donner quelque consolation au peuple, qui pleuroit encore Germanicus deux ans après sa mort, Tibere maria Julie, fille de Drusus (sa petite-fille), à Nero, fils aîné de ce prince[2]; mais on vit que c'étoit pour rendre moins odieuse l'alliance qu'il forma en même temps entre la fille de

(1) Suet., *Tiber.*, cap. LII et LIII. (2) Tacit., *Annal.*, III, 29.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV*.

Séjan et un autre Drusus, neveu de Germanicus. Agrippine n'en fut pas moins persécutée par Séjan. Celui-ci fit attaquer en justice, par Domitius Afer, Claudia Pulchra, cousine et amie intime de cette princesse, l'accusant d'adultere, et de projet d'empoisonnement contre l'empereur. La veuve de Germanicus, persuadée, avec raison, qu'on vouloit faire rejaillir sur elle la honte des crimes imputés à sa parente, se rendit auprès de Tibere, qu'elle trouva offrant un sacrifice à son pere. Elle en prit occasion de lui dire avec emportement: «Ce n'est point au «même homme à sacrifier au Dieu Auguste, et à persécuter sa «postérité: cet esprit divin ne réside pas seulement dans les «statues; son véritable portrait, issu de son noble sang, porte «actuellement les habits de deuil. La cause de la fin déplorable «de Pulchra n'est point le crime dont on l'accuse, mais le dé«vouement pour moi dont elle fait profession.»

Ces reproches arracherent une réponse à ce prince dissimulé; ce fut un vers grec dont voici le sens: «Ma fille, si vous ne «régnez pas, vous vous croyez outragée[1].»

La condamnation de Pulchra exalta son ressentiment au dernier degré, et elle n'en cacha point l'objet. Ayant rencontré l'accusateur Domitius, qui s'éloignoit de son passage, et croyant qu'il agissoit ainsi par honte, elle l'appela, lui fit l'application de ce vers d'Homere[2]: «Tu n'es pas la cause de ma douleur, «c'est Agamemnon.»

Agrippine voyoit chaque jour le chagrin détruire sa santé: Tibere étant venu la visiter dans sa maladie, elle lui dit en pleurant, et après un long silence: «Faites cesser l'abandon qui «m'accable, et donnez-moi un époux; il n'est pour une femme «vertueuse de consolation que dans le mariage. Il y a des ci-

(1) Dio, LIX, 19. (2) *Iliad.*, XIII, 112.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV*.

«toyens dans Rome qui prendroient volontiers soin de l'épouse «et des fils de Germanicus[1].» Tibere, sachant de quelle importance il étoit pour l'empire de ne pas lui donner un second chef dans un époux de la petite-fille d'Auguste, mais ne voulant témoigner ni mécontentement ni crainte, sortit sans lui répondre, malgré ses vives instances. Séjan saisit cette occasion d'achever la perte d'Agrippine; il lui envoya des personnes qui, sous prétexte d'amitié, l'avertirent que le poison étoit préparé, et qu'elle eût à éviter de manger avec Tibere. Incapable de dissimuler, cette infortunée princesse, se trouvant bientôt après placée dans un repas auprès de l'empereur, ne sut adoucir ni ses traits ni ses paroles, et ne toucha à aucun mets, jusqu'à ce que celui-ci s'en apercevant, ou ayant été prévenu, et dans le dessein de faire éclater sa défiance, lui présenta des fruits dont il louoit la bonté. Cet empressement augmenta les soupçons d'Agrippine, qui les remit aux serviteurs sans même les porter à sa bouche. L'empereur ne lui adressa aucun reproche; mais il dit à sa mere: «On ne sera pas étonné de me voir prendre des mesures rigou«reuses contre une femme qui m'accuse d'empoisonnement.» Le bruit se répandit aussitôt que sa mort étoit assurée; qu'à la vérité Tibere n'oseroit publiquement attenter à sa vie, mais qu'il le feroit secretement.

Enfin, l'an 30, se réaliserent ces funestes soupçons[2]. Après la mort de Livie, Tibere et Séjan ne connurent plus de frein. Des lettres de l'empereur furent lues dans le sénat; elles étoient dirigées contre Agrippine et contre Nero; on crut qu'elles étoient écrites depuis long-temps, mais que Livie les avoit arrêtées.

Il n'accusoit la veuve de Germanicus d'aucun crime; il lui reprochoit seulement avec beaucoup d'aigreur son air altier et son

(1) Tacit., *Annal.*, IV, 53. (2) Tacit., *Annal.*, V, 3.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXIV*.

esprit inflexible. Le sénat effrayé se taisoit après cette lecture; mais ceux qui placent leurs espérances dans les troubles et dans les crimes vouloient opiner à l'instant. Cependant on se rangea à l'avis de Junius Rusticus, que l'on croyoit instruit des volontés de Tibere, et qui proposa de suspendre la délibération, pour donner au prince le temps d'user de clémence. Celui-ci, outré d'un pareil retard, s'en plaignit au sénat, en se réservant le jugement des accusés. Une lacune dans les écrits de Tacite nous laisse ignorer les détails de cette persécution. On sait seulement que la vertueuse Agrippine, accusée, mais injustement, d'avoir voulu embrasser, pour conserver ses jours, les statues d'Auguste, ou se réfugier dans les camps, fut reléguée dans l'île Pandataria[1] (aujourd'hui *Palmeria*, près de Terracine), devenue célebre par l'exil de Julie, sa mere, qui y avoit été confinée à cause de son impudicité publique. Elle adressa des reproches amers à Tibere, qui, pour se venger, la fit frapper au visage avec tant de violence, qu'on lui arracha un œil.

Suétone[2], qui nous a transmis ces tristes détails dans la vie de Tibere, donne à entendre, dans celle de Caligula, que Livie vivoit encore; mais Tacite, historien plus exact, assure le contraire. La mort de Séjan, arrivée un an après, fit espérer la fin des malheurs d'Agrippine, Tibere pouvant en charger la mémoire de son favori. Leur continuité apprit à Rome qu'ils étoient le résultat de l'aversion que l'empereur avoit pour elle. Désespérant de voir le terme de ses infortunes, elle refusa de prendre aucune nourriture; mais Tibere, ayant appris cette violente résolution, lui fit ouvrir la bouche de force pour l'y contraindre. Enfin, accablée de mauvais traitements, abattue par la faim, elle finit sa triste vie, l'an 33, dans le mois d'octobre, le même

(1) Suet., *Tiber.*, cap. LIII. (2) Cap. X.

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XXIV*.

jour qui avoit vu mourir Séjan, son cruel ennemi, deux ans auparavant.

Tibere, qu'on soupçonna d'avoir fait croire qu'elle étoit morte de faim, tandis qu'il lui avoit refusé tous les aliments, poursuivit encore sa mémoire; il l'accusa d'avoir eu une foiblesse coupable pour Asinius Gallus. Mais il ne persuada personne: «Car, dit Tacite, cette femme altiere, avide de domi«nation, avoit toutes les affections du sexe viril, et s'étoit «dépouillée de toutes les foiblesses du sien.» Il voulut qu'on admirât sa clémence, parcequ'il ne l'avoit pas fait étrangler et précipiter dans les gémonies comme une vile criminelle; il souffrit même que le sénat lui adressât des remerciements à ce sujet, et fit des offrandes aux dieux[1]. Caïus Caligula, parvenu à l'empire, rapporta à Rome, et plaça solennellement dans le mausolée d'Auguste les cendres d'Agrippine. Germanicus l'avoit rendue mere de neuf enfants; trois morts en bas âge; trois fils, dont un seul, Caligula, survécut à Agrippine, ainsi que ses trois sœurs.

Le portrait d'Agrippine l'ancienne est connu par ses médailles frappées après sa mort, sous les regnes de son fils Caligula et de son beau-frere Claude. Elles lui ont fait attribuer avec raison une belle statue assise, conservée dans le Musée du Capitole[2].

N° 1 et 2. On en voit ici la face et le profil gravés sous les n° 1 et 2.

N° 4. Le n° 4 est un camée précieux que l'on a vu dans le cabinet du Roi, et qui représente Agrippine.

Les médailles des n° 6 et 7 sont tirées du même cabinet.

N° 7. La premiere, celle du n° 7, est d'or. On lit, d'un côté, AGRIPPINA MAT*er* CAES*aris* AVG*usti* GERM*anici; Agrippine, mere de Caligula,* avec la tête de cette princesse. Au

(1) Suet., *Tiber.*, cap. LIII. (2) *Mus. Capit.*, III, 53.

revers, la tête de cet empereur, couronnée de laurier, avec la légende C*aius* CAESAR AVG*ustus* GERM*anicus* P*ontifex* M*aximus* TR*ibunitia* POT*estate*. Cette médaille est un monument de piété filiale.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV*.

Celle du n° 6, qui est de bronze, atteste le respect de Titus pour la mémoire d'Agrippine. On lit, autour de sa tête, cette légende : AGRIPPINA M*arci* (*Agrippæ*) F*ilia* GERMANICI CAESARIS (*uxor*). Au revers : S. C. REST*ituit*, avec la légende IMP*erator* T*itus* CAES*ar* DIVI VESP*asiani* F*ilius* AVG*ustus* P*ontifex* M*aximus* TR*ibunitia* P*otestate* P*ater* P*atriæ* COS (*consul*) VIII. L'aigle incrusté derriere la tête montre que cette médaille a fait partie de la collection des Gonzagues, ducs de Mantoue.

N° 6

La médaille de bronze du n° 5 de la planche XXIV ne présente pas la tête de Caligula; mais elle n'en est pas moins un témoignage du respect de cet empereur pour sa mere. Il alla chercher ses cendres dans l'île de Pandataria, où elle étoit morte exilée, pour les rapporter à Rome, et les déposer dans le mausolée d'Auguste. Dion[1] dit qu'il établit en sa mémoire des fêtes annuelles, et qu'il ordonna que, dans la pompe qui précédoit les jeux du cirque, on conduiroit un *carpentum* (char très orné), dans lequel seroit placée son image. Ce char forme le type de la médaille, avec la légende MEMORIAE AGRIPPINAE, *au souvenir d'Agrippine*, et les sigles S*enatus* P*opulus* Q*ue* R*omanus*. De l'autre côté paroît la tête d'Agrippine, avec la légende AGRIPPINA M*arci* (*Agrippæ*) F*ilia* M*ater* C*ai* CAESARIS AVGVSTI.

Pl. XXIV N° 5.

Le bel onyx du n° 3, après avoir long-temps appartenu à une église où on le connoissoit sous la dénomination du *triom-*

N° 3.

(1) Lib. LIX, cap. III.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIV*.

phe du patriarche Joseph en Egypte, fut déposé dans le cabinet de Louis XIV. Agrippine l'ancienne, et un prince qui a quelque ressemblance avec Germanicus son époux, y sont représentés montés sur un char traîné par des serpents ailés. Oudinet présenta, en 1707, le dessin et l'explication de ce camée à l'académie des inscriptions et belles-lettres dont il étoit membre[1]. Il y reconnut, avec raison, Agrippine sous l'emblême de Cérès, tenant des pavots, symbole de l'abondance, à cause de la quantité innombrable de leurs graines. Les serpents ailés, attelés au char qui la porte avec son époux, rappellent celui que Cérès donna à Triptolême, pour aller enseigner le labourage aux mortels. Diodore de Sicile[2], Justin[3], etc., disent qu'il commença par les plaines d'Eleusis, près d'Athènes. Je crois pouvoir conjecturer, d'après ces emblêmes, que le camée est un monument de l'attachement des Athéniens pour Germanicus, qui (l'an 18) étoit venu visiter leur contrée, et avoit paru, «précédé d'un «seul licteur, dit Tacite[4], dans cette ville antique et alliée des «Romains (Antoine, son aïeul, en avoit usé de même). Les «Grecs lui rendirent les honneurs les plus recherchés, rappe«lant les nobles dits et faits de leurs ancêtres, pour lui rendre «un hommage qui pût lui plaire.» On sait que l'infame Pison, son assassin, fit, auprès de Tibere, un crime aux Athéniens de ces transports d'admiration. Montfaucon a publié de nouveau ce camée[5]. Un léger défaut de l'onyx rend équivoque la ressemblance de Germanicus.

N° 5.

On voit sur l'onyx du n° 5 une seconde apothéose de Germanicus, mais de Germanicus seul, et un autre monument précieux

(1) *Académie des Belles-Lettres*, tom. I, p. 278.
(2) Lib. I, cap. XVIII.
(3) Lib. II, cap. VI.
(4) *Annal.*, II, 53.
(5) *Supplém.*, t. III, pl. VII.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXIV*.

de l'antiquité, conservé par la pieuse ignorance de nos peres. C'étoit, selon eux, saint Jean l'évangéliste, enlevé au ciel par un aigle, et couronné par un ange. Le cardinal Humbert avoit rapporté ce camée de Constantinople, où il alla, dans le XIe siecle, sous le pontificat de Léon IX. Il le donna aux bénédictins de Toul, qui l'offrirent à Louis XIV en 1684, époque du transport des pierres gravées du Roi à Versailles. Oudinet en transmit (en 1707) le dessin et l'explication à l'académie des inscriptions, dont il étoit membre[1]. Quelques académiciens crurent y reconnoître Auguste; mais ils revinrent à l'avis du plus grand nombre; ils reconnurent Germanicus à sa jeunesse et à la beauté de ses traits, qui, ainsi que sa valeur et ses exploits, le firent comparer à Alexandre. Ce prince, nommé augure après son adoption par Tibere, tient le *lituus* (baguette recourbée), marque de sa dignité, et la corne d'abondance, symbole ordinaire des divinités bienfaisantes. Il est représenté le haut du corps nu, comme Jupiter, et portant cette «redoutable égide que devoit ébranler contre les Grecs le pere des «dieux», comme les en menaça Agamemnon[2]. Il est placé sur les ailes d'un aigle qui tient une palme dans ses serres. Enfin la Victoire ailée présente une couronne au prince déifié. Germanicus cependant ne reçut point les honneurs de l'apothéose; Tibere, qui le haïssoit, et qui ne l'avoit adopté que par l'ordre exprès d'Auguste, fit à peine rendre à ses restes les derniers devoirs. Ce seroit donc à Caligula qu'il faudroit attribuer ce monument de respect. Dans les premiers mois de son regne, il ne s'occupa qu'à rétablir la mémoire des membres de sa famille, que Tibere avoit si lâchement persécutés ou fait mourir.

(1) *Supplém.* de Montfaucon, t. III, pl. VII. (2) *Iliad.*, IV, 167.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXV.

§. 12. CALIGULA, ET SES SOEURS[1].

Caïus, surnommé *Caligula*, succéda à Tibere sous les plus heureux auspices. «Il fut choisi, dit Aurelius Victor[2], par le «vœu général, à cause de ses aïeux et de son pere : car Auguste «étoit son bisaïeul par sa fille; Agrippa et Drusus l'ancien, «pere de Germanicus, étoient ses aïeux maternels. L'intérêt «que le peuple prenoit à lui étoit fondé sur la considération de «leurs vertus, de leurs morts prématurées (si l'on excepte celle «d'Auguste); sur le souvenir de sa mere, de ses freres, que «Tibere avoit fait mourir.» Mais cette faveur populaire devoit bientôt se changer en une haine implacable.

Caligula fut le dernier fils de Germanicus et d'Agrippine l'ancienne. Il naquit l'an 765 de Rome (11 de l'ere vulgaire). Le lieu de sa naissance a fait naître deux opinions différentes. Les uns pensoient qu'il étoit né près de Treves, dans les quartiers d'hiver des légions que commandoit son pere; ils citoient, entre autres preuves, des autels que l'on voyoit au confluent du Rhin et de la Moselle, sur lesquels on lisoit OB AGRIPPINAE PVERPERIVM (ce qui pouvoit se rapporter à la naissance d'une fille comme à celle d'un fils), et ce distique d'un auteur inconnu :

> In castris natus, patriis nutritus in armis,
> Jam designati principis omen erat.

Mais Suétone[3] dit expressément qu'il avoit lu dans les actes publics que Caligula étoit né à *Antium* (Anzio, dans la cam-

(1) J'ai pris pour guides, dans cet article, Suétone, Tacite, Dion, Aurelius Victor, les *Antiquités judaïques* de Josephe, la *Légation à Caïus* de Philon.

(2) *Cæsar*, cap. III.

(3) *Caius*, cap. VIII.

pagne de Rome); que de là venoient et sa prédilection pour cette ville, et les séjours fréquents qu'il y faisoit, et l'envie qu'il eut d'y transporter son domicile, avec le siége de l'empire. J'ai donné quelque développement à la derniere opinion, parcequ'on a voulu dernièrement renouveler la premiere sur les bords du Rhin.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

Au reste, s'il n'étoit pas né dans les camps, il s'y trouvoit deux ans après sa naissance, à l'époque de la mort d'Auguste, sur les frontieres de la Germanie, où son pere commandoit les légions, et où sa mere l'avoit amené. Elle lui donnoit une éducation mâle; elle lui faisoit porter les habits et la chaussure, non des centurions ni des tribuns, mais celle des simples soldats (*caliga*)[1]: de là vint que ceux-ci l'appelerent *Caligula*, diminutif qui exprimoit leur attachement pour lui. Devenu empereur, il punit séverement un primipile qui lui avoit donné ce surnom, jadis si cher à l'armée[2]; ce qui nous explique pourquoi on ne le trouve sur aucun monument public. Les anciens historiens se servent ordinairement du seul nom Caïus.

Il suivit en Syrie Germanicus, et revint à Rome avec sa mere, qui rapportoit les cendres de cette noble victime. Lorsque Tibere eut relégué Agrippine dans l'île Pandataria, il fut recueilli par sa bisaïeule Livie, veuve d'Auguste, et, après la mort de sa mere, par son aïeule Antonia. A peine âgé de dix-neuf ans, Tibere le créa pontife; et, deux ans après, la mort de ses freres Nero et Drusus, et celle de Séjan, lui assurerent la succession à l'empire. Il fut fait questeur. Tibere l'appela dans sa retraite

(1) Suet., c. VI; Tacit., *Annal.*, I, 41. La *caliga* étoit, selon toutes les apparences, une chaussure avec une semelle de bois garnie de clous. On lit, dans Isidore, CALONES, *gallicæ militum;* Festus appelle *calones* des chaussures de bois; et *gallicæ* est synonyme de *caligæ*. (Du Cange, *Gloss. lat.*)

(2) Senec., *de Const. sap.*, XVIII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

de Caprée, où, dans le même jour, il fut rasé pour la premiere fois, et prit la toge virile.

Après la mort de sa mere, il laissa apercevoir, malgré son extrême jeunesse, son penchant pour la cruauté, pour la débauche, pour la raillerie, et pour la colere, lorsqu'il étoit l'objet des plaisanteries les plus légeres. Accueillant les calomniateurs; dans les dangers, d'une timidité extraordinaire qui le rendoit cruel, lorsqu'il pouvoit l'être sans péril. Aussi ceux qui l'avoient pénétré disoient-ils «qu'il n'y avoit jamais eu de plus «méchant maître ni de meilleur valet[1].» Les derniers mots faisoient allusion à l'adresse avec laquelle il avoit réprimé son humeur colere devant Tibere, et appris de lui l'art de la dissimulation. Il se plia constamment aux caprices de ce prince et de ses favoris. La mort de sa mere et de ses freres ne lui arracha aucune plainte, quoiqu'on eût aposté auprès de lui des personnes qui affectoient de s'appitoyer sur le sort de ses parents[2]. Il se contenoit aussi plutôt par abjection que par prudence, lorsqu'on lui faisoit éprouver à lui-même quelque mauvais traitement. Tibere, en le nommant questeur, et promettant de lui conférer les magistratures cinq ans plus tôt que les lois le permettoient, prioit cependant le sénat de ne pas lui prodiguer les honneurs avant le temps[3]. Il lui fit épouser Junia Claudia, fille de Silanus. L'empereur avoit un petit-fils qui portoit son nom; mais il lui préféroit Caligula, son petit-neveu, parcequ'on lui avoit prédit que celui-ci survivroit à l'autre, et même qu'il lui ôteroit la vie.

Cette injuste prédilection n'eut pas les suites qu'il devoit se promettre. On sait que Caligula hâta, ou du moins souffrit qu'on hâtât la mort de Tibere[4]. Il raconta souvent avec complaisance

(1) Tacit., *Annal.*, VI, c. XX. (2) Suet., c. X. (3) Dio, LVIII, 23. (4) Suet., XII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

qu'il avoit eu plusieurs fois le dessein d'exécuter lui-même ce parricide. Cet événement arriva l'an 790 de Rome, 37 de l'ere vulgaire, la 25e année depuis la naissance de Caligula. Si l'hérédité par la primogéniture eût été établie pour la famille impériale, on eût vu Tiberius Gemellus succéder sans difficulté à son grand-pere Tibere. Celui-ci s'étoit contenté de le désigner, par son testament, pour collegue de Caligula, qui n'étoit que son petit-neveu. Mais les heureuses espérances que le peuple avoit conçues du fils de Germanicus donnerent à celui-ci de grandes facilités pour faire annuler par le sénat les dernieres volontés de Tibere, sous prétexte que l'empereur, en choisissant pour partager l'empire un prince âgé seulement de dix-huit ans (qui par cela seul ne pouvoit pas même encore entrer dans le sénat), avoit donné une preuve de l'affoiblissement de son esprit[1]. Aussi avons-nous vu plus haut Aurelius Victor dire que Caligula avoit été élu empereur, *deligitur*. Cette élection fut si généralement approuvée que, « dans l'espace de moins de trois « mois, dit Suétone, on assuroit qu'on avoit immolé plus de « cent soixante mille victimes[2] », pour rendre graces aux dieux.

Caligula employa d'abord tous les genres de séduction pour gagner la faveur populaire[3]. Il prononça avec une grande effusion de larmes l'éloge de Tibere, et lui fit de superbes funérailles; il se transporta dans les îles Pandatarie et Ponce (*Ponza*, à l'entrée du golfe de Gaëte); il plaça lui-même dans des urnes les restes de sa mere et de son frere, et les déposa solennellement dans le mausolée d'Auguste. Son aïeule Antonia, Claude son oncle, Tiberius, devenu son frere par l'adoption de Tibere, et ses sœurs particulièrement, furent l'objet de ses soins les

(1) Dio, LIX, 1.
(2) Suet., XIV.
(3) *Incendebat et ipse* (dit Suétone, c. XV) *studia hominum omni genere popularitatis.*

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

plus empressés. Il ouvrit les prisons, rétablit dans leurs droits tous ceux que son prédécesseur avoit fait condamner ou exiler. Pour plaire à la multitude, il abolit en Italie l'impôt du centieme, établi sur toutes les ventes, que, l'an 17, Tibere avoit diminué de moitié, mais qu'il avoit rétabli en son entier après la mort de Séjan. Il rendit publics les comptes de l'empire, comme l'avoient pratiqué Auguste et Tibere lui-même jusqu'à son séjour dans l'île de Caprée. Dès la premiere année de son regne, Tibere avoit ôté au peuple et conféré au sénat l'élection des magistrats; Caligula la rendit au peuple: mais, quoiqu'on n'usât de ce droit que d'après son impulsion, il le lui enleva un an après. Caligula paya les legs faits par Tibere, et même ceux de Livie[1], dont Tibere avoit supprimé le testament; il y ajouta des largesses sans bornes pour le peuple et pour toutes les armées; il prodigua les jeux et les spectacles; «enfin il dissipa, «en peu de temps, des trésors immenses; de maniere que, loin «d'admirer sa générosité, on ne vit que légèreté d'esprit et in-«considération; car, avant la fin de la premiere année de son «regne, il eut dépensé plus de 23,000 sesterces (plus de 460 mil-«lions de francs), qu'il avoit trouvés dans le trésor public[2].»

Huit mois s'étoient à peine écoulés, qu'un changement total s'opéra dans sa conduite politique et dans ses mœurs. Comme ce changement avoit été précédé par une maladie très grave, que l'on sut depuis avoir pour cause l'intempérance et les débauches, on l'attribua à cette crise physique. Au reste il demeura sujet à des insomnies habituelles, et à l'épilepsie, dont il avoit eu plusieurs attaques dans son enfance. Suetone[3] peint d'un seul mot les résultats de ce changement, qui consistoit uniquement à laisser apercevoir toute la noirceur de son ame. «Jusque-là,

(1) Dio, LIX, II, 5. (2) Phil., *Leg.*, p. 994. (3) Cap. XXII.

«dit-il[1], j'ai tracé le portrait d'un prince; c'est actuellement celui «d'un monstre que je dois exposer.»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

Pendant sa maladie, Caligula ne craignit pas d'avouer publiquement la passion coupable dont il brûloit pour Drusille sa sœur aînée (passion qu'il avoit, disoit-on, satisfaite avant de parvenir au trône), en l'instituant héritiere de tous ses biens, et même de l'empire. Il avoit d'abord refusé les titres qu'avoient pris ses prédécesseurs; mais il se les appropria depuis tous en un seul jour, celui de *pere de la patrie* excepté, quoique Auguste ne les eût acceptés que successivement, et que Tibere eût affecté d'en refuser toujours quelques uns. Il y en ajouta même de nouveaux, le pieux (*pius*), l'éleve des camps, le pere des armées, l'excellent et le très grand César (*optimus, maximus*). La vanité et la folie engendrerent bientôt la cruauté. Caïus adopta pour son fils le jeune César Tiberius, et lui donna le titre de chef des jeunes gens (*princeps juventutis*). Mais ces faveurs couvroient un dessein perfide, selon Philon[2], cette adoption ôtant au jeune prince le droit que Tibere lui avoit laissé, celui de partager l'empire, et donnant à Caligula, selon les lois romaines, le droit de vie et de mort sur son fils adoptif. Ces soupçons furent réalisés; car il le força bientôt à trancher le fil de ses jours, et à le délivrer du seul prince que l'on auroit pu lui opposer. Les mauvais traitements qu'il fit souffrir à son aïeule Antonia, qui avoit essayé de lui faire des représentations, la contraignirent aussi à s'ôter la vie. Il ne rendit aucun honneur à sa mémoire, et eut même la barbarie de contempler le convoi de cette princesse, aussi recommandable par la pureté de ses mœurs que par l'excellente éducation qu'avoit reçue d'elle son fils Germanicus.

(1) Cap. L. (2) Phil., *Leg.*, pag. 994.

Les deux dernieres années de ce regne, qui n'en eut que trois entieres, ne présentent plus qu'une succession de crimes atroces et d'extravagances. L'historien se refuseroit à les retracer, s'il ne pensoit que le hideux tableau des excès auxquels peut se porter le pouvoir absolu, quand il est confié à la démence et à la férocité, offre une leçon utile à la postérité. La fureur pour les spectacles transportoit Caligula à un tel point, qu'il y faisoit périr des armées de gladiateurs, même des chevaliers[1]. Un jour qu'il ne se trouvoit point de criminels pour être exposés aux bêtes et pour combattre contre elles, il fit saisir les premiers des spectateurs qui occupoient les gradins, il ordonna qu'on arrachât la langue à ces infortunés pour étouffer leurs plaintes, et qu'on les précipitât dans l'arene, où une mort cruelle les donna en spectacle au tyran et au peuple effrayé.

Quoique Macron et son épouse eussent obtenu par leurs sollicitations répétées que Tibere conservât la vie et transmît l'empire à Caligula, il en fit cependant ses premieres victimes; tel fut le prix des conseils salutaires qu'ils lui donnoient. Un pareil zele coûta la vie à son beau-pere Silanus, citoyen illustre et très estimé même de Tibere. Caligula avoit voulu le faire accuser par Græcinus, mais celui-ci refusa l'odieux emploi de délateur, n'ignorant pas que sa mort suivroit ce généreux refus. Ce Græcinus étoit pere d'Agricola, dont Tacite (gendre du même Agricola) s'est plu à écrire la vie irréprochable.

Les extravagances qu'il fit à la mort de Drusille, sa sœur aînée, rappeloient la vie licencieuse qu'il avoit menée avec elle et avec ses deux autres sœurs Julie et Agrippine. Mais la premiere seule fixa quelque temps son inconstance; et il bannit les deux autres, pour lesquelles sa passion fut de courte durée,

(1) Dio, LIX, 10; Suet., cap. XXVI.

les accusant injustement d'avoir pris part à une conspiration contre sa personne. Quelques jours après la mort de Drusille, il épousa Lollia Paulina, qu'il fit venir en grande hâte de la Macédoine, parcequ'on avoit parlé devant lui de la beauté extraordinaire de sa grand'mere. Il obligea Memmius, son époux, de s'en reconnoître le pere, et de la lui donner en mariage en vertu de ce titre supposé; comme Auguste en avoit agi lorsqu'il prit Livie pour épouse. Cette nouvelle passion s'éteignit aussi vite qu'elle s'étoit allumée; il répudia Paulina, en lui prescrivant un veuvage perpétuel. Mais Césonie parut lui inspirer un attachement plus durable. Cette femme n'étoit cependant ni belle ni jeune, et elle étoit mere de trois filles. Caligula seulement reconnut en elle un penchant désordonné pour les débauches les plus extraordinaires; il la conduisoit avec lui aux armées, en costume militaire, et montant un coursier. Il la donnoit même en spectacle à ses amis, dépouillée de tout vêtement. Le jour qu'elle accoucha d'une fille, il se déclara tout à la fois son époux et le pere de cet enfant, qu'il reconnoissoit pour être de son sang, par cela seul qu'elle déployoit déja un caractere féroce, qu'elle arrachoit les yeux et déchiroit le visage des enfants qui jouoient avec elle.

Jusque-là l'adulation des Romains n'avoit déifié les empereurs qu'après leur mort; Caligula le fut de son vivant, et par lui-même. Il voulut d'abord prendre le diadême royal (il l'auroit ceint, si l'on en croyoit l'abrégé de Victor[1]) : mais ceux qui craignoient l'indignation du peuple l'en dissuaderent adroitement, en lui disant qu'il étoit au-dessus des rois[2]. Alors il parut en public sous les costumes d'Hercule, de Bacchus; tantôt portant les ailes aux pieds et le caducée de Mercure; tantôt

(1) Cap. III. (2) Phil., *Leg.*, 1002; Suet., cap. XXII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

sans barbe, avec un arc et des fleches, comme Apollon, les Graces marchant à ses côtés; souvent il avoit la barbe dorée et le foudre de Jupiter[1]; enfin il se déguisa même en déesse, et prit les attributs de Vénus. Pour être conséquent, il se fit bâtir un temple, élever une statue d'or, offrir en sacrifice les oiseaux les plus rares, créer un college de prêtres dont Claude son oncle, Cæsonia son épouse, et son cheval même, firent partie. Dans tout l'empire, on plaça ses statues dans les temples, auprès de celles des dieux : les Juifs seuls, auxquels leur religion interdisoit le culte des images, s'y refuserent; ce qui leur attira la haine du fougueux empereur.

La seconde année (39 de l'ere vulgaire) du regne de Caligula fut marquée par l'explosion des sentiments de mépris et de haine que les Romains éprouvoient pour ce tyran cruel, qui s'irritoit de les voir moins assidus à ses spectacles, et ne pas accueillir les cochers ou les gladiateurs qu'il favorisoit, et l'appeler le jeune Auguste. Ils ne pouvoient s'exprimer que par des cris et des gestes insultants; mais l'empereur se vengeoit en faisant massacrer un grand nombre de personnes au milieu ou à la sortie des spectacles. C'est alors qu'on l'entendit s'écrier : «Je «voudrois que le peuple romain n'eût qu'une tête», afin, dit Séneque, de consommer en un jour, et d'un seul coup, les meurtres qu'il commettoit si souvent et dans tant de lieux différents[2].

Une extravagance moins atroce fixa de nouveau l'attention publique. Son cheval *Incitatus* devint l'objet de ses plus cheres affections; il l'invitoit à ses repas, où on lui présentoit de l'orge dorée, et du vin dans des coupes d'or. L'écurie étoit de marbre, le râtelier d'ivoire, les housses de pourpre, la bride ornée de

(1) Suet., cap. LII. (2) Dio, LIX, 13; Suet., cap. XXX; Senec., *Ira*, cap. XIX.

perles. Il lui avoit donné un palais, des serviteurs, des meubles, pour recevoir avec magnificence ceux que l'on invitoit en son nom à manger en sa compagnie. L'empereur juroit par la vie de ce cheval, par sa fortune; il l'avoit admis dans le college de ses pontifes; il assuroit qu'il le nommeroit consul; et on croyoit qu'il auroit tenu sa promesse, si la mort n'y eût mis obstacle. Pour retracer de semblables folies, je suis obligé de me dire, comme le jeune Victor[1] : «Je ne sais s'il eût fallu en «conserver le souvenir, à moins qu'il ne soit utile de connoître «toutes les actions blâmables des grands, afin que les princes «s'en abstiennent par la crainte de la renommée.»

Toutes les fois que Caligula faisoit des reproches au sénat, ou le menaçoit de sa colere[2], ce corps avili redoubloit ses flatteries; il lui décerna même l'ovation (petit triomphe), quoiqu'il n'eût pas vu l'ennemi depuis son enfance. Cette adulation lui fit naître l'envie d'obtenir les honneurs du grand triomphe: mais, comme il cherchoit en tout à exécuter ce qui paroissoit impossible, il voulut triompher sur la mer. Il fit construire un pont de bateaux depuis Baies jusqu'à Pouzzoles, selon Suétone; Dion dit depuis Baules, qui étoit un de ses palais, situé sur la même côte; Josephe assigne Misene pour le point de départ, environ cinq quarts de lieues moyennes. Il attachoit une grande importance à cette dimension, parcequ'elle surpassoit celle des ponts construits autrefois par Darius et par Xerxès. Caligula, revêtu d'une cuirasse que l'on croyoit avoir appartenu à Alexandre, offrit des sacrifices aux dieux, et en particulier à l'Envie, de crainte, disoit-il, que l'Olympe ne fût jaloux de sa grandeur; ensuite il traversa le pont à cheval, suivi de l'armée, comme s'il eût eu des ennemis à combattre; il s'arrêta vers le milieu,

(1) Cap. III. (2) Dio, LIX, 17; Suet., cap. XXXVII; Joseph., lib. XIX, cap. I.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

monta sur un trône, harangua et récompensa les soldats. Le pont fut rompu sur-le-champ, afin qu'il ne pût servir à aucun autre mortel. Cet acte de folie fut la cause de la famine qui se fit sentir à Rome cette année (38 de l'ere vulgaire); car cette ville superbe, entourée de parcs et de palais, ne vivoit que des blés apportés d'Egypte, de Sicile, et tous les vaisseaux avoient été employés pour le pont. Séneque dit qu'à la mort de Caligula, au mois de janvier de l'année suivante, il n'y avoit dans la capitale des grains que pour sept ou huit jours[1].

Le même écrivain faillit à être la victime des prétentions de Caligula au sceptre de l'éloquence, et de sa jalousie contre ceux qu'il croyoit pouvoir le lui disputer[2]. Son unique crime étoit d'avoir plaidé avec succès une cause dans le sénat en présence de Caïus; et cependant sa mort eût été certaine, si une des concubines de ce prince ne l'eût assuré que Séneque portoit le germe d'une maladie qui devoit bientôt trancher ses jours. Au reste, quelle que fût l'estime des Romains pour les talents de cet écrivain, Caligula disoit que son éloquence manquoit de nerf et de liaison; que c'étoit du sable sans mortier[3]. Ce fut aussi par une grande présence d'esprit que Domitius, l'accusateur de la parente chérie d'Agrippine, conserva la vie. L'empereur, qui se croyoit supérieur en éloquence à cet orateur, le premier de son siecle, lut dans le sénat contre lui un long mémoire dans lequel il avoit fait tous ses efforts pour paroître plus habile que l'accusé. Celui-ci auroit certainement été condamné à mort, s'il avoit essayé de se défendre. Au contraire, ne cherchant point à s'excuser, il commença par relever l'élégance du discours de l'empereur, par dire qu'il étoit saisi d'admiration. Comme s'il n'en eût pas été l'objet, mais comme

(1) Senec., *Brev. vit.*, cap. XVIII. (2) Dio, LIX, 20. (3) Suet., cap. LIII

auroit pu le faire un simple spectateur, il reproduisit toutes les parties du discours en les louant avec excès; enfin, pressé de répondre aux accusations, il versa des larmes, se jeta aux pieds de l'empereur, lui demandant pardon, non comme à son souverain, mais comme au prince de l'éloquence. Il obtint sa grace; et Caligula répondit à son affranchi, qui se permit de lui reprocher une accusation qui n'avoit eu aucune suite : «Devois-je «perdre un si beau discours?»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

Caligula voulut joindre les lauriers de Mars à ceux de l'éloquence. Il partit subitement de Rome, en apparence pour aller faire la guerre aux Germains, mais dans le dessein de lever sur les Gaulois de fortes contributions, l'Italie étant épuisée par ses prodigalités. Il passa le Rhin, s'en éloigna fort peu; et, saisi d'une terreur panique, il revint sans avoir défait un seul ennemi, sans même en avoir aperçu. Assuré de leur éloignement pour la guerre, il fit cacher dans un bois quelques Germains de sa garde; puis, à la nouvelle de leur apparition, il interrompit subitement son repas, courut jusqu'à cette forêt, et y occupa ses troupes à couper des arbres pour ériger des trophées, leur distribua des couronnes[1], et leur adressa un vers de Virgile pour les exhorter à supporter les fatigues de la guerre en attendant des jours plus heureux[2]. Il se fit proclamer ensuite sept fois *imperator*. Son séjour dans les Gaules fut marqué par des assassinats continuels, et par des exactions de tout genre. Alors les Germains, certains de sa lâcheté, firent en-deçà du Rhin des excursions dont la nouvelle jeta Caligula dans une telle inquiétude, qu'il faisoit chercher des navires pour se retirer dans l'Orient, où il espéroit regner encore si les ennemis passoient les Alpes, et se rendoient maîtres

(1) Suet., cap. XLV. (2) *Durate et vosmet rebus servate secundis.* Æneid., I, 211.

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XXV.

de Rome. Mais la valeur de Galba les contraignit à repasser le Rhin.

Jules César s'étoit contenté de faire connoître aux Bretons, séparés de l'empire romain par l'Océan, la supériorité de ses troupes; Auguste borna vis-à-vis d'eux son ambition à recevoir quelques légers tributs, croyant qu'il seroit imprudent de vouloir conquérir leur île; Tibere pensa aussi sagement. Mais Caligula se proposa d'y transporter son armée[1]; il l'auroit essayé s'il n'eût été aussi prompt à abandonner ses projets qu'à les former. Cependant il vint camper sur les rivages des Gaules opposés à ceux de la Grande-Bretagne, comme s'il eût voulu exécuter la descente, disposa ses troupes sur la côte, s'avança sur l'Océan avec ses navires, puis il revint subitement; ensuite il monta sur un trône élevé, fit préparer toutes les machines, sonner les trompettes, et donner le signal du combat, sans que personne pût prévoir ses intentions. Tout-à-coup il commanda aux soldats de ramasser des coquilles: «Voilà, leur dit-il, les «dépouilles de l'Océan; elles serviront à décorer le palais, le «Capitole, et à faire l'ornement de notre triomphe. Compa-«gnons, allez vous réjouir; vous voilà tous enrichis[2].» Et il leur donna à chacun, avec un grand appareil, la modique somme de cent deniers (environ 80 francs). Du moins laissa-t-il un monument utile et durable de sa présence sur ces bords; il fit construire un phare que l'on croit être la Tour-d'Ordre, près de Boulogne (*Turris ardens*), que Charlemagne répara, et sur laquelle il rétablit les feux de nuit[3]. Cette ridicule expédition fut suivie d'un triomphe plus ridicule encore; on y vit paroître des Gaulois d'une haute stature, que l'on avoit forcés à laisser croître, à teindre en blond leurs cheveux, et à apprendre la

(1) Tacit., *Vita Agr.*, cap. XIII. (2) Suet., cap. XLVI. (3) Aimon, IV, 99.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

langue des Germains, pour les faire ressembler à des prisonniers de cette nation.

L'an 41, 794 de Rome, 4e du regne de Caligula, vit mettre un terme à ses cruautés et à ses prodigalités insensées. Cassius Chéréa, tribun d'une cohorte prétorienne, recommandable par sa bravoure et sa probité, lassé des reproches que lui faisoit souvent l'empereur sur son âge avancé, et outré de l'indécence des mots d'ordre qu'il en recevoit ordinairement, se rendit l'instrument des vengeances publiques et particulieres[1]. Le 24 janvier, à la sortie du théâtre, où il passoit des jours et des nuits entieres, Caïus donna un mot d'ordre ridicule à Chéréa; celui-ci répondit par une injure, et, tirant son épée, il l'abattit d'un premier coup; les autres conjurés acheverent de lui ôter la vie. Ainsi périt ce monstre, âgé de vingt-huit ans quatre mois et quelques jours, selon Suétone[2]. La nuit suivante on mit à mort Cæsonia son épouse, et sa fille Julie Drusille, qui n'avoit pas encore un an.

Claude, son oncle, reconnu empereur, empêcha que le sénat ne le déclarât infame; mais il fit enlever et briser ses statues pendant la nuit. Le sénat ordonna même de fondre toutes les monnoies de bronze qui présentoient son image[3].

Voici le portrait de Caligula, tracé par Suétone[4]: «Il étoit «d'une haute stature, et très pâle; il avoit le corps énorme, la «tête et les cuisses très maigres, les yeux et les tempes creux, «le front large et menaçant; les cheveux en petite quantité, «aucun même sur le sommet de la tête; son corps étoit très

(1) Suet., cap. LVI.

(2) Suet., cap. LIX.

(3) Cette observation de Dion (lib. LX, 22), qui ne fait aucune mention des monnoies d'or et d'argent, confirme l'opinion reçue par les antiquaires, que le sénat ne faisoit frapper que les monnoies de bronze; le droit de frapper les autres appartenoit exclusivement aux empereurs.

(4) Cap. L.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

«garni de poils; ce qui le faisoit condamner à mort ceux qui le «regardoient passer d'un lieu élevé, et ceux qui nommoient une «chevre en sa présence. La nature lui avoit donné une physio-«nomie funeste, et il s'étudioit encore devant un miroir à la «rendre sombre et effrayante.»

Nous ne connoîtrions qu'une des sœurs de Caligula, Agrippine, qui fut l'épouse de Claude et la mere de Néron, si ce monstre couronné ne se fût rendu coupable d'un triple inceste. Je parlerai de celle-ci après l'empereur son époux.

Drusille, la seconde des trois filles de Germanicus et d'Agrippine, naquit l'an 16 de l'ere vulgaire, dans les environs de Treves[1]. Elle n'étoit âgée que de dix-sept ans lorsque Tibere lui donna pour époux Lucius Cassius Longinus, jurisconsulte célebre, petit-fils de l'assassin de Jules César. C'est ainsi que le disent Tacite et Suétone; mais Dion appelle son mari Marcus Lepidus[2]. Cette union fut de peu de durée, parceque Caligula, parvenu à l'empire, lui enleva Drusille, avec laquelle il avoit déja satisfait sa passion incestueuse, et pour laquelle il brûloit encore des mêmes feux. Il lui donna, ainsi qu'à ses autres sœurs, les privileges des vestales; il ordonna qu'on les nommât avec lui dans les serments solennels, dans les vœux qu'on faisoit à chaque renouvellement d'année, enfin dans tous les actes publics. Dans la maladie dangereuse qu'il éprouva la pre-

(1) Tacit., *Ann.*, VI, 15; Suet., c. xxiv; Dio, LIX, 11.

(2) Il sembleroit que Dion ait confondu l'adultere public avec le mariage légitime. Zonare (*Annal.*, II, p. 177) présente ce moyen de conciliation: «Caligula, dit-il, «fit mourir Lepidus, son compagnon de «débauches, le mari de Drusille, qui, de «même que Caligula, avoit obtenu les «faveurs des deux autres sœurs, Agrippine «et Liville, à qui l'empereur avoit permis «de demander les magistratures cinq ans «avant l'âge prescrit par les lois, à qui «enfin il avoit promis de le nommer son «successeur.»

miere année de son regne, il institua Drusille héritiere de ses biens, héritiere même de l'empire.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV

Cette princesse survécut peu au rétablissement de la santé de Caligula; elle mourut l'an 38, âgée de vingt-deux ans. Il parut profondément affligée de cette mort, lui fit rendre les honneurs funebres aux frais de l'état, prononça son éloge, la plaça au rang des dieux, ce qui la fit surnommer *Panthée* (déesse universelle); il récompensa un sénateur assez lâche pour jurer qu'il l'avoit vue monter au ciel et converser avec les dieux. Mais la bizarrerie de son caractere fit que personne ne trouva grace à ses yeux pendant ce deuil : on étoit puni si l'on ne pleuroit pas son épouse; on l'étoit aussi si l'on pleuroit une mortelle placée dans l'Olympe.

Julie Liville, la troisieme des filles de Germanicus et d'Agrippine, porte, chez les historiens de Rome et chez Tacite en particulier, tantôt le premier nom, tantôt le second [1]. Elle naquit dans l'île de Lesbos l'an 18 de l'ere vulgaire. Tibere lui donna, quinze ans après, pour époux le sénateur Marcus Vinucius, qui appartenoit à une famille consulaire, et qui avoit été consul lui-même trois ans auparavant. Parvenu à l'empire, son frere Caligula lui accorda, comme je l'ai dit de Drusille et d'Agrippine, les honneurs des Vestales; mais avec Julie aussi, comme avec ses autres sœurs, il s'abandonna aux débauches les plus honteuses. Il contraignit ses compagnons de libertinage à l'imiter, et entre autres Aemilius Lepidus. Ce Lepidus, ayant conspiré contre l'empereur l'an 38, fut mis à mort. Caligula saisit cette occasion d'éloigner ses sœurs, avec lesquelles il avoit cessé d'offenser la nature; il les accusa d'adultere et de complicité avec Lepidus; il rendit publiques les lettres, témoignages

(1) Tacit., *Annal.*, II.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXV.

de leurs déréglements, et les relégua dans l'île Ponce[1]. Il vendit ensuite à son profit tous les meubles, leurs esclaves, même leurs affranchis; et il tira de cette vente de fortes sommes, parcequ'il étoit dans l'usage d'assister aux encans pour forcer les encheres par sa présence.

Deux ans après, Claude, leur oncle, les rappela de l'exil, les fit rentrer dans leurs biens, et leur permit de rendre les derniers honneurs à Caligula, qui avoit été secrètement enseveli dans un jardin, de peur que le peuple ne déchirât et ne dispersât ses restes. Julie ne jouit pas long-temps du séjour de Rome. L'épouse de Claude, Messaline, jalouse de sa beauté, de la confiance que l'empereur lui témoignoit, des entretiens particuliers qu'il lui accordoit, et furieuse de voir cette princesse chercher à lui plaire par des flatteries, la fit exiler de nouveau, sous prétexte d'adultere avec Séneque, de quelques autres crimes, et sans entendre ses défenses. Enfin, l'an 41, Liville périt, âgée de vingt-quatre ans, sous le fer d'un centurion que Messaline chargea de cet assassinat. En 1777, on déterra, près du mausolée d'Auguste, une urne d'albâtre avec son socle de pierre, sur lequel on lisoit LIVILLA GERMANICI *Cæsaris filia* H*ic* s*I*T*a est*[2], et qui prouvoit qu'elle avoit été enterrée à Rome, mais non dans le mausolée d'Auguste, comme les autres princesses de sa famille, probablement à cause de la haine de Messaline. Son mari, Vinucius, périt (l'an 45) par le poison, victime de la vengeance de cette impératrice, dont il avoit refusé d'être l'amant.

N° 5.

Nous avons vu plus haut que le sénat avoit fait fondre les médailles de bronze de Caligula en haine de sa mémoire. Cependant on en possede encore un grand nombre. Celle de

(1) Suet., cap. XXXIX. (2) Foggini, *Fasti Verrii*, 132.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XXV

grand bronze, gravée ici sous le n° 5, présente sa tête couronnée de laurier, avec la légende *C*aius CAESAR DIVI AVG*usti* PRON*epos* AVG*ustus* P*ontifex* M*aximus* TR*ibunitia* P*otestate* IIII P*ater* P*atriæ*. Revers : l'empereur, en habit civil, debout sur une estrade, étendant le bras et la main droite, harangue cinq militaires, dont quatre portent des enseignes ; pour légende, ADLOCVT*io* COH*ortium*.

C'est la première fois que paroît ce type, si commun depuis sur les médailles impériales. Eckhel [1] pense avec raison qu'il rappelle la harangue que Caligula prononça devant les cohortes prétoriennes à son avénement à l'empire. L'absence des signes S. C. prouveroit-elle que Caïus se seroit déja mis au-dessus des lois, en faisant frapper lui-même des médailles de bronze pour les distribuer à sa garde ?

N° 7 et 9.

Les médailles des n° 7 et 9 sont relatives aux sœurs de Caligula. La première, de grand bronze, présente la tête de l'empereur, couronnée de laurier, avec la légende C*aius* CAESAR AVG*ustus* GERMANICUS PON*tifex* M*aximus* TRI*bunitia* POT*estate*. Revers : trois femmes debout, tenant des cornes d'abondance ; l'une s'appuie sur un cippe ; celle du milieu tient une patere ; et la troisieme, un gouvernail : légende, AGRIPPA DRVSILLA IVLIA S. C. Cette médaille a été frappée la premiere année du regne de Caligula, au moment où il fit rendre les plus grands honneurs à ses sœurs, qui sont représentées ici sous les trois emblêmes de la Sécurité, de la Piété, et de la Fortune. La seconde médaille, qui est d'or, présente la tête nue de Caligula, avec celle d'une femme que tout porte à reconnoître pour Drusille sa sœur la plus tendrement chérie ; légende C*aius*, CAESAR AVG*ustus* TRI*bunitia* POT*es*-

(1) *Doctr. num.*, VI, 221.

Chap. I. Famille des Césars.

tate. Revers : deux têtes de femmes en regard; légende, AGRIPPINA IVLIA.

Pl. XXV. N° 8.

Ces médailles ont fait attribuer à Caligula et à Drusille le camée du n° 8, un des plus beaux de la collection royale; la jeune tête du camée de Tibere (pl. XXII), de la même collection; et le précieux camée de la collection du feu duc d'Orléans, qui appartient depuis trente ans à l'empereur de Russie. Le graveur de cette pierre a profité habilement des six lits, alternativement bruns (sardoine) et blancs (calcédoine), qui la composent, pour représenter les trois sœurs de Caligula [1]. Le premier lit brun forme le voile ou la draperie qui couvre la tête de la premiere; le premier lit blanc forme son visage; et ainsi de suite.

N° 6.

N° 1 et 2.

On retrouve la physionomie funeste de Caligula dans le précieux buste de bronze du Musée Royal, dont on voit ici la face et le profil sous les n° 1 et 2. La coupe des cheveux sur le front est la même que celle des princes de la famille d'Auguste. Cette tête présente tous les détails donnés par Suétone sur le portrait de Caligula, et que j'ai rapportés plus haut.

N° 3 et 4.

Les n° 3 et 4 présentent la face et le profil d'une statue placée au Musée Royal (n° 29), qui fut découverte en 1792, dans les ruines de Gabies, par les soins du prince Marc-Antoine Borghese. Cette statue n'avoit point de tête lorsqu'on la déterra; on y en adapta une de Caligula, qui est antique et qui a beaucoup de traits de ressemblance avec les portraits de Germanicus, de Claude son oncle, et de Tibere son prédécesseur, trouvés tous les trois dans les mêmes fouilles de Gabies.

(1) *Pierres gravées d'Orléans*, t. II, pl. XXVIII.

Pl. XXVI.

§. 13. CAMÉE DU CABINET DU ROI,

CONNU SOUS LES NOMS

D'AGATE DE TIBERE ET DE CAMÉE DE LA SAINTE-CHAPELLE.

Ce camée, le plus grand de tous ceux de l'antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous, a la forme d'un ovale irrégulier légèrement tronqué; il a 0m.320 (1 pied moins quelques lignes) de hauteur, et 0m.271 (10 pouces environ) dans sa plus grande largeur. La matiere est très précieuse; c'est un quartz-agate-sardoine, appelé communément *sardonyx*, composé de cinq couches, dont quatre se détachent sur la couche violâtre du fond.

On croit, sans aucune preuve, que Constantin avoit transporté ce camée de Rome à Bysance; mais une tradition qui paroît fondée apprend que Baudoin II, empereur de Constantinople, étant venu l'an 1244 demander des secours aux princes chrétiens, et à S. Louis en particulier, le vendit à ce roi. En 1379, Charles V le donna à la Sainte-Chapelle de Paris. Il étoit renfermé dans le trésor de cette église, où il étoit désigné sous le nom du *grand camaïeu*. On pensoit qu'il représentoit le triomphe de Joseph en Egypte. Aussi lisoit-on dans un compte de la chefecerie de la Sainte-Chapelle, qu'on porta le grand camaïeu dans la procession qui fut faite le 30 mai 1484 pour le sacre du roi Charles VIII. Les jours de grande fête on l'exposoit aux regards du public, qui le baisoit pieusement, jusqu'à l'année 1619, où le docte Peyresc apprit à l'univers savant qu'il présentoit les portraits de la famille d'Auguste. Lorsqu'en 1791 la Sainte-Chapelle eut cessé d'être un temple religieux, le camée

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVI.

fut déposé dans le cabinet du Roi, dont il est un des plus précieux ornements. Telles sont les principales particularités historiques de cette agate précieuse, à qui elles ont fait donner le nom de *camée de la Sainte-Chapelle*, son nom le plus ordinaire, tandis qu'elle est connue parmi les antiquaires sous celui d'*agate de Tibere*. J'ajouterai seulement que l'incendie du Palais, en 1620, obligea de la transporter, et qu'elle fut fracturée alors. C'est peut-être aussi à cette époque que fut brisée la tête d'un captif, le premier à la droite du spectateur. Du reste elle est bien conservée.

Toutes les gravures de ce camée publiées jusqu'à ce jour sont grossieres, défectueuses, et le représentent ordinairement retourné : c'est pourquoi M. Visconti l'avoit fait dessiner et graver avec soin pour l'*Iconographie romaine;* ce sera la premiere fois qu'il paroîtra d'une manière digne de la beauté du travail[1].

Le tableau est divisé en trois scenes. La premiere est placée dans le ciel; j'y reconnois l'apothéose d'Auguste. La seconde est placée sur la terre; je crois pouvoir la désigner ainsi : Sacerdoce de la famille de Tibere, institué pour le culte d'Auguste. Quant à la troisieme, elle présente des captifs de toutes les nations vaincues ou subjuguées par les personnages principaux de la seconde scene.

J'exposerai d'abord les détails, ensuite les preuves et les motifs.

La figure qui porte une couronne radiée, qui a son manteau relevé sur la tête, et qui tient un sceptre, est Jules César déifié :

(1) Les principaux auteurs qui ont écrit sur cette agate sont : Peyresc; sa *Vie* par Gassendi, liv. III, p. 288; *Magaz. Encycl.*, février, 1818 : Tristan de Saint-Amand, *Comment. histor.*, tom. I : Albert Rubens, 1655; *Thes. Antiq. Rom.*, t. XI, p. 1344, et *de re Vestiaria :* Jacques Le Roy, *Polen. Supplem. Antiq. Rom.*, t. II : Montfaucon, *Antiq. expliq.*, t. V, Ire partie : Bœttiger, *London and Paris*, 1807, n° 8.

c'est ce que m'ont appris les médailles et les marbres non contestés. (Il en sera de même des autres figures, et je ne rappellerai pas toujours cette confrontation.) Auguste, porté sur Pégase, s'éleve vers Jules César: son génie tient les rênes du cheval ailé.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVI.

Sous le costume des barbares orientaux, un personnage présente à Auguste le globe, attribut impérial qui désignoit le commandement du monde. Il me paroît vraisemblable que l'Univers est représenté sous la figure de ce personnage dont le profil est idéal. A la droite de César est Drusus l'ancien, fils adoptif d'Auguste. Mort avant son pere, il est placé dans l'Olympe, et il s'avance au-devant de lui. Ici finit la premiere scene, l'apothéose d'Auguste.

Un autre membre de sa famille, qui l'avoit aussi précédé dans la tombe, Marcellus, devroit s'y trouver; mais je donnerai plus bas la raison pour laquelle on ne l'y voit pas.

Tibere et Livie sont assis au milieu de la seconde scene, celle que je désigne par ces mots: Sacerdoce de la famille de Tibere, institué pour le culte d'Auguste. Ils sont couronnés de laurier à cause du sacerdoce. Devant eux sont debout Germanicus, en costume militaire, et Agrippine l'ancienne son épouse: elle est couronnée de laurier, et tient son mari embrassé. Auprès de Germanicus est placé son fils Caligula, en costume militaire: on voit auprès de cet enfant Clio, muse de l'histoire, assise et tenant un *volumen,* son attribut ordinaire. Derriere Tibere et Livie paroît debout, revêtu du costume militaire, élevant les yeux et la main droite vers le ciel, et portant de la gauche un trophée, Drusus le jeune, fils de Tibere. A la gauche de Drusus le jeune est assise une femme coiffée comme la muse Clio, élevant vers le menton la main droite, dont l'index et le pouce

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVI.

sont rapprochés l'un de l'autre, geste qui caractérisoit les orateurs: c'est Polymnie, muse de l'éloquence. Enfin, au bas du siége de Livie, un barbare oriental est assis sur un bouclier: il représente l'Arménie vaincue par Tibere.

On voit dans la troisieme scene des captifs dont les costumes sont de deux sortes: les uns, coiffés avec des mitres semblables à celles des Phrygiens, revêtus de tuniques à longues manches, portant des chausses longues, n'ayant point de barbe, représentent les peuples de l'Orient vaincus par Tibere et ses fils; les autres, à demi nus, portant de longues barbes, des cheveux hérissés, représentent des barbares occidentaux, germains, pannoniens, illyriens, etc., subjugués par les mêmes princes.

Telle est l'explication que je propose; mais je ne le fais qu'avec hésitation, parceque la science de l'antiquité est presque toujours un art conjectural, sur-tout quand elle a pour objet des monuments dépourvus d'inscriptions.

A quelle époque faut-il placer le travail de ce beau camée, l'an 771 de Rome (18e de l'ere vulgaire), ou le suivant? La figure de Caligula, sur laquelle tous les écrivains sont d'accord, donnera la réponse : ses formes rondes et courtes, la grosseur de sa tête, et la mesure de sa taille comparée à celle de Germanicus son pere, tout annonce un enfant de six ans : il n'en avoit que trois à la mort d'Auguste, arrivée l'an de Rome 767 (14e de l'ere vulgaire). Mais on peut penser que ce camée fut commencé l'année de l'apothéose, et que l'artiste, devant employer trois ou quatre ans à le graver, a donné au jeune prince les proportions qu'il auroit alors. Voyons si l'âge des personnages placés dans la seconde scene se rapporte aux traits sous lesquels il les a représentés à cette même époque. Tibere, né 42 ans avant l'ere vulgaire, en avoit alors soixante; Germanicus et Agrippine

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVI.

son épouse, nés tous deux 15 ans avant cette ere, en avoient trente-trois; Drusus le jeune, fils de Tibere, étoit né à peu près à la même époque, et avoit alors environ trente ans. Tous ces âges sont peints fidelement sur les visages des personnages que je viens de nommer; un seul dément l'âge qu'il avoit alors, c'est Livie; née 57 ans avant l'ere vulgaire, elle en avoit soixante-quinze à cette époque: mais on ne sauroit douter que l'artiste n'a pas cru devoir exprimer avec exactitude l'âge avancé d'une princesse qui avoit été si belle.

Je vais donner des preuves de mon opinion.

On lit dans l'historien Dion[1]: «Ils déifierent Auguste, créerent «en son honneur des fêtes, des flamines, et nommerent Livie sa «prêtresse.» Velleius Paterculus l'appelle épouse d'Auguste, prêtresse d'Auguste élevé au rang des dieux[2]. Tacite dit, sous l'an 767, celui de la mort d'Auguste[3]: «Cette année vit paroître «de nouveaux établissements religieux; on créa un college de «collegues-augustaux, composé de vingt-un des premiers ci-«toyens choisis au sort. On leur adjoignit Tibere, Drusus, «Claude, et Germanicus.» Il avoit déja dit: «Les funérailles «étant finies, on ordonna d'élever un temple en son honneur, «et de lui rendre un culte religieux[4].»

Il est donc absolument hors de doute qu'Auguste fut déifié immédiatement après sa mort; rendu au ciel, dit Velleius Paterculus[5]; et que Tibere et plusieurs membres de sa famille furent institués prêtres d'Auguste. Voilà les motifs de mon explication générale, c'est-à-dire des deux premieres scenes. La troisieme s'explique d'elle-même à la premiere vue.

(1) Dio, lib. LVI, §. 46.
(2) Velleius, II, 75.
(3) Tacit., *Annal.*, I, 54.
(4) Tacit., *Annal.*, I, 11.
(5) Velleius, II, 124.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVI.

J'arrive aux détails des deux scenes. Dans le haut du camée est placée au-dessus de toutes les autres figures celle de Jules César, tige de la famille d'Auguste, représenté comme le pere des dieux, c'est-à-dire avec une partie de son manteau ramenée sur la tête, caractère particulier de Saturne, qui désignoit, selon les allégoristes, l'obscurité de l'avenir. Il porte aussi la couronne radiée, ou composée de rayons, propre jusqu'à lui aux princes déifiés. Antiochus IV Epiphane, roi de Syrie, l'a portée de son vivant sur les médailles; mais avec le mot ΘΕΟΥ, *du dieu*. Entre les honneurs extraordinaires accordés à César peu de mois avant sa mort funeste, on lui permit de ceindre, dans les théâtres, une couronne radiée, dit Florus[1]; et Dion ajoute : «Elle étoit «un attribut ordinaire des dieux.» On ne voit cette couronne à Auguste que sur les médailles frappées après sa mort, c'est-à-dire après son apothéose. Néron, qui se plaçoit au-dessus de toutes les lois, fut le premier empereur romain qui la porta de son vivant sur les médailles. On pourroit dire qu'il n'est pas nécessaire de rappeler Saturne pour rendre raison de l'espece de voile qui couvre la tête de César, puisqu'il est ainsi représenté sur plusieurs médailles pour désigner son pontificat suprême. Mais on n'y voit point la couronne radiée. La réunion de ces deux attributs m'a fait recourir au personnage du pere des dieux : il nous rappelle que César étoit la tige de cette famille d'Augustes qui régna jusqu'à la mort de Néron, et dont le plus grand nombre fut déifié.

L'absence de la couronne radiée ne peut empêcher que l'on reconnoisse Auguste dans le personnage qui monte au ciel, porté sur Pégase, puisque j'ai dit qu'on ne la voit sur ses médailles qu'après l'apothéose, honneur qu'il va recevoir. Il porte

(1) Lib. IV, cap. II.

la couronne de laurier, attribut ancien et général des prêtres, des personnes qui offroient les sacrifices, mais attribut particulier des empereurs romains depuis César. L'apothéose de ces princes est ordinairement exprimée sur les médailles et les camées par leur image portée aux cieux sur un aigle : telles sont les apothéoses de Germanicus sur deux camées du cabinet du Roi. Mais le bûcher où fut brûlé le corps d'Auguste fut le premier d'où l'on fit envoler un aigle, comme on le voit dans l'historien Dion[1] : «Pendant qu'il se consumoit, un aigle en «sortit et s'éleva en volant, comme s'il eût porté au ciel l'ame «d'Auguste.» Hérodien[2] nous apprend que l'aigle fit depuis partie des apothéoses de tous les empereurs. Le graveur a probablement cru cette fiction trop nouvelle pour en faire usage à l'instant même où elle venoit d'être créée; et il a employé dans sa composition le cheval Pégase, qui est placé dans le ciel boréal près du dauphin.

Catulle[3] avoit déja représenté Pégase portant au ciel la chevelure de Bérénice, qui alloit devenir une constellation. Si le petit poëme *de comâ Berenices* n'est pas une imitation, s'il est une traduction de celui de Callimaque, le poète grec seroit l'auteur de cette ingénieuse fiction. Lycophron[4] avoit aussi peint l'Aurore portée sur Pégase.

J'ai appelé le petit génie ailé qui tient les rênes du cheval Pégase *génie d'Auguste*, parceque dans la mythologie primitive chaque divinité avoit son génie particulier, qui l'accompagne souvent sur les marbres : tel étoit Acratus, génie de Bacchus. On voyoit encore les débris de sa statue dans une muraille à Athènes, selon Pausanias[5].

Le personnage de cette scene qui a toujours paru le plus diffi-

(1) Lib. LVI, cap. xlii. (2) Lib. IV, cap. ii. (3) Vers 51. (4) Vers 17. (5) Lib. I.

cile à expliquer est celui qui, portant le costume attribué ordinairement par les sculpteurs romains à tous les peuples de l'Orient, présente un globe à Auguste. Déja maître de l'Occident, de l'Egypte, et de l'Asie mineure ou occidentale, ce prince avoit reçu de la part des peuples de l'Asie orientale des témoignages de respect et de vénération que l'orgueil des Romains regardoit avec complaisance comme des marques de soumission et de dépendance. On lit dans Eutrope[1] : «Les Parthes rendirent «l'Arménie à Auguste, les Perses lui donnerent des otages (ce «qu'ils n'avoient encore fait pour personne); ils restituerent «aussi les enseignes romaines qu'ils avoient enlevées à Crassus «après sa défaite. Les Scythes et les Indiens, auxquels le nom «romain avoit été inconnu jusqu'à ce jour, lui envoyerent des «ambassadeurs et des présents. La Galatie, qui avoit été jus«qu'alors un royaume, devint sous son regne une province ro«maine..... Les barbares conçurent pour lui une telle vénéra«tion, que les rois alliés du peuple romain fonderent en son «honneur des villes qu'ils appelerent *Césarées*..... Plusieurs rois «sortirent de leurs états pour venir lui rendre hommage; et on «les vit, habillés en Romains, revêtus de la toge, accourir au«devant de lui, soit qu'il fût monté sur un char, soit qu'il le «fût sur un cheval.» Sextus Rufus dit aussi : «Ayant pacifié «l'Orient, Auguste reçut les premiers ambassadeurs indiens que «l'on eût vus à Rome.» On lit encore dans Aurélius Victor[2] : «Ce fut encore un de ses bonheurs de voir les Indiens, les «Scythes, les Garamants, et les Bactriens, lui envoyer des am«bassadeurs pour solliciter son alliance.»

Les peuples que je viens de nommer, d'après ces deux abréviateurs, formoient, avec l'Europe et l'Afrique septentrionale,

(1) *Breviar.*, lib, VII, cap. IX. (2) Cap. I.

la plus grande partie du monde connu, de l'univers des anciens. L'artiste a donc pu, en usant du langage poétique, si voisin des arts du dessin, faire présenter le globe, symbole de l'univers, à Auguste. Au reste on trouve cette pensée exprimée formellement dans une inscription découverte à Narbonne en 1566[1]. Il y est dit, en parlant du 7e des ides de janvier (le 7 de ce mois), probablement de l'an 27 avant l'ere vulgaire, 727 de Rome, celui où l'adroit Octave se fit contraindre par le sénat et le peuple à conserver la souveraine puissance : VII · QVOQVE IDVS · IANVAR · QVA · DIE · PRIMVM · IMPERIVM · ORBIS TERRARVM · AVSPICATVS · EST; *Jour où, pour la première fois, il prit le gouvernement de l'univers :* et, en parlant du 9 des kalendes d'octobre (23 septembre), jour de sa naissance : QVA · DIE · EVM · SAECVLI · FELICITAS · ORBI · TERRARVM RECTOREM · EDIDIT; *Jour où le bonheur du siecle fit naître celui qui devoit gouverner l'univers.*

Quant à la figure allégorique, je dirai que les anciens ayant personnifié l'Asie et l'Afrique sur des médailles d'Hadrien, et l'Europe sur un bas-relief inséré dans la *Dissertation sur les Historiens d'Alexandre*[2], le graveur a pu personnifier aussi l'Univers. Mais ayant à peindre l'Univers, Rome exceptée (sur laquelle Auguste avoit toujours laissé croire qu'il exerçoit seulement un pouvoir paternel), il a dû le représenter sous le costume que les artistes sont convenus de donner aux barbares, du moins aux barbares orientaux.

Les médailles de Drusus l'ancien, pere de Germanicus, me l'ont fait reconnoître dans le dernier personnage de la premiere scene. Mort avant Auguste, il est placé dans l'Olympe. Son costume militaire et la couronne de laurier rappellent ses nom-

(1) Gruter, p. 229. (2) Edition in-4°.

breuses victoires sur les Germains, et les honneurs de l'ovation, qu'Auguste lui avoit décernés. Il ne porte point de casque, non plus que son beau-pere, peut-être parcequ'ils sont dans le ciel; car nous voyons, dans la scene qui se passe sur la terre, Germanicus et Drusus jeune avec cette partie de l'armure. Drusus l'ancien est ici déifié, d'abord comme beau-fils d'Auguste, ensuite comme pere de Germanicus, et aïeul de sa nombreuse famille.

Le défaut de postérité auroit pu empêcher Marcellus de trouver place dans cette scene : mais je vais donner une raison positive de cette absence. Séneque dit expressément[1] : « Sa mere, « Octavie, ne voulut avoir aucun portrait de ce fils si tendre- « ment aimé ; elle ne voulut jamais qu'on en parlât devant elle.... « Elle rejeta les vers composés à la gloire de Marcellus, et les « autres honneurs que les littérateurs vouloient rendre à ce « prince. »

La seconde scene est placée sur la terre. Le milieu est occupé par Tibere, qui a les attributs de Jupiter Aegiochus (porte égide) : il tient le *lituus*, ou bâton des augures. Si sa couronne de laurier est aussi un des attributs du sacerdoce, tout le représente comme prêtre d'Auguste. La même couronne annonce les mêmes fonctions dans la princesse assise à ses côtés, qui tient, comme Cérès, des pavots, symbole de l'abondance : son âge avancé fait reconnoître Livie, mere de Tibere, qui fut nommée prêtresse d'Auguste. On voit sur les marbres et les camées les empereurs et leurs épouses représentés ainsi, avec les attributs de différentes divinités ; mais Julie, seconde femme de Tibere, avoit été répudiée, étoit tombée dans le mépris général à cause de sa vie dissolue; et l'artiste a fait occuper sa place par la mere de l'empereur.

(1) *Consolat. ad Marciam.*

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVI.

Tibere et Livie regardent un jeune homme en costume militaire, portant la main droite sur son casque, tenant un bouclier de la gauche au-dessus du *parazonium* (épée de commandement): ses traits ressemblent parfaitement à ceux de Germanicus tracés sur les médailles. Nous avons vu plus haut qu'il avoit été adjoint au college des prêtres d'Auguste; c'est pour cette raison qu'il fait partie de cette scene. Je n'ai rien à dire que de conjectural sur le geste de sa main droite; étoit-ce celui qu'il avoit fait lorsque les légions révoltées lui avoient offert l'empire? Auroit-il porté sa main à la tête pour dire qu'il se dévouoit à la mort plutôt que de rompre les serments qui le lioient à Tibere: «Il s'écria qu'il perdroit plutôt la vie que de manquer à «ses serments», comme on lit dans Tacite[1]? Le graveur auroit-il voulu par ce geste éterniser son généreux dévouement? C'est ainsi que Tiberius Gracchus étant monté au Capitole, suivi de trois mille de ses partisans, mais poursuivi par une foule vendue aux sénateurs, qui remplissoit le *forum* et ses avenues, déploroit le sort des défenseurs du peuple; disoit que lui-même étoit l'objet de vives persécutions, et que sa tête étoit menacée. Le geste accompagna ces dernières paroles: il porta la main à sa tête. Aussitôt ses ennemis et ceux qui, n'ayant pu l'entendre, avoient vu son geste, allerent dire au sénat que le tribun vouloit se faire couronner et déclarer roi: sa mort fut alors résolue[2].

Germanicus étoit dans les Gaules au moment où Auguste mourut; il ne revint à Rome qu'après avoir apaisé la sédition des légions campées sur les bords du Rhin[3]: aussi est-il représenté en guerrier, et faisant à Tibere et à Livie le récit de son expédition.

(1) *Annal.*, I, 35. (2) Plutarch., *in Tiber. Gracch.* (3) Tacit., *Annal.*, I, 14.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVI.

Derriere Tibere est placé un personnage debout, en costume militaire, portant de la main gauche un trophée, regardant Jules César, Auguste, et élevant la droite vers ces empereurs. Les médailles du fils de Tibere, de Drusus jeune, nous l'ont fait reconnoître. Prêtre d'Auguste, il devoit entrer dans cette scene. Envoyé en Pannonie après la mort de cet empereur, pour apaiser les légions révoltées, il profita avec adresse de la terreur qu'avoit jetée dans leur esprit une éclipse de lune, arrivée le matin du 27 septembre 767; il les harangua avec éloquence, et les rappela à leur devoir. Ce trait de présence d'esprit est raconté avec détail par Tacite [1], qui fait observer que ce prince n'avoit cependant pas l'habitude de parler en public. Je pense que l'artiste aura voulu en conserver la mémoire, et qu'il aura représenté Drusus commençant son discours par une apostrophe à ses aïeux, qui avoient manifesté par ce phénomene leur indignation contre des soldats rebelles. Le prince porte un trophée, pour rappeler les honneurs de l'ovation, qu'il avoit mérités par ses victoires sur les Germains.

Voilà tous ceux des membres de la famille de Tibere, institués prêtres d'Auguste, que les historiens nous ont fait connoître, si l'on excepte Claude son neveu. Mais on sait dans quel oubli et dans quel état d'abjection vécut ce prince sous Auguste. Il ne lui accorda aucun honneur, si ce n'est la dignité d'Augure, espece de sacerdoce qui avoit perdu toute son importance depuis qu'il n'étoit plus, entre les mains du sénat, un instrument politique. Ce fut peut-être à cause de cette dignité que Tibere, qui d'ailleurs l'exclut des charges pendant tout son regne, le comprit au nombre des prêtres d'Auguste. Il n'est donc pas étonnant de ne le pas voir dans cette scene. J'en dis autant d'Antonia,

(1) *Quamquam rudis dicendi.* (Annal., I, 28.)

belle sœur de Tibere et mere de Germanicus, parcequ'elle ne fut élevée au sacerdoce que long-temps après son petit-fils Caligula.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVI.

Aux personnages de cette scene, qui d'après les témoignages des historiens furent créés prêtres d'Auguste, je dois, malgré leur silence, joindre la femme qui tient Germanicus embrassé, parcequ'elle porte une couronne de laurier, attribut du sacerdoce. Les médailles apprennent que c'est la vertueuse épouse de Germanicus, Agrippine l'ancienne : elle accompagne ici son époux, comme elle fit toujours dans ses expéditions.

Auprès de ce noble couple on voit debout, sur les armes des peuples vaincus par son pere, Caligula enfant : il porte le costume militaire dans lequel sa mere le fit toujours paroître dans les camps; sévérité d'éducation dont elle reçut de vifs reproches de la part de Tibere, porté par sa haine et celle de Livie à trouver des motifs blâmables à toutes ses actions. Trop jeune pour être compris dans le nombre des prêtres d'Auguste, il n'a point la couronne de laurier, quoiqu'il n'ait point de casque.

Elles ne portent pas non plus la couronne sacerdotale, les deux femmes qui sont assises, l'une derriere Germanicus, l'autre à côté de Drusus. Leur coiffure est à peu près la même, ainsi que leur habillement : tels sont ordinairement la coiffure et l'habillement des Muses. Leur profil appartient à cet idéal qui servoit de prototype aux artistes anciens lorsqu'ils n'avoient pas à tracer des portraits. J'ai déja dit que le *volumen* de l'une et le geste de l'autre les faisoient reconnoître, l'une pour Clio, et l'autre pour Polhymnie. Celle-ci est souvent confondue avec Mnémosyne, déesse de la mémoire, parceque toutes deux élevent vers le menton leur main droite, avec l'index recourbé et le pouce rapproché l'un de l'autre. Ce geste étoit celui que fai-

soient les orateurs avant de commencer leur harangue, comme s'ils se fussent recueillis pour rappeler les souvenirs; il a servi à faire reconnoître par M. Visconti, pour un orateur romain représenté sous les traits de Mercure, dieu de l'éloquence, le prétendu Germanicus de la galerie de Versailles. Polhymnie étoit la muse de la pantomime et la muse de l'éloquence; c'est en cette derniere qualité que l'artiste l'a placée à côté de Drusus le jeune, élevant les yeux comme lui, pour exprimer que cette muse l'avoit inspiré le jour où il harangua les légions révoltées.

Clio regarde Tibere et Germanicus: elle semble écouter attentivement les récits du jeune vainqueur et la réponse de Tibere, pour en éterniser le souvenir dans les pages de l'histoire. De tous ceux qui ont expliqué ce camée, Tristan de Saint-Amand seul n'a pas reconnu l'Arménie dans le personnage revêtu du costume des barbares orientaux; il a cru y voir un écrivain (*notarius*) qui recueille les discours de Germanicus et de Tibere.

Ce personnage, assis sur la terre, supportant avec la main gauche sa tête penchée, rappelle tous ceux que l'on voit ainsi placés au bas des trophées, et par conséquent les triomphes de Tibere sur les Arméniens.

On pourroit demander pourquoi l'Arménie se trouve placée dans cette scene, et non dans la troisieme, où l'on voit les captifs. Je répondrai que Tibere, ayant vaincu les Arméniens, ne réduisit point leur pays en province romaine, ne le traita pas en pays conquis; mais qu'il rétablit Tigrane sur le trône de ses peres, et lui donna lui-même le diadême[1].

J'ai été forcé de donner plus haut l'explication particuliere de la troisieme scene, qui est remplie en entier par des captifs, afin de motiver la distinction établie entre les costumes attribués par

(1) Suet., *Tib.*, cap. IX.

les artistes anciens aux barbares orientaux, c'est-à-dire asiatiques, et aux barbares occidentaux, c'est-à-dire européens et africains (les Egyptiens exceptés, qui en avoient un particulier). Il paroît, d'après l'inspection d'un très grand nombre de médailles, de peintures, et de marbres, que c'étoit une de ces conventions dont se composoit la sculpture des bas-reliefs.

Quelque temps après avoir fini cette explication, j'ai trouvé chez M. le comte d'Hauterive une épreuve de la planche XXVI, sur laquelle M. Visconti avoit placé des numéro et des désignations pour chaque personnage. Comme il n'a point laissé son opinion sur le sujet de ce camée, j'ai cru de mon devoir de rapporter ces désignations. Elles sont les mêmes que les miennes pour Tibere, Livie, Germanicus, Caligula, et Drusus jeune, fils de Tibere. Quant aux désignations différentes, les voici placées en regard des miennes:

SELON M. VISCONTI.	SELON LE CONTINUATEUR.
Jules César......................	Drusus l'ancien, frere de Tibere.
Auguste........................	Jules César.
Énée...........................	L'Univers personnifié.
Drusus l'ancien..................	Auguste.
Antonia, mere de Germanicus......	Agrippine, épouse de Germanicus.
Agrippine, épouse de Germanicus....	Clio, muse de l'histoire.
Liville, femme de Drusus jeune.....	Polhymnie, muse de l'éloquence.
Prince arsacide, otage à Rome.....	L'Arménie, soumise par Tibere.

Ainsi, d'après ces désignations, M. Visconti reconnoissoit dans la scene du haut Auguste avec la couronne radiée, Jules César à sa droite; à sa gauche, Drusus l'ancien monté sur Pégase Enée tenant le globe au-dessous d'Auguste. Dans la scene du milieu, Tibere et Livie; devant eux, Antonia et Germanicus,

puis Agrippine l'ancienne et Caligula; derriere Livie, Drusus jeune, et Liville son épouse; au-dessous d'elle un prince arsacide, otage à Rome. J'ignore la liaison qu'il trouvoit entre ces deux scenes.

Pl. XXVII

§. 14. CLAUDE[1].

Antonia, mere de Claude, appeloit son fils un monstre informe, une ébauche de la nature[2]; et, quand elle vouloit peindre la sottise de quelqu'un, elle disoit qu'il étoit plus hébété que Claude. Sa grand'mere Livie lui témoignoit toujours le plus grand mépris, lui parloit très rarement, ne lui adressoit même des reproches que dans quelques lettres courtes, ameres, ou par des intermédiaires. Suétone a extrait plusieurs passages des lettres d'Auguste à Livie, dans lesquelles on voit de quel œil de mépris ce prince regardoit son petit-neveu. Enfin sa sœur Liville, ayant entendu dire qu'il régneroit un jour, s'écria publiquement qu'elle plaignoit le sort funeste qui menaçoit Rome. C'est pourtant cette espece d'idiot que les soldats prétoriens choisirent, l'an de Rome 794 (41 de l'ere vulgaire), pour succéder à Caïus Caligula.

Claude étoit né à Lyon, dans les Gaules, l'an de Rome 744 (10e avant l'ere vulgaire), de Drusus l'ancien et d'Antonia, et il fut appelé *Tiberius Claudius Nero*. Il étoit frere de Germanicus; mais la mauvaise éducation qu'il reçut étouffa chez lui les germes des talents et des vertus qui illustrerent ses parents. La foiblesse de sa santé fut cause qu'il passa son enfance auprès des femmes de Livie et d'Antonia, soumis à des affranchis vils

(1) Mes principaux guides, dans cet article, ont été Dion, Tacite, Suétone et Eutrope.

(2) Suet., cap. III et IV

et cruels, dont les mauvais traitements augmenterent sa timidité naturelle. C'est ainsi que se forma dans la retraite et le mépris ce caractere bizarre, foible, craintif, et cruel, qui fit gémir l'empire romain pendant près de quatorze ans.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

Eutrope a peint Claude d'un seul trait : «Il gouverna d'une «maniere incertaine : il montra dans plusieurs occasions de la «douceur, de la modération, et dans quelques unes de la «cruauté et de la folie[1].» Ces deux contrastes partagerent toute sa vie. Il avoit peu de capacité, l'esprit pesant, et cependant il avoit étudié; il possédoit une connoissance très étendue des lettres grecques et romaines : il employoit avant d'être monté sur le trône une partie de ses journées à lire, à écrire, et à composer dans les deux langues des harangues qu'il déclamoit en public avec quelque élégance. Auguste, qui reconnoissoit en lui le talent de rhéteur, le trouvoit d'ailleurs si inepte, qu'il ne lui confia ni commandement ni dignités, excepté l'augurat. A la mort de ce prince, Claude fut nommé un de ses prêtres; mais Tibere ne lui donna pas d'autres marques de considération, et il rejeta toutes les demandes qu'il lui adressa[2]. Découragé par ces refus continuels, il s'abandonna à l'oisiveté, aux excès de la table, et fit sa société ordinaire des hommes les plus avilis.

Sous le regne de Caligula son neveu, il eut un instant l'espoir de prendre le rang que lui assignoit sa naissance. Ce prince, ayant commencé son regne par les honneurs qu'il rendit aux membres de sa famille morts et vivants, n'oublia pas Claude. Il le nomma consul l'an 790, le désigna encore pour collegue dans son quatrieme consulat l'an 793, et enfin le choisit pour le sacerdoce de son culte sous le nom de *Jupiter du Latium*[3].

(1) Eutr., *Breviar.*, lib. VII, c. XIII. (2) Tacit., *Annal.*, I, c. LIV. (3) Suet., c. XVII.

Cependant Caligula ne le méprisa pas moins; il le traita comme un infortuné dépourvu de sens. Claude dut la vie à cette opinion; car ce farouche empereur, ayant fait périr tous les membres de sa famille du sexe masculin, n'épargna celui-ci que pour en faire un objet de dérision. Il disoit quelquefois, mais sans pouvoir le persuader à personne, qu'il avoit affecté cette stupidité pour sauver sa tête.

La nouvelle de l'assassinat de Caligula s'étant répandue dans Rome, le sénat et les consuls se rassemblerent pour délibérer. On proposa de rétablir la république, d'abolir la mémoire des Césars, et de détruire tous leurs monuments; mais les prétoriens annoncerent hautement qu'ils vouloient un empereur[1]. Pendant cette hésitation des premiers de Rome, le hasard le plus extraordinaire fit choisir Claude pour occuper le trône. Il s'étoit trouvé auprès de Caligula quelques instants avant sa mort; l'ayant apprise, il se cacha dans un endroit obscur, derriere des tapisseries qui recouvroient une porte. Là, il entendit le tumulte qui se faisoit dans le palais, et il vit porter en triomphe les têtes de ceux qu'avoient tués les soldats germains dans le premier accès de fureur, les confondant avec les assassins de Caligula. Ces sons lugubres et cette vue terrible le glacerent de frayeur. Cependant on ne l'avoit point découvert. Enfin, le lendemain de l'assassinat, un des soldats qui parcouroient le palais pour le piller, ayant aperçu des pieds au-dessous de la tapisserie, arracha avec force de sa retraite Claude, saisi d'effroi, qui se jeta à ses genoux pour demander la vie. Celui-ci le reconnut, le salua empereur, et le conduisit à ses compagnons, qui lui rendirent les mêmes honneurs.

La mémoire de Germanicus, frere de Claude, concilia les

(1) Dio, LX, 1; Suet., *Claud.*, cap. x; Joseph., *Antiq.*, lib. XIX, cap. ii.

esprits de tous les militaires en faveur de celui-ci. Ils le placerent, encore tremblant de frayeur, dans une litiere, et le porterent au camp des prétoriens. Le peuple, qui le voyoit passer, croyoit qu'on le conduisoit au supplice, et plaignoit un innocent. Les démonstrations de joie des militaires ne purent dissiper ses craintes; il passa la nuit partagé entre la peur et l'espérance, disposé à se conformer au vœu du sénat, et à refuser l'empire. Mais Agrippa I[er], roi des Juifs, après avoir fait inhumer les restes de Caligula, se transporta auprès de Claude, l'exhorta à se rassurer, et à ne pas refuser une couronne qui se présentoit à lui. Celui-ci se rendit alors aux vœux des soldats, qui avoient été disposés en sa faveur par la noblesse de son extraction, par ses talents littéraires, et par la douceur de ses mœurs. Dès le lendemain, 21 janvier 794 (41 de l'ere vulgaire), ils prêterent serment de fidélité à Claude, qui l'accepta, et leur distribua des sommes d'argent; exemple funeste qu'il donna le premier, et qui fut suivi par Néron, par les autres empereurs; qui rendit les soldats jaloux du droit usurpé de choisir l'empereur sans le consentement du sénat, sans l'aveu du peuple, et qui fit publier à l'enchere l'empire romain, comme le champ héréditaire d'un particulier.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

Les citoyens romains furent d'abord séduits par le mot de liberté, qui retentissoit dans le sénat; mais la nouvelle de l'élection de Claude leur causa une plus grande joie. Ils se rappeloient les guerres civiles excitées par les factions, qui avoient tant de fois divisé le sénat; et ils aimerent mieux un seul souverain que plusieurs tyrans.

Claude avoit alors cinquante-un ans. L'expérience que lui donnoit l'âge mûr, et les événements si variés des trois regnes dont il avoit été témoin, servent à expliquer comment, n'ayant

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

exercé aucun emploi, n'ayant été revêtu d'aucune dignité, excepté le consulat (réduit sous les empereurs à une vaine représentation), il commença son regne par quelques réformes utiles et quelques actes de bonté. Il accepta tous les honneurs et tous les titres qu'on avoit accordés à ses prédécesseurs, excepté celui de pere de la patrie, qu'il prit cependant quelque temps après. Suétone fait observer que jamais il ne plaça le titre d'*imperator* avant ses autres noms comme un nom propre [1]; ce qui est prouvé d'ailleurs par les inscriptions et les médailles (une médaille de colonie exceptée, celle de *Patræ,* dans l'Achaïe): il le faisoit suivre comme un surnom de dignité. Il défendit qu'on lui rendît les honneurs divins, ainsi que l'exigeoit Caligula; qu'on donnât le titre d'Auguste à Britannicus son fils, et à son épouse Messaline: néanmoins celle-ci le reçut plus tard sur les médailles [2].

A la vérité Claude accorda une amnistie pour tout ce qui s'étoit passé pendant les deux jours qui avoient suivi la mort de Caligula; mais il crut devoir au salut de tous les princes de punir Chéréa, Lupus, et quelques autres assassins de cet empereur. D'ailleurs il conféra des dignités et des honneurs à ceux qui avoient opiné pour la liberté. Il répara les injustices commises par ses deux prédécesseurs, rappela les exilés, punit sévèrement les délateurs et les faux témoins. Il s'occupa constamment de l'approvisionnement de Rome. Au-dehors, on le vit augmenter par reconnoissance les états d'Agrippa Ier, créer son frere Hérode prince de Chalcide, restituer à Antiochus la Comagene et une partie de la Cilicie, dont Caligula l'avoit dépouillé après les lui avoir données; rappeler de l'exil et rendre à l'Ibérie Mithridate, roi d'Arménie.

(1) Suet., cap. XII. (2) Dio, LX, 12.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

Claude rendoit la justice en personne, et il vouloit juger même les affaires qui étoient du ressort de différents magistrats. Dans ces jugements il faisoit quelquefois paroître de la sagacité; c'est ainsi qu'il condamna à épouser son fils une mere qui le désavouoit, et qui se vit alors contrainte à le reconnoître[1]. Mais souvent il donnoit des preuves de la foiblesse de son esprit, qui enhardissoient à lui manquer de respect, jusque-là qu'un client se permit de le retenir par sa toge lorsqu'il vouloit se retirer après l'audience.

La timidité, qui le dominoit impérieusement, le rendit la fable de ses sujets. Il laissa écouler le premier mois de son regne sans oser paroître dans le sénat, parcequ'il étoit attaqué d'un tremblement des mains et de la tête qui affoiblissoit sa voix. On fouilloit par son ordre tous ceux qui l'abordoient, pour s'assurer qu'ils n'avoient point d'armes cachées; et cette odieuse recherche fut pratiquée pour ses successeurs jusqu'à Vespasien. Dans les festins même il vouloit avoir des gardes à ses côtés, coutume observée depuis par tous les empereurs[2]. Il se livroit aux excès de la table et à ceux de la débauche, qui, augmentant sa timidité naturelle, donnoient à ses affranchis et à ses épouses un moyen certain de le conduire à leur gré. Cette basse dépendance s'étendoit sur ceux qui l'approchoient, à un tel point que l'on en vit plusieurs, invités le même jour à sa table et à celle de quelques uns de ses affranchis, mépriser la premiere invitation, et se rendre à la seconde.

La premiere année de son regne, Claude rappela de l'île Ponce, où Caligula les avoit exilées, ses deux nieces, filles de Germanicus, Agrippine jeune, mere de Néron, et Julie; il leur rendit leurs biens. Mais, peu après, Messaline fit renvoyer Julie en

(1) Suet., cap. XV. (2) Suet., cap. XXXV; Dio, LX, 3.

Chap. I. Famille des Césars.

Pl. XXVII.

exil, en l'accusant du crime d'adultere. (Messaline adresser un semblable reproche!) Une mort cruelle, ordonnée par l'impératrice, termina bientôt cet exil. Séneque le philosophe, compris dans cette accusation, relégué en Corse, puis rappelé par le crédit d'Agrippine jeune, a tiré de Claude une vengeance éclatante dans une satire intitulée *Apothéose d'une courge*[1] (végétal auquel les Romains comparoient la tête d'un sot), quoiqu'il lui eût prodigué les louanges dans son traité *De la Consolation*, adressé à Polybius[2].

La guerre continuoit cependant en Afrique, dans la Mauritanie; en Europe, dans la Germanie, et avec quelque succès. La derniere des aigles de Varus fut rendue à Gabinius l'an 42 de l'ere vulgaire; Suetonius Paulinus ravagea le pays des Maures jusqu'au mont Atlas[3], traversa même, dit Pline, cette chaîne de montagnes (ce qu'aucun général romain n'avoit fait avant lui), s'avança jusqu'au fleuve appelé Ger, où il éprouva des chaleurs insupportables, quoique ce fût la saison de l'hiver[4]. Là, les Romains virent pour la premiere fois le *citrus*, cet arbre immense qui leur fournissoit des tables et des meubles vendus aussi cher que s'ils eussent été d'argent massif. Je crois qu'il faut le chercher dans la famille des *juniperus*, et que c'est probablement le *juniperus thurifera* de Linné, l'*hispanica* de Lamarck, retrouvé sur le mont Taurus par le botaniste françois Olivier[5].

La même année, une famine qui désola Rome fit exécuter à Claude un projet digne de la grandeur de l'empire, projet qu'avoit conçu Jules César, celui de construire à Ostie, vers l'em-

(1) Apul., *Metamorph.*, lib. I.
(2) *N.* 32.
(3) Dio, LX, 9.
(4) Plin., lib. V, cap. 1.
(5) *Mém. de l'Instit.*, classe de Littérat. anc., t. III.

bouchure du Tibre, un port qui offrît un refuge assuré aux nombreux vaisseaux chargés des blés étrangers. L'Italie, convertie tout entiere en palais, en parcs, en forêts d'agréments, n'en produisoit plus; et le sort du peuple-roi dépendoit des vents irréguliers qui regnent sur la Méditerranée.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

Le lac Fucin, aujourd'hui *Celano*, dans l'Abruzze citérieure, distant de Rome de vingt-cinq lieues, fut aussi l'objet de grands travaux. Claude vouloit faire couler ses eaux dans le Tibre, pour restituer à l'agriculture de vastes terrains, et pour rendre le fleuve navigable dans une plus grande étendue; trente mille hommes furent employés à ce desséchement pendant onze années; l'affranchi Narcisse en eut l'inspection. On perça une montagne et des rochers : mais l'entreprise échoua par la cupidité de Narcisse, qui voulut, en remplissant trop tôt le canal de décharge, couvrir les épargnes qu'il avoit faites[1]. Ce canal aussi se trouva trop élevé pour recevoir les eaux du milieu du lac. Claude faillit même à périr par l'inondation, lorsqu'en 52 de l'ere vulgaire, on ouvrit la digue qui avoit été réservée, après que dix-neuf mille hommes, condamnés à la peine capitale et montés sur cent navires, eurent donné le spectacle d'un combat naval.

Entre plusieurs exemples du pouvoir que Messaline et Narcisse exerçoient sur le foible empereur, en lui inspirant de vaines terreurs, je ne citerai que la mort d'Appius Silanus. Il le considéroit comme un de ses plus intimes amis, et il lui avoit fait épouser la mere de Messaline. Celle-ci n'en choisit pas moins Silanus pour l'objet d'une passion criminelle. Mais Silanus ayant rejeté ces vœux impudiques, elle employa un stratagême exécrable. Narcisse, son complice, entra un matin dans la chambre de Claude, s'approcha de son lit en affectant un tremblement

(1) Tacit., *Annal.*, XII, 57.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

de frayeur, et lui dit qu'il avoit vu en songe Silanus qui perçoit le sein de l'empereur. Messaline témoigna le même effroi, et se plaignit d'être tourmentée par le même songe depuis plusieurs nuits[1]. On annonça aussitôt que Silanus étoit à la porte de la chambre; car on lui avoit commandé la veille, au nom de l'empereur, de s'y rendre à cette heure. Cette coïncidence persuada le timide Claude du criminel projet de Silanus; l'infortuné fut, en un instant, jugé, condamné, mis à mort. Claude ne rougit pas d'en rendre compte au sénat, et de remercier son affranchi, qui, disoit-il, veilloit pour sa sûreté même en dormant.

Cet assassinat d'un citoyen recommandable par ses vertus et par sa naissance apprit aux Romains qu'ils avoient autant à craindre sous un prince aussi stupide, qu'ils avoient eu à redouter sous le féroce Caligula. Dès-lors on forma plusieurs fois le projet de se soustraire à la nouvelle tyrannie, en conspirant aussi contre son méprisable auteur. On trouva dans l'armée de Dalmatie des dispositions à la révolte, en lui promettant de rétablir la liberté et l'autorité du peuple. Camillus, qui étoit le chef de la conspiration et de l'armée, comptant sur la timidité naturelle de l'empereur, osa lui adresser une lettre remplie d'injures et de menaces, dans laquelle il lui prescrivoit d'abdiquer l'empire. Claude, en effet, ne fut pas éloigné de prendre ce parti, et il en délibéra avec les principaux sénateurs. Mais la pusillanimité des légions le délivra d'un concurrent redoutable. Quand on eut donné le signal du départ, les aigles qui étoient, selon l'usage, enfoncées dans la terre, ne purent en être arrachées. Les soldats crurent voir les dieux improuver leur parjure; ils renouvelerent leurs premiers serments, et massacrerent les commandants qui les avoient portés à la rebellion.

(1) Suet., cap. XXXVII; Tacit., XI, 37.

Le courage d'Arrie, épouse de Cœcina Pætus, homme consulaire, un des conspirateurs, a seul fait consacrer quelques lignes de l'histoire à cette révolte, qu'un empereur moins foible que Claude auroit bientôt apaisée, ou facilement prévenue.

Arrêté en Illyrie, Pætus fut embarqué pour être conduit à Rome. Arrie sollicita la permission de monter sur le même navire, au moins pour servir cet illustre prisonnier; mais, ne l'ayant point obtenue, elle se plaça dans une barque, et suivit le vaisseau[1]. Messaline avoit de la considération pour elle; de sorte qu'en flattant l'impératrice, la rigueur de son sort auroit pu être adoucie: mais Arrie ne vouloit pas survivre à son époux; elle reprocha même devant Claude à la veuve de Camillus, chef de la conspiration, de vivre encore après avoir vu tuer son mari entre ses bras. Sa famille, connoissant par là son funeste dessein, la surveilla pour y mettre obstacle; mais l'infortunée se heurta la tête contre une muraille avec tant de force, qu'elle faillit à en perdre la vie. Voyant enfin que la condamnation de Pætus étoit certaine, et qu'il hésitoit à la prévenir par une mort volontaire, Arrie se frappa avec un poignard, le retira de la plaie, et dit à son mari en le lui présentant: « Cela ne fait pas « de mal. » Pline le jeune loue le courage qu'elle montra dans cette circonstance; mais il ne place ce trait à jamais célebre qu'au second rang, après celui qu'il raconte ensuite. Arrie perdit un fils pendant que Pætus étoit dangereusement malade; elle eut la force d'esprit de lui cacher la maladie, la mort et les funérailles de ce fils, et d'étouffer ses soupirs devant lui jusqu'à sa convalescence. « Dans cette occasion, dit Pline, elle ne pen- « soit pas à immortaliser son nom, comme dans l'autre; elle « n'avoit point la gloire devant les yeux. » La fille d'Arrie, épouse

(1) Plin., ep. III, 16.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

de Pætus Thrasea, voyant son mari condamné à mort par Néron, voulut imiter son illustre mere; mais Pætus l'obligea de lui survivre [1].

Claude travailla, l'an 43, à relever le droit de cité, que ses prédécesseurs avoient avili en le prodiguant sans mesure, et en l'accordant à des hommes obscurs ou infames. Il en priva un député des Lyciens, parcequ'il ne connoissoit pas la langue latine, un grand nombre d'autres qui étoient indignes de le porter; et, toujours extrême, il punit de mort ceux qui l'avoient usurpé. En même temps, il l'accordoit à un grand nombre de personnes qui l'achetoient de Messaline ou des affranchis [2]. Ceux-ci exigeoient d'abord de fortes sommes; mais ensuite il devint si commun, qu'on l'obtenoit, disoient les railleurs, pour un morceau de verre brisé. (On donnoit alors en échange ces débris pour des allumettes, à cause du prix élevé de ce produit d'un art récemment inventé.) Aussi Séneque dit-il que, si Claude eût vécu davantage, il eût créé citoyens romains tous les Grecs, les Gaulois, et les Espagnols : ce qui arriva cependant plus tard.

La jalouse Messaline obtint du foible empereur, ou donna à son insu, mais sous son nom, l'ordre de faire mourir Julie, fille de Liville (sœur de Claude) et de Drusus le jeune, qui, en rapportant à Livie les discours et les actions de son mari Nero, fils de Germanicus, avoit contribué à sa perte. Elle fut condamnée sans être entendue, de même que l'avoit été Julie, fille de Germanicus [3].

Claude brûloit d'envie d'obtenir un triomphe : une guerre contre les Bretons le fit jouir de cet honneur. Un transfuge lui

(1) Dio, LX, 16; Tacit., XVI, 22, 35.
(2) Suet., cap. XXV; Dio, LX, 17.
(3) Suet., cap. XXIX.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

proposa la conquête de la Grande-Bretagne comme une conquête facile[1]. Les légions campées dans la Germanie inférieure s'y transportèrent sous les ordres de Plautius, mais à leur grand regret; car c'étoit, disoient-elles, un autre monde. L'affranchi Narcisse, envoyé par Claude, osa monter sur le tribunal du général pour les haranguer. Les soldats, indignés de l'audace d'un homme qui avoit été esclave, en firent l'objet de leurs plaisanteries. L'empereur s'embarqua à Ostie pour se rendre à Marseille, traversa les Gaules, rejoignit son armée sur les bords de la Tamise, passa cette riviere, et défit les ennemis, selon Dion; Suétone dit qu'il ne donna aucun combat. Il désarma les contrées soumises, retourna promptement à Rome, d'où il n'avoit été absent que pendant six mois[2]. Il n'avoit passé que seize jours dans la Grande-Bretagne. Les Romains porterent ensuite leurs armes jusqu'aux Orcades, au nord de l'Ecosse, selon Eutrope et S. Jérôme[3]. Aussi Mela parle-t-il de ces îles dans son ouvrage, composé l'année même de cette expédition. C'est donc par distraction que Tacite en rapporte la connoissance au temps de Vespasien[4]. Le triomphe de Claude fut magnifique. C'est à cette époque qu'il donna le nom de Britannicus à son fils. Depuis il se rendit méprisable en accompagnant au Capitole Plautius, qui triomphoit aussi des Bretons, et en se plaçant toujours à sa gauche[5]. Il prit même, dans le courant de l'année 45, cinq fois le titre d'*imperator*, dont il s'étoit déja paré six fois auparavant. Il le prenoit sans doute pour chaque défaite des Bretons, quelque peu considérable qu'elle pût être.

Claude célébra cette année, 47e de l'ere vulgaire, 800 de la

(1) Suet., cap. XVII; Dion, LX, 18.
(2) Tacit., *Agr.*, cap. IV.
(3) Eutrop., *Breviar.*, lib. VII, c. XIII; Hieron, *Chronicon.*
(4) Tacit., *Agr.*, cap. X.
(5) Eutrop., *ibid.*

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

fondation de Rome, qui commençoit le 21 avril, les jeux séculaires, quoiqu'il ne se fût écoulé que soixante-quatre ans depuis qu'Auguste les eût fait célébrer. Aussi trouva-t-on absurde la proclamation d'usage, qui invitoit les citoyens à y assister, en leur rappelant que personne ne les avoit vus, et que personne ne les reverroit; car il existoit encore plusieurs de ceux qui en avoient été spectateurs; et même des acteurs, entre autres Stéphanion, que Pline dit avoir paru dans les premiers, y jouerent encore. Vitellius ne rougit pas de dire à Claude[1]: «Je souhaite «que vous célébriez plusieurs fois les jeux séculaires.» Britannicus, fils de l'empereur, et Néron son cousin, appelé alors Lucius Domitius, y parurent avec éclat; mais les spectateurs témoignerent plus d'intérêt au dernier, soit à cause de Germanicus, dont il restoit le seul petit-fils, soit à cause de sa mere Agrippine jeune, qui étoit en butte à la haine et aux cruautés de Messaline.

Cette impératrice, aidée des affranchis Narcisse et Pallas, faisoit périr, sous de vains prétextes, et souvent sans cause apparente, les plus illustres citoyens, soit pour se venger de leurs refus, soit pour s'emparer de leurs richesses. Valerius Asiaticus entre autres possédoit les célebres jardins de Lucullus, objet des desirs de Messaline : on produisit contre lui des faux témoins, qu'il protestoit n'avoir jamais connus; alors on en fit entrer un que l'on disoit s'être trouvé avec lui : mais, comme ce témoin savoit seulement qu'Asiaticus étoit chauve, lorsqu'on lui demanda de le reconnoître, il désigna un autre personnage dépourvu de cheveux, qui étoit présent.

Lasse d'assouvir ses passions dans le secret et dans l'ombre, Messaline chercha, l'an 48, un nouvel aiguillon dans la publi-

(1) Tacit., *Annal.*, XI, 11; Suet., cap. XXI; Plin., lib. VII, cap. XLIX.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

cité de ses crimes. Elle en conçut un inouï jusqu'alors; elle résolut d'épouser du vivant de son mari, avec toutes les formes prescrites par la religion et les lois, Caïus Silius, jeune homme d'une naissance illustre [1]. On traça l'acte de mariage, dans lequel se trouvoit la clause que cette union avoit pour but d'avoir des fils; on assuroit même qu'on l'avoit fait signer à Claude, en lui disant que c'étoit une cérémonie particuliere ayant pour but de prévenir les dangers dont les prodiges le menaçoient. Enfin ce mariage sacrilége fut célébré à la vue du sénat, des chevaliers, des soldats, et de tout le peuple. Cependant il auroit été ignoré de Claude, qui étoit à Ostie, sans la mésintelligence qui régnoit alors entre les affranchis Calliste, Pallas, Narcisse, et l'impératrice, parcequ'elle avoit fait mourir Polybe, un des plus puissants d'entre eux. Ils se réunirent d'abord pour instruire Claude; mais, craignant l'ascendant de Messaline sur son esprit, ils changerent de résolution. Narcisse persévéra seul, et engagea deux femmes, qu'il appuya de son témoignage, à dire à l'empereur que Messaline avoit épousé Silius. Claude, furieux, revint sur-le-champ à Rome, se rendit dans le camp des prétoriens; Narcisse empêcha que l'empereur n'écoutât la coupable, et commanda à un tribun de lui donner la mort. On vint dire à Claude que son épouse n'étoit plus. Il étoit à table; il ne demanda point si elle avoit elle-même terminé sa vie; mais il continua à s'enivrer, comme s'il n'eût rien appris. Il ne donna depuis aucune marque de joie ni de tristesse, d'amour ni de haine, quoiqu'il fût témoin de la douleur de ses enfants et de l'alégresse des accusateurs de leur mere. Suétone raconte même qu'allant un jour prendre son repas, il demanda pourquoi l'impératrice étoit absente [2].

(1) Tacit., XI, 27; Suet., cap. XXIX. (2) Suet., cap. XXXIX.

L'état d'imbécillité qu'annonce cette demande la lui fit souvent répéter pour d'autres personnes dont il avoit ordonné la mort; car sa cruauté égaloit sa stupidité. Le lendemain même de leur trépas, il les faisoit inviter à sa table, à son jeu; et, comme s'ils eussent tardé à s'y rendre, il leur envoyoit un second message pour leur reprocher leur négligence. Vil instrument des vengeances, de la cupidité de ses femmes, de ses affranchis, il prodiguoit sur leurs demandes les honneurs, le commandement des armées, l'impunité des crimes, et les supplices, sans en avoir connoissance le plus souvent. Il fit périr Cneius Pompeius, mari d'Antonia l'ancienne, et Lucius Silanus, époux d'Antonia la jeune. Silanus, beau-pere de Messaline, fut contraint de se tuer le jour même où Claude épousa Agrippine. Trente-cinq sénateurs, plus de trois cents chevaliers, périrent par des ordres qu'on lui surprenoit; de maniere qu'un centurion, entre autres, chargé de faire mourir une personne consulaire, vint lui apprendre que son ordre avoit été exécuté: «Je n'ai rien ordonné, dit-il; mais je ne t'approuve pas moins.» Ses affranchis présents l'assurerent que ces soldats faisoient leur devoir, en se hâtant de venger leur empereur. Son ardeur pour voir répandre le sang étoit extrême; il ne cessoit de faire combattre les gladiateurs; il se rendoit à ce hideux spectacle dès le point du jour; il examinoit avec avidité les traits des mourants[1]. Il livra aux bêtes un entrepreneur de spectacle, parcequ'une machine s'étoit brisée. Enfin on le vit au lac Fucin, lorsque les condamnés à mort refusoient de se battre pour imiter un combat naval, s'élancer du siége impérial, courir sur les bords du lac en chancelant d'une maniere ridicule, les excitant tantôt par des menaces, tantôt par des exhortations.

(1) Dio, LX, 13; Suet., cap. XXI, XXXIV.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

Claude avoit dit publiquement que ses mariages ayant été malheureux, il consentoit à perdre la vie s'il en contractoit un nouveau; et cependant trois mois s'étoient à peine écoulés, qu'il avoit épousé sa niece Agrippine, mere de Néron, fille de Germanicus et de la vertueuse Agrippine l'ancienne.

Ce mariage avoit été préparé par les ruses et la séduction : il devint une nouvelle époque dans le regne de Claude; c'est-à-dire que Rome eut un nouveau tyran. Les Romains, dans l'origine, n'épousoient pas même leurs cousines-germaines; et les mariages des oncles avec les nieces étoient interdits. Claude craignoit, en violant cette loi, d'attirer quelque malheur sur l'empire; mais le sénat et le peuple, engagés par l'adroit Vitellius, solliciterent l'empereur d'accomplir ses projets, et abrogerent la défense. Agrippine fit l'essai de son pouvoir en séparant de Silanus sa belle-fille Octavie (fille de Claude); elle la maria, l'an 49, avec son fils Néron, âgé de douze ans, que l'empereur adopta l'année suivante. Ce fut le premier pas pour l'égaler à Britannicus, dont il usurpa bientôt tous les droits. Tacite fait observer qu'au moment où Claude contractoit un mariage incestueux, il offroit des sacrifices pour expier l'inceste prétendu de Silanus et de sa sœur [1]; calomnie inventée par Agrippine pour rompre son mariage avec Octavie.

A la femme la plus impudique qui ait existé succéda Agrippine, femme hautaine, impérieuse, cruelle, ambitieuse, avide de richesses, employant les moyens les plus atroces pour les acquérir [2]; et Claude ne fut encore que l'instrument de ses passions. Elle rappela Séneque le philosophe de l'exil, et le nomma gouverneur de son fils.

Claude croyoit avoir agrandi l'empire par la conquête facile

(1) Tacit., VIII, 21, 22. (2) Tacit., XII, 7, 8.

et peu sûre d'une partie de l'Angleterre; il voulut, à cause de cela, user d'un droit exercé jusqu'alors par ceux qui avoient reculé les bornes de l'empire romain, celui de reculer celles de la capitale. Il en augmenta l'enceinte, et y renferma le mont Aventin.

Agrippine s'attachoit à dépouiller de toute considération l'héritier légitime du trône, le malheureux Britannicus; elle l'empêchoit de paroître en public, même de voir son pere; elle répandoit le bruit qu'il avoit l'esprit égaré, qu'il étoit attaqué d'épilepsie[1]. Cependant, quoiqu'il ne fût âgé que de neuf ans, ce malheureux prince sentoit déja sa pénible situation, et montroit un esprit vif et pénétrant.

Il ne manquoit à Agrippine que le titre d'Auguste, qu'elle prit un an après son mariage. Elle régnoit souverainement: elle recevoit en public les hommages du sénat; dans les grandes cérémonies, elle étoit assise à côté de Claude, et sur un siége pareil; là, les princes étrangers la saluoient, et la remercioient solennellement, comme ils venoient d'agir avec l'empereur; elle donnoit avec lui audience aux ambassadeurs; enfin elle siégeoit à ses côtés lorsqu'il rendoit la justice; ce qui, disent les historiens[2], ne paroissoit pas moins étonnant et moins amusant que les spectacles. Afin de montrer aux étrangers même quelle étoit sa puissance, elle donna son nom à la colonie des Ubiens (Cologne sur le Rhin).

Néron prit, l'an 51, la toge virile, qui lui ouvroit la carriere des honneurs. Cette espece d'émancipation fut célébrée avec un grand appareil par les soins d'Agrippine, qui vouloit prévenir le peuple en faveur de son fils, en le lui montrant auprès de l'empereur pour le remplacer; tandis que le fils de Claude por-

(1) Tacit., XII, 26. (2) Dio, LX, 33; Tacit., XII, 56.

toit encore les attributs et les vêtements de l'enfance, la bulle d'or, et la prétexte.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

Le sénat fit, en 52, des actes publics de bassesse que l'on a peine à croire[1]. Il ordonna qu'un des affranchis qui régnoient sur l'esprit de l'empereur, Pallas, seroit prié de revêtir les ornements de préteur, de porter l'anneau d'or des chevaliers, et d'accepter une somme d'argent. Claude répondit pour lui, qu'il se contenteroit des honneurs; mais qu'il vouloit vivre dans sa pauvreté. Tacite fait observer que le sénat rendit un décret pour comparer avec éloge aux temps de l'antique frugalité cette action d'un affranchi qui, possédant des richesses immenses, avoit refusé une modique somme. Au reste on verra ici l'influence d'Agrippine, qui entretenoit publiquement avec Pallas un commerce criminel.

La même année, Claude acheva le superbe aquéduc qui porte son nom, et qui avoit été commencé en 38 par Caligula. On se formera une idée du prix que les Romains attachoient à ces monuments, quand on se représentera le volume d'eau nécessaire à des hommes qui se baignoient chaque jour. Les aquéducs amenoient à Rome une quantité d'eau égale à celle que le Tibre y fait couler.

Je rapporterai encore un trait qui peindra l'ineptie de cet empereur et l'audace de ses affranchis. Les Bithyniens se plaignoient à lui des exactions qu'ils avoient souffertes de la part de Junius Cilo. Ces députés exposant leurs griefs avec chaleur, Claude ne distinguoit pas l'objet précis de leurs plaintes; il le demanda à Narcisse, qui lui répondit sans hésiter que les Bithyniens rendoient des actions de grace à Cilo : « D'après cela, « dit-il, je prolonge de deux ans son commandement[2]. »

(1) Plin., lib. XXXVII, cap. XVIII; Plin. jun., lib. VIII, ep. VI; Tacit., *Ann.*, XII, 53.

(2) Dio, LX, 33, 34, 35.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

Cependant, malgré sa stupidité, Claude ouvroit insensiblement les yeux sur les désordres de la vie d'Agrippine, sur sa liaison avec l'affranchi Pallas, et sur ses trames criminelles en faveur de Néron. En même temps la tendresse paternelle se réveilloit au fond de son cœur, et il paroissoit vouloir rapprocher de lui son fils Britannicus, auquel Narcisse avoit seul conservé quelque intérêt. Dans la joie d'un festin, l'empereur laissa paroître les sentiments qui l'agitoient; aussitôt Agrippine résolut de le prévenir par une mort prompte[1]. On ignore les circonstances de son crime : cependant les railleries que Néron se permettoit lorsqu'on plaçoit sur sa table des champignons, qu'il appeloit le *mets des dieux*, prouvent assez que ce végétal avoit renfermé le poison. Agrippine l'avoit commandé à Locuste (empoisonneuse célebre, déja condamnée pour ses crimes), qui, dit Tacite, fut long-temps un instrument du gouvernement[2].

Ainsi mourut ce prince avili, l'an 54 de l'ere vulgaire, âgé de soixante-quatre ans, après treize ans de regne. Agrippine n'auroit osé entreprendre ce crime, si Narcisse eût été présent; ce que l'on put conjecturer, en voyant que l'impératrice le contraignit, dès que son maître fut expiré, à se donner la mort.

On rendit à Claude les mêmes honneurs funebres qu'à Auguste. Agrippine et Néron feignirent de pleurer, dit l'historien Dion, celui auquel ils avoient ôté la vie, et ils éleverent jusqu'aux cieux celui qu'ils avoient fait mourir dans un repas[3]. Aussi, disoit un frere de Séneque, on a élevé Claude sur l'Olympe avec un croc. (Cet instrument servoit aux bourreaux à traîner sur le *forum*, et de là dans le Tibre, les criminels qui avoient été mis à mort dans les prisons.)

(1) Suet., cap. XLIV; Juven., V, 146; Mart., I, 20.

(2) Tacit., XII, 66. *Diù inter instrumenta regni habita.*

(3) Dio, LX, 35.

Voici le portrait que Suétone a tracé de Claude[1] : «Soit qu'il «se tînt debout, soit qu'il fût assis, il avoit de la dignité dans sa «personne, surtout lorsqu'il restoit immobile ; car il étoit grand, «et d'un embonpoint ordinaire. Son teint étoit blanc, ainsi que «ses cheveux. Il avoit le col épais. Mais, quand il entroit dans «quelque lieu, la foiblesse de ses jarrets le faisoit fléchir ; et, soit «dans le commerce familier, soit dans les moments de représen-«tation, il devenoit ridicule. On le voyoit alors rire hors de «propos, devenir hideux de colere, avoir le nez et la bouche «humides, bégayer fortement, et avoir la tête agitée par un «tremblement convulsif.»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

Les n° 1 et 2 présentent la face et le profil d'un buste de Claude, conservé dans le Musée Royal, sous le n° 28. Les traits stupides de cet empereur y sont fidèlement retracés. Il porte la couronne de laurier, comme ses prédécesseurs. La beauté du travail et la vérité du portrait ne sont pas les seuls mérites de ce buste : il est de bronze ; et l'on sait combien peu de monuments de ce métal sont parvenus jusqu'à nous. Dans les révolutions et dans la succession des siecles, la cupidité les a précipités dans les fourneaux ; les marbres ont survécu à la destruction, mais seulement dans les contrées où la barbarie, à défaut de pierre calcaire, ne les a pas réduits en pierre à chaux.

N° 1 et 2

La médaille du n° 5 sert à justifier ceux qui attribuent à Claude les divers portraits que l'on voit ici gravés sous son nom. C'est une médaille de grand bronze, sur laquelle le portrait de Claude est parfaitement gravé. D'un côté, sa tête couronnée de laurier, avec la légende TI*berius* CLAVDIVS CAESAR AVG*ustus* P*ontifex* M*aximus* TR*ibunitia* P*otestate* IMP*erator*. Au revers, EX

N° 5

(1) Suet., cap. XXX.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

Senatus Consulto OB CIVES SERVATOS, dans la couronne civique, de chêne.

Un des plus beaux monuments de la sculpture du premier siecle de l'ere vulgaire est le buste colossal de Claude, que l'on voit aujourd'hui en Espagne. Il a été publié par Bartoli, avec une dissertation de Severoli; ensuite par Fabretti, et depuis par Montfaucon[1]; mais jamais avec assez d'exactitude pour qu'on pût reconnoître sûrement les traits de cet empereur. Les n° 3 et 4 (gravés sur deux dessins faits d'après ce buste) nous le représentent déifié; aussi voit-on ici, comme dans les médailles restituées, un mélange du portrait véritable et de l'idéal consacré aux divinités. Claude porte la couronne radiée (attribut des princes déifiés), liée avec des bandelettes en forme de diadême. Cette couronne supporte un nimbe, ou disque, commun sous le Bas-Empire, mais rare sur les monuments antérieurs à Constantin (il devint le cercle d'or, l'auréole qui caractérisa les saints personnages dans les peintures des premiers chrétiens). On voit sur les épaules des traces de la cuirasse, et l'agrafe de la chlamyde. Ce buste est aujourd'hui séparé de sa base, qui est de la plus grande richesse; c'est un amas d'armes de toute espece, romaines et barbares, sur lesquelles est posé un aigle tenant un foudre et le globe impérial, et paroissant porter aux cieux l'empereur déifié.

N° 3 et 4.

Ce précieux monument fut sans doute exécuté par l'ordre de Néron, qui, dit Pline le jeune, plaça dans le ciel Claude pour le rendre ridicule[2]. Quelle autre personne eût pu prendre intérêt à un prince aussi méprisable, après sa mort?

En 1668, on le déterra, ainsi que l'*Apothéose d'Homere*, la *Table Iliaque du Capitole*, dans un lieu appelé autrefois *Bovillæ*,

(1) *Ant. expl.* V, pl. CXXIX. (2) *Cælo dicavit.... Claudium Nero, sed ut irrideret.* (Paneg., II.)

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

aujourd'hui *Frattochie*, près d'Albano, à neuf milles (trois lieues) de Rome, sur la voie Appienne, où étoit l'édifice consacré aux membres de la famille Julia. On le conserva quelque temps dans le palais Colonna, jusqu'à ce que le cardinal Ascagne Colonna le donna au roi d'Espagne Philippe IV. Une fable relative à ce monument a été répétée souvent, sans qu'on ait cherché ce qui a pu la faire naître. On disoit que ce buste servoit de contre-poids à une horloge dans l'église de l'Escurial; et que, dans la guerre de la succession, le parti autrichien étant entré dans Madrid, milord Galloway l'avoit trouvé après de longues recherches, et l'avoit fait porter en Angleterre. Ce marbre n'est jamais sorti de la capitale. On le voit dans le palais *del Retiro*, où il fut transporté du palais du roi, à cause d'un incendie; mais il est séparé de sa base, ou piédestal, qui est actuellement dans un souterrain du palais du roi[1].

§. 15. MESSALINE ET BRITANNICUS.

Messaline, dont le nom seul doit réveiller à jamais l'idée de la plus honteuse débauche, étoit fille de Valerius Messala Barbatus et de Domitia Lepida, et arriere-petite-fille de la sœur d'Auguste, d'Octavie. Quatrieme épouse de Claude, qu'elle rendit pere d'Octavie et de Britannicus, elle exerça un pouvoir absolu sur l'esprit de ce prince foible, soit par elle-même, soit en se réunissant aux affranchis qui le dominoient impérieusement. Ce pouvoir s'étendit même sur tout l'empire; car on lui donna le titre d'Auguste, quoique l'empereur eût paru ne pas le desirer; et l'on célébra solennellement le jour de sa naissance comme

(1) *Mus. Pio Clement.*, VI, 58.

on le faisoit pour le prince[1]. Elle le suivit aussi dans un char lorsqu'il triompha des Bretons.

L'impératrice ne vit dans le rang suprême qu'elle venoit d'occuper que le moyen de satisfaire impunément son penchant pour la débauche; elle employa même pour cela l'autorité de son mari. Claude donna, d'après les sollicitations de son épouse, l'ordre d'exécuter toutes ses volontés, à des hommes que la crainte du ressentiment de l'empereur empêchoit de répondre à ses desirs criminels. Si l'on reproduisoit ici le tableau énergique des débauches de Messaline tracé par Juvénal[2], on la verroit sortir du palais à la chute du jour, s'acheminer vers les repaires du libertinage, y occuper la place des plus viles prostituées, les imiter, recevoir un honteux salaire, et quitter la derniere ces réduits infames. On pourroit objecter le goût du poëte pour l'exagération, pour l'hyperbole; mais on ne fera pas sans doute le même reproche à l'historien Aurelius Victor[3]. Il peint Messaline se jouant de la sainteté du mariage avec des amants pris dans toutes les classes, leur prostituant devant elle des femmes et des filles de la plus noble extraction; contraignant les maris, les peres, à être les témoins de leur déshonneur, et les faisant périr eux et leurs familles sous le poids de fausses accusations, s'ils témoignoient de l'horreur pour de telles infamies.

Les affranchis lui prêterent d'abord leur appui pour subjuguer le foible empereur, en l'effrayant par des fantômes de conspirations; mais la crainte de perdre leur crédit, et l'esprit de vengeance qu'elle avoit éveillé en faisant condamner à mort l'un d'eux, les porterent, l'an 48, à ouvrir les yeux de Claude sur le mariage qu'elle venoit de contracter publiquement pendant

(1) Dio, LX, 12. (2) Sat. VI, v. 115. (3) *Cæsar*, cap. IV.

son absence : «Liaison abominable, dit Victor, qui a rendu «Messaline plus célebre que son mariage avec un empereur.»

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVIII

Le penchant de Messaline pour la débauche la rendit cruelle lorsqu'elle trouva des obstacles. Elle fit tuer Silanus son beau-pere, et empoisonner Vinucius, neveu de Claude, parcequ'ils n'avoient pas voulu souiller la couche impériale. La mort de plusieurs de ses amants n'eut d'autre cause que l'impuissance où elle les avoit mis de satisfaire encore ses desirs voluptueux. Un autre vice, la cupidité, la porta aussi à faire mourir un grand nombre de citoyens pour s'emparer de leurs richesses; et la révolte de Camillus lui en facilita les moyens, par la perfidie avec laquelle y furent enveloppés, quoique innocents, les meilleurs, mais les plus riches citoyens. Possesseur des jardins de Lucullus, Asiaticus périt par les artifices de l'impératrice, qui vouloit les occuper. Elle fit mourir Julie, fille de Drusus le jeune, et Julie Liville, sœur de Caligula, princesses dont la naissance et la beauté lui portoient ombrage.

Messaline voulant faire passer à la postérité le souvenir de sa passion pour le comédien Mnester, lui fit élever dans les places publiques des statues fondues avec le bronze des monnoies de Caligula, dont le sénat avoit ordonné la destruction.

On a lu dans la vie de Claude l'excès où elle se porta en épousant publiquement et dans toutes les formes légales et religieuses Silius, un de ses amants (excès dont le récit a paru fabuleux même à Tacite, qui le rapporte[1]), la punition que reçut ce crime, et la mort de Messaline l'an 801 de Rome (48 de l'ere vulgaire). Je ne retracerai pas ces détails; mais je ferai deux observations importantes : l'une, qu'elle fut privée de la vie dans les jardins de Lucullus, dont elle avoit acquis la pos-

(1) *Haud sum ignarus fabulosum visum iri.*

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVIII.

session par un homicide; l'autre, qu'elle la perdit par l'ordre de Narcisse, ancien complice de ses crimes.

N° 4. La médaille de bronze de Messaline, n° 4, a été frappée en son honneur à Nicée en Bithynie, sous le proconsulat de Caïus Cadius Rufus. On y voit la tête nue de Messaline, deux épis devant sa poitrine, avec la légende ΜΕΣΣΑΛΕΙΝΑ · ΣΕΒΑΣΤΗ · ΝΕΑ ΗΡΑ; *Messaline Auguste, nouvelle Junon*. Au revers : un portique, avec la légende Γ · ΚΑΔΙΟΣ · ΡΟΥΦΟΣ · ΑΝΘΥΠΑΤΟΣ; *Caïus Cadius Rufus, proconsul:* à l'exergue, ΝΕΙΚΑΕΩΝ, *des Nicéens*.

N° 1. Cette médaille a fait reconnoître par M. Visconti, Messaline portant son fils Britannicus, dans le groupe n° 1 du Musée Royal (n° 142). La disposition de la draperie qui couvre en partie le jeune prince est la même que celle des statues de Jupiter, pour désigner, sous les traits de *Jupiter enfant*, l'héritier du sceptre des Césars.

N° 2 et 3. On voit, sous les n° 2 et 3, la face et le profil de Messaline. Sa tête est couverte en partie par son manteau; seroit-ce pour lui donner les attributs d'une divinité, de Junon Lucine? Ce groupe, de marbre pentélique, fut déterré dans les environs de Rome, transporté, dans le XVIIe siecle, en France, et placé dans les jardins de Versailles.

N° 5. Le n° 5 présente une très belle sardonyx du cabinet du Roi, sur laquelle sont gravés le buste de Messaline et ceux de ses enfants; Britannicus à la gauche du spectateur, et Octavie à sa droite. Ces deux bustes sont placés sur des cornes d'abondance d'où sortent des raisins, et qui se croisent sous le buste de la mere. Messaline est couronnée de laurier, telle sans doute qu'elle parut à la suite de son époux, lorsqu'il triompha des Bretons. C'est probablement pour la même raison que Britannicus porte aussi une couronne de laurier.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVIII.

Britannicus. «Malheureux enfant (dit Octavie dans la tra-«gédie de Séneque, qui porte son nom[1]), tu seras pour moi «une source éternelle de pleurs! Tu as perdu la vie; tu devois «être bientôt un flambeau du monde, le soutien de la famille «d'Auguste; Britannicus! (j'en frissonne d'horreur) tu n'es plus «qu'une cendre légere et une ombre vaine! Ta cruelle marâtre «elle-même n'a pu retenir ses pleurs, lorsque la flamme du «bûcher fatal a consumé tes restes augustes!»

Ce dernier rejeton de la famille Claudia, famille qui avoit produit tant d'illustres citoyens, eut pour pere Claude, et Messaline pour mere. Il naquit, selon Dion, l'an 795 de Rome (42 de l'ere vulgaire), sous le second consulat de cet empereur, et reçut les noms de Tiberius Germanicus[2]: Claude ne permit pas que l'on y ajoutât celui d'Auguste, que le sénat vouloit lui donner; parceque, jusqu'à ce temps, aucun fils d'empereur ne l'avoit porté dans son enfance et du vivant de son pere. Un an après, le sénat décréta que, pour perpétuer le souvenir de la victoire de Claude sur les Bretons, son fils porteroit le nom patronymique de *Britannicus*.

La joie que causa à Claude la naissance de cet enfant fut si grande, qu'il le portoit dans ses bras lorsqu'il haranguoit les soldats; que, dans les spectacles, il le tenoit sur ses genoux, où il le montroit au peuple en le lui recommandant; et les spectateurs lui répondoient par des applaudissements redoublés[3]. Mais dans les jeux séculaires, célébrés l'an 800, la faveur du peuple se porta de préférence sur le cousin de Britannicus, Lucius Domitius (appelé depuis Néron), soit à cause de Germanicus, dont il étoit le seul rejeton mâle, soit par pitié pour Agrippine, mere de ce jeune prince, que Messaline persécutoit

(1) Vers 166. (2) Dio, LX, 12. (3) Suet., *Claud.*, cap. XXVII.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVIII.

ouvertement[1]. Le fils de Claude sentit encore la main du malheur s'appesantir plus fortement sur lui, lorsque sa mere coupable, redoutant la juste fureur de l'empereur, qui arrivoit d'Ostie, le plaça, avec sa sœur Octavie et la grande vestale, à la porte de Rome, pour le fléchir par leurs supplications. Mais l'affranchi Narcisse, qui avoit juré la perte de Messaline, empêcha ces enfants d'approcher d'un époux justement irrité.

La mort de cette impératrice, et le mariage d'Agrippine avec le pere de Britannicus en 802 (49 de l'ere vulgaire), mirent le comble aux malheurs du jeune prince. Cette marâtre ambitieuse s'occupoit sans relâche à préparer l'accès du trône à son fils Néron, que Claude, vaincu par ses importunités, adopta l'année suivante, au préjudice de son fils légitime, et maria avec Octavie sa propre fille[2]. Les Romains prévirent dès-lors les infortunes de Britannicus. Agrippine l'éloigna de la cour, l'empêcha de paroître en public, répandit le bruit qu'il avoit l'esprit égaré, qu'il étoit attaqué d'épilepsie, et le fit élever comme le fils d'un simple citoyen. A son instigation, Claude renvoya plusieurs de ceux qui étoient chargés de son éducation, en fit même mourir quelques uns, Sosibius entre autres, et les remplaça par des serviteurs qui étoient dévoués à son épouse. Britannicus fournit, sans le vouloir sans doute, un prétexte à ce changement; ayant rencontré Néron, qui le salua sous le nom de *Britannicus*, il lui rendit le salut en l'appelant *Domitius*, nom qu'il portoit avant qu'il fût adopté. Agrippine s'en plaignit amèrement à l'empereur, disant que l'on méprisoit son adoption, et que la faute devoit être imputée aux instituteurs de son fils. Enfin elle fit paroître dans les jeux du cirque Britannicus revêtu de la toge prétexte, vêtement de l'enfance, et Néron portant les

(1) Tacit., *Annal.*, XI, 12. (2) Dio, LX, 32; Tacit, *Annal.*, XII, 41; Zon., p. 595.

ornements des triomphateurs. Tacite assure que ce prince étoit sensible à ces préférences odieuses; que l'on s'accordoit à reconnoître en lui un esprit vif, pénétrant, et décidé, soit que ce fût une vérité, soit que cette opinion fût née de l'intérêt qu'inspiroient ses malheurs [1].

Il sembloit que la triste destinée de Britannicus s'étendît jusqu'à ceux mêmes qui prenoient à lui quelque intérêt. Claude en fit la triste épreuve. Narcisse ayant à se plaindre d'Agrippine, et n'osant lui en témoigner son ressentiment, craignant d'ailleurs l'avénement de Néron à l'empire, parut s'attacher à Britannicus, qui étoit oublié de l'univers entier. Il l'embrassoit, souhaitoit qu'il atteignît bientôt la maturité de l'âge et de la raison; il élevoit les mains vers les dieux, vers le prince, formoit des vœux pour le voir, parvenu à l'adolescence, chasser les ennemis de son pere, et venger la mort de sa mere. L'affranchi, tout-puissant sur l'esprit de Claude, lui inspira les mêmes sentiments. Ce pere attendri reçut Britannicus dans ses bras, et lui témoigna le desir de le voir arriver à l'âge où il pourroit connoître les motifs de sa conduite, et se servit d'une expression grecque proverbiale qui rappeloit la blessure de Telephe, faite et guérie par la lance d'Achille; comme pour annoncer qu'il vouloit réparer l'oubli où il l'avoit laissé, et mettre fin aux chagrins dont il étoit la cause [2]. Il dit ensuite qu'il lui donneroit la toge de l'âge viril à l'époque prescrite par les lois, afin que le peuple romain eût un véritable César. Enfin Claude fit un testament secret qui fut renfermé sous les sceaux de tous les magistrats. Ces démonstrations de tendresse paternelle furent la cause de sa perte. Agrippine en redouta les suites, et les prévint par le poison.

(1) Tacit., XII, 26, 57. (2) Suet., cap. XLII.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVIII.

«Après la mort de Claude, dit l'historien Dion[1], Britannicus «devoit de plein droit succéder à l'empire, parcequ'il étoit son «propre fils, et parcequ'il avoit une force de corps plus grande «que son âge ne la donne ordinairement. Par le droit civil, «l'empire appartenoit aussi à Néron en qualité de fils adoptif. «Mais il n'y a point de droit qui l'emporte sur les armes; et ce-«lui qui est le plus fort paroît toujours dire et faire ce qui est «le plus conforme au droit. De sorte que Néron, ayant anéanti «le testament de Claude, non seulement se mit seul en posses-«sion du trône, mais fit mourir aussi Britannicus et ses sœurs.» Cependant quelques voix s'éleverent et demanderent où étoit Britannicus; mais elles se perdirent dans les acclamations nombreuses des favoris d'Agrippine[2].

A peine la seconde année du regne de Néron étoit-elle commencée qu'il éloigna du gouvernement Pallas, affranchi dévoué à Agrippine[3]. Celle-ci, outrée de dépit, disoit ouvertement: «Britannicus est adulte; l'empire de son pere appartient à ce «digne rejeton, non à cette plante étrangere que l'injustice d'une «mere lui a substituée. Je vois bien que les malheurs de cette «famille infortunée vont être révélés au public, sur-tout mon «fatal mariage, et le poison qui a fait périr Claude. Seulement «les dieux propices m'ont conservé un beau-fils. J'irai avec lui «dans les camps. On y entendra la fille de Germanicus.....»

Néron, troublé par ces menaces, et voyant Britannicus achever sa quatorzieme année (derniere de l'enfance), craignit tout de la violence de sa mere, de son caractere altier. Tirant au sort, pendant les saturnales, à qui seroit le roi de ces fêtes, l'empereur fut désigné par le hasard; il ordonna à Britannicus de préluder à des chants, espérant d'en faire un sujet de raillerie. Mais

(1) Lib. LXI, 1. (2) Tacit., *Annal.*, XII, 69. (3) Tacit., *Annal.*, XIII, 14.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVIII.

celui-ci entonna avec courage des vers d'Ennius, dans lesquels un héros se plaignoit d'avoir été dépouillé des biens de son pere et de sa puissance. Les ombres de la nuit et la liberté qui régnoit dans les saturnales permirent aux spectateurs de laisser paroître la pitié que ces chants avoient fait naître, pitié qui enflamma la haine de Néron.

N'ayant aucun crime à reprocher à Britannicus, et n'osant lui ôter la vie ouvertement, il eut recours au poison, à cette Locuste condamnée à mort à cause des empoisonnements dont elle étoit l'auteur, et dont il différoit le supplice. Le breuvage funeste fut remis par elle aux instituteurs du jeune prince, qui, dévoués à Néron, le firent boire à leur éleve. Mais il ne produisit sur-le-champ aucun effet, soit qu'il fût trop foible, soit qu'il eût été préparé pour agir d'une maniere plus lente. Néron, trompé dans son espoir, accabla de reproches le tribun chargé de garder Locuste, et ordonna le supplice de cette criminelle, leur reprochant d'avoir consulté leur sûreté plutôt que la sienne, en donnant un poison lent, afin d'éloigner les soupçons. Ils promirent alors d'en composer un qui agiroit aussi promptement que la hache des bourreaux; ils le préparerent en sa présence et près de son appartement.

L'empereur choisit l'instant où Britannicus mangeoit avec lui. Craignant que le crime ne fût découvert par les domestiques chargés de goûter les mets et les boissons, il eut recours à un stratagême affreux. On présenta au prince une liqueur qui n'étoit pas empoisonnée, mais qui étoit excessivement chaude; celui-ci l'ayant repoussée, on y mêla de l'eau froide, dans laquelle le poison se trouvoit dissous. Il but alors, et tomba sur-le-champ sans mouvement et sans vie. Néron rassura les convives, en disant que le prince étoit attaqué d'épilepsie, son mal ordi-

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVIII.

naire, et qu'il reprendroit bientôt l'usage de ses sens. Agrippine et Octavie, présentes à ce triste spectacle, dissimulerent leur douleur; mais on put lire dans les yeux de la premiere le chagrin de perdre sa derniere espérance, et la crainte d'un parricide, dont ce forfait n'étoit que le prélude.

Britannicus expira la nuit suivante; ses funérailles furent célébrées à l'instant, parceque les préparatifs étoient déja faits. Néron se hâtoit de soustraire à tous les regards les indices de son crime[1]; il fit étendre une couche de plâtre sur le visage du prince, que la force du poison avoit noirci; mais une pluie abondante enleva cet enduit, et apprit au peuple de Rome que le dernier rejeton de l'illustre famille Claudia avoit péri d'une mort violente. Suétone dit que Locuste obtint de l'empereur l'impunité, des propriétés étendues, et des éleves[2]!

N° 6.

«Le portrait le plus vrai de Britannicus, dit M. Visconti, est «celui qu'on voit sur une médaille unique (n° 6) en grand «bronze, de coin romain, qui se trouvoit jadis dans le cabinet «de mon pere (J. B. Visconti) en 1773. On voit d'un côté une «tête jeune, nue, avec la légende TI*berius* CLAVDIVS CAESAR «AVG*usti* F*ilius* BRITANNICVS. Au revers : un homme avec «de la barbe, marchant, coiffé avec un casque, portant un «bouclier et un javelot, avec les sigles S*enatus* C*onsulto*.

«On en a publié des gravures et des empreintes. On a moulé «sur une empreinte une médaille fausse ressemblant parfaite«ment à l'original, qui est authentique. Portée en Allemagne, «elle a fait croire au célebre Eckhel que l'on pouvoit former «des doutes sur la vérité de cet original[3]. Les autres médailles

(1) Dio, LXI, 7.

(2) *Nero*, cap. XXXIII. *Sed et discipulos dedit!*

(3) *Doctrin. numismat. veter.*, tom. VI, pag. 254.

«de Britannicus, frappées en Grece et dans les colonies ro-«maines, viennent à l'appui de celle dont j'ai fait mention; «mais seules elles ne seroient pas suffisantes pour nous faire «connoître exactement les traits de ce jeune et malheureux «prince.

«Il y a beaucoup de probabilité qu'une statue de la villa «Pinciana, jadis Borghese, le représente (salle 5e, n° 4).» C'est un jeune homme revêtu de la toge, et portant suspendue à son coû par un cordon la bulle des jeunes patriciens. Il étend le bras droit, et tient de la gauche un *volumen*, ou rouleau d'écriture. Quoique le travail de cette statue soit très bon, les formes du jeune prince sont trop peu prononcées pour le faire reconnoître sans aucun doute. En effet, Perrier, qui la publia en 1638, sous le n° 40, crut y reconnoître Néron enfant; et ce n'est que depuis la découverte de la médaille de Britannicus qu'on l'a attribuée à celui-ci. Cette variation m'a empêché de la faire entrer dans l'Iconographie romaine.

§. 16. AGRIPPINE JEUNE.

Pline le naturaliste[1], parlant du poison mêlé à des champignons qui avoit fait mourir Claude, dit: «Agrippine, par cet «attentat, donna au monde, et à elle-même avant tous les autres, «un second poison, Néron, son fils.» Ce monstre fut, à la vérité, le vengeur de Claude, de Silanus, de Lollia, et de tant d'illustres victimes; mais ce n'étoit pas un fils qu'elles auroient chargé de leur vengeance. Un seul vers de la tragédie de Séneque intitulée *Octavie*[2], prononcé par Agrippine elle-même, peint

(1) Lib. XXII, cap. XXII. (2) Vers 645. *Noverca, conjux, mater, infelix meis!*

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

tous ses crimes : « Belle-mere, épouse et mere, funeste à tous « les miens ! »

On est affligé d'apprendre que la mere de Néron devoit le jour au généreux Germanicus et à la vertueuse Agrippine l'ancienne. Elle étoit l'aînée de leurs filles, et naquit à Cologne l'an 769[1] (16 de l'ere vulgaire). Sa grande beauté la fit remarquer dès sa plus tendre jeunesse. Son illustre mere la fit élever et instruire avec grand soin; aussi écrivit-elle des mémoires qui contenoient les détails de sa vie, et les malheurs de ses parents. Tacite et Pline l'ancien les ont cités[2].

Tibere donna, en 28, pour époux à Agrippine, Cneius Domitius Ahenobarbus, homme détestable dans toutes les époques de sa vie, dit avec raison Suétone[3], qui rapporte les meurtres qu'il commit, les rapines et l'inceste dont il se rendit coupable; mais que le lâche flatteur de Tibere, Velleius Paterculus[4], appelle un jeune homme d'une noble simplicité de mœurs. Domitius se rendoit plus de justice : lorsqu'on le félicitoit sur la naissance de son fils (qui fut depuis l'empereur Néron), il répondoit que d'Agrippine et de lui il ne pouvoit naître rien que de funeste à la patrie.

Caligula assouvit sa passion incestueuse avec Agrippine, ainsi qu'avec ses autres sœurs, et il fit partager ce triple attentat contre les mœurs à Lepidus, compagnon de ses débauches. Parvenu à l'empire, il ne leur fit pas moins rendre, en 37, les honneurs qui appartenoient aux vestales; mais l'intérêt qu'il prit à elles dura peu de temps. Deux ans après, Caligula fit mourir ce Lepidus[5], l'accusant d'aspirer au trône, et d'avoir formé dans ce

(1) Eckhel, *Doct. num.*, tom. VI, p. 255.

(2) Tacit., *Annal.*, IV, 53; Plin., l. VII, cap. VIII.

(3) *Nero*, cap. IV, V, et VI.

(4) Lib. XI, cap X, 3.

(5) Tacit., *Annal.*, XIV, 2.

dessein une liaison intime avec Agrippine, qui avoit aussi dès-lors la même ambition. Il condamna Agrippine et Liville, en punition de leurs adulteres et de leur complicité avec Lepidus, à être reléguées dans l'île Pontia, ajoutant que, s'il avoit des îles, il avoit aussi des épées à son service. Il rendit le sénat témoin de la honte de sa famille, en mettant sous ses yeux les correspondances de ses sœurs avec les complices de leurs débauches. Agrippine fut traitée avec plus de rigueur; l'empereur voulut qu'elle portât elle-même jusqu'à Rome l'urne qui renfermoit les cendres de Lepidus. La confiscation de ses biens suivit sa condamnation; et l'on exila un autre de ses amants, Sophronius Tigellinus, qui fut depuis le favori de Néron. On a placé dans ce nombre Séneque le philosophe; mais sa passion pour Julie, qui le fit exiler par Claude, semble démentir cette accusation.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

Domitius mourut l'an 40, et laissa Agrippine veuve avec un fils unique, Néron, sur lequel elle consulta les devins. Ils assurerent que cet enfant régneroit, mais qu'il feroit mourir sa mere. « Ah! qu'il m'ôte la vie, s'écria-t-elle, pourvu qu'il regne[1]! » Elle avoit jeté les yeux sur Galba (qui fut empereur après Néron), même avant la mort de son épouse, pour remplacer Domitius[2]; mais ce Romain refusa constamment la main d'Agrippine, et il ne rentra plus dans les liens du mariage. Claude l'ayant rappelée de l'exil l'an 41, 1er de son regne, et lui ayant rendu ses biens, elle épousa Crispus Passienus, orateur célebre, qu'elle fit mourir quelques années après pour avoir l'entiere jouissance des richesses dont il lui avoit fait une donation.

Messaline étoit jalouse de la beauté d'Agrippine, redoutoit son ambition, et la tenoit dans l'oppression, comme nous l'ap-

(1) Tacit., *Annal.*, XIV, 9. (2) Suet., *Galba*, cap. V.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

prenons de Tacite[1]. Il dit que, dans les jeux séculaires célébrés l'an 800 de Rome (47 de l'ere vulgaire), où parurent Britannicus et Néron, la faveur du peuple s'attacha particulierement au second, «soit à cause du souvenir de Germanicus, dont il étoit «le seul rejeton mâle, soit par intérêt pour sa mere, qui étoit «en butte aux persécutions de Messaline.» La mort funeste de celle-ci, loin d'effrayer Agrippine, réveilla son ambition. Oubliant qu'elle étoit la niece de Claude, et que les lois lui interdisoient tout espoir de l'avoir pour époux, ou plutôt persuadée que le sénat feroit fléchir les lois si telle étoit la volonté de l'empereur, elle accabla son oncle de caresses. Sa qualité de niece permettant à Claude de l'embrasser en public, selon la coutume des Romains, elle prévenoit ses desirs[2]; et, lorsqu'ils étoient loin des yeux du public, l'empereur se livroit avec ardeur à cette séduction. Aussi Tacite[3] fait-il remarquer qu'avant d'être épouse, elle agissoit déja en impératrice: elle fit rompre honteusement le mariage de la fille de Claude, d'Octavie, qu'elle destinoit à Néron, avec Lucius Julius Silanus, qu'elle contraignit de s'ôter la vie le jour même du mariage de Claude. Pallas, tout puissant sur l'esprit de l'empereur, lui conseilla d'épouser Agrippine[4]; elle avoit gagné cet affranchi en s'abandonnant à lui. Vitellius détermina les sénateurs à presser ce mariage, que commandoit, disoient-ils, la raison d'état. De sorte qu'il fut célébré l'an 49.

J'ai rapporté, dans la vie de Claude, les détails de la conduite que tint Agrippine depuis cette époque jusqu'à l'an 54, celui de la mort de son époux, qu'elle empoisonna; parceque ce prince imbécille ne fit plus que prêter son nom aux actes de souve-

(1) *Annal.*, XI, 12.
(2) Suet., *Claud.*, cap. XXVI.
(3) *Annal.*, XII, 3.
(4) Tacit., *Annal.*, XII, 24.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

raineté qu'elle exerçoit, aux moyens cruels qu'elle employoit soit pour préparer l'accès du trône à son fils, soit pour en éloigner l'héritier légitime, soit enfin pour acquérir des richesses immenses. La mort des citoyens les plus opulents fut un de ces moyens les plus ordinaires; de même que celle de plusieurs femmes illustres, dont la beauté ou la bonne renommée lui faisoit ombrage; entre autres Lollia Paulina, que l'affranchi Calliste avoit proposée pour épouse à Claude après la mort de Messaline[1]. Elle conservoit contre celle-ci un ressentiment si profond que, dit l'historien Dion, «elle se fit «apporter sa tête; et, ne la reconnoissant pas à cause de l'al«tération que le supplice avoit apportée dans les traits, elle «ouvrit la bouche de sa propre main, et examina les dents, «qui avoient une conformation particuliere», une surdent, selon Pline[2].

Agrippine, craignant que le peuple ne vît dans elle qu'une femme cruelle et avare, rappela avec éclat Séneque de l'exil auquel Claude l'avoit condamné, lui fit accorder la préture, et le donna pour instituteur à Néron; espérant que le public verroit auprès de lui avec plaisir un homme célebre par les études, et que le philosophe, outragé par l'empereur, la serviroit dans ses projets ambitieux.

Rien ne peut donner une idée plus vraie du caractere cruel et dissimulé d'Agrippine que de la voir, au moment où le poison préparé par son ordre ôtoit la vie à Claude, et frayoit à Néron le chemin du trône, feindre la douleur la plus profonde, tenir embrassé Britannicus comme son unique consolation, l'appeler le véritable portrait de son pere, employer toute sorte d'artifices pour le retenir dans le palais, lui et ses sœurs Antonia et

(1) Tacit., *Annal.*, XII, 2. (2) Lib. VII, cap. XVI.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

Octavie, jusqu'à ce que tout fût prêt au-dehors pour faire déclarer Néron empereur[1].

L'an 54 mit le comble aux vœux d'Agrippine : Britannicus fut privé de ses droits à l'empire ; Néron s'assit sur le trône, et Agrippine crut au moins le partager avec lui, à cause de sa grande jeunesse (il n'avoit que dix-sept ans), si elle ne se flattoit pas même de régner absolument sous son nom. On la vit en effet affecter l'autorité suprême, faire mourir Narcisse, qui paroissoit s'attacher à Britannicus, donner audience aux ambassadeurs avec l'empereur[2], adresser comme lui des lettres aux peuples, aux princes, aux rois, se montrer en public à ses côtés, quelquefois dans la même litiere, le plus souvent suivie de l'empereur, qui marchoit auprès de la sienne. Néron supporta assez long-temps ces entreprises sur son autorité ; il lui témoignoit les plus grands égards, la déférence la plus entiere ; il permettoit que le sénat lui décernât les plus grands honneurs, et même qu'il tînt ses assemblées dans le palais, afin que, cachée derriere une tapisserie, elle pût entendre sans être vue.

Les Romains n'attribuerent pas tous cette conduite soumise de Néron à l'ascendant qu'Agrippine avoit pris sur lui depuis son enfance, à la reconnoissance pour les grands services qu'elle lui avoit rendus ; il y en eut qui lui donnerent pour cause secrete l'abandon qu'elle lui fit de sa personne : on pouvoit le soupçonner d'après les mêmes artifices dont elle avoit usé envers Lepidus et Pallas pour se les attacher, et d'après la familiarité excessive qui, même en public, régnoit dans leurs entretiens[3]. Les historiens ont émis des opinions différentes sur cet inceste odieux. Avant de rapporter leurs textes, je dois en citer un de

(1) Tacit., *Annal.*, XII, 18. (2) Dio, LXXI, 2. (3) Suet., *Ner.*, cap. XXVIII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

l'historien des Juifs, de Josephe[1], qui expliquera cette différence d'opinion. «Je ne m'étendrai pas davantage, dit-il, sur les crimes «de Néron, parceque son histoire a été écrite par plusieurs au-«teurs. Mais les uns, ayant reçu de lui des bienfaits, ont négligé «la vérité en sa faveur; les autres, animés par la haine et par «leurs ressentiments, ont écrit des choses fausses avec un achar-«nement qui seul les rend condamnables.... Pour nous, qui «n'avons d'autre but que la vérité, etc.» Selon Suétone[2], qui écrivoit un siecle après le regne de Néron, ce monstre avoit voulu satisfaire son horrible passion; mais il en fut détourné par les ennemis d'Agrippine, qui craignirent le caractere ambitieux de cette femme, que ce crime auroit rendue toute puissante. Cependant il raconte des détails qui feroient croire qu'elle n'y auroit apporté aucun obstacle; et il ajoute que les favoris du prince appelerent auprès de lui, pour tromper son imagination, l'affranchie Acté, dont la ressemblance avec Agrippine étoit frappante. Cluvius, cité par Tacite[3] (dont les Annales furent écrites peu après les Césars de Suétone), attribuoit cette substitution politique à Séneque, qui, voyant «la mere de Néron, «poussée par le desir de retenir le pouvoir, choisir le milieu du «jour où son fils étoit échauffé par le vin et les plaisirs de la «table, pour se présenter à lui parée avec soin, respirant le «crime, et lui prodiguer les plus grandes caresses.... engagea «Acté à dire à l'empereur que l'inceste étoit connu du public, «parceque sa mere s'en glorifioit ouvertement, et que les sol-«dats refuseroient d'obéir à un prince souillé de ce crime.» Tacite dit encore qu'un autre écrivain, Fabius Rusticus, vengeoit la mémoire d'Agrippine, et condamnoit celle de Néron, que la ruse d'Acté empêcha seule de se rendre coupable. Tacite

(1) *Antiquit.*, lib. XX, cap. VIII, §. 3. (2) Cap. XXVIII. (3) *Annal.*, XIV, 2.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

ajoute ensuite: «Mais les autres auteurs s'accordent avec Cluvius, «et la renommée confirme leur témoignage.» Xiphilin raconte[1] que la mere de Néron, «craignant de le voir épouser Poppée, «qu'il aimoit éperdument, projeta un crime odieux: comme «s'il n'étoit pas déja assez honteux pour elle d'avoir captivé son «oncle par des regards tendres et par des caresses lascives, elle «employa les mêmes artifices pour subjuguer son fils. Réussit-«elle dans cette entreprise criminelle, ou a-t-on chargé leur «mémoire de ce forfait d'après leurs mœurs dépravées? Je ne «puis rien assurer; je rapporte seulement les circonstances qui «sont reconnues vraies par tout le monde: c'est-à-dire que Né-«ron aima avec fureur une courtisane qui ressembloit à Agrip-«pine; qu'il l'aima à cause de cette ressemblance; qu'il y faisoit «allusion, lorsque, la montrant, il disoit avec complaisance «qu'il avoit outragé la maternité.» Enfin Aurelius Victor[2] écri-voit dans le IVe siecle: «Plusieurs comptent au nombre des «crimes de Néron l'inceste, parceque sa mere, tourmentée du «desir de régner, essayoit de se l'attacher par quelque grand «crime. Quant à moi, je n'en doute point, quoique les écrivains «soient partagés d'opinion.» Il fonde son jugement sur l'habi-tude du crime et de la débauche effrénée contractée par la mere et le fils. Le second Victor, auteur de l'abrégé du premier, s'ex-prime encore plus formellement: «Il commit un inceste avec sa «mere, qu'il fit mourir plus tard.»

J'ai cru devoir rapporter sur cet outrage de la nature les sentiments des historiens de l'antiquité, afin que le lecteur pût former son opinion. Quant à la mienne, elle est la même que celle de Dion, rapportée plus haut. Le crime n'a pas été commis; mais la jactance monstrueuse de Néron relativement à la res-

(1) Xiphil., LXI, 11. (2) *Cæs.*, cap. V.

semblance d'Acté avec sa mère, la licence effrénée de l'un et de l'autre, ont fait croire à la réalité.

Séneque et Burrhus exhorterent Néron à secouer le joug de sa mere et à régner par lui-même. Ce prince, dont toutes les passions étoient extrêmes, passa en un instant de la soumission la plus entiere à une haine implacable. Il supprima la garde qui entouroit Agrippine, comme épouse et mere d'empereur, et il exigea d'elle que la campagne fût son séjour ordinaire. Celle-ci, habituée au commandement, aux honneurs, ne s'en vit pas dépouiller sans un chagrin violent; elle éclata en reproches; elle rappela les droits de Britannicus, que Néron fit bientôt après périr, pour mettre fin à ces plaintes indiscretes. Les historiens annoncent qu'elle fut étrangere à cette mort; ils font observer même qu'elle la vit avec effroi, comme un prélude du parricide que son fils méditoit déja.

Aussitôt que la fortune parut contraire à Agrippine, on vit la foule s'éloigner d'elle, excepté quelques femmes qui continuerent à lui faire la cour; mais on ne sait, dit Tacite[1], si ce fut par attachement ou par haine. Au moins le dernier motif semble avoir retenu près d'Agrippine Silania; car cette femme perdue de réputation, et qui lui avoit été chere, forma contre elle, en 56, une accusation des plus graves. Ce n'étoit plus d'avoir donné des pleurs à la mort de Britannicus, ni d'avoir publié les infortunes d'Octavie, qu'on l'accusoit encore; mais on lui reprochoit de vouloir épouser et placer sur le trône Rubellius Plautus, qui par sa mere descendoit d'Auguste au même degré que Néron. L'histrion Pâris, chargé d'en instruire l'empereur, choisit l'instant de la nuit où celui-ci sortoit d'un grand repas, et lui révéla la prétendue conspiration. Néron voulut

(1) *Annal.*, XIII, 19.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXVII.

faire mourir sur-le-champ Plautus, sa mere, et Burrhus, qu'il accusoit de le favoriser. Celui-ci parvint à le calmer, et à faire différer jusqu'au lendemain, en promettant d'ôter la vie à Agrippine si, après avoir été entendue, elle se trouvoit coupable. Elle défia ses accusateurs de prouver qu'elle eût essayé d'ébranler la fidélité des cohortes ou des provinces, de produire des esclaves ou des affranchis qu'elle eût corrompus; enfin elle demanda à son fils un entretien secret dans lequel elle ne parla point de son innocence, comme si elle ne croyoit pas qu'elle pût être soupçonnée, ni de ses bienfaits, dont le récit eût été un reproche. Elle obtint des peines contre ses délateurs, et des récompenses pour ses amis.

Malgré cette réconciliation, soit feinte, soit forcée, Néron n'étoit pas d'un caractere à différer long-temps l'exécution d'un crime qu'il croyoit utile à sa sûreté. Les intrigues d'Agrippine lui causoient de trop vives inquiétudes pour qu'il ne cherchât pas à s'en affranchir. Ce n'étoit pas assez pour lui d'avoir dépouillé sa mere de tous les honneurs publics, d'éviter sa rencontre en tous lieux, et de lui faire éprouver tous les dégoûts d'une surveillance ombrageuse, il résolut, l'an 59, de lui ôter la vie. Ce forfait appartient particulièrement à l'histoire de ce fils dénaturé, et c'est là que j'en rapporterai les détails. Je dirai seulement ici qu'après avoir échappé à la mort qu'il lui avoit préparée par la rupture d'un navire disposé à cet effet, Agrippine fut poignardée, par son ordre, à l'âge de quarante-trois ans; elle s'écrioit: « Percez ce sein qui a produit un parricide. » Tacite dit, après ce récit: « Quelques personnes assurent que Néron osa « fixer des yeux avides sur le cadavre de sa mere, et qu'il en « loua les belles formes; mais d'autres nient cette atrocité.[1]. »

(1) *Annal.*, XIV, 9; Xiphil., LXI, 14.

On brûla les restes d'Agrippine la nuit même de l'assassinat, sans aucun honneur funebre, et tant que Néron vécut, on n'éleva aucun monument sur la terre qui les avoit reçus. Un de ses affranchis, Mnester, se poignarda sur son bûcher. «On ne sut «pas, dit Tacite, s'il fut porté à cet acte de désespoir par son «attachement à sa maîtresse, ou par la crainte du supplice.» Telle fut la fin d'Agrippine, fille du César Germanicus, petite-fille d'Agrippa, arriere-petite-fille d'Auguste, sœur d'un empereur (Caligula), épouse d'un autre empereur (Claude), et mere d'un troisieme (Néron). On ne trouve dans les temps antérieurs qu'une femme distinguée par d'aussi belles alliances, c'est Lampido, fille de Léotychidas, épouse d'Archidamus, mere d'Agis, tous trois rois de Sparte; et, dans les temps modernes, que Claude, fille de Louis XII, épouse de François Ier, mere de Henri II.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXVII.

On voit à Naples, dans la collection des Farneses, devenue la collection royale, une belle statue de la mere de Néron. Les n 6 et 7 en présentent le profil et la face. Il y a dans ses traits quelque chose de dur qui rappelle les crimes que lui reproche l'histoire; mais ils sont grands et majestueux. Le prince Chigi, à Rome, possede un très beau buste de cette impératrice.

N° 6 et 7.

Ses traits sont bien exprimés sur la médaille du n° 8. Elle est d'or, et présente d'un côté la tête de Claude, couronnée de laurier, avec la légende TI*berius* CLAVD*ius* CAESAR AVG*ustus* GERM*anicus* P*ontifex* M*aximus* TR*ibunitia* POT*estate* P*ater* P*atriæ*. Au revers: tête d'Agrippine, couronnée de laurier, avec la légende AGRIPPINAE AVGVSTAE.

N° 8.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXIX.

§. 17. CLAUDE ET SA FAMILLE,

CAMÉES.

N° 1.

Dans cette planche, consacrée tout entière à la famille de Claude, on voit d'abord, sous le n° 1, un camée sardonyx à trois couches, plus recommandable par sa grandeur que par le travail du graveur. Sous le point de vue du volume, il doit être placé immédiatement après celui de la Sainte-Chapelle. Le sujet qu'il représente lui donne un grand prix. Quant au dessin et à la gravure, M. Visconti disoit, pour en donner une idée exacte, que la composition paroissoit avoir été tracée à Rome, et exécutée loin de la capitale. Le savant Cuper joignit à sa dissertation [1] sur le marbre de l'*Apothéose d'Homere* l'explication de ce camée, avec la gravure du dessin que lui avoit envoyé Jean-Georges Grævius. On les retrouve dans le supplément de Poleni au *Thesaurus Antiquitatum Græcarum et Romanarum* [2]. Mais ce dessin est si mauvais que Grævius et Cuper ont cru y voir Auguste et Livie.

Deux centaures traînent un char sur lequel sont placés (comme les médailles et les portraits non contestés me les ont fait reconnoître d'après un dessin très exact) Claude, son épouse Messaline, avec leurs enfants Octavie et Britannicus. Claude porte le costume d'un triomphateur, la couronne de laurier, la tunique, et la toge, probablement ornés de diverses couleurs que la sculpture ne peut rendre; il est armé du foudre; et les centaures foulent aux pieds des barbares qu'il a déja foudroyés. C'est le triomphe de Claude après la défaite des Bre-

(1) Amst., 1683. (2) Tom. II, pag. 193.

tons. A ses côtés sont placés ses deux enfants, Octavie couronnée de laurier comme son pere, qu'elle tient embrassé; Britannicus, revêtu du costume militaire, appuyant sa main gauche sur le *parazonium*, épée de commandement. C'étoit un usage reçu de voir le triomphateur faire monter dans le char ses enfants des deux sexes [1]. Germanicus avoit auprès de lui ses cinq enfants, Lucius Verus et Marc-Aurele, les fils et les filles de celui-ci; sur une médaille d'or, Antonin, les deux enfants qu'il avoit eus de Faustine; et même au temps de la république, Paul Emile, ses deux fils, selon Eutrope [2].

Messaline paroît être la premiere épouse d'un triomphateur qui l'ait suivi au Capitole; c'est pourquoi Suétone [3] l'a fait observer: «Son épouse Messaline suivit le char du triomphateur «montée aussi sur un char.» A la vérité il ne dit pas qu'elle fût placée sur le char de triomphe; mais l'auteur du bas-relief s'est donné tant de licence, qu'il a bien pu oublier ici la fidélité historique, et ne rendre que la pensée générale de la pompe triomphale.

On ne sauroit douter que ce camée n'ait été gravé, ou qu'on n'ait commencé à le graver du vivant de Claude; car personne, après les premiers jours de son deuil, ne prit intérêt à sa mémoire, excepté Vespasien, après que quinze ans se furent écoulés [4]. Cependant il y est représenté déifié, et sous la forme de Jupiter, quoiqu'il ait refusé les honneurs divins que Caligula s'étoit fait rendre [5]. Mais on sait que les Bretons lui éleverent un temple, et créerent des prêtres qui employoient leurs richesses pour le desservir avec splendeur [6]. Seroit-ce une conjec-

(1) Tacit., *Ann.*, II, 41; Capit., *M. Ant.*, c. XII.
(2) Eutrop., lib. IV, et lib. XLV, cap. XL.
(3) Cap. XVII.
(4) Suet., *Vespas.*, cap. IX.
(5) Senec., Αποκολ.
(6) Tacit., XIV, 31.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIX.

jecture trop hardie que d'attribuer à ces prêtres le dessein de faire graver le camée que j'explique? La cause de la médiocrité du travail se trouveroit alors dans l'imperfection des beaux-arts chez un peuple nouvellement civilisé; et la pensée de M. Visconti, rapportée plus haut, trouveroit aussi son application.

Les centaures qui traînent le char de triomphe présentent une difficulté réelle. Si Claude paroissoit ici sous les traits de Bacchus, ce seroit alors le vainqueur des Indes, dont le char est traîné ordinairement par ces monstres biformes. Cuper croyoit voir Auguste déifié; il trouvoit un rapport évident entre la victoire remportée en Thessalie dans les champs de Philippes, et les centaures qui habitoient cette contrée. Pour moi, à qui les médailles ont fait reconnoître ici l'empereur Claude, je n'ai que des conjectures à offrir sur les centaures qui font partie de cette composition. D'abord ce n'est pas le seul exemple; on voit sur une médaille de grand bronze Jupiter, tenant une petite statue de Diane d'Ephese, assis sur un char traîné par deux centaures, dont l'un porte un cratere, et l'autre une espece de bâton pastoral[1], avec la légende ЄΠΙ CΤΡ ατηγοῦ ΚΟΥΙΝΤΙΛΙΑΝΟΥ ΠЄΡΓΑΜΗΝΩΝ ЄΦЄCΙΩΝ, sous-entendu ομονοια : *Sous la préture de Quintilianus; monument de l'alliance des habitants de Pergame avec les Ephésiens.* Cette médaille a été frappée en l'honneur de Commode. Je n'en citerai pas d'autres qui présentent Hercule, Esculape, etc., montés sur des chars attelés de même; mais je parlerai d'un grand bronze de Domitien frappé à Alexandrie l'an 837, Δ, 4e de son regne, sur lequel on le voit debout dans un char que traînent deux centaures[2]; et d'un camée du Vatican (en 1788), jadis du cardinal Carpegna, presque aussi

N° 4 et 5.

(1) Gusseme, V, pag. 377, n° 71; Vaillant, *Gr.*, pag. 234. (2) *Mus. Pisan.*, pag. 20,

grand que celui-ci, représentant Bacchus et Cérès dans un char traîné par deux centaures.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIX.

Claude foudroyant les Bretons abattus sous les pieds des centaures, et près d'être couronné par la Victoire, rappelle Jupiter vainqueur des Titans. Son char est traîné par des monstres enfants d'Ixion, qui étoit fils de Jupiter : cette filiation peut motiver le choix des centaures. L'un a jeté le cratere, l'autre porte un trophée au lieu de bâton pastoral, qu'ils tiennent sur la médaille de Pergame. Le graveur a exprimé sur le front des centaures un caractere qui rappelle le pere des dieux, dont ils tiroient leur origine; je veux parler des cheveux relevés sur le haut du front, comme on les voit à Jupiter. Winckelmann [1] a observé le premier ce caractere distinctif des centaures.

Je dois aussi faire remarquer le geste de Messaline, qui, avec l'index de la main gauche, paroît montrer à Claude le jeune Britannicus, destiné à régner après lui.

Lorsque Grævius envoya à Cuper, en 1683, le dessin de ce camée, il ne lui dit point à quel cabinet il appartenoit. On étoit resté dans la même ignorance, jusqu'à ce que M. Visconti apprit, en 1808, qu'il étoit conservé en Hollande, dans la collection de celui qui étoit à la tête du gouvernement de ce royaume. Il en obtint le transport à Paris, et le fit dessiner pour l'Iconographie romaine.

N° 2.

La gravure du n° 2 n'est qu'une portion d'un camée; la portion qui n'a pas été gravée, et qui est plus grande du double que celle-ci, ne présente que deux aigles : on a cru pouvoir la négliger à cause du défaut d'espace. On voit ici Claude, Messaline sa quatrieme épouse, leurs enfants Octavie, Britannicus, et probablement un Drusus fils de Claude et de sa seconde épouse

(1) *Hist. de l'Art*, liv. IV, c. II, §. 3 et 4.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIX.

Plautia Urgulanilla. C'est le seul portrait de ce dernier enfant qui nous soit parvenu. Au moment où Drusus atteignoit l'âge de la puberté, où il venoit d'être donné pour mari à la fille de Séjan, il mourut étouffé par un fruit qu'il lançoit en l'air, qu'il recevoit dans sa bouche, et qui pénétra dans la trachée-artere.

L'auteur de cet ouvrage ignore le nom de celui auquel appartient le camée; s'il l'apprenoit, il le feroit connoître dans le dernier volume.

N° 3.

Le n° 3 présente un camée du cabinet impérial de Vienne[1]. Quatre bustes sont placés deux à deux sur des cornes d'abondance ornées très richement, entourées d'armes et d'armures; un aigle éployé est debout entre les cornes d'abondance. Le premier buste, à la gauche du spectateur, est celui de l'empereur Claude, portant une couronne de chêne et l'égide. A côté de lui paroît Messaline avec la couronne tourelée de Cybele, et la couronne d'épis de Cérès. Vis-à-vis, à la droite du spectateur, sont gravés deux bustes jeunes, les deux enfants de Claude et de Messaline, Britannicus portant une couronne de chêne et le *paludamentum*, et Octavie représentée en Minerve, avec le casque et la couronne de laurier.

Ces personnages ont été reconnus à l'aide de médailles et de portraits non contestés. Je dois dire cependant que M. Visconti[2] avoit pensé jadis que les deux bustes placés à la gauche du spectateur étoient ceux de Claude et d'Agrippine jeune son épouse; que ceux de la droite du spectateur représentoient Germanicus, frère de Claude, avec son épouse Agrippine l'ancienne. Les monuments ne sont pas favorables à cette opinion; ils ne le sont pas davantage à celle d'Eckhel[3], qui veut reconnoître ici Claude et

(1) Eckhel, pl. VII.

(2) *Mus. Pio Clem.*, VI, pl. 57, note 9.

(3) *Pierres gravées du cabinet de Vienne*, pl. VII.

Agrippine jeune, placés en regard de Drusus l'ancien et d'Antonia, pere et mere de Claude.

Le n° 4 est une médaille de Commode.

§. 18. NÉRON, ET SES ÉPOUSES[1].

Pl. XXX.

«Séneque, dit un scoliaste de Juvénal[2], revenu de son exil «en Corse, avoit formé le dessein de se rendre à Athènes, lors-«que Agrippine l'appela à Rome, dans le palais des Césars, pour «diriger la jeunesse de Néron. Il reconnut bientôt le caractere «féroce et cruel de son éleve, et il parvint à l'adoucir. Mais il «disoit souvent à quelques amis : Lorsque ce lion cruel aura «étanché sa soif avec du sang humain, sa férocité naturelle ne «connoîtra plus de frein.» Cette prédiction fut accomplie; on entendit sortir de la bouche de Néron ces paroles, que Séneque le tragique lui fait répéter dans son *Octavie*[3]: «Puissent bientôt «les maisons de Rome être consumées par les feux que j'ai allu-«més! que les Romains coupables périssent par la flamme, par «la chute des palais, par une pauvreté honteuse, par la faim, «et par la douleur!» On a cependant vu (ô dépravation de l'esprit humain!) un savant du XVI[e] siecle, Jérôme Cardan, écrire l'éloge de Néron[4], dans lequel, après avoir rapporté tous ses crimes, il les excuse par la fatale raison d'état, et par la comparaison avec d'autres princes de sa famille à qui l'histoire en reproche de semblables. Josephe[5], que j'ai cité dans la vie d'A-

(1) Suétone, Tacite, Dion, Josephe, Plutarque, Zonare, etc., ont été mes guides dans cet article.

(2) Suet., V, 109.

(3) Act. V, v. 831.

(4) *Encomium Neronis.*

(5) *Antiq.*, lib. XX, cap. VIII, §. 8.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

grippine la jeune, accuse la plupart des historiens de Néron soit d'avoir trahi la vérité en faveur d'un prince qui avoit été leur bienfaiteur, soit d'avoir écrit des calomnies pour satisfaire leur haine et leurs ressentiments. Voulant éviter de semblables reproches, je rapporterai seulement comme authentiques les faits avoués par tous les écrivains.

La naissance de Néron (l'an 36 de l'ere vulgaire, 790 de Rome) donna lieu au vicieux Cneïus Domitius Ahenobarbus son pere de porter sur lui-même et sur sa propre épouse Agrippine un jugement trop bien confirmé depuis[1]. «Il est impossible, dit-il, qu'un «homme de bien puisse naître d'elle et de moi.» La mere de Néron étoit fille du grand Germanicus, et petite-fille d'Octavie, sœur d'Auguste; de sorte qu'il ne descendoit de cet empereur que par les femmes. Il fut appelé d'abord Lucius Domitius Ahenobarbus, puis, après son adoption par Claude (qui le transportoit dans la famille Claudia), Nero Claudius Cæsar Drusus Germanicus; mais il est plus connu en françois sous le nom de Néron, queje lui donnerai toujours : telle étoit même sa volonté; car nous avons vu dans la vie de Britannicus, son frere adoptif, combien il fut offensé de s'entendre donner son premier nom par ce prince; et nous verrons qu'entre toutes les injures contenues dans les lettres des généraux révoltés contre sa tyrannie, aucune ne lui fut plus sensible que d'être appelé Domitius Ahenobarbus.

Les persécutions que Caligula et la jalouse Messaline firent essuyer à Agrippine auroient dû former le cœur de Néron, et lui apprendre à compatir aux malheurs des infortunés; car, ayant perdu son pere trois ans après sa naissance, il n'entra en possession que d'une foible partie de ses biens par l'avidité de

(1) Xiph., lib. LXI, cap. II.

Caligula, son cohéritier; et l'exil de sa mere l'ayant réduit presque à l'indigence, il fut recueilli par sa tante Domitia Lepida, et n'eut pour premiers maîtres qu'un danseur et un barbier[1]. Mais Claude lui rendit les biens de son pere et les grandes richesses de son beau-pere Crispus Passienus. Messaline vit avec peine cet état prospere qui le faisoit paroître l'émule de Britannicus: on disoit même qu'elle avoit essayé de le faire assassiner.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

Le mariage de sa mere Agrippine avec l'empereur Claude, célébré l'an 48, changea le sort de Néron. Son adoption le plaça l'année suivante sur les degrés du trône, à côté de l'héritier naturel Britannicus. Il avoit alors onze ans; et sa mere avoit choisi depuis peu Séneque le philosophe pour son instituteur. On pourroit croire d'après cela que Néron étudia la philosophie; mais Suétone dit que sa mere y mit obstacle, assurant que cette science étoit nuisible aux princes[2]. Séneque, de son côté, ne lui permit pas de lire les anciens orateurs, afin qu'il fût toujours séduit par son faux genre d'éloquence. De sorte que les études de Néron se bornerent à la poésie et au style déclamatoire. La derniere étude convenoit à son jugement faux, qui domina aussi dans ses vers, que Perse[3] nous a conservés. On le vit plaider en latin la cause des habitants de Bologne, et en grec celle des Rhodiens et celle des habitants de la nouvelle Troie. Mais ses études favorites, celles qui présagerent l'occupation de sa vie entiere, furent la musique, la déclamation, et l'art de conduire des chars. D'ailleurs son penchant à la cruauté s'étoit déja développé; car il joignit son témoignage aux calomnies qu'Agrippine inventa pour faire périr Domitia Lepida, cette tante qui seule avoit secouru son enfance.

La mere de Néron ayant empoisonné Claude avec des cham-

(1) Suet., cap. VI. (2) *Ibid.*, cap. LII. (3) Sat. I, v. 99.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXX.

pignons, l'an 54 (807 de Rome), les railleries habituelles que faisoit le fils à l'occasion de ce végétal, qu'il appeloit le mets des dieux, autorisent à le soupçonner de complicité avec Agrippine. Celle-ci cacha pendant quelques heures la mort de l'empereur, jusqu'à l'instant que les astrologues jugerent favorable. Alors Néron sortit du palais, accompagné de Burrhus, chef des prétoriens, se rendit dans leur camp, prononça un discours qui avoit été composé par Séneque, leur promit une somme égale à celle qu'ils avoient reçue de Claude, et fut proclamé empereur [1]. Le nom du légitime successeur, de Britannicus, sortit de quelques bouches; mais ces timides réclamations furent couvertes par les acclamations du sénat, auquel Néron adressa une harangue qui étoit aussi l'ouvrage de son instituteur. Il accepta les honneurs et les titres que lui prodiguerent les sénateurs; il refusa seulement, à cause de sa jeunesse, celui de pere de la patrie; mais il ne tarda pas à le prendre, car on le lit sur les médailles de la seconde année de son regne [2].

Néron étoit âgé de dix-sept ans lorsqu'il monta sur le trône; et, si l'on en croit quelques écrivains, les cinq premieres années de son regne firent espérer que la justice et la sagesse alloient tenir les rênes du gouvernement. Aurelius Victor [3] dit même que, selon le témoignage de Trajan, aucun prince n'en avoit eu d'aussi belles. Je crois qu'il faut réduire cet éloge à quelques édits bursaux, aux honneurs rendus à la mémoire de Claude et de son pere Domitius, à quelques sommes distribuées au peuple et à de pauvres sénateurs, au mot plus fastueux que touchant, *Je voudrois ne savoir pas écrire!* qu'il dit en signant des arrêts de mort; à la facilité avec laquelle il se laissoit approcher, lorsqu'il s'exerçoit dans le champ de Mars; à son habitude de déclamer

(1) Joseph., *Ant.*, lib. X, c. v. (2) Eckhel, *D. N.*, t. VI, pag. 262. (3) *Cæs.*, c. v.

publiquement, dans le palais d'abord, et par la suite au théâtre, des discours et des vers que ses flatteurs faisoient graver en lettres d'or au Capitole; aux distributions qu'il prodiguoit dans les spectacles, et à la défense de faire mourir dans les jeux des hommes, même des condamnés. Il sembleroit que l'époque à laquelle il cessa de mériter ces éloges seroit celle (l'an 59) où il commença à conduire des chars dans les cirques, à disputer sur les théâtres les prix du chant et de la lyre, à jouer des rôles dans les tragédies, etc., et que cet avilissement seul l'auroit rendu digne de blâme.

Ce fut cependant en 54, premiere des cinq années louées avec tant de prévention, que Néron, selon Pline, fit empoisonner Marcus Julius Silanus [1]. Il étoit frere du premier mari d'Octavie, alors épouse de l'empereur, à qui Agrippine avoit déja ôté la vie. Il avoit, ainsi que Néron, Auguste pour trisaïeul; et quoiqu'il fût sans talents, il auroit pu être porté sur le trône, qui étoit souillé par tant de crimes. Tacite et Xiphilin attribuent, à la vérité, ce meurtre à la mere de Néron; mais le témoignage de Pline semble confirmé par les récompenses que le fils prodigua aux meurtriers. Quant à la mort de l'affranchi Narcisse, si puissant sous Claude, le seul appui de Britannicus, elle doit être imputée à Agrippine; car Néron en témoigna publiquement du chagrin.

Ce fut aussi dans l'année 54, la seconde des cinq années, que Néron fit empoisonner Britannicus. Dès la suivante, il parcouroit, aussitôt que le soleil étoit couché, les lieux de débauche et les cabarets, avec des jeunes gens perdus de réputation, et déguisé en esclave; il insultoit, voloit, frappoit, tuoit ceux qu'il y trouvoit; il en usoit de même avec les citoyens qui se retiroient

(1) Tacit., *Annal.*, XIII, 1; Plin., VII, cap. XIII; Xiphil., lib. LXI, cap. VI.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXX.

dans leurs maisons. Souvent il fut battu dans ces luttes ignominieuses, et il en porta des marques sur le visage [1]. Il fut même plusieurs jours sans paroître en public, à cause des coups qu'il avoit reçus du sénateur Julius Montanus [2]. Celui-ci, ayant appris quelle étoit la victime de son juste ressentiment, écrivit au prince une lettre d'excuses. Mais Néron, l'ayant lue, dit: « Montanus a frappé l'empereur, et il vit encore! » Ces paroles furent un arrêt de mort pour l'infortuné sénateur.

A la vérité Séneque et Burrhus, les deux instituteurs du jeune prince, cherchoient à modérer ses penchants vicieux. Le premier paroissoit recommandable par sa tempérance, par ses écrits, qui respirent une saine morale, et par son affectation de philosophie que démentoient un luxe et des richesses excessives. Le peuple et les prétoriens, dont Burrhus étoit le chef, avoient une grande estime pour cet officier, à cause de ses talents, de son amour pour la justice, et de la fermeté avec laquelle il s'opposoit aux mauvaises inclinations de l'empereur [3]. Mais les deux instituteurs sembloient être convenus de lui permettre quelques légers écarts que pouvoit faire excuser sa grande jeunesse, de crainte qu'il ne commît des actions criminelles. Des courtisans de son âge, Othon, qui fut depuis empereur, d'une famille consulaire, et Claudius Senecio, fils d'un affranchi de César, travailloient en secret à porter Néron aux plus grands excès, afin de s'emparer de son esprit. Celui-ci avoit de l'éloignement pour la fille de Claude, Octavie, femme d'une vertu reconnue, que sa mere l'avoit fait épouser afin de l'approcher du trône: « Soit, « dit Tacite, par une espece de fatalité, soit parceque les hommes « se portent avec plus d'ardeur vers les objets qui leur sont in-

(1) Tacit., *Annal.*, XIII, 25.
(2) Suet., c. xxvi; Xiph., lib. XLI, c. ix.
(3) Tacit., *Annal.*, XIII, 12 et 13.

« terdits. » Il s'attacha à une affranchie appelée Acté, qu'il feignoit de croire issue du sang des rois de Pergame, et pour laquelle un de ses favoris affectoit de l'amour, afin de détourner les yeux et les soupçons du public. Le triomphe de ces conseillers du crime fut entier; Néron secoua le joug de sa mere, de ses instituteurs; il méprisa ouvertement leurs avis; il prit Caligula pour modele, s'efforça d'imiter ses prodigalités, sa cruauté; et il mit la gloire d'un souverain à ne se rendre à aucun avis, même dans les circonstances de la plus haute importance. Alors cessa cette alternative de crimes et d'actions louables qui distingue les premieres années de son regne.

Dès les premiers jours de l'empire de Néron, ses instituteurs, fatigués de la domination d'Agrippine, chercherent à y mettre obstacle [1]. Un jour qu'elle devoit assister avec l'empereur à une audience donnée aux ambassadeurs d'Arménie, et que celui-ci étoit assis sur son trône pour les recevoir, Agrippine voulut prendre place à ses côtés. Mais, prévenu par Séneque, il alla au-devant d'elle, comme s'il eût voulu lui faire honneur, remit l'audience à un autre jour, et empêcha les étrangers d'être témoins de sa servitude volontaire. L'an 2 de son regne, Néron écouta l'accusation de complicité avec le révolté Rubellius, portée contre sa mere et en sa présence. Celle-ci se défendit avec succès, et sembla reprendre une partie de son ancienne considération. Ce retour inespéré dura peu; l'empereur exila Pallas, affranchi cher à Agrippine, qui lui avoit fait donner sous Claude l'administration des finances. Il lui laissa d'abord ses richesses immenses; mais sa mort, arrivée huit ans après, fut attribuée au prince, qui vouloit s'emparer de ses trésors [2]. Les plaintes arrachées par cette disgrace à Agrippine, et le nom de Britan-

(1) Tacit., *Annal.*, XIII, 5. (2) Tacit., *Annal.*, XIV, 65.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

nicus qu'elle entremêloit parmi les reproches adressés à son fils, hâterent le meurtre de ce prince infortuné, que Néron fit empoisonner l'an 54[1].

Othon ne se contentoit pas de régner sur l'esprit de Néron par ses lâches complaisances et par ses dangereux conseils, il lui fit connoître son épouse Poppée, femme d'une rare beauté, qui affectoit une grande retenue et même de la piété[2]. Cette démarche le perdit; l'empereur devint éperdument amoureux de Poppée, résolut, pour détruire tous les obstacles, de faire mourir Othon; mais, à la priere de Séneque, ami particulier de ce courtisan, selon Plutarque[3], il le laissa vivre, et lui donna le gouvernement de la Lusitanie[4].

C'est à l'année 59 que se rapporte le plus horrible attentat qui ait souillé les pages de l'histoire; un fils dénaturé fait mourir celle qui lui avoit donné la vie, et qui avoit commis le plus grand crime pour lui donner l'empire. Poppée, qui desiroit d'être l'épouse de Néron, et qui connoissoit les efforts que faisoit Agrippine pour empêcher cette union, l'animoit sans cesse contre sa mere[5]; lui reprochoit de vivre sous sa tutele, de ne savoir pas régner par lui-même; et l'assuroit aussi que sa mere avoit formé contre lui de coupables desseins. Agrippine d'ailleurs avoit irrité toute la cour par sa fierté, par son ambition, et par ses crimes; de maniere que Néron éprouva peu de résistance dans le projet qu'il forma de lui ôter la vie. Il l'essaya d'abord en secret; car, dit Suétone[6], il la fit empoisonner trois fois : mais les contre-poisons dont elle faisoit un usage habituel la préserverent de ces

(1) On lit les détails de ce meurtre dans la vie de Britannicus.

(2) Jos., *Ant.*, XX, 7.

(3) *Vit. Othon.*

(4) Nous verrons cette femme audacieuse forcer Néron à répudier Octavie, et à partager avec elle la dignité impériale

(5) Tacit., *Annal.*, XIV, 1.

(6) Cap. XXXIV.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXX

dangers. Alors Anicetus, affranchi qui avoit élevé Néron, et qui commandoit les navires de la station de Misene, lui proposa d'en construire un dont le tillac et le fond s'ouvriroient à la fois et à volonté, comme une machine de théâtre; de sorte qu'Agrippine, qui y seroit embarquée, trouveroit la mort dans le sein de la mer, et sous les débris du tillac.

Tout étant préparé, Néron feignit de se réconcilier avec sa mere, disant que les enfants devoient supporter l'humeur chagrine de leurs parents [1]. Il l'invita à passer avec lui cinq jours de fête dans la Campanie, s'embarqua avec elle, la quitta à Antium pour suivre la route de terre. Il la reçut ensuite à Baules (maison de plaisance située entre Misene et Baies) avec de si grandes démonstrations d'amitié et de dévouement, que, malgré les avis secrets qu'elle reçut, elle oublia toute défiance. Enfin, après le dernier jour passé à Baies dans les fêtes, Agrippine monta sur le navire fatal. Arrivée à une certaine distance, le tillac, surchargé de plomb, s'enfonça avec fracas, tua Crepereius, qui s'entretenoit alors avec la princesse et avec une femme appelée Acerronia. Une partie du tillac demeura intacte, et forma un abri aux deux femmes; alors on renversa le navire, et elles furent précipitées dans la mer. Agrippine se sauva à la nage; elle ne put attribuer son malheur au hasard, car elle vit tuer à coups d'avirons Acerronia, qui, voulant obtenir un secours plus prompt, s'écria qu'elle étoit l'impératrice [2]. Mais, feignant de n'avoir aucun soupçon, elle envoya un affranchi pour apprendre à Néron cet affreux accident, et le bonheur extraordinaire qu'elle avoit eu d'échapper à la mort, et pour le prier cependant de ne pas la venir voir, parcequ'elle avoit besoin de repos. Malgré le danger qu'elle venoit de courir, elle ne négligea pas le soin de

(1) Xiphil., lib. LXI, cap. xi. (2) Tacit., XIV, 6.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXX.

faire chercher le testament d'Acerronia, et de mettre les scellés sur ses richesses pour s'en emparer.

Lorsque Néron apprit que sa mere étoit sauvée, il fut pénétré d'effroi, craignant qu'elle ne soulevât le sénat et l'armée contre lui. Il appela Séneque et Burrhus, qui, dit Tacite[1], n'avoient peut-être point eu connoissance des préparatifs de ce parricide. Ils garderent long-temps le silence; enfin Séneque, qui opinoit ordinairement le premier, fixa son regard sur Burrhus, voulant savoir si les prétoriens qu'il commandoit prêteroient leurs bras pour ôter le jour à Agrippine. Mais celui-ci dit avec assurance qu'ils respectoient le nom des Césars, de Germanicus; qu'ils ne voudroient rien entreprendre contre des membres de cette famille; et que c'étoit à Anicetus à terminer l'entreprise qu'il avoit commencée. Celui-ci y consentit sans hésitation; alors Néron lui dit affectueusement: «Je ne serai maître de l'empire que de «cet instant, et je le tiendrai de toi.»

Nous avons vu Tacite n'oser assurer que Séneque et Burrhus n'avoient eu aucune connoissance du projet criminel de Néron. Quant au second, les historiens n'en chargent point sa mémoire; mais j'avoue avec douleur qu'on n'en sauroit disculper le philosophe.

L'abréviateur de Dion, Xiphilin[2], s'exprime ainsi: «Plusieurs «hommes dignes de foi ont assuré que non seulement Poppée «avoit excité Néron à ce parricide, mais que Séneque l'avoit fait «aussi.» Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il entendit donner les ordres pour l'assassinat, et qu'il ne s'y opposa point; qu'il composa la lettre que Néron adressa au sénat pour sa propre défense, lettre dont Quintilien nous a conservé un passage, et que Tacite[3] blâme ouvertement; enfin qu'on le vit appeler un gou-

(1) Tacit., XIV, 7. (2) Xiph., lib. LXI, cap. xii. (3) Lib. VIII, cap. v, §. 15, 18.

vernement très heureux celui de Néron, après l'assassinat de sa mere[1].

Néron, ayant concerté avec Anicetus les moyens d'ôter la vie à sa mere, fit paroître l'affranchi qui venoit lui en apporter des nouvelles; pendant que celui-ci parloit, on jeta, par ordre de l'empereur, un poignard entre ses jambes, et on le chargea de chaînes. L'empereur vouloit faire croire qu'Agrippine avoit tenté de lui ravir le jour par le bras d'un affranchi; mais qu'ayant été prévenue dans cette entreprise coupable, elle avoit elle-même terminé sa vie. Pendant que Néron répandoit et accréditoit cette calomnie, Anicetus entra avec violence dans l'endroit obscur où Agrippine, abandonnée de tout le monde, attendoit avec anxiété le retour de son affranchi; un des soldats la frappa violemment sur la tête avec un bâton. Ce fut alors que, voyant un autre soldat tirer son épée du fourreau, elle s'écria : «Frappe ce sein qui a «porté Néron[2] !» et sur-le-champ elle expira sous les coups.

Dans la vie d'Agrippine, j'ai essayé de prouver que quelques historiens accusent à tort Néron d'avoir commis avec elle un inceste odieux; le fondement de cette accusation paroît avoir été la jactance de ce prince. Ayant assouvi sa passion avec Acté, courtisane qui ressembloit parfaitement à l'impératrice, il se vantoit publiquement d'être devenu l'époux de sa mere. L'amour de la vérité m'a seul porté à resserrer le tableau des crimes dont sa mémoire est chargée; c'est par le même motif que je vais en discuter la réalité. Boece[3] accuse formellement Néron «d'avoir porté un œil curieux sur le corps de sa mere, dé«pouillé de tout vêtement; et, loin de l'arroser de pleurs, d'a«voir loué la beauté de sa victime.» Suétone[4] dit «avoir appris

(1) Senec., *Natural. Quæstiones*, l. VII, c. XXI.
(2) Xiphil., lib. LXI, cap. XIII.
(3) *Consol. Phil.*, lib. II, metr. 6.
(4) *Nero*, cap. XXXIV.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

«de personnes dignes de foi qu'il étoit accouru pour voir ces «tristes restes; qu'il avoit porté une main sacrilege sur ce corps «inanimé; qu'il s'étoit permis des louanges et des critiques.» Xiphilin ajoute à un semblable récit: «Il proféra ces paroles en«core plus exécrables que le meurtre même: «Je ne savois pas «que ma mere étoit aussi belle!» C'est cependant le même écrivain qui laisse douter que ce fils fût coupable d'un inceste; comme si, en supposant le crime avéré, la mort d'Agrippine eût été nécessaire pour qu'il jouît de cet affreux spectacle. Mais le sévere Tacite[1] s'exprime ainsi: «Néron porta-t-il ses regards sur «ce corps sans vie? en releva-t-il la beauté par des louanges? «quelques uns l'ont assuré, d'autres l'ont nié.» Ce grave historien doute du fait; je crois devoir l'imiter.

Les remords troublerent cependant les nuits du parricide; l'ombre de sa mere, les furies vengeresses, sembloient le poursuivre. Mais le sénat, le peuple et l'armée, feignirent de croire que ses jours avoient été menacés; Burrhus fut même le premier à conduire les prétoriens au palais pour consoler le prince. Celui-ci adressa au sénat une lettre que Séneque avoit composée, et qui étoit remplie de calomnies contre Agrippine. De tous les sénateurs le seul Pætus Thrasea, l'homme le plus vertueux de l'empire, gendre de ce Pætus que son épouse Arie a rendu fameux, sortit après la lecture de la lettre de l'empereur. Il ne voulut point prendre part à la délibération qui devoit la suivre; et il ne craignit pas d'irriter par cette retraite le monstre qui le fit mourir sept ans après.

Domitia, tante paternelle de Néron, parvenue à une extrême vieillesse, fut empoisonnée la même année par ce neveu, qui étoit impatient de posséder ses grandes richesses.

(1) *Annal.*, XIV, 9.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XXX.

Délivré des remontrances que sa mere lui adressoit quelquefois, Néron se livra à tous les genres d'excès. Il passoit ses jours à conduire les chars dans le cirque, à chanter et à jouer de la lyre sur les théâtres, quoique sa voix ne fût ni forte ni belle. Burrhus et Séneque étoient contraints à l'y suivre; ils donnoient le signal à des chevaliers qui étoient occupés sans cesse à l'applaudir, à se récrier publiquement sur la beauté de sa voix, sur les graces de sa personne[1]. Des soldats étoient répandus dans les cirques pour applaudir en chœur, et pour forcer tous les spectateurs à les imiter. Néron établit à Rome des concours de poésie, de musique, et des jeux que l'on célébroit tous les cinq ans. Il étoit du nombre des concurrents; et les gens sages gémissoient de voir l'empereur capter la bienveillance des juges, des spectateurs, se soumettre aux lois rigoureuses des concours, n'oser ni tousser, ni rejeter la salive, ni essuyer la sueur. Ils gémirent encore plus amèrement lorsqu'il joua publiquement la tragédie, revêtu des costumes de roi, de mendiant, de femme enceinte même (car les rôles de femme étoient joués par des hommes chez les anciens). Le soin de sa voix l'occupoit sans relâche; il portoit la nuit sur sa poitrine une plaque de plomb que l'on croyoit devoir la conserver; un musicien se trouvoit toujours auprès de lui pour l'empêcher de trop élever le ton en discourant; et son cou, comme celui des malades et des convalescents, étoit entouré de linges et de draperies.

Cette passion effrénée pour les jeux scéniques fit entreprendre, l'an 65, à Néron, le voyage de la Grece, dont les habitants étoient, selon lui, les seuls bons juges des talents. Il partit suivi par une foule d'histrions et de chanteurs qui eût suffi pour dompter les éternels ennemis de l'empire, les Parthes, si elle

(1) Tacit., *Annal.*, XIV, 15.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXX.

eût été composée de soldats: elle l'aida à conquérir dix-huit cents couronnes dans tous les jeux de la Grece[1]. Mais il n'osa se faire initier aux mysteres de Cérès à Eleusine[2], où le héraut ordonnoit que les criminels et les impies se retirassent de l'enceinte sacrée; ni paroître dans Athènes, à cause des redoutables Euménides, que l'on disoit y faire leur séjour; ni entrer dans Lacédémone, dont les séveres lois, quoique très affoiblies, l'effrayoient encore.

Au milieu de ces folies ridicules, il conçut l'exécution d'un projet qui auroit du moins attaché son nom à une entreprise utile[3]. Le Péloponnese n'est séparé du continent que par l'isthme de Corinthe, large seulement de cinq milles romains (7796 metres, ou deux lieues de poste). Depuis long-temps on s'étoit occupé de creuser un canal au travers de l'isthme, afin d'éviter la longueur du circuit que font les navires autour du Péloponnese, et les tempêtes qui les assaillent au cap Malée (*Malio*). Alexandre, Demetrius Poliorcete, Jules César, Caligula, en avoient formé le dessein[4]. Néron voulut l'exécuter; et voyant la répugnance des ouvriers, qui étoient effrayés par des prodiges, il creusa lui-même la terre avec un pic d'or, et la transporta dans une corbeille sur ses épaules. Mais son inconstance naturelle, la pénurie à laquelle l'avoient réduit ses prodigalités insensées, lui firent saisir le prétexte de la continuation des prodiges pour abandonner le travail. Telles sont les raisons qu'ont apportées les historiens anciens et modernes. Je crois en trouver dans Pline une qu'ils n'ont pas soupçonnée, et qui me paroît la véritable. Il dit, en parlant des grands navires employés à

(1) *Apoll. Tyan. vit.*, lib. V, c. II et III; Luc., *Nero;* Xiphil., lib. LXIII, c. VIII.
(2) Suet., cap. XXXIV.
(3) Plin., lib. IV, cap. IV.
(4) Pausan., *Cor.*

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXX

naviguer de la mer Ionienne dans la mer Egée, « que leur gran« deur empêchoit de les transporter sur des chariots à travers « l'isthme[1]. » Les petits navires étoient donc transportés ainsi d'une mer dans l'autre. Or les hommes employés à cet ouvrage seroient restés privés de salaire et d'occupation, si l'on eût creusé un canal. Autant que je puis le conjecturer, ils répandirent le sang, firent entendre les cris lamentables, et apparoître les spectres qui effrayerent tous ceux qui voulurent entreprendre ce grand ouvrage.

Les Romains virent avec effroi Burrhus descendre, l'an 61, dans la tombe, et Séneque s'exiler de la cour. Quoique ces deux instituteurs de Néron eussent usé de trop de condescendance pour leur éleve, de crainte qu'il ne se livrât entièrement à son caractere cruel et sanguinaire, on croyoit que leur présence étoit encore un frein pour lui. Burrhus jouissoit, plus que Séneque, de l'estime publique; il avoit acquis l'amitié des prétoriens, et il conservoit le droit de faire à Néron quelques remontrances: ce fut la cause de sa perte. Suétone et Xiphilin disent qu'il le fit empoisonner[2]; Tacite laisse le fait douteux[3]: on peut le soupçonner cependant d'après le choix que fit l'empereur de Tigellin pour préfet des prétoriens après la mort de Burrhus. « Il avoit été, dit Philostrate[4], le maître de Néron pour toute « espece de cruauté et de débauche. » Aussi forma-t-il depuis avec Poppée le conseil intime de ce prince, selon l'expression de Tacite[5], lorsqu'il projeta quelque grand crime. Séneque ne survécut que trois ans à Burrhus; on a vu dans le volume pré-

(1) *Quas magnitudo plaustris transvehi prohibet.* (Plin.)

(2) Suet., cap. XXXV; Xiphil., lib. LXII, cap. XIII.

(3) *Annal.*, XIV, 51.

(4) *Vita Apoll.*, IV, 44.

(5) *Annal.*, XV, 61.

cédent comment Néron força à s'ôter la vie le dernier de ses instituteurs.

Un des premiers résultats de l'élévation de Tigellin fut la répudiation d'Octavie l'an 61, et le mariage de Poppée avec l'empereur. Celle-ci le rendit pere, un an après, d'une fille appelée Claudia, à laquelle il donna dès sa naissance le nom d'Auguste, en même temps qu'à sa mere. La joie de Néron et les témoignages d'alégresse du sénat furent excessifs; mais Claudia ne vécut que quatre mois.

Néron disoit qu'il envioit le sort de Priam[1], qui avoit eu (c'étoit son expression) le bonheur de voir sa patrie et son empire détruits. Il se plaignoit aussi souvent de la mauvaise construction des édifices de Rome[2], des sinuosités et du peu de largeur de ses rues; il auroit voulu la rebâtir sur un plan régulier, et lui donner son nom. On peut croire d'après cela que, s'il ne fut pas l'auteur immédiat de l'incendie qui, l'an 63, réduisit en cendres trois des quatorze régions (quartiers) de Rome, et laissa debout seulement quelques maisons dans sept autres, du moins ne crut-on pas lui déplaire, soit en allumant l'incendie, soit en l'empêchant de s'éteindre. Suétone, Eutrope, ont émis la premiere opinion; mais Tacite[3] dit que les historiens rapportoient l'une et l'autre causes, et que l'on doutoit encore s'il falloit attribuer ce malheur au hasard ou à la volonté du prince. On peut croire avec le judicieux Tillemont[4] que les militaires avoient supposé un ordre de l'empereur; mais que leur dessein étoit de piller les maisons les plus riches. Aussi les vit-on se répandre dans la ville, porter la flamme dans différents quartiers, et empêcher par la violence qu'on ne parvînt à éteindre

(1) Xiphil., LXII, 15.
(2) Suet., cap. xxxviii; Tacit., XV, 40.
(3) Tacit., XV, 38.
(4) *Histoire des Empereurs*, I, 296.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

l'incendie, qui dévora la capitale pendant six jours et sept nuits. Tacite[1] dit expressément que Néron étoit alors à Antium; qu'il ne revint à Rome qu'à l'instant où le feu approchoit de sa maison, placée entre le palais et les jardins de Mécene. Il ajoute ensuite: «On répandit le bruit que, pendant l'incendie, l'em-«pereur avoit joué un rôle de tragédie, et chanté la ruine de «Troie.» Mais Suétone[2], suivi par Orose, dit que «Néron ob-«servoit l'incendie du haut de la tour de Mécene; qu'il se ré-«jouissoit de la beauté de la flamme, selon sa propre expres-«sion; et que, revêtu de son habit de théâtre, il chantoit le «poëme de la prise de Troie.» Xiphilin[3] rapporte le même trait; mais il place cette scene au palais. Cette discordance me fait adopter l'opinion de Tacite: il auroit été d'ailleurs impossible que Néron, arrivant au moment où l'incendie atteignit le palais, y demeurât spectateur des ravages du feu. Au reste la haine qu'on lui portoit aura créé cette fable, à cause du poëme qu'il avoit composé (peut-être à ce sujet), intitulé *les malheurs de Troie*, et qu'il chanta en public l'année suivante[4].

La haine des Romains s'accrut encore lorsqu'ils le virent bâtir sur l'emplacement des édifices consumés par l'incendie le palais que l'on appela la *maison dorée*, non seulement à cause de l'or, des perles, des marbres, qui brilloient de toute part, mais encore à cause de son étendue, des terres labourables, des vignes, des bois, des étangs, etc., qu'il renfermoit[5].

Néron, effrayé de l'horreur qu'il inspiroit à ceux qui le croyoient l'auteur de l'incendie, employa tous les moyens que la politique et la religion pouvoient offrir pour apaiser les es-

(1) *Annal.*, XV, 39.
(2) Lib. VII, cap. VII.
(3) Xiphil., lib. LXII, cap. XVIII.
(4) *Ibid.*, cap. XXIX.
(5) Tacit., XV, 42.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX

prits. «Mais, dit Tacite, il ne détruisoit cette accusation ni par «des moyens humains, ni par d'immenses largesses, ni par des «sacrifices expiatoires. Il fit alors traduire en jugement et tour- «menter par des supplices recherchés ceux que le peuple appe- «loit *chrétiens,* et que leurs crimes rendoient odieux [1]. Leur nom «vient du Christ, qui fut puni du dernier supplice, sous le regne «de Tibere, par ordre de Ponce Pilate, procurateur de la Judée.
«. . . . .
«. . . . .
«. . . . . On arrêta d'abord ceux «qui faisoient des aveux; ensuite, sur leurs déclarations, une «grande multitude; et ils furent condamnés moins comme in- «cendiaires que comme des hommes convaincus de haïr le genre «humain. On ajouta la dérision à la cruauté dans leurs suppli- «ces; on les couvroit de peaux de bêtes, et les chiens les déchi- «roient jusqu'à la mort; on les crucifioit; on les brûloit; et, pen- «dant la nuit, les flammes qui les consumoient éclairoient les «jardins de Néron et les courses qu'il y faisoit exécuter, et où «on le voyoit se mêlant parmi le peuple, en habit de cocher, ou «conduisant un char. De sorte que ces malheureux excitoient la «pitié, quoiqu'ils fussent coupables et qu'ils méritassent des «châtiments nouveaux; parcequ'ils sembloient périr seulement «pour assouvir la cruauté d'un homme, plutôt que pour l'utilité «publique.» Suétone [2] les appelle une espece d'hommes entachés de superstition nouvelle et de maléfices. On sait aujourd'hui que l'on confondoit alors sous le nom de Chrétiens les Juifs [3], abhor- rés à cause de leur éloignement pour tous ceux qui ne suivoient pas leur culte, et les adorateurs de Mithra, qui offroient, disoit- on, des sacrifices humains.

(1) Tacit., XV, 44. (2) Suet., cap. XVI. (3) Tacit., *Histor.*, V, 5.

Les folies et les cruautés de Néron firent naître deux conspirations contre sa vie. La premiere fut celle de Caïus Calpurnius Piso, l'an 64; elle causa la mort du chef des conjurés, celle du poëte Lucain, de son oncle le philosophe Séneque, et d'un grand nombre de personnages distingués. Elle a éternisé la mémoire d'Epicharis, qui, au milieu des tourments, s'étrangla de crainte de révéler les noms des conjurés. «Une affranchie donna, dit Tacite[1], un exemple éclatant dans un si grand péril, «en défendant des personnes qui lui étoient étrangeres et presque «inconnues; tandis que des hommes libres, des chevaliers romains, et des sénateurs, avant même d'être livrés entre les «mains des bourreaux, trahirent les personnes qui leur étoient «les plus cheres.» Un an après, Vinicius forma une nouvelle conspiration à Bénévent, où elle fut découverte[2].

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

La mort de Corbulon n'étonna personne, parceque son noble caractere, ses talents militaires, et les services qu'il avoit rendus dans l'Orient (ils sont rapportés dans sa vie), devoient le faire haïr de Néron et de sa cour; mais la ruse que l'empereur employa pour l'éloigner de l'armée, dont on craignoit le ressentiment, excita l'indignation générale. Il l'appeloit toujours son pere, son bienfaiteur; et il écrivit, pour le faire venir auprès de lui, une lettre remplie de témoignages d'estime et d'affection. Lorsqu'il sut qu'il étoit arrivé à Cenchrées, port de Corinthe, il commanda qu'on le fît mourir, sans permettre qu'il approchât de sa personne. Mais Corbulon l'ayant appris se donna la mort, en disant qu'il l'avoit méritée[3]; c'est-à-dire qu'il avoit fait une imprudence en comptant sur la reconnoisance d'un monstre.

Le récit des folies et des débauches de Néron causeroit au

(1) Tacit., *Histor.*, XV, 57. (2) Suet., cap. XXXVI. (3) Xiphil., lib. LXIII, cap. XVII.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

lecteur un dégoût invincible. Mais je ne puis omettre, à cause de leur monstruosité, ses mariages : l'un avec Sporus, qu'il rendit eunuque pour l'épouser en qualité de mari ; et l'autre, en qualité d'épouse, avec un homme perdu de mœurs, appelé Pythagoras. Ces unions impies, qui outrageoient à la fois la nature et la religion, furent célébrées par Néron avec toutes les cérémonies civiles et religieuses ; et la seconde, avec le costume de vierge[1].

Enfin les provinces indignées se révolterent, pendant que Rome, accablée sous le joug des prétoriens, ne pouvoit que gémir en silence. Le premier qui leva l'étendard de la rébellion fut Caïus Julius Vindex, propréteur de la Gaule Celtique ; il se trouva bientôt à la tête de cent mille combattants. Il communiqua ses vues à Galba, commandant de l'Espagne Tarragonoise, lui offrit ses secours et son armée, s'il vouloit accepter l'empire. Celui-ci hésita jusqu'à ce qu'il apprit que Néron avoit donné l'ordre de le faire mourir ; alors il refusa le titre d'empereur, qu'on lui décernoit, mais il prit celui de lieutenant-général du sénat et du peuple romain l'an 68. Othon, qui commandoit dans la Lusitanie, se joignit à lui avec ses troupes.

Néron, apprenant la rébellion des Gaules, s'en réjouit, y voyant un motif pour les livrer au pillage[2]. Celle de Galba l'effraya cependant ; d'autant plus que l'esprit de révolte s'étendit rapidement dans tout l'empire. Claudius Macer, propréteur d'Afrique, fit frapper des monnoies en son nom. Cependant Verginius, gouverneur de la Germanie, marcha contre Vindex, le défit, refusa la pourpre que lui offrit son armée, et déclara hautement qu'il ne se joindroit point à Galba. Celui-ci effrayé alloit abandonner ses hautes destinées, lorsqu'il apprit la révolte

(1) Tacit., XV, 37 ; Suet., cap. XXIX. (2) Plutarch., *Galba.*

des prétoriens, le soulèvement général, et la mort de Néron; alors il reprit courage, et marcha vers l'Italie. Ce fut Nymphidius, un des deux chefs des prétoriens, qui les excita à secouer le joug d'un prince aussi odieux, et à proclamer Galba empereur, leur promettant de grandes distributions d'argent. Ils y consentirent; et, dans l'espace d'une nuit, Néron se vit abandonné et seul dans le palais.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

Le peuple se réjouissoit de ses malheurs; le sénat le déclaroit ennemi des Romains, et le condamnoit au supplice le plus honteux.

Pour lui, demi-nu, enveloppé dans un manteau usé, la tête et le visage couverts avec un linge, monté sur un mauvais cheval, et accompagné seulement de quatre affranchis [1], il cherchoit à gagner une maison de campagne située à quelque distance de Rome. Pour cacher son arrivée, on l'y fit entrer avec peine par une ouverture fort étroite. Là, il se désaltéra avec une eau croupissante, en disant: «Voilà donc la boisson de «Néron!» Apprenant alors le décret du sénat, il résolut de mettre fin à ses malheurs, en disant: «Quel grand artiste va pé-«rir!» Il demanda la mort à ceux qui l'accompagnoient; et, ne l'obtenant pas, il s'écria: «Je suis donc le seul qui n'ait ni ami «ni ennemi!» Enfin il se frappa avec un poignard, mais si légèrement qu'un de ses affranchis fut forcé de lui ôter la vie. Ainsi périt le dernier membre de la famille de Jules César, âgé de près de trente-un ans, après treize ans et huit mois de regne.

On peut juger de la difficulté qu'éprouve un écrivain moderne pour découvrir la vérité, lorsqu'il retrace les vies des Césars, par le fait suivant. Néron étoit le dernier de leur famille, si l'on

(1) Suet., XLVIII; Xiphil., lib. LXIII, cap XXVIII.

Chap. I
Famille des Césars.
Pl. XXX.

en croit Suétone, Tacite, Victor, Eutrope, Dion, Orose, Ausone, et Florus [1]. Cependant Appien, qui vivoit sous les Antonins, dit d'Auguste : « Sa postérité et son nom regnent encore [2] ; » et le scoliaste de Juvénal, expliquant le vers où le poète appelle Domitien le dernier Flavius [3], s'exprime ainsi : « Il l'appelle le « dernier, parceque la race des Césars finit dans lui [4]. » Je n'ai rien à dire du scoliaste, qui n'est point estimé, et qui n'a pas vu que le mot *dernier* se rapportoit aux empereurs de la famille *Flavia*, Vespasien, Titus, et Domitien. Pour ce qui est d'Appien, historien d'ailleurs si exact, il a *sommeillé* un instant.

Suétone a tracé le portrait de Néron [5]. « Il étoit d'une taille « médiocre ; son corps étoit couvert de taches hideuses ; ses che- « veux presque roux ; son visage régulier, mais sans grace : il « avoit les yeux bleus, la vue foible, la tête penchée, le ventre « gros, les jambes très maigres, une forte santé.... Il étoit si re- « cherché dans sa coiffure, qu'il frisoit toujours ses cheveux par « étage, et qu'il les laissa croître par-derriere dans son voyage « de Grece (pour imiter les joueurs de lyre). Le plus souvent il « paroissoit en public dans le costume dont on ne se servoit que « dans les repas ; c'est-à-dire avec la tunique légere, appelée « synthésine, avec les souliers découverts, sans ceinture, et le « cou entouré d'un linge. »

N° 3 et 4.

Le plus précieux des portraits de Néron est sans contredit celui des n° 3 et 4. Il est conservé dans le Musée Royal sous le n° 255. Il porte la couronne de rayons (radiée). On ne la donnoit à ses prédécesseurs qu'après leur mort, comme un attribut

(1) Suet., *G.*, I; Tac., *Hist.*, I, 16; Vict., *Cæs.*, V, 17; Eutr., VII, 9, 11; Dio, LXIII, 29; Oros., VII, 7; Auson., XII *Cæs.*, VI; Flor., IV, 2, 6.

(2) Appian, *Bell. civ.*, IV, pag. 598. Καὶ γένος καὶ ὄνομα τὸ νῦν ἄρχον.

(3) *Flavius ultimus.* Juven., IV, 38.

(4) Ultimum *autem dicit, quia in illo* Cæsarum *origo defecit.*

(5) Suet., cap. LI.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXIX.

de la divinité; mais il la ceignit au mépris des usages. Au bas des rayons on remarque de petites cavités alternativement carrées et ovales, où avoient été encastrées des pierres précieuses. La tête est de marbre de Paros; le buste, de marbre pentélique, est ancien sans être antique. On l'a transporté du Petit-Trianon (de Versailles). Le monstre couronné n'y est point flatté comme dans ses autres portraits, ce qui fait le mérite de celui-ci. On y retrouve ses traits farouches et son caractere sanguinaire.

N° 1 et 2.

Les n° 1 et 2 présentent une tête de Néron, conservée au Capitole[1]. Elle est de marbre, et nue. Ses traits sont adoucis, et la vérité n'a pas guidé le statuaire; mais le travail est précieux.

A ce mérite se joint celui de la rareté. Tous les monuments qui représentoient Néron furent détruits après la mort funeste de ce farouche tyran. On ne peut donc attribuer la conservation de ceux-ci et d'un petit nombre d'autres qu'au hasard ou à l'éloignement des maisons de campagne qui les renfermoient.

N° 5 et 6.

La vérité des portraits de Néron que je viens de décrire est prouvée par les deux belles médailles de bronze des n° 5 et 6. On voit sur la premiere sa tête portant une couronne radiée, avec la légende IMP*erator* NERO CLAVDIUS TR*ibunitia* P*otestate* XIII P*ater* P*atriæ*. Au revers: Rome assise sur des armes, tenant une haste et un bouclier, avec l'exergue ROMA; et dans le champ, S*enatus* C*onsulto*. Cette médaille de bronze est la seule sur laquelle on lise le nombre de la puissance tribunitienne.

Sur la seconde est gravée la tête de Néron, couronnée de laurier, avec la légende NERO CLAVD*ius* CAESAR AVGVST*us* GER*manicus* PON*tifex* M*aximus* TR*ibunitia* P*otestate* IMP*erator* P*ater* P*atriæ*. Au revers: Cérès assise, tenant des épis et un flambeau; devant elle, l'Abondance debout, tenant la corne d'a-

(1) *Mus. Capitol.*, tom. II, tab. XVI.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

bondance; entre elles deux, un cipe sur lequel est placée une mesure de blé (*modius*): dans le champ, un navire, avec les mots ANNONA · AVGVSTI · CERES, *abondance* (de blé par les soins) *d'Auguste. Cérès;* et à l'exergue, S. C.

Octavie. Dans la tragédie de Séneque[1] qui porte son nom, cette princesse peint ainsi une partie de ses malheurs : « J'ai vu « poignarder ma mere, ôter par un crime la vie à mon pere, « faire mourir mon frere!.... Je suis un objet de haine pour mon « époux, et soumise à une esclave (Acté)! » Sa vie, qui ne fut qu'une suite d'infortunes, commença l'an 41. Premier des enfants de Claude et de Messaline, elle eut pour frere Britannicus, qui fut le second et le dernier. A peine âgée de deux ans, son pere lui choisit pour époux Lucius Julius Silanus.

L'année 48 commença les malheurs d'Octavie. Lorsque Messaline, après son infame mariage avec Silius, apprit que Claude, instruit de son déshonneur, étoit parti d'Ostie pour en tirer vengeance, elle fit placer à la porte de Rome les deux enfants de ce prince, Octavie et Britannicus, espérant qu'ils fléchiroient le courroux de leur pere; mais l'empereur, conseillé par Narcisse, ne permit pas qu'ils approchassent de son char. Après la mort de Messaline, Agrippine s'empara de l'esprit de Claude; et, avant même son mariage avec lui, elle fit porter contre Silanus, époux d'Octavie, une accusation d'inceste dénuée de fondement. Claude indigné rompit le mariage de sa fille; l'infortuné Silanus fut contraint de se donner la mort. Les projets ambitieux d'Agrippine se développerent alors, et la firent connoître pour l'auteur de ce crime; car elle travailla à donner pour époux à Octavie son fils Domitius (appelé depuis Néron), afin de l'approcher du trône. Elle eut l'adresse de le faire demander

(1) Vers 102.

à l'empereur par le sénat. Un grand obstacle s'opposoit cependant à cette union; Claude ayant adopté Néron l'an 50, celui-ci étoit devenu frere d'Octavie: mais on la fit passer de la famille Claudia dans une autre famille, et le mariage fut célébré l'an 53; de là vient que dans la tragédie d'*Octavie*[1], elle est appelée *une autre Junon, sœur et épouse du maître du monde.*

Néron n'aima jamais Octavie «quoiqu'elle fût, dit Tacite[2], «d'illustre origine, qu'elle eût une conduite irréprochable; soit «que le destin l'eût ordonné, soit que nos penchants nous por-«tent vers les objets qui nous sont interdits.» Epris des charmes d'une affranchie, d'Acté, il eût répudié Octavie pour l'épouser, si Agrippine, dont les mœurs n'étoient pas régulieres, mais dont l'esprit étoit fier, ne l'eût empêché par ses reproches. Témoins de l'empoisonnement de Britannicus, la mere et la fille dissimulerent leur chagrin; celle-ci, quoique jeune, avoit appris, dit Tacite[3], à cacher sa douleur, ses affections, et tous ses sentiments.

La présence et les remontrances de Burrhus avoient empêché Néron de rompre les nœuds qui l'unissoient à Octavie; il lui avoit dit un jour, pour l'en détourner: «Il faudra donc lui ren-«dre sa dot (l'empire)[4].» Ses amis lui faisant aussi des reproches sur sa froideur: «Elle doit se contenter, leur répondit-il, «des honneurs attachés au rang d'impératrice.» Il avoit même, selon Suétone[5], essayé plusieurs fois de lui ôter la vie de ses propres mains. Tacite[6] et Suétone disent qu'il allégua pour cause de divorce sa stérilité. Il la fit accuser d'un commerce criminel avec un joueur de flûte. Les tourments les plus cruels

(1) Vers 200.
(2) Tacit., XIII, 12.
(3) *Ibid.*, 16.
(4) Xiphil., lib. LXII, cap. XIII.
(5) Suet., cap. XXXV.
(6) Tacit., XIV, 60.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

furent exercés sur ses femmes pour les forcer à calomnier leur maîtresse. Quelques unes, en petit nombre, céderent à la douleur, les autres soutinrent avec fermeté son innocence. Malgré cela, Néron la relégua dans la Campanie, et la fit entourer de gardes. Le peuple témoigna ouvertement son indignation, en voyant persécuter une des dernieres princesses de la famille des Césars; de sorte que l'empereur fut forcé de la rappeler. La joie publique éclata de toute part; on abattit les statues de Poppée, et l'on porta en triomphe celles d'Octavie, couronnées de fleurs.

Poppée, inquiete sur son mariage, et craignant la violence du peuple, persuada à Néron que son autorité seroit compromise, s'il cédoit aux instances des Romains, et qu'il devoit détruire leur idole[1]. Celui-ci fit venir l'assassin de sa mere, Anicet, le menaça de le faire mourir, s'il ne déclaroit qu'il s'étoit rendu coupable d'adultere avec Octavie. L'empereur publia cette déclaration dans un édit, par lequel il l'accusoit aussi d'avoir étouffé dans son sein le fruit de ce crime; elle qu'il avoit répudiée à cause de sa stérilité! Il ajoutoit que cette princesse avoit formé une conspiration avec son corrupteur; avec un homme qui commandoit seulement quelques navires! Octavie fut donc reléguée dans l'île Pandataria, où, après lui avoir ouvert les veines, on l'étouffa dans un bain l'an 61; sa tête fut portée à Rome, et présentée à Poppée, qui jouit de cet affreux spectacle. Ainsi périt, à l'âge de vingt ans une princesse digne d'un sort heureux par sa naissance, sa beauté, et ses vertus; elle périt avec la douleur de se voir calomniée aux yeux de ce peuple qui l'avoit tant aimée et honorée.

N° 7.

Il est douteux que l'on ait de véritables portraits d'Octavie;

(1) Tacit., *Ann.*, XIV, 62, 63; Xiphil., lib. LXII, cap. XIII.

car il seroit difficile de les reconnoître d'après ses médailles, qui toutes ont été frappées hors d'Italie, et dont le dessin est mauvais. En voici une de Corinthe; elle est de bronze (n° 7). On voit la tête d'Octavie, avec la légende OCTAVIAE NERONIS AVG*usti*, sous-entendu *uxor*. Au revers: une figure, la tête voilée, tenant une patere et une corne d'abondance, avec la légende Q*uinto* FVL*vio* FLACCO IIVIR*o;* dans le champ, GEN*io* COL*oniæ* COR*inthi*: *Au génie de la colonie de Corinthe; sous le duumvirat de Quintus Fulvius Flaccus.*

Poppée Sabine. Il eût été difficile de trouver à Rome deux caracteres qui présentassent plus de rapports que ceux de Néron et de Poppée sa seconde épouse. Tous deux étoient adonnés aux débauches les plus honteuses; tous deux étoient prodigues à l'excès; tous deux enfin firent périr les plus illustres personnages, pour s'emparer de leurs biens et pour se procurer les moyens d'entretenir un luxe insensé. Tacite [1] a tracé le portrait de cette femme. «Elle avoit tous les dons, excepté un cœur vertueux. «Sa mere, qui surpassoit en beauté les femmes de son âge, la «lui avoit transmise avec l'illustration et des richesses propor«tionnées à sa noble origine. Son langage étoit doux; elle avoit «l'esprit assez juste. Elle affectoit la retenue; mais elle se livroit «à la débauche en secret. Rarement elle paroissoit en public, et «toujours avec un voile qui couvroit une partie de son visage, «pour ne pas satisfaire entièrement la curiosité, ou parceque «cette maniere de se voiler rendoit sa beauté plus attrayante. «Jamais elle ne s'occupa de sa réputation; elle avoit les mêmes «égards pour ses maris et pour ses amants; elle ne se croyoit «liée ni par leurs affections, ni par les siennes; l'utilité qu'elle «croyoit pouvoir tirer d'une liaison déterminoit seule son choix.»

(1) *Annal.*, XIII, 45.

Chap. I.
Famille des Césars.
Pl. XXX.

Fille de Titus Ollius, digne ami de Trajan, Poppée préféra de porter le nom de son aïeul maternel Poppæus Sabinus, qui avoit obtenu le consulat et un triomphe. Son premier mari fut Rufus Crispinus, qui la rendit mere d'un fils auquel Néron fit ôter la vie, quoiqu'il fût encore enfant, parcequ'il jouoit à l'empereur et au général[1]. Ce mariage fut dissous aux instigations d'Othon, jeune homme qui se faisoit remarquer par son luxe et par la faveur dont il paroissoit jouir auprès de Néron; il étoit lié avec Poppée avant le divorce, et il l'épousa ensuite. Cet imprudent excita les desirs de Néron par les éloges qu'il donnoit sans cesse à Poppée. Auprès d'elle, demander et obtenir fut la même chose pour l'empereur; elle exigea seulement le renvoi d'Acté, affranchie qui possédoit alors les bonnes graces de ce prince, et Othon fut chargé du commandement de la Lusitanie.

Tous les historiens accusent Poppée d'avoir excité par ses conseils et ses railleries Néron à faire mourir Agrippine et Octavie; la derniere pour épouser l'empereur, et la premiere parcequ'elle conseilloit à son fils de ne pas répudier la fille de Claude. Elle eut même la cruauté de se faire présenter la tête d'Octavie. Néron épousa Poppée douze jours après la répudiation de cette malheureuse princesse. La même année, 62, elle le rendit pere d'une fille qui reçut en naissant le nom de *Claudia*, et le titre d'*Auguste*, accordé aussi à la mere par l'empereur. Celui-ci étoit au comble de la joie; il institua en l'honneur de cet enfant des supplications, des jeux; mais elle mourut le quatrieme mois après sa naissance. Le deuil de l'empereur et du sénat fut immodéré, comme l'avoit été leur joie.

Poppée et Tigellin formoient, dit Tacite, le conseil intime de

(1) Suet., c. XXXV. Il ne nous est parvenu aucun détail sur ces jeux d'enfants. Probablement ils ressembloient à celui de nos jeunes filles qui jouent *à la Madame*.

Néron, quand il méditoit quelque meurtre, notamment celui de Séneque[1].

Elle reçut la mort, l'an 64, d'un coup que lui donna l'empereur. Irrité des reproches qu'elle lui adressa, à cause qu'il étoit arrivé fort tard auprès d'elle, ayant conduit des chars dans le cirque, il la frappa avec tant de violence, qu'elle mourut avec l'enfant qu'elle portoit dans son sein. Néron témoigna un grand repentir de cette action brutale. Il ne voulut pas que le corps de son épouse fût brûlé, selon l'usage des Romains à cette époque; il le fit embaumer et déposer dans le mausolée des Césars. Pline[2] dit que l'on consuma dans ces funérailles plus de parfums que n'en produisoit dans une année l'Arabie heureuse. Néron prononça dans les rostres son oraison funebre[3]; il loua sa beauté comme une vertu, et vanta le bonheur qu'elle avoit eu d'être mere d'une fille des dieux. Il lui décerna les honneurs de l'apothéose, lui éleva un temple avec cette inscription : «Les dames «romaines l'ont consacré à Sabine, nouvelle Vénus.» Xiphilin fait observer qu'il les avoit dépouillées de leurs plus riches ornements pour cette construction. Mais le témoignage d'attachement le plus extraordinaire qu'il lui donna fut d'épouser Sporus, jeune affranchi, après l'avoir fait eunuque, parcequ'il ressembloit à l'impératrice.

On donneroit difficilement une idée plus exacte du luxe de Poppée, et des soins excessifs qu'elle prenoit de sa beauté, qu'en disant que les mules de ses litieres avoient des fers d'argent, et que tous les jours elle se baignoit dans le lait de cinq cents ânesses qui la suivoient par-tout[4].

Il est probable qu'à la mort de Néron, le peuple renversa les

(1) Tacit., XV, 61.
(2) Plin., XII, 18.
(3) Tacit., XVI, 6.
(4) Juven., sat. VI, v. 168.

Chap. I.
Famille des Césars.

statues de Poppée avec celles du tyran; car Othon, dont elle avoit été l'épouse, les fit relever [1].

Pl. XXX.
N° 8.

Les médailles de Poppée, parvenues jusqu'à nous, ont toutes été frappées hors de l'Italie; c'est pourquoi le travail est grossier et ne peut servir à faire reconnoître ses portraits, s'il en existe. Sur une médaille de bronze, n° 8, frappée à Smyrne en Ionie, on voit les têtes de Néron et de Poppée : elles sont affrontées; et celle de l'empereur est couronnée de laurier. Légende : ΝΕΡΩΝΑ CΕΒΑCΤΟΝ ΠΟΠΠΑΙΑΝ CΕΒΑCΤΗΝ; *Les Smyrnéens réverent Néron Auguste, et Poppée Auguste.* Au revers : Homere assis, tenant un sceptre. Smyrne étoit une des villes qui revendiquoient l'honneur d'avoir vu naître ce grand poète; elle lui avoit consacré un temple, un homérée, une statue [2], etc. La légende du revers est, ΕΠΙ ΕΡΜΟΓΕΝΟΥC CΤΡΑτηγου CΚΡΙΒΩΝΙΟC ΚΛΑΡΟC; et, dans le champ, ΣΜΥΡναιων : *Sous la préture d'Ermogene; Scribonius Clarus étant magistrat à Smyrne.* L'absence du type d'un fleuve à demi couché, sur cette médaille de Pellerin, sert à réfuter l'opinion de Spanheim, qui voyoit dans ΚΛΑΡΟC le nom d'un fleuve [3].

Messaline jeune. (Statilia Messalina). Après la mort de Poppée, Néron voulut épouser la fille de Claude, Antonia [4], qui étoit sœur d'Octavie sa premiere femme, et qui étoit aussi sa sœur par adoption; mais elle refusa cette alliance incestueuse. Néron irrité l'enveloppa dans la conjuration de Pison, et la fit mourir. Il choisit alors pour épouse, l'an 64, *Statilia Messalina,* plus connue sous le nom de Messaline jeune. Elle étoit fille de Statilius Taurus, qui avoit été deux fois consul sous Auguste, et mariée en quatriemes noces à Atticus Vestinius.

(1) Tacit., *Histor.*, I, 78.
(2) Cicer., *pro Archia;* Strab., XIV.
(3) *Mélanges*, II, 37.
(4) Suet., cap. XXXV.

Néron, qu'elle comptoit au nombre de ses amants favorisés, fit mourir sous un vain prétexte Vestinius pendant qu'il étoit consul, partagea le trône avec sa veuve, et lui donna par un décret du sénat le titre d'Auguste.

Chap. I. Famille des Césars. Pl. XXX.

On ignore les détails de la vie de Messaline jeune; on sait seulement que ses débauches, quoique peu cachées, ne l'empêcherent pas d'avoir quatre maris; qu'elle aimoit et cultivoit avec succès les lettres et les sciences. L'ancien scoliaste de Juvénal[1] croit (on ne sait sur quel fondement) la reconnoître dans le portrait que ce poëte a tracé d'une femme savante, mais ridicule par l'affectation de montrer son érudition et son éloquence. Les philologues font peu de cas de ses scolies, et le fait est douteux.

Othon, parvenu à l'empire après la mort de Galba, successeur de Néron, voulut épouser Messaline. La brièveté de son regne, qui ne fut que de trois mois, y mit obstacle. Mais ses dernieres pensées furent pour elle; et, en mourant, il lui recommanda le soin de ses funérailles et de sa mémoire[2].

On ne connoît ni l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort.

Il seroit difficile de reconnoître des portraits de Messaline d'après les médailles qui la représentent. Elles ont été frappées hors de l'Italie, et le travail est grossier. Celle de bronze du n° 9 est d'Ephese : on y voit la tête de Messaline, avec une partie de la légende, ΜΕϹϹΑΛΙΝΑ; au revers, une femme, coiffée de tours, debout, tient une lance, et porte une petite statue de Diane d'Ephese, avec la légende ΑΟΥΙΟΛΑ (à rebours). ΑΙΧΜΟΚΛΗ; dans le champ, ΕΦΕσιων ΗΜϹ[3]: *Aviola* (proconsul d'Asie); *Aechmoclès* (magistrat) *à Ephese.*

N° 9

(1) Sat. VI, 434.
(2) Suet., *Othon*, cap. x.
(3) Caracteres qui sont les restes d'un mot indéchiffrable.

Chap. I.
Famille des Césars.

§. 19. FAMILLE DES CÉSARS.

Par le nom de *famille des Césars*, je désigne, avec Suétone[1], les princes qui descendoient du dictateur, soit par la naissance, soit par l'adoption[2]. Après avoir écrit leurs vies particulieres, je crois devoir réunir ici quelques vues générales sur cette illustre famille, qui tint le sceptre de Rome et de presque tout le monde connu pendant cent quinze ans. Je parlerai aussi des épouses de ces princes: ils ne les cherchoient pas hors de leur empire; et les divorces multipliés leur donnoient le moyen de les choisir selon leurs goûts particuliers: il y a donc eu ordinairement entre eux conformité d'esprit, d'inclinations, de sentiments; ce qui m'autorise à placer les impératrices dans ce tableau.

S'il existe des hommes qui desirent le pouvoir absolu au moins pour eux-mêmes, la fin malheureuse des Césars doit les effrayer, si elle ne suffit pas pour changer leur penchant. Le despotisme pese avec la même force sur les tyrans que sur les sujets. — César est assassiné par des sénateurs et dans le sénat même. — L'opinion la plus vraisemblable sur la mort d'Auguste est qu'il fut empoisonné par son épouse Livie. — On attribue à la même impératrice les morts de trois fils d'Agrippa, adoptés par Auguste. — Caligula fit mourir de faim Tibere. — Drusus, fils de Tibere, fut empoisonné par son épouse. — Gemellus, son autre fils, fut contraint de se tuer par Caligula, qui venoit de l'adopter. — Tibere fit mourir Germanicus. — Chéréa, offensé des railleries de Caligula, le poignarda. — Claude périt, comme

(1) Suet., *Galb.*, cap. I. (2) Eutr. (VII, 2) et Orose (VII, 8) l'appellent *famille d'Auguste*.

Auguste, par le poison que lui présenta Agrippine son épouse. — Messaline fit poignarder Liville, sœur de Caligula. — Enfin Néron se perça le cœur, pour éviter les supplices que le sénat lui préparoit : il avoit fait empoisonner son frere Britannicus, et poignarder sa mere Agrippine.

Des femmes, qui par l'éloignement des affaires paroissoient n'avoir pas à redouter une fin tragique, les unes s'y exposerent par leurs mauvaises mœurs et par leurs crimes ; comme Julie, fille d'Auguste ; Liville, épouse de Drusus, fils de Tibere ; et Messaline, épouse de Claude : d'autres périrent victimes innocentes ; telles furent Antonia, mere de Germanicus ; Agrippine l'ancienne, son épouse ; et la vertueuse Octavie, outrageusement répudiée, ensuite assassinée par Néron.

Est-il possible, s'écriera-t-on, que tant de princes et de princesses n'aient pas trouvé dans les lois, dans l'ordre établi pour la succession au trône, une protection que les derniers des citoyens obtiennent dans les empires modernes ? Quant à la succession, je rapporte les paroles que Galba, élu empereur après l'extinction de la famille des Césars, adressa à Pison, en l'adoptant [1] : « Sous Tibere, Caligula et Claude, nous avons été pour « ainsi dire le patrimoine d'une seule famille ; il faudra regarder « comme tenant lieu de l'antique liberté l'élection qui a com« mencé à mon avénement à l'empire. La famille des Julius et « des Claudius ayant pris fin, l'adoption approchera du trône le « meilleur citoyen. » C'étoit ainsi qu'Auguste et Claude avoient adopté pour fils et successeurs, le premier, successivement, Marcellus, Agrippa, ses petits-fils, et Tibere ; et le second, Néron. Les lois romaines donnoient aux peres droit de vie et de mort sur leurs enfants ; et les empereurs, par un abus

(1) Tacit., *Hist.*, I, 16.

Chap. I.
Famille des Césars

déplorable, étendoient ce droit sur tous les membres de la famille.

D'ailleurs le sénat desira se montrer reconnoissant de la déférence que paroissoit avoir Auguste pour la dignité de ce corps, lorsqu'il vouloit être contraint à retenir le sceptre. Il rendit un décret par lequel tout ce qu'ordonneroient cet adroit politique et ses successeurs, assistés d'un conseil particulier, auroit force de loi. Le pouvoir des empereurs n'eut plus de bornes; ils purent disposer à leur gré de la vie et des richesses des citoyens, du droit de leur succéder; Néron, adopté par Claude, fut préféré à Britannicus, fils de ce prince stupide; les têtes des sénateurs, des consuls mêmes, furent abattues, pour assouvir les vengeances des impératrices, ou pour remplir, en vertu de l'odieuse loi des confiscations, le trésor public, épuisé par les prodigalités insensées des empereurs et la cupidité des affranchis.

Le temps n'étoit pas arrivé où l'on reconnoîtroit que le droit de la primogéniture, consacré pour les familles des souverains, seroit un garant de la tranquillité publique autant que de la leur; que les lois protectrices de la vie et des propriétés des citoyens couvroient sous la même égide et les jours des monarques, et l'inviolabilité personnelle de leurs sujets.

On doit observer, comme un objet digne de remarque, que le goût de l'étude et l'instruction furent le partage des membres de la famille des Césars. C'est ainsi que s'exprime Macrobe[1]. Tous les hommes et plusieurs femmes parloient le grec comme leur langue maternelle. Tacite[2], après avoir dit que l'oraison funebre d'Agrippine, prononcée par Néron, avoit été composée par Séneque, ajoute: « Il fut le premier des Césars qui eut besoin « d'emprunter le secours d'une plume étrangere: car le dictateur

(1) *Saturn.*, II, 5. (2) *Annal.*, XIII, 3.

Chap. I.
Famille des Césars.

«avoit été le rival des plus grands orateurs; l'éloquence d'Au-«guste, vive et abondante, étoit celle qui convient à un souve-«rain; Tibere, tant qu'il jouit de la santé, s'énonçoit avec un «heureux choix de paroles, lorsqu'il ne vouloit pas être obscur; «l'égarement d'esprit de Caligula n'altéra point la force de son «élocution; et celle de Claude étoit élégante quand il parloit «avec préparation.» Le second Victor[1] s'exprime de même: «Tous ces empereurs (jusqu'à Vespasien exclusivement), et «sur-tout la famille des Césars, cultiverent avec succès les lettres «et l'éloquence.» Ce fut peut-être l'exemple de leur aïeul, de Jules César, qui entretint cette noble émulation. Je ferai seulement mention des monuments historiques que le dictateur nous a laissés; ils sont le modele que se proposent les écrivains de ce genre. — Le temps nous a ravi les ouvrages d'Auguste (excepté quelques vers et l'inscription dont je parlerai plus bas). Ils renfermoient des poésies, des monuments historiques; le récit de ses actions, de ses travaux politiques; des tableaux de l'empire romain, etc. Jean-Albert Fabricius en a recueilli les titres dans sa Bibliotheque latine. On voit encore à Angouri (l'antique Ancyre), dans l'Asie mineure, sur deux tables de marbre, une copie du récit de ses travaux politiques, récit qu'il avoit fait graver devant son mausolée au champ de Mars. — Tibere prononça dans le forum l'oraison funebre de son frere Drusus, et celle de son propre fils. Il fréquentoit à Rome l'école des sophistes. — J'ai rapporté le mouvement éloquent qui, à la voix de Drusus le jeune, fit rentrer dans le devoir des légions révoltées, mais effrayées à la vue d'une éclipse de lune. — Germanicus employa aussi la puissance de l'éloquence pour apaiser une sédition dans les camps de la Germanie. Nous avons de ce prince

(1) Vict., *Epit.*, cap. VIII.

Chap. I. Famille des Césars

une traduction en vers latins de deux poëmes astronomiques grecs d'Aratus, et des épigrammes grecques et latines. Quoique Ovide ait parlé avec éloge des talents de Germanicus pour la poésie [1], quelques critiques ont voulu attribuer la traduction des ouvrages d'Aratus à Domitien, qui avoit pris le surnom de *Germanicus;* mais cette opinion a été victorieusement réfutée. — Caligula se croyoit éloquent; ce qui annonce qu'il avoit au moins fait quelques efforts pour le devenir. — Claude avoit acquis une connoissance étendue des lettres grecques et romaines; il déclamoit, en particulier et en public, des harangues qu'il avoit écrites dans les deux langues. — Enfin le dernier des Césars avoit composé des vers du style le plus obscur et le plus boursoufflé; Perse [2] nous en a conservé quelques uns, tirés de ses poëmes d'Attis et des Bacchantes; il avoit aussi chanté les malheurs de Troie. Cette passion pour la poésie prit-elle naissance chez Néron depuis qu'on lui eut donné Séneque pour précepteur? On pourroit le conjecturer, d'après les plaidoyers qu'il avoit écrits et récités avant cette époque pour différents peuples et pour différentes villes. Mais, comme il étoit extrême en toute chose, cet amour pour les vers le rendit paresseux à écrire en prose; et il fut obligé d'employer la plume de son ancien instituteur.

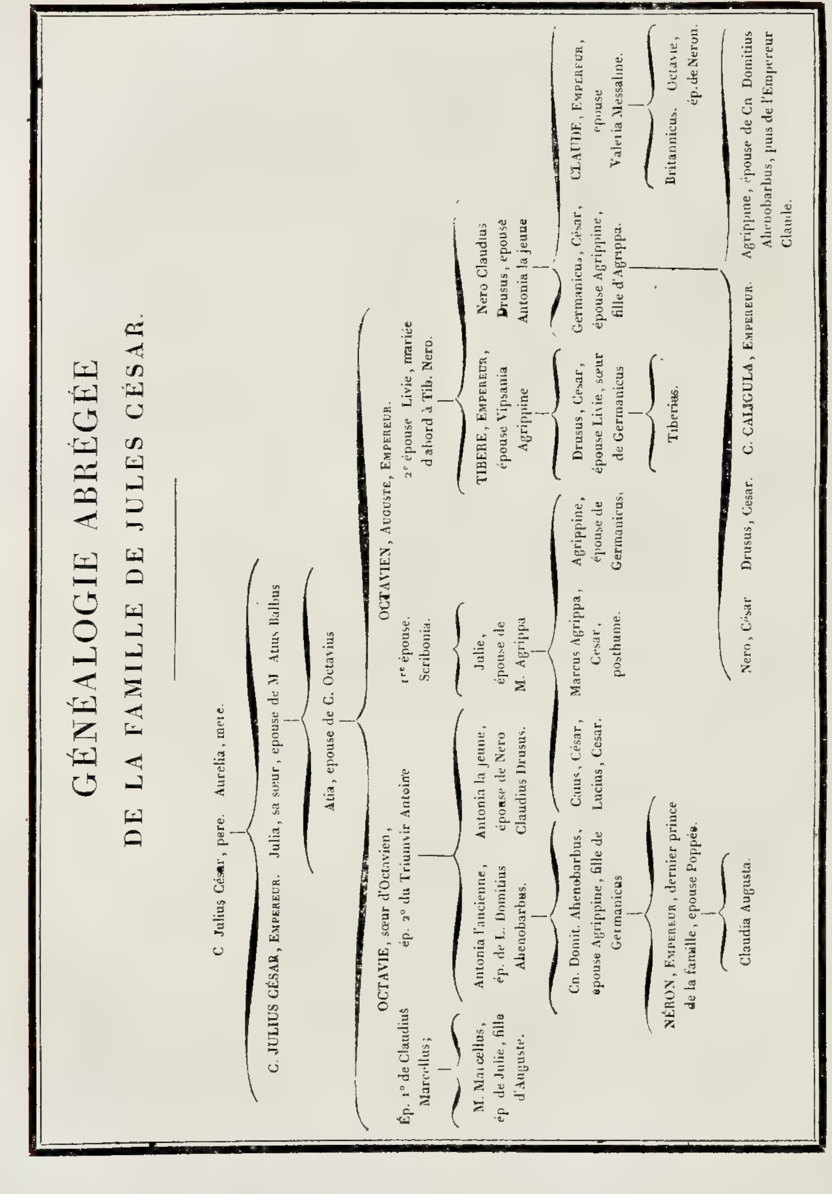
Les femmes de cette famille montrerent aussi pour la plupart un goût éclairé pour les lettres et pour les arts. Ce goût, dans Livie, fut une des causes qui lui concilierent l'amitié d'Auguste. — Macrobe dit de Julie, fille de cet empereur et épouse dAgrippa, qu'elle aimoit les lettres, et qu'elle avoit beaucoup d'érudition; «ce qui, ajoute-t-il, étoit ordinaire dans la famille d'Auguste.» — Pline l'ancien et Tacite ont cité les mémoires d'Agrippine

(1) *Fast.*, I, 13; *e Ponto*, IV, 8, 67. (2) Sat. I, v. 99.

jeune, mere de Néron, écrits par elle-même. Enfin l'ancien scoliaste de Juvénal, comme nous l'avons vu, croit reconnoître Messaline jeune, épouse de Néron, dans le portrait d'une femme savante, mais ridicule par l'affectation de montrer son érudition et son éloquence, tracé par le satirique. Quoique l'on fasse peu de cas de ses scolies, on peut cependant en conclure que Messaline jeune, selon l'opinion générale, aimoit les lettres.

Il est difficile de faire quelque observation générale sur les traits distinctifs de la famille des Césars, quoiqu'un grand nombre de leurs portraits soient parvenus jusqu'à nous, parceque la succession n'a pas été directe. Cependant les portraits des hommes présentent le plus souvent des traits réguliers; ceux des femmes, une beauté remarquable, mêlée de sévérité. Les cheveux des princes ont peu de longueur, un peu plus cependant que ceux des têtes grecques: mais ils présentent un arrangement qui paroît être particulier, et qu'ils semblent avoir adopté comme un trait de conformité avec Auguste; je veux parler des cheveux disposés en boucles, et coupés presque droit sur le front.

Chap. I.
Famille des
Césars.



CHAPITRE II.

SUCCESSEURS DE NÉRON[1].

§. I. GALBA[2].

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

« C'est assez, dit Xiphilin[3], abréviateur de Dion, pour les « simples citoyens, de ne point commettre d'injustices; mais les « dépositaires de l'autorité doivent empêcher que leurs agents « ne s'en rendent coupables, parceque ceux qui les souffrent « n'établissent pas dans leur haine de distinction entre les chefs « et leurs instruments. » Il s'exprimoit ainsi en parlant de Vinius, de Cornelius Laco, et d'Icelus, auxquels Galba, affoibli par les ans, avoit laissé usurper toute l'autorité impériale, qui habitoient le palais avec lui, et que l'on nommoit ses *pédagogues*[4]. Galba eût emporté dans la tombe la réputation d'un bon général, d'un restaurateur de la discipline militaire, d'un administrateur économe des deniers publics, d'un citoyen exempt de vices grossiers plutôt que recommandable par des qualités brillantes, s'il n'eût ceint le diadême; mais l'éclat de la pourpre fit

(1) Mes guides, dans ce chapitre, ont été Suétone, Tacite, Dion, Plutarque, les deux Victor, Josephe, et Zonare.

(2) J'ai réuni dans un seul chapitre les trois successeurs de Néron, et leur émule Clodius Macer, quoiqu'il n'y ait eu entre eux aucun rapport ni de parenté, ni d'adoption; parceque leurs regnes n'ont rempli que l'espace d'une année et vingt-deux jours (Xiphil., lib. LXVI, c. XVII). D'ailleurs ils ont porté le titre d'*Auguste* presque en même temps; ce qui autorise encore leur réunion.

(3) Lib. LXIV, c. II.

(4) Vict., *Ep.*, VI.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

découvrir dans lui une avarice sordide, une intempérance blâmable, une opiniâtreté invincible, et une cruauté odieuse.

Suétone [1] ne laisse aucun doute sur l'année qui vit naître Galba; ce fut la 751e de Rome (3e avant l'ere vulgaire). Ses noms étoient Servius Sulpitius Galba. Il appartenoit, par son pere, à l'illustre famille *Sulpitia;* sa mere descendoit de Mummius, célebre par la prise de Corinthe; et il fut adopté par sa belle-mere Livia Ocellina, qui étoit parente de Livie, épouse d'Auguste. De sorte que, s'il n'étoit pas né membre de la famille de cet empereur, l'adoption l'en avoit du moins rapproché. Livie le fit parvenir aux dignités avant l'âge prescrit par les lois. Elle lui légua même une grande somme d'argent, somme que Tibere retint injustement. Cependant les richesses de Galba étoient considérables, soit celles qu'il avoit reçues de ses peres, soit celles que son avarice lui avoit fait amasser. Il se maria; mais sa femme et ses deux enfants étant morts, il ne voulut plus rentrer dans les liens du mariage, non pas même avec Agrippine, mere de Néron, veuve de Domitius, quoiqu'elle le sollicitât vivement. Le vice honteux dont Suétone [2] l'accuse peut servir à motiver cet éloignement. C'est aussi le même historien qui lui reproche une grande intempérance dans les repas. Cependant il s'appliqua à l'étude des sciences et de la jurisprudence [3].

Pendant sa préture, Galba amusa les Romains par un spectacle nouveau, des éléphants qui marchoient sur des cordes tendues. Il gouverna ensuite l'Aquitaine pendant un an, et fut consul ordinaire l'an 33. Caligula lui donna le commandement des armées dans la Germanie; il y montra un grand talent pour la guerre, et un soin continuel pour rétablir l'ancienne disci-

(1) Cap. IV. (2) Cap. XXII. (3) Suet., cap. V et VI.

pline. La mort de cet empereur lui fraya un chemin au trône, et ses amis le presserent de ceindre le diadême; mais il ne voulut point y consentir. Claude, pour récompenser sa fidélité, le fit inscrire dans la *cohorte de ses amis*, et le nomma proconsul dans l'Afrique, où avoient éclaté quelques séditions[1]. Galba y déploya une sévérité extraordinaire; il défendit de donner des vivres à un soldat qui, pendant un temps de famine, avoit reçu une livre d'argent (un demi-kilogramme) pour une mesure de blé, fruit de ses épargnes; de sorte qu'il mourut de faim. C'est là aussi qu'il montra une perspicacité remarquable dans une cause presque impossible à juger. Deux particuliers se disputoient la propriété d'un cheval; les preuves alléguées de part et d'autre étoient fort légeres; il ordonna de conduire l'animal, la tête enveloppée, à son abreuvoir accoutumé, puis de lui découvrir les yeux, et de l'adjuger à celui des deux vers lequel il dirigeroit librement ses pas.

A son retour d'Afrique, Galba obtint les ornements des triomphateurs[2]; après quoi il se retira dans une campagne près de Rome, d'où il ne sortoit jamais que précédé par un chariot rempli d'or. Néron, qui, dit Plutarque, n'avoit pas encore appris à redouter les hommes puissants, et à les éloigner des grandes places, l'arracha de sa retraite l'an 60, et lui offrit de son propre mouvement le gouvernement de la Tarragonoise, province qui comprenoit la plus grande partie de l'Espagne. Galba s'y fit remarquer d'abord par cette sévérité excessive, ou, plus exactement, par cette cruauté qui formoit son caractere; mais, ne pouvant arrêter les déprédations des intendants de l'empereur, il laissa voir qu'il les désapprouvoit, et il témoigna de l'intérêt à leurs victimes. Sur les rapports des déprédateurs, Néron en-

(1) Suet., cap. VII. (2) Suet., cap. VIII; Plutarch., *Galb.*

Chap. II.
Successeurs de Néron.
Pl. XXXI.

voya l'ordre de le faire mourir. Cet ordre le détermina à écouter la proposition de se déclarer empereur; proposition qu'il avoit précédemment refusée, mais que lui fit accepter le danger qu'il couroit. Il se contenta du titre de lieutenant du sénat et du peuple romain. Cependant, à la nouvelle de la défaite de Vindex, il hésita quelques instants, jusqu'à ce qu'il apprit la mort de Néron, et le décret du sénat qui le nommoit son successeur.

Galba prit, l'an 68, le titre de César, quoiqu'il n'appartînt point à la famille *Julia,* celle du dictateur; mais Claude, qui sortoit de la famille *Claudia,* lui en avoit donné l'exemple, et depuis lors ce nom étoit devenu un des attributs de la puissance souveraine. Selon Suétone [1], il auroit pris ce titre dès qu'il eut connoissance du décret du sénat; Zonare [2] recule cette époque jusqu'au moment où il reçut à Narbonne les députés de ce corps. Sur-le-champ il nomma préfet du prétoire ce Lacon dont la cupidité fut si funeste à son maître. Il s'avança fort lentement vers la capitale, porté dans une litiere, revêtu de l'habit militaire, ayant un poignard suspendu sur le sein; costume qu'il garda jusqu'à la mort de Nymphidius, et de ses rivaux Capiton et Clodius Macer. Othon, propréteur de la Lusitanie, le suivoit, lui prodiguoit les flatteries pour se faire adopter et pour lui succéder.

Quoique Galba fût âgé de soixante et onze ans, selon les historiens les plus exacts [3], les habitants de Rome attendoient son arrivée avec empressement. Après la mort de Néron, ils avoient parcouru les places, portant le bonnet de la liberté; mais ces mouvements tumultueux avoient cessé quand le sénat proclama Galba empereur. La réputation d'habile guerrier, de chef sévere,

(1) Suet., cap. XI.
(2) Zonar., pag. 571.
(3) Suétone et Dion lui en donnent deux de plus.

d'ami de l'économie, disposa tous les esprits en sa faveur. Il la mérita d'abord en faisant mourir les affranchis de Néron, Tigellin excepté, et l'empoisonneuse Locuste [1]; en faisant restituer les profusions immenses de Néron, et en rappelant les bannis.

Le peuple ne lui pardonna pas d'avoir soustrait au supplice Tigellin, qui avoit eu l'adresse de choisir pour son gendre Vinius. Galba, soit par affoiblissement d'esprit, soit par cette apathie que produit souvent la vieillesse, imita Néron et Claude. Il laissa ce Vinius prendre avec Lacon et Icelus le gouvernail de l'empire, exercer d'horribles cruautés pour amasser des trésors et se hâter de s'enrichir, parceque son grand âge annonçoit que le cours de leurs rapines seroit de peu de durée. D'un autre côté, Galba aliéna les esprits et l'affection des militaires par ses cruautés et son avarice. Arrivé à quelque distance de Rome, il rencontra des soldats de marine dont Néron avoit formé une légion, et qui l'aborderent en demandant à grands cris la confirmation de cet honneur [2]. Il refusa de leur répondre sur-le-champ; mais ceux-ci ayant témoigné hautement leur mécontentement, il ordonna à sa cavalerie de les dissiper. Les soldats de Galba en firent un grand carnage, et il ordonna de plus qu'ils fussent décimés; de sorte qu'il en périt sept mille, selon Dion. Les prétoriens s'étant présentés ensuite pour recevoir les sommes que leurs chefs leur avoient promises au nom du nouvel empereur, comme ils en avoient reçu à l'avenement de ses prédécesseurs, il les leur refusa, en disant: «Je choisis mes soldats, et «ne les achete pas.» L'abréviateur de Dion donne pour motif de cette sévérité de la part de Galba le dessein de montrer que, malgré sa vieillesse et ses infirmités, il conservoit une tête saine, et qu'il ne souffriroit aucune contrainte.

(1) Xiphil., lib LXIV, cap. III. (2) *Ibid.*

CHAP. II.
Successeurs de Néron.
Pl. XXXI

Cependant plusieurs généraux qui s'étoient révoltés sous Néron échouerent dans leur entreprise; en Afrique, Clodius Macer fut tué par ordre de Galba; dans la Germanie inférieure, deux chefs de légions prévinrent le commandement de l'empereur, et ôterent la vie à Capiton, que Vitellius remplaça. Quant à Vespasien, qui commandoit dans l'Orient, il reconnut le nouvel empereur, et lui envoya Titus son fils pour prendre ses ordres relativement à la guerre des Juifs[1].

Malgré ces évenements heureux, qui se passoient loin de Rome, Galba reconnut la haine qu'on lui portoit dans la capitale, et qu'avoient fait naître les crimes de ses affranchis. Il lui donnoit une autre cause; il l'attribuoit à son grand âge et à l'absence d'un héritier naturel. Pour l'apaiser, il adopta, l'an 68, Lucius Piso Frugi, qui descendoit de Crassus et de Pompée, qui étoit d'un âge mur (31 ans), qui lui plaisoit par la gravité des anciens Romains, dont il offroit un véritable modele, et par l'estime générale dont il jouissoit. Il lui donna le titre de César. Tacite[2] place en ce moment, dans la bouche de Galba, un discours digne des Curius et des Cincinnatus, si ces illustres personnages eussent pu désespérer de la république.

Cette adoption, loin de consolider la puissance de Galba, comme il s'en flattoit, hâta sa chute: d'abord parcequ'il ne fit point aux prétoriens les largesses accoutumées; ensuite parcequ'elle détruisoit toutes les espérances d'Othon. Celui-ci conspira contre l'empereur. Accablé de dettes, il eut recours à un esclave de Galba pour obtenir une légere somme avec laquelle il gagna cinq soldats, selon Suétone; deux seulement, selon Tacite et Plutarque. C'est avec des aides si peu nombreux qu'Othon entreprit de détrôner Galba; il s'y réunit ensuite une ving-

(1) Tacit., *Hist.*, I, 10; Joseph., *Bell.*, IV, 29. (2) Tacit., *Histor.*, lib. I, cap. xv.

taine d'hommes armés qui parcoururent les rues de Rome l'épée à la main, et proclamant Othon empereur. Galba, ayant appris cette rébellion, envoya des ordres aux prétoriens et aux autres soldats; mais ils demeurerent immobiles. Alors il résolut de se montrer au peuple, et de lui présenter Pison, que personne ne haïssoit, espérant que sa présence feroit tout rentrer dans le devoir[1]. En cet instant on répandit le bruit qu'Othon avoit été tué, et l'on crut depuis qu'il l'avoit lui-même fait répandre, pour inspirer de la confiance à Galba, et pour l'attirer hors du palais. Un soldat même se présenta à lui, montrant une épée sanglante, et disant qu'il avoit tranché les jours du rebelle. «Galba, dit «Tacite, lui répondit : Camarade (*commilito*), qui vous l'a or«donné? montrant un esprit capable de réprimer la licence des «soldats, inaccessible aux menaces, et insensible aux flatteries.»

Galba sortit en litiere, revêtu seulement d'une cuirasse, pour aller au-devant des prétoriens, dont on lui annonçoit l'arrivée prochaine, le retour à l'ordre, et pour offrir un sacrifice à Jupiter au Capitole. On apprit bientôt qu'Othon vivoit, et que les prétoriens le suivoient. En effet, ils éloignerent toute la suite de l'empereur, le percerent de traits, et déchirerent son corps. Il n'avoit régné que neuf mois. Telle fut la fin déplorable de Galba, qui avoit échappé, comme par un prodige, pendant les regnes de cinq empereurs, aux malheurs qui atteignirent tant de personnes illustres. Il ne lui manqua, pour être parfaitement heureux, que de ne s'asseoir jamais sur un trône, ou plutôt que de ne vouloir pas imiter les Scipions, les Camilles, dans un temps où la corruption régnoit à la ville et dans les camps. «Ce «malheureux prince avoit, dit Suétone[2], une taille ordinaire, «le front chauve, les yeux bleus, le nez recourbé, les pieds et

(1) Tacit., *Hist.*, I, 35; Suet., cap. XIX. (2) Cap. XXI.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

«les mains tellement défigurés par la goutte, qu'il ne pouvoit «supporter une chaussure fermée (*calceus*), ni déployer des «papiers. Une excroissance de chair, qui s'étoit formée sur son «côté droit, avoit un si grand volume, qu'on la contenoit à «peine avec des bandelettes.»

Galba n'ayant régné que neuf mois, ses bustes sont fort rares; cependant on en conserve un très précieux dans le Musée Royal, sous le n° 214. On en voit ici la face et le profil, planche XXXI, n° 1 et 2.

N° 1 et 2.

L'empereur porte la cuirasse et le *paludamentum*.

N° 3.

Pour justifier la ressemblance de ce buste, on peut examiner la médaille de bronze du n° 3. Autour de la tête de Galba on lit: SER*gius* GALBA IMP*erator* CAES*ar* AVG*ustus*. Au revers: S*enatus* C*onsulto;* exergue, ROMA.

§. 2. CLODIUS MACER,

TYRAN EN AFRIQUE.

Le sénat et le peuple ne donnerent point à Clodius Macer le titre d'empereur; il ne le prit point sur les monnoies qu'il fit frapper en Afrique, et sur lesquelles on ne voit point gravée la tête de Galba, alors empereur; c'est pourquoi l'on s'accorde à lui donner le nom de *tyran*, dans le sens fixé par les observations placées au commencement de ce volume.

Ses noms étoient *Lucius Clodius Macer*. On ne connoît aucun détail de sa vie avant l'année 68 (621 de Rome), celle de la mort de Néron[1]. Ayant appris en Afrique, où il étoit propré-

(1) Tacit., *Hist.*, I, 11.

teur, cette mort, et la révolte de Vindex dans les Gaules, avec celle de Galba dans l'Espagne, Macer se déclara maître de l'Afrique, et prétendant à l'empire. Il créa une légion qu'il appela Macrienne. Si l'on en croit Plutarque[1], la rébellion auroit commencé du vivant de Néron; mais les autres historiens attribuent la révolte de Macer aux conseils de Crispinilla. Cette femme, ayant été, comme dit Tacite[2], la maîtresse de débauche de Néron, passa en Afrique pour faire prendre les armes au propréteur, peut-être pour venger la mort de son éleve. Se voyant seul de son parti, sans qu'aucun autre général révolté lui offrît de joindre ses armes aux siennes, n'ayant aucun moyen de conserver la possession de cette contrée si elle lui étoit disputée, désespérant également de pouvoir en sortir avec sûreté, Macer commit toute sorte d'excès pour s'enrichir[3]. Enfin Galba, reconnu empereur, envoya Trebonius Garucianus pour faire mourir ce tyran, dont la révolte avoit à peine duré quelques mois[4]. Quant à Crispinilla, le lecteur se formera une juste idée des mœurs des Romains à cette époque, lorsqu'il apprendra que cette femme odieuse ne craignit pas de revenir à Rome[5]. Le peuple demanda à grands cris le supplice de Crispinilla, qui avoit cherché à l'affamer en retenant dans les ports d'Afrique les navires qui portoient tous les ans à Rome les blés de cette contrée. Mais elle échappa à cette proscription, et reprit faveur parmi le peuple sous les trois successeurs de Néron, parcequ'elle possédoit de grandes richesses, et que, n'ayant point d'héritiers naturels, chacun espéroit occuper une place dans son testament.

On ne posséderoit aucun portrait de Clodius Macer, si l'on

(1) *In Galba*, 373.
(2) *Histor.*, I, 73.
(3) Plutarch., *Galba*, 373.
(4) Tacit., I, 7.
(5) Plutarch., *Galba*, 380; Tacit., *Hist.*, I, 73.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

adoptoit l'opinion d'Eckhel[1], qui doute de l'authenticité de la médaille d'argent sur laquelle on voit sa tête, seul portrait de ce tyran qui nous soit parvenu.

Mais ce doute se seroit dissipé, s'il eût pu connoître deux médailles semblables qui ont été trouvées depuis lui.

N° 4.

Le n° 4 présente celle de la collection d'Hunter, que le possesseur de ce précieux monument voulut bien envoyer à M. Visconti pour la faire dessiner sur l'original. On y lit autour de la tête nue de Macer: L*ucius* CLODIVS MACER S*enatus* C*onsulto*. Au revers: un navire, avec PROPRAE*tor;* à l'exergue, AFRICAE.

§. 3. OTHON.

En plaçant Galba sur le trône vacant par l'extinction de la famille des Césars, le sénat et le peuple firent un choix dans lequel on ne pouvoit blâmer que l'âge trop avancé du nouvel empereur. A la vérité les maux qu'ils avoient éprouvés sous Caligula et Néron, devenus empereurs avant d'avoir atteint l'âge viril, pouvoient faire excuser le choix d'un vieillard. Mais que dut-on penser en les voyant accéder aux vœux de l'armée, qui donna pour successeurs à Galba deux citoyens, Othon et Vitellius, renommés par les débauches les plus honteuses et par les basses adulations avec lesquelles ils avoient favorisé ou fait naître la corruption des derniers empereurs! «les deux hommes «les plus corrompus, dit Tacite[2], les plus impudiques, les plus «lâches, les plus dissolus, et qui sembloient avoir été choisis «par le sort pour perdre l'empire.»

Othon, qui se couvrit de honte pendant toute sa vie, et sur-

(1) *Doctr. num.*, VI, 290. (2) Tacit., *Hist.*, cap. VII

tout pendant sa premiere jeunesse, naquit l'an 785 de Rome [1] (32 de l'ere vulgaire). Son pere avoit été consul sous Tibere; sa mere, Albia Terentia, appartenoit à une illustre famille. Il se déshonora, dès ses plus jeunes ans, par les débauches les plus scandaleuses. Cette conformité de mœurs lui procura de bonne heure l'amitié, la confiance de Néron. Othon fut le confident de tous ses secrets, le compagnon de tous ses plaisirs; il l'accompagnoit dans ses orgies nocturnes, insultant tous ceux qu'il rencontroit. Il étoit prodigue, et vouloit rivaliser avec Néron en folles dépenses; aussi avoit-il contracté des dettes énormes, qu'il ne pourroit payer, disoit-il, qu'en devenant empereur. Il avoit les habitudes et le costume d'un efféminé; il couvroit sa tête chauve avec une perruque (*galericulus*) artistement travaillée [2]. Tous les jours il se rasoit, et appliquoit des cosmétiques sur son visage, afin que l'on crût qu'il n'avoit jamais eu de barbe.

Le mariage d'Othon avec Poppée faillit à lui faire perdre l'amitié de Néron, et même à lui faire perdre la vie, parceque ce prince résolut d'épouser lui-même cette femme, dont Othon étoit jaloux. Il fallut l'intercession de Séneque, selon Plutarque, pour que l'empereur se contentât de l'envoyer gouverner la Lusitanie, quoiqu'il n'eût point encore exercé la questure. Il y demeura dix ans, jusqu'à la mort de son rival; et, au grand étonnement des Romains, il y acquit par sa justice et par son désintéressement une estime que la capitale lui avoit refusée avec raison.

Lorsque Galba eut déclaré qu'il acceptoit l'empire, offert par son armée, Othon, le premier des généraux, se joignit à lui, l'aida de son crédit et de son trésor, l'accompagna à Rome, et lui

(1) Vict., *Epit.*, cap. VII. (2) Tacit., *Hist.*, I, 50; Suet., cap. XII.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI

fit une cour assidue, espérant que ce prince l'adopteroit[1]. Dans cet espoir, il gagnoit les soldats par ses largesses. Mais il vit Galba choisir Pison pour son fils et pour son successeur; «car, «dit Plutarque, il avoit assuré qu'il préfereroit toujours le bien «de l'état à ses affections particulieres; qu'il n'adopteroit pas «le citoyen qui lui seroit le plus cher, mais celui qui devroit «être le plus utile au peuple romain.» Cette adoption déplut aussi aux militaires, parceque Pison avoit des mœurs et des principes dignes des anciens Romains; tandis que le regne d'un prodigue, d'Othon, flattoit leur cupidité. D'après ces considérations, on ne sera pas surpris de la facilité que le dernier trouva à les soulever contre Galba.

Il poussa la dissimulation jusqu'à se rendre, le 15 janvier 69, au palais de l'empereur, à le saluer, à recevoir de lui le baiser accoutumé, et à assister seul des sénateurs au sacrifice qu'il offroit. Dans cet instant, on lui annonça qu'un architecte l'attendoit pour examiner une maison qu'il venoit d'acheter. Cette annonce étoit un signal convenu. Othon sortit donc, et alla rejoindre les conjurés, qui n'étoient encore que vingt-trois. Ils avoient été rassemblés par les deux soldats qu'Othon avoit gagnés par ses largesses, «qui, dit Tacite[2], entreprirent de donner «l'empire romain, et qui le donnerent.» Ces vingt-trois conjurés proclamerent Othon empereur, le conduisirent au camp des prétoriens, qu'il enflamma par ses invectives contre Galba, contre Pison, et qu'il attira à son parti par de grandes promesses. Les prétoriens le suivirent, en contraignant tous ceux qu'ils rencontroient à saluer le nouvel empereur. Nous avons vu dans la vie de Galba le meurtre de ce prince et celui de Pison, qui, après avoir été toujours malheureux et persécuté,

(1) Suet., cap. IV. (2) Tacit., *Hist.*, I, 25.

ne reçut le nom de César que pour se voir assassiner six jours après.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

Les têtes de ces infortunés furent présentées à Othon. Celle de Pison fixa principalement ses regards; elle mit fin à ses inquiétudes, et il se livra à la joie[1]. Il obtenoit enfin cette couronne qu'il avoit tant desirée, mais qu'il ne devoit porter que pendant trois mois. Il avoit alors trente-sept ans, l'an 822 (69 de l'ere vulgaire). Le sénat et le peuple se rendirent au camp des prétoriens, leur adresserent des remerciements. Othon promit aux centurions de leur payer avec l'argent du fisc les congés et les dispenses que les soldats achetoient d'eux à grands prix; et cet exemple dangereux fut suivi par ses successeurs. Arrivé au sénat, le nouvel empereur le harangua comme s'il eût été forcé d'accepter l'empire. En vain affecta-t-il de flatter tout le monde, et la populace même, en se laissant appeler Néron; de paroître souvent dans les théâtres, de prodiguer les droits du citoyen romain; on ne le vit pas sans inquiétude appeler auprès de lui Sporus et les autres débauchés de la cour de Néron. «Mais ce «qui le rendit le plus digne de haine fut, selon Xiphilin[2], d'a«voir mis à prix l'empire romain, d'avoir livré la capitale à «l'audace des hommes les plus corrompus, de ne tenir aucun «compte des vœux du peuple et du sénat, enfin d'avoir persuadé «aux soldats qu'en eux résidoit le pouvoir de créer et de faire «mourir les empereurs.»

Cependant la nuit qui suivit le meurtre de Galba et l'élévation d'Othon rendit celui-ci à ses réflexions. Peu exercé à commander les armées, il avoit entendu dire que les légions de Germanie avoient proclamé Vitellius empereur; ennemi du travail et de la contrainte, il se voyoit chargé d'un immense far-

(1) Tacit., *Hist.*, I, 44. (2) Xiphil., lib. LXIV, cap. VIII.

Chap. II. Successeurs de Néron Pl. XXXI.

deau; enfin, ennemi de toute sorte de violence (c'étoit peut-être sa seule bonne qualité), il avoit participé au meurtre de Galba. Son sommeil fut très inquiet; il tomba de son lit comme s'il eût été poursuivi par cette ombre auguste; il offrit des sacrifices pour l'apaiser; il témoigna même des regrets d'avoir accepté l'empire; mais c'étoit trop tard, la force des choses l'entraînoit rapidement. Les armées de Vitellius et celles des autres généraux qui avoient embrassé son parti, étoient parvenues sans obstacle jusqu'aux plaines de la Gaule Cisalpine.

Othon écrivit à Vitellius, lui offrit des richesses, des honneurs, s'il vouloit reconnoître son empire; il lui offrit même de le partager avec lui, et d'épouser sa fille. Celui-ci, loin d'accepter ses propositions, lui en fit de semblables. Ils essayerent, dit-on, de se faire assassiner l'un et l'autre, mais sans succès. Othon vit alors que la guerre civile étoit inévitable; les citoyens de Rome, qui n'en avoient point éprouvé les fureurs depuis Auguste et Antoine, en frémirent. L'empereur marcha à la rencontre des Vitelliens. Après quelques attaques peu décisives, il y eut à Bedriacum, entre Crémone et Mantoue (aujourd'hui Cividale) un combat entre les deux armées, où ne se trouvoient pas les deux rivaux, et les Othoniens furent vaincus. Othon en attendoit l'issue à Brixillum (Bersello, où la Linza se jette dans le Po).

La nouvelle de cette défaite fut apportée à l'empereur par un soldat de son armée, qui, voyant que l'on doutoit de sa véracité, et qu'on le regardoit comme un fugitif, se perça de son épée, et tomba mort aux pieds d'Othon. Le pere de l'historien Suétone, qui étoit alors tribun de la seizieme légion, lui avoit raconté ce fait, et avoit ajouté que le prince, ému par ce spectacle, s'écria: «Je ne veux plus exposer aux dangers des servi-

«teurs si dévoués[1].» Il prit dès-lors la résolution de s'ôter la vie. Ce n'est pas qu'il n'eût encore une armée de réserve qui lui étoit dévouée, qu'il n'eût appris que trois légions de la Mésie étoient arrivées à Aquilée; mais il détestoit les guerres civiles; et se trouvant, étant encore simple citoyen, dans un repas où quelqu'un des convives racontoit la mort de Cassius et de Brutus, il avoit frémi d'horreur à ce récit. Suétone avoit encore appris ce fait de son père; et je le répete à dessein, n'ayant que ce seul bien à dire d'Othon. On lui attribua d'autres motifs, la connoissance du peu de talent qu'il avoit pour l'art militaire, la crainte d'irriter par une trop longue résistance Vitellius contre sa famille, et l'envie d'acquérir de la gloire par une action généreuse.

Quoi qu'il en soit des motifs, il persista dans son dessein, malgré les représentations de ses amis. Il employa le reste de la journée où il apprit cette fatale nouvelle à récompenser ses serviteurs, ses amis; à brûler les lettres dans lesquelles Vitellius étoit maltraité, afin qu'il ne pût en punir les auteurs; à donner des ordres pour assurer la retraite de ceux qui étoient près de lui; à écrire à Messaline, veuve de Néron, qu'il avoit résolu d'épouser, pour lui recommander sa sépulture et sa mémoire; enfin à consoler son neveu, en l'exhortant à ne pas oublier qu'il avoit eu un oncle empereur, et à ne pas trop s'en souvenir. Il passa une nuit tranquille; et le matin il s'enfonça un poignard dans le sein, après trois mois de regne. Il eut plusieurs imitateurs; quelques uns de ses gardes, quelques soldats de ses armées, s'ôterent aussi une vie que la mort généreuse d'Othon leur rendoit insupportable.

S'il ne falloit qu'un trépas généreux, que le sacrifice de la vie,

(1) Suet., cap. x.

Chap. II
Successeurs de Néron
Pl. XXXI.

afin d'éviter l'effusion du sang, pour couvrir la honte de cette même vie passée entièrement dans la débauche, la mémoire d'Othon ne seroit point odieuse; mais la postérité ne regarde pas un seul instant de courage comme la compensation de plus de vingt-quatre années d'intempérance et de dissolution. Les méchants conserveroient toujours l'espoir de se réhabiliter à leur derniere heure dans la mémoire de leurs concitoyens.

Il sembloit qu'un esprit capable d'un aussi grand effort n'avoit pu se trouver dans un corps aussi mal fait que celui d'Othon, dit Suétone [1]. Il étoit petit, et avoit les pieds mal tournés. Les traits de son visage étoient réguliers.

N° 5 et 6.

La brièveté du regne d'Othon a rendu ses monuments fort rares. On voit au Musée Royal, sous le n° 330, et sous le nom de Demetrius Poliorcete, la tête dont la face et le profil sont gravés ici sous les n° 5 et 6. La ressemblance de ce marbre avec les médailles d'Othon est incontestable. La partie de la chevelure placée sur le front est antique, et présente le *galericulus*, la perruque sous laquelle ce prince efféminée cachoit un front dépourvu de cheveux. La face est antique, et le nez seul a été légèrement restauré. Le baron de Tott, qui avoit apporté de Grece ce précieux fragment, l'avoit cédé à feu Pajou, sculpteur, qui à son tour le céda au Musée Royal.

N° 5.

Pour mettre le lecteur à même de juger la ressemblance de cette tête, on a placé ici la médaille d'or du n° 7. D'un côté on voit la tête d'Othon, coiffée avec une perruque, et la légende IMP*erator* OTHO CAESAR AVG*ustus* TR*ibunitia* P*otestate*. Revers: femme debout, tenant une couronne et une haste; légende, SECVRITAS P*opuli* R*omani*.

(1) Cap. XII; Tacit., *Annal.*, XIII, 12.

Chap. II.
Successeurs de Néron.
Pl. XXXI.

§. 4. VITELLIUS, ET SA FAMILLE.

Zonare peint d'un seul trait le regne de l'homme vil que les soldats donnerent pour successeur à Othon. «Tout le temps du «regne de Vitellius ne fut, dit-il [1], autre chose qu'une ivresse et «un repas continuels.»

Aulus Vitellius naquit l'an de Rome 768 (15e de l'ere vulgaire). Je parlerai plus bas de Lucius Vitellius son pere; mais je dois le rappeler ici, parcequ'il produisit son fils à la cour de Tibere, pour se concilier la faveur de cet empereur [2]. Ce fut dans l'île de Caprée que Tibere reçut A. Vitellius, abusa de sa jeunesse, et le rendit complice de tous les genres de débauches; ce qui lui fit donner le surnom barbare de *Spintria*, par lequel on désignoit les inventeurs des monstrueuses voluptés qui ont rendu honteusement fameux le nom de ce rocher.

Les changements de regne n'apporterent aucun changement à sa fortune, parcequ'il sut conformer ses goûts et ses opinions à ceux des empereurs qui succéderent à Tibere. Il se livra avec fureur, sous Caligula, aux jeux du cirque; il conduisit lui-même des chars, et prit un parti actif dans les factions qui divisoient les spectateurs, mais toujours lié à celle qu'avoit adoptée l'empereur. Claude l'eut pour compagnon de jeu, sa passion dominante. On le vit obtenir les bonnes graces de Néron par les mêmes moyens [3]; mais sur-tout dans un concours de musiciens qu'il présidoit, et auquel il supplia, au nom du peuple, l'empereur de prendre part, quoique celui-ci eût l'air de s'y refuser, et que les spectateurs n'eussent émis aucun vœu. Le sénat déli-

(1) Lib. I, 16. (2) Suet., cap. III. (3) *Ibid.*, cap. IV.

Chap. II
Successeurs de Néron.
Pl. XXXI.

bérant sur la peine à infliger à Antistius, qui avoit composé des vers contre Néron, le généreux Thrasea proposa la plus légere, et entraîna dans son sentiment le plus grand nombre des sénateurs. « Vitellius, dit Tacite[1], fut celui des opposants qui se fit « remarquer par la bassesse de ses flatteries, adressant les plus « vifs reproches aux plus estimables personnages, et écoutant « sans répliquer leurs réponses, comme les lâches en usent or- « dinairement. »

Vitellius obtint des trois empereurs, par ses adulations et ses complaisances criminelles, non seulement des honneurs civils et militaires, mais encore les honneurs religieux[2]. Proconsul en Afrique, il s'y fit estimer par son intégrité. Au contraire, chargé à Rome de la surveillance des lieux publics, il fut accusé d'avoir dépouillé les temples, et d'y avoir substitué à l'or et à l'argent le laiton et l'étain. Ces nominations avoient pu étonner les Romains; la surprise fut extrême, lorsqu'en 821 (68 de l'ere vulgaire) Galba l'envoya commander l'armée de la Germanie inférieure[3]. On attribua cette faveur aux sollicitations de Vinius, qui pouvoit tout sur l'esprit de l'empereur; mais celui-ci dit publiquement, « Qu'il n'y avoit rien de moins dangereux que les « hommes qui ne pensent qu'à manger, et que Vitellius trou- « veroit chez les Germains à satisfaire son ignoble passion. » Elle l'avoit déja ruiné; car il fut obligé, pour se rendre à son commandement, de mettre en gage une boucle d'oreille de sa mere, et d'intimider ses nombreux créanciers en les menaçant de leur intenter des procès fâcheux. Devenu empereur, il les força à lui rendre les titres de leurs créances, en disant qu'ils devoient se trouver payés largement, puisqu'il leur laissoit la vie[4].

(1) *Ann.*, XIV, 119. (2) Suet., cap. VI. (3) *Ibid.*, cap. VII. (4) Xiphil., lib. LXV, cap. IV.

Croiroit-on, si l'histoire ne l'attestoit pas, et si l'on ne connoissoit pas la dissolution dans laquelle vivoient les armées romaines depuis qu'elles disposoient de l'empire, qu'un homme perdu de dettes, et qui consumoit à table la plus grande partie de ses journées, fut accueilli avec transport par les légions de la Germanie inférieure? «Les vices et la lâcheté de Vitellius lui «concilierent, dit Tacite[1], l'affection des soldats avec une faci-«lité qu'obtinrent rarement les talents et les vertus.» Ce furent même ses vices, selon Xiphilin, qui le firent chérir des légions[2]. Elles espéroient s'enrichir par ses prodigalités, qu'elles opposoient à la parcimonie de Galba, voir se relâcher pour elles la discipline militaire, et bannir des camps la frugalité, sous un chef occupé sans cesse des plaisirs de la table. Vitellius d'ailleurs se montra à l'armée tel qu'on l'avoit vu pendant le voyage, doux, affable, prévenant, même avec les simples soldats. Entré dans le camp, il accueillit toutes les demandes, remit toutes les peines, et même fit grace à ceux qui étoient condamnés à quelque supplice.

Cette conduite adroite, et la noblesse de son origine, le firent reconnoître empereur par ses légions un mois après son arrivée, et dans les premiers jours de l'annee 822[3] (69e de l'ere vulgaire). Il accepta avec transport le surnom de *Germanicus*, qu'elles lui donnerent; différa de prendre celui d'*Auguste;* et refusa obstinément celui de *César*. Tous les peuples de la partie occidentale de l'empire suivirent l'exemple des légions de Germanie. A la nouvelle du meurtre de Galba, Vitellius fit marcher en grande hâte une partie de ses troupes contre Othon, et les suivit avec le reste de son armée. Il refusa toutes les propositions que lui fit Othon pour renoncer à l'empire, et il s'en remit au

(1) *Hist.*, III, 86. (2) Xiph., LXIV, IV. (3) Suet., cap. VIII.

Chap. II. Successeurs de Néron.

Pl. XXXI.

sort des armes, qui lui fut favorable. Ses généraux défirent près de Crémone ceux de son rival, et Rome reconnut son pouvoir.

Autant que les troupes de Vitellius avoient montré d'ardeur pour aller combattre les soldats d'Othon, autant leur chef parut indigne de cette émulation[1]. Il traversoit les cités en triomphateur; il naviguoit mollement sur les fleuves, dans des bâtiments très ornés, couronné de fleurs, absorbant dans des repas continuels des sommes considérables, abandonnant à l'avidité de ses troupes les contrées qu'il parcouroit. Arrivé sur le champ de bataille, près de Crémone, quarante jours après le combat, et voyant quelques personnes se plaindre de l'odeur des cadavres qui restoient sans sépulture, il leur dit: «L'ennemi mort sent «toujours bon, et mieux encore lorsque c'est un citoyen[2]» Ce mot horrible, qui est devenu proverbe, peint Vitellius. On auroit pu le croire seulement lâche et gourmand; mais là il fit voir qu'il avoit une ame atroce. Il parcouroit le champ de bataille, se repaissoit de la vue des morts, comme il auroit fait à l'instant même de la victoire. Il n'ordonna point de les ensevelir; et assista ensuite à un spectacle de gladiateurs, comme s'il n'y avoit pas eu assez de sang de répandu.

Après avoir fait des séjours dans tous les lieux de plaisance qui se trouvoient sur la route, il entra dans Rome, revêtu de la toge bordée de pourpre, selon Tacite[3], précédé du sénat et du peuple, comme il fût entré dans une ville prise d'assaut. Suétone dit qu'il portoit le manteau militaire des empereurs, le *paludamentum;* cette discordance peut facilement s'expliquer, en supposant qu'il étoit arrivé au pont Milvius, à deux milles de Rome (aujourd'hui *Ponte Molle*), en costume militaire, résolu d'entrer ainsi dans la ville, et que ses amis lui conseillerent de revê-

(1) Suet., cap. x. (2) *Ibid.;* Xiphil., lib. LXV, 1. (3) *Histor.*, II, 89.

tir, comme ses prédécesseurs, le costume civil; soixante mille soldats le suivoient, et jeterent l'alarme dans la capitale.

Vitellius se conduisit d'abord avec modération, ne confisqua pas les biens de quelques uns des partisans d'Othon qu'il fit mourir; confirma les donations faites par Néron, par ses deux prédécesseurs; laissa un libre cours à leurs monnoies[1]. Il ne cassa point les testaments de ceux qui étoient morts les armes à la main contre lui; il remit au peuple les contributions arrierées. Enfin il défendit aux sénateurs et aux chevaliers de combattre dans l'arene et de monter sur les théâtres.

C'est là tout ce que les historiens ont pu recueillir de louable dans le regne de Vitellius; c'est là tout ce qu'il fit; et ces actions ne l'occuperent que peu d'instants. Mais son occupation principale, la seule qui remplit les huit mois de son regne, fut de faire succéder plusieurs fois par jour, et la nuit même, de grands et somptueux repas; de rejeter dans chaque intervalle la nourriture dont il avoit chargé son estomac, pour s'en gorger de nouveau; comme si, dit Xiphilin, il ne se fût nourri que par le simple passage des aliments[2]. Il s'invitoit chez ses amis, et ces festins leur coûtoient des sommes énormes, au moins 400,000 sesterces (70,000 francs). On conserva le souvenir du repas que lui donna son frere, où l'on vit paroître deux mille poissons très recherchés, et sept mille oiseaux. Mais il montra encore une prodigalité plus extraordinaire, lorsqu'il fit la dédicace d'un plat d'argent, qu'il appela le bouclier de Minerve (parcequ'il étoit de la même grandeur que le bouclier de la Minerve

(1) Xiphilin (lib. LXV, c. VI) et Zonare (pag. 192) rapportent ce fait comme une chose extraordinaire; ce qui feroit conjecturer que chaque nouvel empereur proscrivoit les monnoies de ceux de ses prédécesseurs dont le sénat et le peuple avoient aboli la mémoire.

(2) Suet., cap. XIII; Xiphil., lib. LXV, cap. III.

Chap. II.
Successeurs de Néron.
Pl. XXXI.

de Phidias), si grand, qu'il fallut, dit Pline, construire pour le fondre un fourneau hors de la ville, et qui coûta 1,000,000 de sesterces (environ 200,000 francs). Les mets que l'on servit sur cet énorme plat étoient des foies de scares (poissons), des cervelles de faisans et de paons, des langues de flamants (oiseaux), et des laites de lamproies apportées des mers éloignées. Pour peindre d'un seul mot la gloutonnerie de Vitellius, je dirai que dans les sacrifices même il mangeoit la chair des victimes et les gâteaux sacrés avant qu'ils fussent entièrement cuits; qu'en voyage il dévoroit les mets qui se trouvoient préparés dans les plus mauvaises hôtelleries. Tacite porte à 900 millions de sesterces (environ 180 millions de francs) la dépense de sa table. Aussi Josephe[1] dit-il que, s'il eût vécu plus long-temps, l'empire entier n'eût pu suffire pour assouvir sa gloutonnerie.

Elle sembloit ne lui laisser quelques intervalles de repos que pour faire éclater sa cruauté. On l'accusoit d'avoir fait mourir son fils aîné, Petronianus, sous prétexte que ce jeune homme auroit voulu l'empoisonner[2]; mais pour hériter des biens que son épouse avoit légués à cet enfant; et sa mère, parcequ'on avoit prédit que son regne seroit de longue durée s'il lui survivoit. Cette vertueuse femme devoit d'ailleurs lui paroître insupportable, parcequ'elle avoit versé des pleurs lors de son exaltation à l'empire, et parcequ'elle prévoyoit sa fin ignominieuse. Enfin il ne donnoit des louanges qu'à Néron; il n'estimoit que ses actions, et il l'imitoit en toutes choses.

L'armée d'Orient, jalouse du droit que s'étoient arrogé celles d'Occident en élisant trois empereurs, voulut en nommer un; et son choix tomba, en juillet de l'an 69, sur Vespasien, son chef, guerrier habile, doué de grandes qualités, et ayant peu

(1) *B. J.*, IV, 42. (2) Suet., VI, 14.

de défauts. Tout l'Orient reconnut Vespasien, et les légions d'Illyrie marcherent sur Rome. Un combat violent fut livré près de Crémone; les Vitelliens y furent vaincus près de Bedriacum, où ils avoient défait les Othoniens. Vitellius refusa d'abord de croire ces fâcheuses nouvelles; ensuite il parut sortir de son apathie, et se présenta à son armée près de Pérouse. Mais cette courte apparition ne servit qu'à faire mieux connoître sa stupidité et son ignorance dans l'art militaire. C'est alors que tout l'empire abandonna Vitellius. Le 18 décembre, ayant appris la défection de son armée, il sortit du palais, vêtu de noir, avec son fils encore enfant; il déclara au peuple, en pleurant, qu'il offroit d'abdiquer l'empire. On refusa son offre, et il rentra dans son palais. Cependant les principaux personnages de Rome, sur le bruit de cette abdication, s'assemblerent chez Sabinus, frere de Vespasien, où se trouvoit aussi Domitien son second fils [1]. Ne s'y croyant pas en sûreté, ils se réfugierent dans le Capitole, auquel les soldats mirent le feu. Domitien échappa à leur furie; et Sabinus, chargé de chaînes, amené au palais, fut massacré sous les yeux de Vitellius.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

Pendant ce temps, l'armée qui combattoit pour Vespasien entra dans Rome, combattit dans les rues ceux des prétoriens qui défendoient Vitellius. Quant à lui, après s'être gorgé de boisson et de nourriture, il sortit du palais par une porte secrete, accompagné seulement des domestiques qui préparoient ordinairement ses repas, pour se cacher chez son épouse, jusqu'à ce que la nuit favorisât son évasion de Rome. Mais il rentra bientôt au palais, et le trouva désert. Alors il remplit d'or sa ceinture, se couvrit d'un vieux manteau, et se cacha dans la chambre où se tenoit le portier du palais avec ses

(1) Titus étoit auprès de son pere à l'armée d'Orient.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

chiens[1]. Il y fut bientôt découvert, entraîné au travers de la multitude irritée, les mains liées derriere le dos, la tunique déchirée, la chevelure relevée, et un poignard fixé sous le menton, afin qu'il ne pût cacher sa honte et son repentir. «J'ai cependant été votre empereur!» leur disoit-il. On le couvrit de boue; et enfin, après l'avoir percé de mille coups, on lui ôta la vie aux Gémonies, d'où son corps fut traîné dans le Tibre. Il étoit âgé de cinquante-quatre ans, avoit régné près d'un an depuis son élévation à l'empire, et huit mois depuis la mort d'Othon.

Son caractere bas et vil sembloit se peindre dans toute sa personne: il avoit un embonpoint énorme; son visage étoit enflammé, son ventre très gros, et il boitoit légèrement.

On pourra être étonné de ne point voir ici de portrait de Vitellius, tandis que l'on a ceux des onze autres Césars, et que les collections d'antiques, même celle du Musée Royal (n° 54), renferment des bustes auxquels on donne son nom. Voici la réponse de M. Visconti, trouvée dans ses papiers: «Les médailles «de coin romain font connoître parfaitement le portrait de Vitel«lius. Les antiquaires le reconnoissent dans plusieurs têtes en «marbre; mais j'ai remarqué que ces prétendus bustes de Vitel«lius, loin d'être constatés par la comparaison des médailles, «offrent au contraire un portrait de convention, que les artistes «du XVe siecle ont voulu attribuer à cet empereur, plutôt d'a«près son caractere crapuleux, connu par l'histoire, que d'après «ses images. D'ailleurs tous ses bustes se ressemblent parfaite«ment entre eux, autant qu'ils s'éloignent de la physionomie de «Vitellius tracée sur les médailles.» Quant au buste du Musée Royal, voici comment le même savant s'exprimoit, en 1810,

(1) Suet., XVI, 17; Xiphil., lib. LXV, cap. XIX; Tacit., *Histor.*, III, 85.

dans la Notice de ce Musée: «Une simple tunique sans manches «est attachée par deux boutons sur les épaules de cet empe- «reur....... Cet étrange habillement, comme le marbre de ce «buste, qui est *un grec veiné du mont Hymette,* peu propre à la «sculpture, peuvent bien appuyer les doutes de ces antiquaires, «qui ne reconnoissent pour authentique aucun des portraits en «marbre que nous connoissons de Vitellius. Il étoit à la salle «des antiques au Louvre.»

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

Enfin il dit, dans la Description du Musée Royal de 1817: «Il est encore douteux si ce buste, exécuté d'ailleurs dans une «grande et belle maniere, n'est pas dû à quelque excellent ci- «seau du XVI[e] siecle.» J'ajouterai à un témoignage d'aussi grand poids mes propres observations. La comparaison de ce buste avec les plus belles médailles de Vitellius m'a fait reconnoître des différences frappantes, particulièrement dans les formes du nez.

Les médailles de Vitellius, gravées ici sous les n° 8 et 9, présentent le portrait de cet empereur. Celle du n° 9 est d'or: on y voit la tête de Vitellius, avec la légende A*ulus* VITELLIUS GERMAN*icus* IMP*erator* TR*ibunitia* P*otestate*. Revers: les têtes affrontées des enfants de Vitellius, d'un fils et d'une fille, avec la légende LIBERI IMP*eratoris* GERMAN*ici*. Quelques antiquaires, croyant voir les têtes de deux fils, reconnoissoient Petronianus, et cet enfant que sa mere, après la mort d'Othon, apporta dans les Gaules à Vitellius, que celui-ci, selon Zonare, présenta aux soldats, lui faisant donner les surnoms de *Germanicus* et d'*imperator,* quoiqu'il ne fût âgé que de six ans. Mais Petronianus avoit été tué par son pere avant l'an 822, celui de l'exaltation de Vitellius. Il faut donc reconnoître sur le revers de la médaille du n° 9, 1° le fils, surnommé *Germanicus*, que Mu-

N° 9.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

cianus fit mourir l'année qui suivit la mort de Vitellius[1]; 2° une fille que Vitellius donna en mariage à Valerius Asiaticus, lieutenant de la Belgique, et que depuis Vespasien maria et dota richement[2].

N° 8.

Lucius Vitellius, pere de l'empereur. On voit sa tête au revers de celle de son fils sur la médaille d'or du n° 8, monument de la piété filiale, avec la légende L*ucius* VITELLIVS COS. (*consul.*) III CENSOR. Il étoit fils d'un chevalier, régisseur des finances d'Auguste; il fut consul trois fois, et censeur. Ces dignités le rendirent très recommandable, et contribuerent presque uniquement à faire élire son fils empereur. Sous le premier consulat de Lucius Vitellius, l'an 787, parut en Egypte, selon Tacite, le phénix, oiseau très rare, dit-il, que l'on n'avoit pas vu depuis plusieurs siecles. Tibere régnoit alors; Claude nomma consul avec lui, pour la seconde fois, Lucius Vitellius, l'an 796; pour la troisieme fois encore, l'an 800; et censeur, pareillement avec lui, l'an 801. L. Vitellius amena, sur la fin du regne de Tibere, Artaban, roi des Parthes, non seulement à entrer en conférence avec lui pendant qu'il commandoit en Syrie, mais encore à rendre aux enseignes des légions un culte, comme en usoient les Romains. Enfin il eut le gouvernement de Rome, en 796, pendant l'expédition de Claude contre la Grande-Bretagne. On lui reproche avec raison les basses flatteries avec lesquelles il se maintint à la cour; d'abord avec Tibere, en lui prostituant son fils, celui qui devint empereur; ensuite avec Caligula, qu'il adora le premier comme une divinité, ne l'abordant que la tête voilée, et se prosternant à ses pieds; puis avec Claude, en plaçant dans son laraire les statues d'or de ses favoris Narcisse et Pallas, en couvrant de baisers en public un soulier de Messaline

(1) Tacit., *Histor.*, I, 59; IV, 80. (2) Suet., V, 14.

Chap. II. Successeurs de Néron. Pl. XXXI.

qu'il portoit toujours avec lui, et en disant à Claude, lorsqu'il célébroit les jeux séculaires : « Puissiez-vous les célébrer plusieurs « fois ! » Il mourut enfin, l'an 48, sous ce dernier empereur, après avoir vu ses deux fils consuls à-la-fois de cette même année. Le sénat lui décerna des funérailles somptueuses aux dépens du trésor public [1], et une statue placée dans les rostres avec cette inscription : *Pour récompenser sa fidélité inviolable envers le prince*. C'est ainsi que l'on donnoit un nom honorable à la plus lâche adulation !

(1) Suet., V, 3.

CHAPITRE III.

FAMILLE DE VESPASIEN[1].

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXII.

Il y eut à Rome une famille *Flavia* plébéienne, mais illustrée par les honneurs qu'obtinrent plusieurs de ses membres, distingués par le surnom de *Fimbria.* Il paroît qu'elle s'éteignit avec la république; du moins n'en est-il plus fait mention après l'an de Rome 720, dans lequel fut consul Lucius Flavius. Vespasien n'appartenoit point à cette famille.

On remarquera sur les portraits des trois empereurs de cette famille que leurs cheveux ne sont point coupés sur le front en ligne droite, comme ceux de la famille des Césars.

§. 1. VESPASIEN, ET SON ÉPOUSE DOMITILLA.

Le jeune Victor, après avoir tracé dans son abrégé le portrait de Vespasien, dit[2]: «Je me suis étendu plus au long sur un bon «empereur que Rome, épuisée par les fureurs des tyrans, vit «régner sur elle cinquante-six ans, depuis la mort d'Auguste, «comme si le destin eût voulu la retenir au moment de sa ruine «totale.» Le même historien dit encore de Vespasien: «La plus «louable de ses qualités fut *d'oublier les inimitiés.*»

Tous les historiens s'accordent à dire que la Famille Flavia,

(1) Mes guides, dans ce chapitre, ont été Suétone, Dion, Josephe, les deux Victor, Zonare, et Tacite.

(2) Cap. IX.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXII.

d'où sortit Vespasien, n'avoit aucune illustration, et que son grand-pere et son pere Titus Flavius Sabinus avoient été receveurs des deniers publics. L'origine de sa mere Vespasia Polla étoit plus relevée; un de ses frères fut sénateur. Elle survécut à son mari avec deux fils: l'un, Flavius Sabinus, fut sénateur, préfet de Rome pendant douze ans, et tué l'an 69, au moment où son frere alloit être reconnu empereur par les habitants de Rome; le plus jeune, Vespasien, naquit sur le territoire des Sabins, près de Reate (aujourd'hui Rieti, dans le duché de Spolete), l'an 762 (9e de l'ere vulgaire), cinq ans avant la mort d'Auguste[1]. Il fut élevé par son aïeule paternelle Tertullia, dans une maison de campagne près de Cosa dans l'Etrurie. On remarque dans son histoire qu'il conserva un attachement particulier pour cette maison, qu'il la visitoit souvent, qu'il l'entretenoit avec soin dans le même état, et qu'il revint y mourir. Le souvenir de son aïeule lui fut aussi cher: dans les solennités et les jours de fête, il but toujours dans le petit vase d'argent dont elle s'étoit servie.

Après avoir pris la toge virile, Vespasien ne témoigna aucun desir d'entrer dans la carriere des honneurs, quoique son aîné s'y fût déja fort avancé. Mais les sollicitations de sa mère firent changer sa résolution; il fut successivement tribun militaire, questeur, édile, et préteur. On le vit, sous Caligula, capter la bienveillance de ce tyran, en faisant célébrer par des jeux extraordinaires sa victoire sur les Germains, et en proposant, lorsqu'on eut découvert la conjuration de Lépidus et de Getulicus, d'ajouter au supplice des coupables le refus de la sépulture. Tel est donc l'empire des circonstances, qu'il est peu de gens de bien même qui n'en reçoivent quelque atteinte! Au reste le courtisan n'en ressentit pas moins le joug dur et capri-

(2) Suet., cap. II.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXII.

cieux de son idole : Caligula fit jeter de la boue sur sa toge prétexte pendant qu'il étoit édile, parcequ'il avoit négligé de veiller à la propreté de quelques rues[1]. Tacite fait observer à ce sujet que Vespasien, seul des princes qui l'avoient précédé, acquit, en montant sur le trône, une réputation meilleure que celle qu'il avoit auparavant[2]. Il épousa sa concubine, Flavia Domitilla, qui le rendit pere de Titus, de Domitien, et de Domitilla : celle-ci mourut, ainsi que la mere, avant qu'il ne fût proclamé empereur. Cænis, affranchie d'Antonia, mere de Claude, la remplaça, et il la traita presque comme une épouse légitime.

Le regne de Claude fut plus favorable à Vespasien, qui obtint, à la sollicitation de l'affranchi Narcisse, le commandement d'une légion dans la Grande-Bretagne. Il s'y comporta avec tant de valeur et de prudence, qu'il obtint à son retour les ornements triomphaux, deux sacerdoces successifs, et enfin le consulat l'an 51[3] (804 de Rome). La mort de Narcisse, causée par la haine que lui portoit Agrippine, qui étoit devenue toute puissante pendant les premieres années du regne de Néron, fit appréhender à Vespasien que le ressentiment de l'impératrice ne s'étendît jusqu'aux amis de l'affranchi. Il se démit prudemment de ses emplois, et vécut dans une retraite profonde jusqu'après la mort d'Agrippine, arrivée l'an 59. Alors il fut nommé par Néron proconsul d'Afrique. Sa conduite y fut-elle irréprochable? Tacite et Suétone different sur ce point. Le premier dit expressément que Vespasien s'attira la haine des Africains, et qu'ils en conserverent un souvenir fâcheux[4], bien opposé à celui qu'avoit laissé Vitellius. Selon Suétone, il se conduisit avec une

(1) Dio, LIX, 12; Suet., V, 35.

(2) Tacit., *Hist.*, I, 50.

(3) Suet., IV.

(4) Tacit., *Histor.*, II, 97. *Famosum invisumque proconsulatum.*

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXII.

intégrité parfaite, et d'une maniere honorable[1]. Je pense que, pour la certitude du fait, on doit croire Tacite, qui montre son impartialité en écrivant des vérités fâcheuses sur un prince auquel il convient ailleurs qu'il devoit son entrée dans la carriere des honneurs[2]. Au reste Suétone me fournit le moyen d'expliquer le fait; car il raconte que Vespasien fut gravement insulté à Adrumete dans une sédition, insulte qu'il dut punir rigoureusement pour l'honneur du nom romain. C'est encore lui qui nous apprend que la fortune du proconsul n'étoit pas augmentée à son retour (contre l'usage ordinaire des gouverneurs de province); qu'il fut obligé, pour satisfaire ses créanciers, d'engager ses terres à son frere Sabinus, et qu'il avoit été réduit, pour soutenir sa dignité, à faire exercer pour son compte un commerce de chevaux, d'où lui vint le surnom de *Muletier*. C'est de là probablement aussi que vint ce reproche d'avarice tant de fois répété, et qui sembloit d'ailleurs fondé sur l'opposition présentée par sa vie modeste, frugale, avec les débauches, l'intempérance, et les prodigalités insensées de ses derniers prédécesseurs.

Malgré sa prudence, il se conduisit deux fois d'une maniere que Néron regarda comme un crime atroce[3]. Pendant les jeux qui précéderent la mort de Poppée, où cet empereur chanta et déclama publiquement, et dont la durée extraordinaire rendit malades plusieurs spectateurs, Vespasien ne put résister au sommeil. Un affranchi le lui reprocha devant le prince, qui ne pardonna au coupable que vaincu par les prieres des principaux personnages de l'empire. Il commit la même faute dans le voyage

(1) Suet., IV. *Integerrime nec sine magna dignatione administravit.*

(2) Tacit., *Histor.*, I, 1. *Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam.*

(3) Tacit., *Annal.*, XVI, 5.

CHAP. III. Famille de Vespasien. PL. XXXII

que Néron fit dans l'Achaie; et celui-ci l'en punit, non seulement en l'excluant de son commerce intime, mais en lui défendant même de le venir saluer chaque matin avec les autres sénateurs. Vespasien craignit pour ses jours, et s'enfonça dans la retraite.

Un changement subit de fortune l'en arracha. Néron, voulant terminer la guerre des Juifs, chercha un militaire recommandable par ses talents, mais auquel une origine peu relevée ne pût inspirer aucune ambition. Il choisit Vespasien, et l'envoya (l'année 66) en Judée avec une armée considérable, et avec son fils aîné Titus pour lieutenant[1] Il s'étoit répandu dans tout l'Orient une ancienne opinion, une espece d'oracle, qui annonçoit qu'à cette époque des hommes sortis de la Judée gouverneroient le monde. On crut, après l'événement, que cette prophétie désignoit Vespasien et Titus; mais les Juifs en faisoient à eux-mêmes l'application; et cette croyance fut en partie la cause de leur ruine totale.

Les lois civiles et religieuses des Juifs, un gouvernement théocratique, leur inspiroient un éloignement pour les étrangers qui eût pu assurer pour long-temps l'indépendance de cette nation, si par leur position géographique ils se fussent trouvés placés à l'extrémité du monde connu. Les Chinois, forts d'une position aussi heureuse, éprouvent depuis trois mille ans cet effet de leurs lois inhospitalieres; et, si leur empire a été quelquefois conquis, ils ont vu les conquérants adopter bientôt leurs lois et leurs mœurs. Moins heureux, les Juifs ont subi alternativement le joug des peuples qui les entouroient, des Assyriens, des Syro-Macédoniens, des Egyptio-Grecs, des Romains enfin. Pompée, le premier de ceux-ci, vainquit les Juifs[2]; Auguste

(1) Suet., IV; Tacit., *Hist.*, V, 13. (2) *Ibid.*, V, 9.

confirma la création de leur patrie en royaume, faite par Antoine en faveur d'Hérode. La mort de Caligula suspendit les effets de son ressentiment contre ce peuple, qui avoit refusé, les armes à la main, de consacrer son image dans le temple de Jérusalem. Claude réduisit la Judée en province romaine, et en confia le gouvernement à son affranchi Félix, qui commit toutes sortes d'exactions. Les Juifs les supporterent avec patience; mais, poussés à bout par les vexations de son successeur, Florus, ils leverent l'étendard de la révolte, tuerent le gouverneur, mirent en fuite le lieutenant de la Syrie, qui marchoit contre eux, et enleverent une aigle aux fuyards [1].

Chap. III.
Famille de Vespasien.
Pl. XXXII.

Telle étoit la situation des armées romaines en Orient, lorsque Vespasien y arriva avec son armée, et remplit l'attente de son prince. Il rétablit la discipline dans les camps, attaqua les Juifs sur plusieurs points, avec tant d'ardeur qu'il fut blessé au genou. Dans l'espace de deux années, il se rendit maître de toutes les villes de la Palestine, Jérusalem exceptée. Il alloit en former le siége, lorsque les troubles civils qui agiterent l'empire sous les trois successeurs de Néron, pendant l'année 69, ralentirent son activité.

Suétone a consacré un chapitre, le cinquieme, au récit des prodiges qui annoncerent selon lui, l'élévation de Vespasien. Je ne retrace jamais ces tableaux de la foiblesse de l'esprit humain; mais je rapporterai la prédiction de Josephe, parcequ'elle prouve la sagacité de l'historien des Juifs. Ayant été fait prisonnier par les Romains à la prise de Jotapat en Galilée, qu'il avoit défendu avec courage et intelligence, il fut chargé de fers par l'ordre de Vespasien. Il lui dit alors : « Dans un an vous romprez ces

(1) Suet., V, 4.

Chap. III
Famille
de Vespasien
Pl. XXXII

«liens, lorsque vous serez élu empereur, et que Titus sera «nommé César[1].»

Déja la conduite méprisable et odieuse d'Othon et de Vitellius faisoit jeter les yeux sur le vainqueur de l'Orient pour les remplacer. Deux légions de l'armée de Mœsie, appelées en Italie pour secourir Othon, s'arrêterent à Aquilée, y commirent les plus grands excès, et, pour éviter la punition, résolurent de créer un empereur. «Nous croyons valoir, disoient-elles, les soldats «de l'armée d'Espagne, qui ont élu Galba; ceux de l'armée «de Germanie, qui ont élu Vitellius; et les prétoriens, qui ont «élu Othon.» On pesa le mérite de chacun des généraux; les suffrages se réunirent sur Vespasien, et on inscrivit son nom sur les enseignes. C'étoit ainsi qu'une soldatesque mutinée disposoit de l'empire du monde connu! Ces légions rentrerent dans leur devoir pour quelque temps: mais le préfet d'Egypte, ayant appris ce qu'elles avoient fait, les imita, et proclama à Alexandrie Vespasien empereur, le 1er juillet de l'an 69 (822 de Rome). Ce fut de cette époque que daterent les années de son regne. Ses soldats le saluerent empereur quelques jours après, et il accepta leur offre après une longue résistance. Tout l'Orient se hâta de l'appeler *César* et *Auguste*[2].

Vespasien commença son regne par la distribution des dignités et des honneurs. La bonté des choix fit présager un regne semblable à celui d'Auguste, que les vieillards rappeloient avec tant de complaisance, et avec lequel les vices de tous ses successeurs formoient un si hideux contraste. Tacite dit que l'élévation ne produisit chez lui aucun changement; qu'il ne parut ni vain, ni enorgueilli. Il fit marcher contre Vitellius une armée sous les ordres de Mucianus, gouverneur de Syrie; laissa Titus avec

(1) Suet., IV; Xiph., LXVI, 1; Jos., *B. J.*, III, 8, et IV, 10. (2) Tacit., *Hist.*, II, 79.

une autre armée pour faire le siége de Jérusalem; alla ensuite à Antioche; et quelques mois après il se rendit à Alexandrie. Là il apprit la victoire de ses troupes à Crémone, la défaite de Vitellius. Les Alexandrins, s'étant déclarés les premiers pour Vespasien, s'attendoient qu'il leur feroit des largesses abondantes, ou que du moins il aboliroit quelque impôt. Mais leur attente fut trompée; il ne leur fit aucune distribution, et il rétablit les impôts que les troubles civils avoient empêché de percevoir: conduite qu'il tint dans tout l'empire, et à Rome même. Les habitants d'Alexandrie, célebres par leur penchant immodéré pour la satire, et par les maux qu'il leur avoit souvent attirés, firent sur lui des railleries si outrageantes, que, malgré la douceur de son caractere, dit Xiphilin, il crut devoir venger la dignité impériale [1]. Mais les sollicitations de Titus obtinrent le pardon des Alexandrins, sans produire cependant aucun changement dans leur caractere.

Les historiens rapportent deux prodiges que les adorateurs des idoles opposoient avec orgueil à ceux que l'on attribuoit aux premiers chrétiens, et que Vespasien opéra pendant son séjour à Alexandrie. Un aveugle et un homme paralytique d'une jambe, selon Suétone, d'une main, selon Tacite et Xiphilin, le supplierent de les guérir d'après l'ordre des oracles. Tacite, qui semble persuadé de la vérité des prodiges, dit que Vespasien se moqua d'abord de ces demandes; que cependant, pressé par les courtisans, il consulta les médecins pour savoir si les deux infirmes étoient curables, que leurs réponses furent équivoques; qu'enfin, «croyant que tout devoit lui réussir, et que rien n'étoit «plus incroyable depuis son avenement à l'empire,» il se rendit à leurs prieres, et les guérit. Je crois trouver l'explication de ce

(1) Xiphil., LXVI, 8.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXII.

fait dans la réflexion dont l'historien Spartien[1] accompagne le récit d'un prodige semblable, opéré trente-neuf ans après par Hadrien. «Après que l'empereur eut touché l'aveugle, celui-ci «recouvra la vue, et la fievre d'Hadrien cessa; quoique Marius «Maximus ait écrit que cet aveuglement étoit supposé.»

Pendant que l'empire romain étoit divisé entre trois prétendants, les peuples voisins de cet empire, les Sarmates et les Daces, firent des incursions sur les provinces frontieres; et les peuples soumis, Bataves, Gaulois, Germains, s'efforcerent de rompre le joug. Les derniers furent vaincus par les généraux de Vespasien, mais après avoir obtenu des succès éclatants. Tacite[2] en attribue une grande partie au pouvoir qu'exerçoit sur les esprits des Germains la prophétesse Velléda, «vierge de la nation des «Bructeres, qui régnoit sur un vaste pays. C'est un très ancien «usage des Germains, que la superstition fortifie tous les jours, «de regarder comme des divinités la plupart des femmes qui «prédisent l'avenir. A cette époque, le crédit de Velléda s'accrut «considérablement, parcequ'elle annonça de grands succès pour «les Germains, et la ruine totale des légions.» Cette femme adroite ne laissoit approcher d'elle aucune personne, excepté un parent qui lui faisoit connoître les demandes, et qui rapportoit ses réponses comme les oracles d'une déesse.

A Rome, au moment même de la mort de Vitellius, en décembre de l'an 69, les soldats proclamerent *César* Domitien, second fils de Vespasien. Le sénat élut celui-ci empereur, nomma *Césars* Titus et Domitien; donna au dernier, qui étoit présent, la préture, avec la puissance consulaire; décerna des honneurs à Mucien, à Primus, et aux autres qui avoient contribué à l'élévation du nouvel empereur. Le mauvais caractere de Domitien

(1) *Histor., Aug.*, I, 209. (2) *Histor.*, IV, 61, 65.

s'annonça dès qu'il eut quelque pouvoir. Il commit les plus grands crimes, souilla la couche nuptiale des premiers citoyens, nomma en un seul jour à vingt charges, dont il destitua les titulaires; ce qui fit dire plaisamment à Vespasien «qu'il avoit «obligation à son fils de ne lui avoir pas envoyé aussi un suc-«cesseur.»

Cependant Vespasien s'avançoit lentement vers l'Italie, où il avoit envoyé une grande quantité de blé, et des édits remplis de sagesse. Il y arriva en automne, et trouva à Brindes tout ce que Rome avoit de personnages éminents; mais Domitien ne vint au-devant de lui qu'à Bénévent. Les Romains virent avec admiration un empereur qui donnoit aux affaires, non seulement les jours, mais encore une partie des nuits; dont la table et tout l'extérieur rappeloient les temps anciens; qui maintenoit sa dignité sans orgueil; qui étoit l'ami des deux plus vertueux sénateurs, Thrasea et Soranus; qui avoit rétabli la discipline militaire; qui ne voyoit qu'avec peine la nécessité de punir les criminels, et qui n'exerçoit aucune vengeance. Ce dernier trait de son caractere en donneroit une haute idée, s'il n'eût pas eu un penchant habituel à la raillerie, et si ses plaisanteries n'eussent pas été quelquefois ignobles. On lui reprochoit d'avoir mis un impôt sur les urines (que l'on recueilloit alors pour le foulage et le travail des draps): «L'argent qu'il produit a-t-il quelque «mauvaise odeur?» Les députés d'une province lui présenterent, avec le décret par lequel leurs compatriotes avoient arrêté de lui élever une statue, la somme qu'ils y consacroient: «Voici la base», dit-il, en étendant la main pour recevoir la somme.

«J'aimerois mieux que l'odeur d'ail témoignât que vous vous «contentez de la nourriture d'un soldat, plutôt que d'exhaler

« celle des parfums », dit-il à un jeune homme qui le remercioit de l'avoir nommé préfet militaire [1].

L'avidité avec laquelle il accueilloit tous les moyens d'enrichir le trésor public, et la simplicité de ses mœurs, le firent accuser d'avarice par les courtisans et par la populace, accoutumés aux largesses inconsidérées de ses prédécesseurs. Mais le Capitole, qu'il rebâtit; les temples de la Paix et de Minerve, qu'il éleva; l'amphithéâtre appelé aujourd'hui Colisée, qu'il commença; les places publiques qu'il fit orner; un grand nombre de villes, ruinées par les tremblements de terre et les incendies, qu'il rétablit avec munificence; des grands chemins ouverts, des montagnes et des rochers creusés, etc., aux dépens du fisc; tout atteste qu'en amassant des richesses il n'avoit en vue que le bien public. Il encouragea par ses libéralités les arts et les sciences [2]. Le premier des empereurs il donna des traitements fixes aux professeurs d'éloquence grecque et latine. Il récompensa largement un mécanicien qui lui offroit d'élever sur le Capitole, à peu de frais, de grandes colonnes; mais il refusa d'employer ses machines, en disant: « Je veux que tous les ouvriers puissent vivre « de leur travail. »

Enfin la discipline militaire et la tactique des Romains, l'habileté et la valeur de Titus, triompherent du courage aveugle et du fanatisme désespéré des Juifs. Les aigles furent plantées sur les murs du temple de Jérusalem en septembre de l'an 70. Titus revint de l'Orient l'année suivante. Le sénat décerna les honneurs d'un triomphe particulier au fils et au pere. Mais celui-ci les réunit en un seul; et encore, dit Suétone, il se trouva si fatigué de la longueur de cette pompe, qu'il ne put s'empêcher de convenir qu'il étoit puni avec raison pour avoir, à son âge,

(1) Suet., VIII. (2) *Ibid.*, XVIII

desiré si mal à propos le triomphe, comme s'il étoit dû à ses aïeux, ou comme s'il eût été l'objet continuel de ses vœux[1]. Il étoit alors âgé de soixante-deux ans. Orose[2] fait observer que Rome voyoit pour la premiere fois un pere et un fils jouir tous les deux ensemble des honneurs du triomphe. Vespasien ferma le temple de Janus. Malgré quelques légers mouvements intérieurs, aussitôt réprimés qu'aperçus, et quelques guerres bientôt terminées, les Romains goûterent sous son regne une tranquillité qu'ils desiroient vainement depuis plus de trente ans. Il réduisit en provinces de l'empire la Comagene et d'autres royaumes.

Malgré la sagesse du gouvernement de Vespasien, les philosophes stoïciens et les cyniques déclamoient en public contre lui. A leur tête étoit le sénateur Helvidius, gendre du vertueux Thrasea, vertueux comme lui, mais abusant de la considération que lui donnoient son rang et ses bonnes qualités pour soulever le peuple contre l'autorité légitime. L'empereur exila les philosophes, et Helvidius fut condamné à mort. Cependant le penchant à la clémence, qui formoit le caractere de Vespasien, le porta à faire surseoir à l'exécution de la sentence; mais on le trompa en lui disant que cet ordre seroit inutile, et qu'Helvidius n'existoit déja plus[3]. Ayant depuis rencontré le cynique Démétrius dans son exil, et voyant que, loin de se lever pour saluer le chef de l'empire, il ne cessoit d'invectiver contre lui, Vespasien lui fit dire: «Tu emploies tous les moyens pour me forcer «à t'ôter la vie; mais je ne fais pas tuer le chien qui aboie «contre moi[4].»

(1) Suet., XII.
(2) Lib. VII, cap. IX.
(3) Suet., VIII; Xiphil., LXVI, 13.
(4) Allusion au mot *cynique*, dont la racine signifie *chien*.

Chap. III
Famille de Vespasien
Pl. XXXII

L'année 79, Vespasien condamna à mort Sabinus et sa courageuse femme Eponine. Neuf ans auparavant, ce Gaulois avoit pris le titre de *César;* mais, ayant été vaincu, il avoit passé tout cet intervalle de temps caché avec elle dans un souterrain. Il falloit que cette mort importât beaucoup à la sûreté de l'empire, puisque Vespasien l'ordonna en versant des larmes. Cependant Plutarque, qui avoit vu à Delphes un fils de Sabinus, dit que le regne de Vespasien n'avoit rien produit de plus odieux, de plus tragique, et que de là vinrent sa mort prochaine et les malheurs qui affligerent sa maison[1].

La mort de Vespasien, arrivée peu après, le 24 juin de l'an 79, dans la soixante-neuvieme année de son âge, la dixième (moins six jours) de son regne, put faire naître cette pensée dans l'esprit de Plutarque. L'empereur fut saisi d'une maladie très grave dans la maison paternelle, où il passoit tous les étés. «Je crois que je «deviens dieu», dit-il, pour se moquer des apothéoses. Malgré ses douleurs, il ne voulut pas discontinuer ses travaux, disant qu'un empereur devoit mourir debout; ce qu'il exécuta, en se faisant soutenir par ses serviteurs au moment où il rendit l'ame. Peu d'instants avant, il avoit encore plaisanté sur l'apparition d'une comete que l'on croyoit annoncer la mort de quelque grand monarque. «Elle ne me regarde pas, dit-il, car elle est «chevelue; elle menace le roi des Parthes, qui porte une longue «chevelure, et la mienne est très courte.»

Vespasien avoit perdu, avant d'être élu empereur, son épouse Domitilla, et sa fille qui portoit le même nom. Il choisit pour la remplacer auprès de lui, mais sans lui donner le titre d'épouse légitime, Cænis, affranchie d'Antonia, mere de Claude. L'avidité de cette femme, qui vendoit, dit Xiphilin, les magistratures,

(1) Plutarch., *Amatoriæ.*

l'administration des provinces, les commandements militaires, les sacerdoces, et même les décisions du prince, fut cause que la réputation de Vespasien souffrit de rudes atteintes [1]. On crut que Cænis recueilloit pour le trésor particulier de l'empereur, et que la clémence de Vespasien n'étoit qu'une avarice déguisée, parceque Cænis exigeoit de fortes sommes de ceux auxquels il pardonnoit.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXII.

Il étoit d'une stature moyenne, avoit des membres forts et épais; son teint étoit animé [2].

Les n° 1 et 2 de la XXXII[e] planche présentent la face et le profil d'un buste de bronze de Vespasien, conservé dans le Musée Royal sous le n° 23. On ne peut voir une plus grande vérité et un plus parfait accord avec les médailles que dans ce buste. La tête porte une couronne de chêne.

N° 1 et 2.

La collection Farnese renferme un buste colossal du même empereur. Le travail en est admirable. La face et le profil de ce marbre précieux sont ici gravés sous les n° 3 et 4.

N° 3 et 4.

La médaille de grand bronze du n° 5 présente un des portraits de Vespasien les mieux dessinés. Sa tête, couronnée de laurier, est entourée de la légende IMP*erator* CAES*ar* VESPASIAN*us* AVG*ustus* P*ontifex* M*aximus* TR*ibunitia* P*otestate* P*ater* P*atriæ* COS. (*consul.*) VII. Au revers : La façade du Capitole, avec les sigles S. C. La médaille a été frappée l'an 76 (829 de Rome). Vespasien avoit fait rebâtir le temple de Jupiter Capitolin, qui avoit été brûlé sous Vitellius. A travers les six colonnes du péristyle on aperçoit les trois divinités dont le culte se partageoit le temple : Jupiter; à sa droite, Pallas; à sa gauche, Junon. On les voit aussi dans le tympan du fronton. Ces détails, qui ne pouvoient être imaginaires, rendent le type fort précieux pour la topographie de l'ancienne Rome.

N° 5.

(1) Xiphil., LXVI, 14. (2) Suet., XX.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXII. N° 6.

Domitilla. La médaille d'or du n° 6 présente d'un côté la tête de Vespasien, avec une couronne radiée, et la légende DIVVS · AVGVSTVS · VESPASIANVS. Au revers : une tête de femme, avec la légende DIVA · DOMITILLA · AVG*usta*. Le titre *divus*, donné à Vespasien, fait connoître que la médaille a été frappée après son apothéose, probablement par Titus, en l'honneur de sa mere Domitilla. C'est un monument de piété filiale ; c'est aussi le premier exemple que nous ayons d'une femme, morte simple citoyenne, qui ait été honorée du titre d'Auguste, et déifiée. L'on voit encore dans une inscription du recueil de Gruter [1] une prêtresse de la déesse Domitilla.

Un passage de Suétone renferme tout ce qu'on sait de la mere de Titus [2]. Vespasien épousa (du vivant de Caligula) Flavia Domitilla, qui avoit été l'esclave chérie de Statilius Capella, chevalier romain, de Sabrata en Afrique. Mais un jugement l'avoit déclarée libre et citoyenne romaine, d'après la demande de son pere Flavius Liberalis, natif de Ferentinum, qui étoit greffier d'un questeur. Elle le rendit pere de Titus, de Domitien, et de Domitilla. Sa fille et elle moururent avant que Vespasien ne devînt empereur.

On ne connoît point de portrait de Domitilla en ronde-bosse. En 1777, on déterra près du mausolée d'Auguste plusieurs blocs de travertin [3], sur lesquels étoient gravées des inscriptions. Elles apprenoient que ce lieu étoit l'*ustrinum* [4] des membres de la famille d'Auguste, et qu'on y en avoit aussi enterré plusieurs. Il ne restoit plus d'une de ces inscriptions que le mot VESPASIANI; le temps avoit détruit le mot précédent et le suivant.

(1) Pag. 366, 4.

(2) Suet., V, cap. III.

(3) Espece de pierre calcaire très commune à Rome.

(4) L'endroit où l'on brûloit les corps.

M. Visconti[1] conjecture avec probabilité que c'étoit l'épitaphe de Domitilla, dont le nom auroit été effacé, ainsi que le mot *uxor*. Celui-ci peut même n'avoir pas été gravé, parcequ'il étoit toujours sous-entendu lorsqu'un nom de femme précédoit un nom d'homme au génitif.

§. 2. TITUS, ET JULIE SA FILLE.

Quelle force peut donner à l'homme sur lui-même une volonté ferme et absolue ! Titus, mourant après un regne très court (d'un peu plus de deux ans), est appelé *les délices du genre humain*[2]. « On a peine à croire, dit le jeune Victor[3], quelle fut, « à la nouvelle de sa mort, la douleur de Rome et des provinces, « qui l'appeloient la *joie publique* : elles le pleuroient, comme si « l'univers fût devenu orphelin et eût perdu son gardien vigi- « lant. » Cependant c'est le même prince qu'à son avénement au trône on redoutoit, et que l'on appeloit ouvertement *un second Néron*[4]. Zonare[5] juge encore Titus avec une plus grande sévérité : « Pendant qu'il gouverna l'empire, on ne put lui reprocher « aucun acte de cruauté, aucune passion déréglée, soit qu'il se « fût opéré un changement réel dans ses mœurs, soit parceque « ce regne a été fort court..... C'est pourquoi on a établi un « parallele entre la brièveté de sa vie et la longueur de celle « d'Auguste : celui-ci n'eût point été aimé s'il eût moins vécu ; ni « l'autre, s'il eût vécu plus long-temps. Auguste, haï d'abord à « cause des guerres et des séditions, acquit depuis une grande

(1) *Museo Pio Clementino*, tom. VII, pag. 60.
(2) Suet., I.
(3) *Epit.*, cap. x.
(4) Suet., VII.
(5) *Annal.*, XI, 18.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

«renommée par sa bienfaisance pendant un regne d'une longue «durée: Titus, ayant gouverné avec sagesse, mourut à l'instant «où il parvenoit au plus haut point de sa gloire, et, s'il eût vécu «long-temps, peut-être auroit-on pu lui reprocher d'avoir eu plus «de bonheur que de vertu.» Il falloit que Zonare et Xiphilin[1], qui porte le même jugement, eussent des hommes une opinion bien défavorable, pour supposer que Titus, ayant su mettre un frein à ses passions pendant deux ans, se seroit ensuite abandonné à leur fougue. Il est peut-être plus difficile de rentrer dans le chemin de la vertu que de s'y maintenir! Nous verrons d'ailleurs qu'à l'époque même d'une jeunesse déréglée, Titus donna des preuves répétées d'un caractere porté à la douceur et à la clémence.

Il naquit à Rome, de Vespasien et de Flavia Domitilla, le 30 décembre 794 de Rome (41 de l'ere vulgaire), l'année de la mort de Caligula. Il fut appelé *Titus Flavius Vespasianus,* et on lui donna le surnom de son pere, comme à Domitien celui de sa mere. Suétone[2] dit qu'on voyoit encore la petite maison dans laquelle il avoit reçu la naissance. Titus fut élevé à la cour de Claude et à celle de Néron avec Britannicus, reçut les leçons des mêmes maîtres: leur liaison étoit intime; il goûta, disoit-on, la boisson empoisonnée qui ôta la vie à ce jeune prince, et il en fut très malade. Devenu empereur, il renouvela le souvenir de Britannicus, lui éleva dans le palais une statue d'or, et en fit faire une d'ivoire que l'on portoit dans la pompe solennelle qui précédoit les jeux du cirque.

Titus montra dès l'enfance les plus heureuses dispositions pour les sciences et pour les exercices du corps[3]. Il apprit parfaitement la langue latine et la langue grecque; il composa dans ces deux idiomes des discours et des vers; il en improvisa même

(1) Xiphil., LXVI, 18. (2) Cap. II. (3) Suet., cap. III.

plusieurs fois, et il se rendit fort habile dans la musique, art dont les anciens faisoient un grand cas. On reconnut de bonne heure dans lui un caractere doux, liant, qui lui concilia un grand nombre d'amis. La Germanie et la Grande-Bretagne lui virent faire ses premieres armes en qualité de tribun : c'est dans la derniere de ces contrées qu'il dégagea, l'an 800, avec un grand courage, son pere, qui, entouré par les ennemis, alloit être fait prisonnier [1]. Il suivit ensuite pendant quelque temps la carriere du barreau, et plaida quelques causes distinguées. C'est alors qu'il épousa Arricidia Tertulla, fille d'un préfet des prétoriens. Elle vécut peu. Titus épousa ensuite Marcia Furnilla, d'une illustre origine, mais qu'il répudia après la naissance d'une fille. Il exerçoit la questure lorsqu'il fut envoyé par Néron avec son pere dans l'Orient. Vespasien lui donna le commandement d'une légion, à la tête de laquelle il se rendit maître des deux plus fortes places de la Judée; et, par son adresse, il parvint à faire de Mucien, gouverneur de Syrie, un des plus fideles partisans de son pere.

Galba ayant succédé à Néron, Vespasien lui envoya Titus pour le féliciter, et lui demander ses ordres relativement à la Judée. L'affabililité du jeune guerrier lui concilia tous les cœurs dans son voyage, et l'on crut même que l'empereur l'appeloit pour l'adopter. Mais, étant arrivé dans l'Achaïe, Titus apprit le meurtre de Galba; et, comme s'il eût été poussé par un souffle divin, dit Josephe [2], il revint en Syrie, à Césarée, auprès de son pere, qui, sollicité par Mucien, hésitoit encore à se déclarer empereur. Vespasien le fit cependant en juillet de l'an 69, se rendit à Alexandrie, et chargea Titus de terminer la guerre contre les Juifs. Celui-ci fit un court voyage en Egypte, sollicita

(1) Dio, LX, 30. (2) Joseph., *B. J.*, V, 29.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

et obtint le pardon des Alexandrins qui avoient cruellement offensé Vespasien; travailla, mais sans succès, à adoucir son pere en faveur de Domitien qui déguisoit mal ses prétentions à l'empire. Enfin le 8 septembre de l'an 70, Titus entra dans Jérusalem, où le sang des Juifs coula à grands flots malgré ses ordres. Je ne citerai point, pour attester la valeur, la science militaire, et l'humanité de Titus, Josephe, parcequ'il fut attaché à ce prince. Mais j'invoquerai le témoignage de Dion, qui écrivoit plus d'un siecle après. Il dit[1] : « Titus fit tous ses « efforts pour ramener ce peuple égaré (les Juifs), et par des « envoyés, et par les promesses les plus étendues; voyant enfin « qu'il ne pouvoit les persuader, il eut recours aux armes.... « Lorsqu'il eut forcé une des trois enceintes qui défendoient Jé-« rusalem, il leur fit encore offrir par des hérauts un pardon gé-« néral; mais ils ne discontinuerent pas les travaux de défense. »

Tacite[2] fait entendre que Titus n'auroit mis autant d'activité à terminer la guerre de Judée que par le desir de revoir Rome, ses richesses, et les plaisirs qu'elle offroit; il n'y revint cependant qu'au mois de mai de l'année 71, huit mois après la prise de Jérusalem. De plus, on lui reprocha ce retard[3], comme si on lui eût supposé le dessein de se soustraire à l'autorité de son pere, et de se faire déclarer roi de l'Orient. On citoit à l'appui de ces conjectures l'attachement des soldats, qui, le félicitant le jour de sa victoire, le saluerent *imperator*, et qui à son départ le supplierent, même avec menaces, de rester avec eux, ou de les emmener tous avec lui. Mais ces calomnies furent dissipées par son arrivée auprès de son pere, qui ne l'attendoit point, et devant qui il ne chercha à se disculper qu'en disant : « Me voilà, « mon pere; je me rends auprès de vous. »

(1) Lib. LXVI, 4. (2) *Histor.*, V, 11. (3) Suet., V.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

C'est dans l'Orient qu'il connut Bérénice, fille d'Agrippa, dernier roi de Judée, sœur d'Agrippa II, roi d'Iturée, épouse d'abord de son oncle Hérode, roi de Chalcis, ensuite de Polémon, roi de Cilicie, d'où lui vint le surnom de reine. Titus l'amena à Rome avec son frere Agrippa. Là, elle eut l'adresse de gagner par de riches présents la bienveillance de Vespasien, comme elle avoit gagné l'affection du fils par son esprit et par ses charmes; Agrippa obtint les honneurs de la préture. «Bérénice, dit Xiphilin[1], habita le palais impérial, et vécut avec «Titus dans la plus grande intimité. On croyoit qu'il devoit «l'épouser, car elle agissoit en toute occasion comme si elle eût «été liée à lui par le mariage. Mais Titus, voyant que le peuple «romain regardoit cette alliance de mauvais œil, la renvoya.» Suétone[2] dit que, parvenu à l'empire, il la renvoya malgré lui et malgré elle. Xiphilin[3] place ce renvoi avant la mort de Vespasien; il nous apprend même qu'elle revint à Rome depuis cette mort, mais que son retour ne nuisit point à la réputation de Titus. Au reste celle de Bérénice n'étoit pas sans reproche. Josephe[4] dit qu'après la mort de son premier mari, on la soupçonna d'entretenir avec son frere Agrippa une liaison scandaleuse; que, pour détruire ce bruit injurieux, elle proposa sa main au roi Polémon; mais qu'elle l'abandonna bientôt pour se réunir à ce frere chéri. Juvénal[5] confirme le récit de Josephe; et l'on peut apprendre de ses vers sur Bérénice et Agrippa de quel prix étoit alors le diamant, puisqu'on porta un jugement défavorable sur leur liaison d'après le don qu'avoit fait d'une de ces pierres Agrippa à sa sœur Bérénice. Le prix du diamant étoit

(1) Xiphil., LXVI, 16.
(2) Cap. VII. *Invitus invitam dimisit.*
(3) Lib. LXVI, cap. XVIII.
(4) *Antiquit. jud.*, XX, 7.
(5) Sat. VI, 156.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

alors d'autant plus grand, que, ne sachant pas le tailler[1], les anciens ne recueilloient que ceux dont le poli étoit le produit du frottement dans le cours des rivieres, et que nos peres appeloient *pointes-naïves*, pour *natives*.

L'an 71 (824 de Rome), Titus reçut les honneurs du triomphe avec son pere, qui lui donna le titre d'*imperator*, le déclara son collegue dans la puissance tribunitienne, et, l'année suivante, son collegue dans la censure[2]. Il le revêtit aussi de la charge de préfet du prétoire, charge qui, malgré son importance, n'avoit été exercée que par un chevalier, et qui, dit Victor, devint par ce choix la seconde dignité de l'empire[3]. Enfin, si l'on excepte les titres d'*Auguste* et de *pere de la patrie*, il portoit les mêmes que son pere. Il exerçoit sous son nom presque toutes les fonctions d'empereur; il dictoit les lettres, les édits, parloit au sénat au nom de Vespasien. Suétone l'accuse d'avoir abusé de cette autorité; d'avoir fait demander dans les théâtres et dans les camps la mort de ceux qui lui étoient suspects, par des personnes apostées, et de les avoir livrés sur-le-champ aux bourreaux. Après cette accusation vague, l'historien en forme une très précise. Titus invita à un repas Aulus Cœcina, homme consulaire, et le fit poignarder à l'instant où il quittoit sa table. On convenoit qu'il avoit dû se hâter de prévenir la conjuration de Cœcina, dont il avoit saisi le plan, écrit de sa main; mais on blâmoit avec raison le choix du lieu, du moment, et l'on redoutoit l'heure où il jouiroit d'un pouvoir absolu. Cette crainte sembloit encore motivée par le luxe de ses festins, lesquels, disoit-on, étoient suivis des débauches les plus honteuses.

La conduite sage de Titus, lorsqu'il fut parvenu à l'empire,

(1) Art trouvé à Paris, l'an 1476, par Louis de Berquen.

(2) Suet., VI.

(3) Vict., *Cæs.*, IX.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

fit substituer les éloges aux reproches, tant on admira un changement si prompt et si étonnant. Vespasien mourut dans le mois de juin de l'an 79 (838 de Rome). Titus fut reconnu seul empereur, en vertu du testament de son pere [1]. Domitien eut le dessein de distribuer aux soldats des sommes doubles de celles que leur donnoient les nouveaux empereurs, afin qu'ils l'associassent à l'empire; ce qu'il n'osa cependant pas faire, quoiqu'il assurât toujours depuis que son pere le lui avoit légué comme à son frere, mais que le testament avoit été falsifié. Il ne cessa au reste de conspirer contre Titus en secret et publiquement, de tenter la fidélité des armées, et de se préparer à s'éloigner de Rome pour ourdir de nouvelles trames [2]. Trop foible ou trop généreux, Titus ne put se résoudre à lui ôter la vie, à l'éloigner, ni même à diminuer les honneurs qu'on lui rendoit; et, depuis le premier instant de son regne, il ne cessa de le traiter comme son collegue, comme son successeur. Il le prioit en secret et en pleurant de reconnoître son amitié par une amitié réciproque. Il en usa de même avec ceux qui conspirerent contre lui; il vouloit, disoit-il, conserver ses mains pures; et il ne fit mourir personne pendant son regne.

La bonté étoit le trait principal du caractere de Titus. A son avènement à l'empire, il confirma tous les actes de bienfaisance de ses prédécesseurs; tandis que tous, depuis Tibere, les avoient annulés d'abord, et fait revivre ensuite, afin qu'on leur en eût une obligation particuliere. Il assura le bonheur des peuples par des édits pleins de sagesse. «Personne, disoit-il, ne doit se retirer «triste de mon audience.—J'ai perdu un jour, mes amis», dit-il encore le soir d'une journée dans laquelle il n'avoit accordé aucun bienfait [3]. Un incendie affreux ayant ravagé Rome pendant

(1) Suet., *Domit.*, II. (2) *Id.*, *Tit.*, IX. (3) *Ibid.*, VIII.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

trois jours, consumé le Capitole, un grand nombre d'édifices publics et particuliers, il dit en public que ce désastre ne devoit peser que sur lui seul; et il employa pour le réparer les ornements de ses palais. Cet incendie éclata pendant qu'il s'étoit transporté dans la Campanie pour donner des secours aux malheureux habitants d'Herculanum, de Pompéi, villes que l'éruption du Vésuve engloutit en novembre de l'an 79. Pompéi avoit déja été renversée par la même cause en 63, et elle sortoit à peine de ses ruines. Pline le naturaliste trouva la mort dans ce terrible phénomene, en voulant l'observer et porter des secours aux victimes de l'éruption. Titus consacra des sommes immenses à réparer ces malheurs, y employa les biens des victimes mortes sans laisser d'héritiers[1], et refusa les dons que lui offroient à cette occasion des villes et des rois alliés.

La justice ne souffrit point de la bonté de Titus dans tout ce qui ne lui étoit pas personnel. Il fit poursuivre et punir rigoureusement cette armée de délateurs qui depuis Tibere avoient fait périr un grand nombre des plus illustres personnages.

Agricola, ce Romain devenu éternellement célebre, plus encore par le bonheur d'avoir eu pour historien son gendre Tacite, que par ses vertus et ses exploits dans la Grande-Bretagne, pénétra, l'an 832 (79 de l'ere vulgaire), jusqu'en Ecosse. Titus prit à cette occasion le titre d'*imperator* pour la quinzieme fois.

L'année suivante, il fit l'inauguration de l'amphithéâtre appelé aujourd'hui le Colisée, qui avoit été commencé par son pere[2]. Les savants Barthélémy et Jacquier[3] ont calculé que cet édifice avoit dû coûter plus de dix-sept millions, sans compter les dépenses des fêtes de l'inauguration. On s'en formera une idée

(1) Biens que les lois appliquoient au fisc.

(2) Xiphil., lib. LXVI, cap. xxv.

(3) *B. L.*, tom. XXVIII, pag. 585.

par le détail de ces fêtes, dont le récit fera connoître un luxe heureusement inconnu aujourd'hui. On y vit combattre des grues, périr quatre éléphants, neuf mille taureaux et bêtes sauvages, qui furent tués même par des femmes. Un grand nombre de gladiateurs combattirent entre eux; un grand nombre aussi représenterent des combats sur terre et sur mer. L'amphithéâtre ayant été rempli d'eau subitement, des hommes, montés sur des navires, répésenterent, sous les noms de Corcyréens et de Corinthiens, un combat naval. On célébra aussi des jeux hors de la ville, dans le bois des Césars Caïus et Lucius (fils d'Agrippa et petit-fils d'Auguste); des combats de gladiateurs le premier jour, et des massacres de bêtes sauvages; le second, les courses du cirque; un combat de trois mille hommes le jour suivant; enfin un combat sur terre entre les Athéniens et les Syracusains[1], où ceux-ci furent vaincus. Ces fêtes et ces spectacles gratuits amuserent et occuperent le peuple romain pendant cent jours, presque le tiers de l'année. Les spectateurs ne purent sans doute exercer aucun travail; aussi fallut-il que l'empereur pourvût à leur subsistance, indépendamment du blé que le trésor public leur fournissoit gratuitement ou à très bas prix. Titus, placé dans un endroit élevé, jetoit sur les gradins du théâtre de petites boules de bois renfermant un billet sur lequel étoit écrit le nom d'un comestible, d'un vêtement, d'un vase d'or ou d'argent, un nombre de chevaux, de bêtes de somme, de têtes de bétail, et d'esclaves même. Ceux qui avoient saisi ces petites boules les portoient aux intendants du prince, et recevoient les objets qui étoient inscrits. Combien étoit déchu ce peuple vainqueur de l'univers, qui bornoit ses desirs à recevoir les distributions de blé, et à voir les jeux du cirque[2]!

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

(1) Surnoms des combattants. (2) Juven., sat. X, 80.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV.

Le dernier jour des fêtes, Titus répandit des larmes abondantes en présence du peuple; mais les historiens ne nous en rapportent point la cause. Suétone ajoute seulement à ce récit qu'il se retira dans le pays des Sabins, assez affligé, à cause de deux évènements tres naturels que l'on mettoit au nombre des prodiges[1]. Ce prince ne s'étoit point jusque-là montré superstitieux. Ces larmes, cet affoiblissement d'esprit, furent-ils les premiers symptômes de la maladie qui le conduisit au tombeau? du moins fut-il saisi par la fievre à la sortie de Rome. Il voulut alors être transporté dans la maison de campagne où son pere avoit reçu et perdu la vie. Ouvrant les rideaux de sa litiere, il regarda le ciel, se plaignit de mourir, si peu avancé en âge, sans l'avoir mérité, n'ayant à se reprocher qu'une seule chose. Les historiens ont cru découvrir cette faute. Ils se sont accordés à dire qu'il se reprochoit d'avoir, en laissant le jour à Domitien, dont il connoissoit les inclinations criminelles, dont il avoit découvert plusieurs conspirations, livré le peuple romain à sa tyrannie, et sa propre vie aux attentats de ce frere dénaturé. Je croirois plutôt que le souvenir de la mort illégale, quoique méritée, de Cœcina (rapportée plus haut) tourmentoit ses derniers instants.

Titus mourut au mois de septembre de l'an 81 (834 de Rome), âgé de quarante-un ans, après deux ans et vingt jours de regne. Philostrate dit que Domitien l'avoit empoisonné avec le lievre marin, poisson très venimeux, dont Néron se servoit pour faire périr les objets de sa haine[2]. Xiphilin et Zonare attribuent sa mort à un bain d'eau glacée dans lequel Domitien le fit placer, sous prétexte de le rafraîchir, mais, disoit-on, pour hâter la fin de ses jours. Victor réunit le bain et le poison, et charge la

(1) Suet., X, 11; Xiph., LXVI, 26. (2) *Apol. Tyan.*, VI, 14.

mémoire de Domitien. Plutarque[1] au contraire avoit appris des médecins de Titus qu'il falloit attribuer sa mort au bain; il s'y étoit tellement accoutumé, qu'il ne pouvoit manger qu'après l'avoir pris, et, à cause de cela, il le prenoit de grand matin. Cet écrivain ajoute qu'un de ses courtisans s'étant baigné une fois comme lui au commencement du jour, fut frappé d'une apoplexie mortelle. Au reste le caractere vicieux de Domitien, et sa conduite à cette époque, ont pu faire naître les plus noirs soupçons. Il abandonna son frere qui respiroit encore, commanda à tout le monde de s'éloigner de lui, comme s'il eût été mort, et se rendit à Rome en grande hâte, pour se faire déclarer empereur. Le sénat, ayant appris la funeste nouvelle, se rendit à la curie avant d'être convoqué par un édit, se fit ouvrir les portes d'autorité, rendit au prince défunt des actions de grace, et lui prodigua des louanges si grandes, que jamais empereur présent n'en avoit reçu de pareilles, dit Suétone.

Voici le portrait que cet écrivain a tracé de Titus, et que l'on retrouve dans ses monuments, dont le nombre est considérable, quoique son regne ait été de courte durée[2]: «Son visage étoit «beau, majestueux, et gracieux tout ensemble; sa taille étoit «peu élevée, et son ventre un peu trop gros.» Tacite[3] parle aussi de la beauté et de la majesté de ses traits.

N° 1.

On voit ici, sous le n° 1, planche XXXIII, la statue en marbre de Titus, qui est d'une conservation parfaite. Elle étoit placée jadis dans les jardins de Versailles; elle fait partie du Musée Royal, avec le n° 24. Le profil et la face de cette statue sont gravées dans la planche XXXIV sous les n° 1 et 2. L'empereur est représenté en costume militaire, étendant la main et le bras droit; attitude d'un général qui harangue les soldats (c'est une

(1) *De sanit.*, 214. (2) *Tit.*, III. (3) *Hist.*, II, 1.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIII et XXXIV. N° 2 et 3.

allocution). La cuirasse et les jambarts (*ocreæ*), espece de bottines sans pieds, qui étoient ouvertes par-derriere, sont travaillés avec beaucoup d'art, et présentent des détails précieux.

C'est aussi dans le Musée Royal qu'est conservé, avec le n° 34, le buste de bronze de Titus, dont on voit ici la face et le profil sous les n° 2 et 3 de la planche XXXIII. Il a été apporté du château de Richelieu.

N° 4

Pour prouver la vérité de ces portraits, on a placé ici, sous le n° 4, pl. XXXIII, une belle médaille de grand bronze. On y voit la tête de Titus, couronnée de laurier, avec la légende IMP*erator* T*itus* CAES*ar* VESP*asianus* AVG*ustus* Po*ntifex* M*aximus* TR*ibunitia* P*otestate* P*ater* P*atriæ* COS. (*consul.*) VIII. Revers : l'Espérance tenant une fleur d'une main, et de l'autre relevant par-derriere sa longue tunique. Le huitieme consulat de Titus répond à l'année 80 de l'ere vulgaire, 833e de Rome, 2de de son regne.

Pl. XXXV.

Julie, fille de Titus et de Marcia Furnilla, naquit le jour de la prise de Jérusalem, le 8 septembre[1]; mais on ne sait en quelle année. Eckhel[2] a remarqué avec sagacité qu'aucun ancien auteur, qu'aucun monument bien conservé ne lui donne, comme font les écrivains modernes, le surnom de *Sabina*. Après beaucoup de recherches, il a découvert l'auteur de cette addition, Goltzius, qui a publié seul trois médailles de *Julia Sabina*, inconnues avant et depuis lui.

Titus voulut donner à Julie pour époux Domitien, son oncle; celui-ci le refusa, ne voulant pas répudier Domitia, à laquelle il paroissoit alors fort attaché. Titus la maria à Sabinus, fils du frere de Vespasien; ce qui n'empêcha pas que Domitien n'entretînt avec Julie un commerce scandaleux, du vivant même de

(1) Suet., *Tit.*, V. (2) *Doctr. Num.*, tom. VI, pag. 365.

l'empereur son pere[1]. Mais celui-ci étant mort, Domitien devenu tout puissant fit mourir, sous un prétexte frivole, Sabinus, et vécut ouvertement avec sa niece. De sorte que Philostrate[2] dit qu'il l'avoit épousée, et que l'on avoit célébré ces noces à Ephese par des fêtes publiques; mais Suétone, Xiphilin, et Zonare, ne parlent point de ce mariage. Pline le jeune[3] appelle même Julie *veuve* au moment de sa mort. «Non «seulement, dit-il de Domitien, il déshonora sa niece par un «amour incestueux, mais encore il fut la cause de sa mort; car «cette veuve mourut dans un avortement.» Suétone ajoute que Domitien l'avoit forcée à prendre le breuvage fatal. On ignore l'année de sa mort.

Les médailles nous apprennent que Titus avoit donné à Julie le titre d'Auguste, et que Domitien l'avoit déifiée.

N° 4.

Les portraits de Julie, gravés sur les médailles, font voir qu'elle étoit fort belle, et qu'elle ressembloit à son pere. On observe qu'elle y est coiffée de deux manieres différentes, quoique les antiquaires aient écrit que les impératrices et les princesses des familles impériales portoient chacune la même coiffure sur toutes leurs médailles; ce qui les leur a fait reconnoître, sans autre fondement, dans plusieurs bustes et statues. La premiere espece de coiffures, celle des deux Agrippine, consiste dans les cheveux rassemblés en un seul nœud qui flotte sur la nuque. On voit ici la seconde sur la médaille de bronze du n° 4. Comme aux portraits des princesses de la famille de Trajan, les cheveux sont noués derriere la tête, qui est entourée de la légende IVLIA IMP*eratoris* T*iti* AVG*usti* F*ilia* AVGVSTA. Revers: S. C. dans le champ; à l'exergue VESTA: cette déesse est assise tenant le *palladium* et une haste.

N° 4.

(1) Suet., *Domit.*, XXII. (2) *Apol. Tyan.*, VII. (3) Epist. IV, 11.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXV. No 1, 2, et 3.

Cette médaille autorise à reconnoître Julie dans le beau buste de la villa Ludovisi, qui appartient au prince de Piombino. On en voit ici la face et le profil sous les nº 1 et 2. C'est encore Julie que représente la belle pierre gravée en creux du cabinet du Roi, nº 3, qui faisoit partie du trésor de l'abbaye de Saint-Denys. La matiere et le travail sont également précieux ; c'est un béril, ou aigue-marine [1] ; l'habile artiste a gravé son nom en grec, pour faire connoître sa patrie, ЄΥΟΔΟΣ ЄΠΟΙЄΙ, *ouvrage d'Evodus*. Du temps de Montfaucon, les sentiments étoient partagés sur la princesse ici représentée [2]; est-ce Domitia, épouse de Domitien; ou Marciana, épouse de Trajan; ou Matidie, sa fille? Le savant bénédictin reconnoissoit, avec le plus grand nombre des antiquaires, la fille de Titus. Tout le monde est aujourd'hui de son avis.

§. 3. DOMITIEN, DOMITIA SON ÉPOUSE, ET VESPASIEN LE JEUNE.

Pl. XXXIV.

«Domitien, dit Eutrope [3], ressembla plutôt à Néron, à Cali-«gula, à Tibere, qu'à son pere ou à son frere. Dans les premieres «années de son regne, ce prince modéra ses passions; mais «ensuite il s'abandonna à de grands vices, la débauche, la «cruauté, l'avarice : ils exciterent contre lui une haine si forte, «qu'elle fit oublier les vertus de Vespasien et de Titus.»

Ce fléau du genre humain naquit l'an 804 de Rome (51 de l'ere vulgaire). Son nom propre, *Domitianus*, fut tiré de celui de sa mere *Domitilla*. Il ressentit pendant son enfance, pendant

(1) Variété d'émeraude, selon M. Hauy. (2) *Ant. expl.*, III, 41. (3) Lib. VII, 23.

sa jeunesse, et jusqu'à l'avènement à l'empire de son pere Vespasien, les cruelles atteintes de la pauvreté. C'est peut-être aux besoins pressants qu'il éprouvoit, autant qu'à un penchant naturel à la débauche, qu'il faut attribuer ses liaisons honteuses avec des hommes riches, et même, si l'on en croyoit Suétone[1], avec un Nerva, que l'on a cru sans fondement avoir été son successeur.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV.

Vitellius, ayant appris que Vespasien avoit accepté en Palestine le titre d'empereur, n'ôta point la vie à son jeune fils Domitien, qui habitoit Rome; il se contenta de lui donner des gardes. Celui-ci, voyant la guerre déclarée entre les troupes de Vitellius et les partisans de Vespasien, se réfugia, avec eux et avec son oncle Sabinus, dans le Capitole. Mais les Vitelliens y ayant porté la flamme, il en sortit la nuit. Le matin il gagna, vêtu en prêtre d'Isis, une maison placée au-delà du Tibre[2]. La, il échappa à toutes les recherches. Le jour de la mort de Vitellius fut celui de sa délivrance; les soldats le firent sortir de sa retraite, et le saluerent *César*. Le sénat confirma cette nomination, en y ajoutant la préture de Rome et la puissance consulaire.

Ce grand pouvoir mit à découvert les inclinations vicieuses de Domitien, et fit entrevoir ce qu'il seroit un jour s'il parvenoit à l'empire. Il ne se contenta pas d'attenter à la pudeur des femmes des premiers citoyens, il enleva celle de Lucius Aemilius Lamia, Domitia Longina, fille du célebre et malheureux Corbulon. Il l'épousa: elle le rendit pere, en 73, d'un fils qui vécut peu de temps, et dont on ne trouve point le nom dans

(1) *Domit.*, I.

(2) Le vêtement des prêtres égyptiens étoit une longue tunique de lin, et leur tête étoit enveloppée dans un masque représentant la tête de l'animal qui étoit consacré à la divinité dont ils desservoient le temple.

les historiens. Nous avons vu qu'il ôta en un seul jour vingt charges civiles à d'anciens titulaires; ce qui fit dire à Vespasien lorsqu'il l'apprit : «Je suis étonné de voir que mon fils ne m'ait «pas encore envoyé un successeur.» D'accord avec Mucien, qui gouvernoit Rome pendant l'absence de Vespasien, il fit périr des citoyens opulents pour s'emparer de leurs richesses, dont il versoit une foible portion dans le trésor public. Mucien voulut empêcher Domitien de se mettre à la tête de l'armée destinée à réprimer la révolte des Gaulois excités par Civilis. Il craignoit que, par son incapacité présomptueuse, et par les mauvais conseils de ses amis de débauche, il n'empêchât les succès des armes romaines. Mais ce prince, jaloux de la gloire acquise par Titus en Judée, vouloit en acquérir aussi par quelque action d'éclat; cependant, étant parti fort tard de Rome par l'adresse de Mucien, il s'arrêta à Lyon, parceque la révolte fut bientôt apaisée. Tacite[1] raconte que Domitien, selon le bruit public, avoit envoyé des personnes affidées au général romain Céréalis, pour proposer de lui remettre son armée, et de lui en faire donner le commandement. On ne sait s'il vouloit opposer ces troupes à son pere, ou les employer seulement pour balancer l'autorité de Titus, parceque Céréalis éluda avec adresse ces insinuations, dans lesquelles il ne voulut voir que l'ambition inconsidérée d'un jeune homme. Lorsque Vespasien apprit la conduite coupable de Domitien, Titus étoit auprès de lui en Egypte. Celui-ci, avant de retourner en Palestine, chercha à ramener l'esprit de son pere justement irrité. Il le conjura de ne pas se laisser légèrement prévenir par les discours de ceux qui accusoient Domitien, de lui conserver son amitié, et de considérer combien il seroit difficile que la concorde régnât entre les

(1) *Histor.*, IV, 86.

fils, si le pere ne leur en donnoit l'exemple. Vespasien se réjouit du bon naturel de Titus; mais Domitien ne lui en parut pas moins coupable.

Les dédains mal déguisés de Céréalis, les réprimandes de Vespasien, et les mépris des vieillards pour un prince à peine adolescent, firent sentir à Domitien qu'il devoit vivre dans la retraite pendant quelque temps. Il renonça aux charges qu'il avoit usurpées; il affecta la simplicité, la modération, le goût des lettres, l'amour de la poésie, même il déclama en public, pour cacher ses projets, pour éviter la comparaison avec son frere, dont la douceur et les bonnes inclinations contrastoient si fort avec les siennes [1].

Vespasien lui témoigna la considération due à son rang; il lui assigna sa demeure dans le palais; la litiere du prince suivoit toujours celles de l'empereur et de Titus; il les accompagna monté sur un cheval blanc, lorsqu'ils triompherent après la ruine de Jérusalem; mais l'empereur rejeta ses prieres lorsqu'il le conjuroit de le laisser commander les armées du roi des Parthes, qui avoit demandé pour chef un des fils de Vespasien. Il n'eut donc, sous le regne de son pere et même sous celui de son frere, que des titres honorifiques, ceux de *César* et de *prince de la jeunesse*.

Lorsque Titus monta sur le trône, Domitien dit publiquement que Vespasien l'avoit désigné pour partager l'empire; mais que l'on avoit falsifié son testament. Il hésita long-temps sur le parti qu'il avoit à prendre; il eut même envie de se rendre dans le camp des prétoriens, et de tenter leur fidélité en leur offrant des largesses doubles de celles que distribuoient les empereurs à leur avènement à l'empire. «Il ne cessa depuis, dit Suétone,

(1) Suet., II.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV.

«de conspirer contre son frere en secret et en public[1].» Nous avons vu que Titus ne lui en témoigna aucun ressentiment; qu'il le traita toujours comme son frere, comme son successeur, et qu'il le conjura même secrètement avec larmes de ne pas haïr un frere qui l'aimoit, de ne pas vouloir obtenir par un crime un pouvoir qu'il devoit obtenir un jour par héritage, et qu'il partageoit déja avec lui[2]. Ce furent probablement ces conspirations souvent tentées qui firent accuser Domitien d'avoir hâté la mort de Titus. J'ai déja discuté cette horrible accusation, et je l'ai combattue d'après Plutarque. Mais je ne tenterai point de disculper Domitien de l'abandon où il contraignit les serviteurs de Titus de laisser leur maître, avant même qu'il eût rendu le dernier soupir.

Domitien se rendit ensuite en grande hâte à Rome, dans le camp des prétoriens, auxquels il fit les mêmes distributions que celles dont Titus les avoit gratifiés. C'est au milieu de cette milice turbulente qu'il prit, l'an 81 (834 de Rome), le titre d'empereur, et tous les autres titres que ses prédécesseurs n'avoient reçus qu'à des époques différentes. Il versa des larmes, que personne ne crut sinceres, en prononçant l'oraison funebre de son frere; mais il travailloit sans cesse à affoiblir l'estime que Titus s'étoit acquise. Il prit même en haine tous ceux que Vespasien et Titus avoient aimés, leur reprochant de ne lui avoir pas fait obtenir de ces empereurs les demandes exagérées qu'il leur avoit faites[3]. Quoiqu'il eût affecté de confirmer les dons et les graces que ces princes avoit accordés, il accabla d'opprobre et fit mourir leurs amis. Il ne pardonnoit pas à ceux qui louoient Titus de n'avoir ôté la vie à aucun sénateur; et il abolit les jeux du cirque où l'on célébroit l'anniversaire de ce bon prince.

(1) Suet., II. (2) Victor, *Epit.* (3) Suet., II; Xiphil., LXVII, 2.

La deuxieme année de son regne, il donna le titre d'*Auguste* à son épouse Domitia. Il la répudia peu après, à cause de ses débauches publiques, et de sa liaison honteuse avec le comédien Pâris, qu'il fit assassiner; puis il la rappela auprès de lui, après avoir fait ôter la vie à Lamia son premier époux, assurant que le peuple demandoit ce rappel. Enfin il résolut de la faire mourir, lorsque celle-ci le prévint, comme je le dirai plus bas. Domitien donnoit à son épouse l'exemple du mépris pour les lois du mariage; Rome étoit offensée de le voir s'attacher à sa niece Julie, qu'il avoit d'abord refusé d'épouser, et pour laquelle il conçut le plus violent amour lorsqu'elle fut mariée à Sabinus, fils du frere aîné de Vespasien. Parvenu à l'empire, il se délivra par un meurtre de la présence de Sabinus, dont il souilloit depuis long-temps la couche nuptiale, et répudia en même temps Domitia.

Les premiers moments du regne de Domitien furent sereins, comme l'avoient été les premiers jours du regne des empereurs Tibere, Caligula, et Néron; mais aussi, comme les leurs, les dernieres années de Domitien ne furent qu'une succession continuelle de rapines, de débauches monstrueuses, et de meurtres. Ecrire leurs vies n'est autre chose que retracer le même tableau; les noms seuls des victimes sont changés. Les Romains sembloient ne respirer que pendant une heure chaque jour, temps que Domitien passoit renfermé seul dans son cabinet, non pour méditer sur le gouvernement de l'univers, ainsi qu'on auroit pu le croire, mais pour percer des mouches avec un stilet, comme s'en assurerent les courtisans.

J'ai rapporté plus haut la mort de Sabinus, premier époux de Julie, j'en vais faire connoître les causes apparentes. Le hérault qui devoit le proclamer en public consul, le proclama

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV.

empereur par mégarde[1]; d'ailleurs ses serviteurs étoient vêtus en blanc comme ceux de l'empereur. La vue d'Agricola, vainqueur de plusieurs peuples de Germanie et de la Grande-Bretagne, irritoit Domitien, qui l'avoit rappelé par jalousie, qui le haïssoit à cause du contraste existant entre les mœurs de l'un et de l'autre, et qui ne lui avoit accordé aucune récompense pour des services aussi brillants. En vain ce général avoit-il eu la prudence de n'entrer à Rome que de nuit, pour empêcher ses amis de venir au-devant de lui; l'empereur lui assigna pour le recevoir une heure de nuit, et l'accueillit avec la plus grande froideur. Agricola vécut depuis en simple particulier[2]; mais cette modestie ne désarma point l'ennemi des talents et des vertus, qui le fit empoisonner l'an 93. Tacite a écrit la vie de cet homme vertueux; et, malgré la prédilection d'un gendre pour son beau-pere, on voit que celui-ci étoit un de ces nobles et trop rares caracteres qui rappeloient encore les Camille et les Decius.

La retraite d'Agricola découragea les légions, et enhardit les Germains. Les succès furent variés; les barbares, instruits par ces longues guerres, forcerent souvent les aigles romaines à fuir devant eux. Décébale, chef des Daces, et les Marcomans, firent essuyer une si grande perte à Domitien, qu'il leur demanda la paix l'an 86 (839 de Rome). Tandis qu'il n'adressoit au sénat que des récits de victoires, qu'il distribuoit en triomphateur des honneurs et des largesses à ses soldats, il étoit forcé d'acheter la paix de Décébale, de lui envoyer des sommes considérables, des ouvriers, et des artisans de toute espece[3]. Il promit même avec serment de payer un tribut annuel, que Décébale reçut jusqu'aux victoires de Trajan. Fut-il, après la bataille de Cannes,

(1) Suet., X, 12. (2) Tacit., *Agric.*, XL, 43. (3) Xiphil., LXVII, 7.

un jour plus honteux pour les fils de Romulus que celui où le lâche Domitien se soumit le premier à payer aux barbares un tribut, qu'ils exigerent depuis de tous les indolents successeurs de Constantin?

Chap. III. Famille de Vespasien Pl. XXXIV.

Cependant on lui élevoit dans tout l'empire des statues d'or, d'argent, de bronze, et d'ivoire[1]. Il défendit qu'on employât une matiere moins précieuse que les deux premiers métaux pour celles qu'on lui consacroit dans le Capitole, et un poids moindre que cent livres, comme le dit Stace[2]. La place, les degrés, les issues du Capitole en étoient couverts, ou plutôt souillés, comme s'exprime Pline le jeune[3]. Dans toutes les régions (quartiers) de Rome, on voyoit, sur des arcs de triomphe à quatre faces (*janos*) ou à deux, des quadriges et des trophées. Il en fit construire un si grand nombre, que l'on trouva un jour écrit sur un de ces ridicules monuments, APKEI, *C'est assez.*

C'est aussi par des jeux et des repas publics qu'il célébra ses triomphes illusoires. Il fit donner au peuple des spectacles de toute espece; on vit combattre des fantassins, des cavaliers, des nains, des femmes mêmes, et des soldats montés sur des navires, dans une naumachie creusée pour ces fêtes. Le dernier combat devint funeste, non seulement pour les soldats, mais aussi pour les spectateurs, parcequ'un grand orage, accompagné d'une pluie abondante, étant survenu, Domitien ne voulut point quitter le spectacle, ni laisser sortir personne[4]; il changeoit de *penula*[5] à chaque instant; ce que ne pouvoient faire ses malheureux sujets. C'est ainsi que la tyrannie appesantit son bras de fer, même au milieu des plaisirs!

(1) Suet., XVIII; Eutrop., VII.
(2) *Centeno pondere.* Sylv., V, I.
(3) Plin., *Pan.*, LII.
(4) Xiph., LXVII, 8.
(5) Manteau fermé comme un sac, ordinairement de cuir.

Chap III
Famille
de Vespasien.
Pl. XXXIV.

L'an 88 (841 de Rome) fut témoin d'une célébration des jeux séculaires, quoiqu'il ne se fût écoulé que quarante-un ans depuis l'année où Claude les avoit célébrés[1]. Tacite y assista en qualité de préteur et de quindécemvir. Au college de ces prêtres (les quindécemvirs) appartenoit le soin et l'inspection des cérémonies; aussi l'écrivain rappelle-t-il que dans l'histoire de Domitien, dévorée par le temps, il avoit rapporté tout ce qui regardoit les jeux séculaires. «Sous ces mêmes consuls, dit-il «(Claude pour la quatrieme fois, et L. Vitellius pour la troi-«sieme), on les célébra huit cents ans après la fondation de «Rome, et soixante-quatre après qu'Auguste en eut donné le «spectacle aux Romains.» C'est ainsi qu'ils furent célébrés toutes les centiemes années de Rome, depuis Claude jusqu'à l'an 1000, sous le regne de Philippe le pere. Auguste, qui vouloit frapper l'esprit des Romains par un spectacle inusité, renouvela la célébration des jeux séculaires, qui avoit été interrompue après avoir eu lieu quatre fois seulement[2]. Mais ils n'avoient pas été célébrés les centiemes années; on ne sait pourquoi: ils ne l'auroient été pour la premiere fois qu'en l'an 353, et depuis tous les cent dix ans, s'il falloit en croire un oracle rendu, disoit-on, sous le regne d'Auguste. Ce prince n'auroit donc pas dû les célébrer, comme il le fit, l'an 737[3]. Aussi Claude lui reprochoit-il cette anticipation, et avoit-il fixé la célébration des jeux séculaires à l'année centenaire 800, et aux suivantes. Domitien, jaloux d'illustrer son regne, et qui ne se croyoit lié par aucune loi, recourut à l'époque établie par Auguste, et les célébra l'an 841.

(1) Censor., XVII; Suet., IV; Tac., *Ann.*, XI, 11.

(2) Suet. C. XXI.

(3) On auroit dû attendre l'an 793: on a cherché la cause pour laquelle il choisit l'an 737; peut-être cela arriva-t-il uniquement parceque la pensée ne lui en étoit venue que cette année-là.

Pendant qu'il amusoit les Romains avec des jeux, Lucius Antonius, gouverneur de la Germanie supérieure, levoit l'étendard de la rébellion, et se faisoit proclamer empereur[1]. Révolté des cruautés de Domitien, il éprouvoit d'ailleurs un ressentiment profond des railleries sanglantes dont ce prince l'accabloit. La capitale de l'empire fut effrayée à cette nouvelle; on craignit une guerre sanglante; l'on crut voir la Germanie entiere fondre sur l'Italie à la suite des rebelles. Domitien quitta Rome avec quelques légions et tous les sénateurs, même les plus âgés. Mais la valeur des généraux fideles sauva l'empire avant même que l'empereur fût sorti de l'Italie: Lucius Maximus, selon Xiphilin; Appius Norbanus, selon le jeune Victor, tua Antonius; et le Rhin, crû subitement, empêcha les Germains de grossir l'armée révoltée. Maximus couronna sa vaillance par une action de la plus haute sagesse. Sans craindre le ressentiment de Domitien, il brûla toutes les lettres que renfermoit la cassette d'Antonius, afin que l'on ne pût s'en servir pour tourmenter personne. Mais l'empereur n'en fit pas moins rechercher avec une rigueur extrême tous ceux que l'on soupçonnoit avoir eu des relations avec le rebelle. Il eut même la cruauté d'inventer, pour leur arracher des aveux, une torture abominable; il fit appliquer le feu aux parties sexuelles. La mort fut la punition d'un grand nombre; on coupa les mains à plusieurs: et de tous ceux d'entre eux qui occupoient un rang distingué deux seuls obtinrent leur pardon. Xiphilin, abréviateur de Dion, ajoute à ce récit qu'il parut alors à Rome, et dans plusieurs provinces de l'empire, des assassins qui donnoient la mort à leurs victimes avec des poinçons empoisonnés; de maniere qu'on ne pouvoit les découvrir que très difficilement Cependant on

(1) Xiphil., LXVII, 11; Suet., VI; Vict., *Epit.*

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV.

en surprit et l'on en punit quelques uns avec la plus grande sévérité.

Deux meurtres entre autres attacherent au nom de Domitien une haine implacable, ceux de Glabrion et de Flavius Clémens. Le premier n'eut de tort que d'avoir tué, sans recevoir de blessure, un énorme lion contre lequel l'empereur l'avoit forcé de combattre, quoiqu'il fût alors consul[1]. L'envie que celui-ci, qui croyoit l'emporter en adresse sur tous ses sujets, conçut de cette bravoure heureuse, coûta la vie à Glabrion, qu'il fit mourir sous de vains prétextes. Quant à la seconde victime de ses fureurs, je crois devoir rapporter les propres paroles de Xiphilin. « La « même année (848, 95 de l'ere vulgaire), Domitien fit mourir plu- « sieurs personnes, entre autres Flavius Clémens, alors consul, « quoiqu'il fût son cousin (neveu de Vespasien), et qu'il eût épousé « Flavia Domitilla, sa parente (petite-fille de Vespasien), sur l'ac- « cusation portée contre tous les deux d'impiété envers les dieux[2] : « on condamna pour le même crime plusieurs autres personnes « qui avoient embrassé le judaïsme; les unes furent mises à mort, « les autres dépouillées de leurs biens. Domitilla fut seulement « reléguée dans l'île Pandateria. » Les écrivains chrétiens pensent que, sous le nom de judaïsme, on confondoit alors le christianisme avec la religion des Juifs; et ils placent à cette époque une des plus cruelles persécutions que les chrétiens aient souffertes.

C'est un repos bien doux pour l'historien de ces temps malheureux que d'avoir à raconter un trait de loyauté ! L'année qui vit mourir le vertueux Agricola (93 de l'ere vulgaire), on porta dans le sénat une accusation contre Bebius Massa, spoliateur éhonté de la Bétique[3]. Les sénateurs confierent la défense des habitants de cette province à leur compatriote Hérennius Séné-

(1) Xiph., LXVII, 14. (2) Ἔγκλημα ἀθεότητος. (3) Plin., epist. XXXIII, lib. VII.

Chap. III.
Famille de Vespasien
Pl. XXXIV.

cion, et à Pline, neveu du célebre naturaliste. Ils obtinrent la condamnation de Bebius, et le dépôt de ses biens entre les mains des consuls. Mais ces magistrats différant de faire exécuter le jugement, Sénécion craignit que le coupable ne parvînt à soustraire une partie du fruit de ses rapines, et il invita Pline à se joindre à lui de nouveau pour presser les consuls. Celui-ci répondit que le ministere des avocats étoit rempli; que cependant, le voyant décidé à poursuivre l'affaire, il lui prêteroit encore son appui. Bebius se trouva présent lorsque les défenseurs de la province opprimée s'adresserent aux consuls; il annonça, dans le dessein de détourner l'accusation, qu'il alloit attaquer Sénécion pour crime de lese-majesté. A ces mots, les assistants furent tous saisis de frayeur, excepté Pline, qui dit hautement que Bebius, ne l'ayant pas compris dans son accusation, sembloit vouloir faire penser qu'il ne mettoit pas à poursuivre la punition du crime autant de zele que son collegue, mais qu'il assuroit le contraire. Cette noble hardiesse exposoit les jours de Pline; aussi fut-elle l'objet de l'admiration générale; et Nerva lui écrivit pour l'en féliciter. Pline pria depuis Tacite de ne pas l'oublier dans son histoire, qu'il croyoit devoir être immortelle. Cette partie du chef-d'œuvre de Tacite n'est pas parvenue jusqu'à nous, et la lettre de Pline subsiste encore. Il échappa, sans que l'on puisse en assigner la cause, aux cruautés de Domitien; mais Sénécion fut moins heureux. Celui-ci écrivit la vie d'Helvidius Priscus, que l'empereur fit mourir, sous le prétexte vague de lese-majesté [1]. La veuve d'Helvidius ne cacha point qu'elle avoit donné des matériaux pour le travail de Sénécion; et elle fut exilée avec Arrie sa mere, veuve de Pœtus Thrasea.

(1) On l'accusoit d'avoir, sous des noms empruntés, fait, dans un poëme, la satire du divorce de ce prince. (Plin., ep. XIX, lib. VII; Xiphil., lib. LXVI, c. XIII.)

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV.

Quoique nous ayons perdu les livres de Tacite dans lesquels il retraçoit avec son pinceau vigoureux le regne sanguinaire de Domitien, nous en trouvons cependant quelques tableaux dans la vie d'Agricola, dont il est l'auteur[1]. En voici une esquisse. Avant la mort d'Agricola, c'est-à-dire avant l'an 93, Domitien s'étoit déja livré plusieurs fois à la férocité de son caractere; mais dans les trois années qui suivirent cette époque, et qui furent les dernieres de son regne, ce ne fut qu'une suite de crimes non interrompue, ou plutôt, comme s'exprime Tacite, un crime continuel. Rome vît le sénat assiégé dans son sanctuaire, plusieurs consulaires privés de la vie en un seul jour, les femmes les plus illustres réléguées dans les contrées lointaines. Les mers, dit-il[2], étoient couvertes d'exilés, les îles teintes de sang; mais le plus horrible carnage dévastoit la capitale. Tout ce que les hommes recherchent avec le plus d'ardeur, l'or, la noblesse, étoient les causes de mort pour leurs possesseurs. On étoit coupable pour être parvenu aux dignités; on l'étoit aussi pour les avoir refusées; l'homme vertueux et courageux étoit regardé comme le plus criminel. La haine qu'inspirent ordinairement les délateurs s'exaltoit encore en les voyant revêtus des sacerdoces, des consulats arrachés à leurs victimes, jouissant de la faveur du prince, inspirant à tous les citoyens l'horreur et la crainte. Les esclaves étoient récompensés lorsqu'ils trahissoient leurs maîtres; les femmes, lorsqu'elles livroient leurs maris aux bourreaux; et les amis, lorsqu'à défaut de dénonciateurs ils accusoient leurs propres amis.

«Domitien, dit Xiphilin[3], s'entretenoit avec les accusateurs «et les témoins; il les aidoit à se rappeler ce qu'ils devoient dire; «il inventoit aussi des chefs d'accusation; souvent même il

(1) *Agr.*, c. XLIV. (2) *Histor.*, I, 62. (3) Xiphil., lib. LXVII, cap. XII.

«interrogeoit seul les prisonniers, tenant leurs chaînes de ses «propres mains, parcequ'il redoutoit leur ressentiment malgré «leurs liens, et qu'il vouloit entendre les réponses de ces infor-«tunés.»

Chap. III
Famille
de Vespasien.
Pl. XXXIV

Tacite, après des tableaux aussi hideux, cherche, par le récit de quelques belles actions dont ces temps malheureux furent témoins, à consoler ses lecteurs affligés: des meres accompagnerent leurs enfants dans leur fuite, et des épouses leurs maris exilés. On vit des parents courageux, des gendres attachés à leurs familles adoptives, même des esclaves fideles au milieu des tortures, enfin des morts glorieuses et souffertes avec un courage digne des siecles antiques.

Les historiens rapportent un grand nombre de présages qui annoncerent, disoit-on, la mort de Domitien, et les paroles de plusieurs personnes qui, assuroit-on, avoient prédit cet événement en divers lieux fort éloignés de Rome, ou qui l'avoient raconté comme s'il se fût passé sous leurs yeux, et à l'instant même où le tyran recevoit le coup mortel. Apollonius de Tyane est entre autres celui dont je veux parler. Son panégyriste, Philostrate [1], raconte le fait sans hésiter; mais l'abréviateur de Dion, Xiphilin, me fournit le moyen de le rendre plus que douteux. «Etant monté, dit-il de ce philosophe, sur une pierre «élevée, soit à Ephese, soit ailleurs [2], et ayant rassemblé la mul-«titude, il parla ainsi: Courage, Stéphanus, frappe l'homicide: «tu l'as frappé, tu l'as blessé, tu l'as tué!» L'incertitude sur le lieu où se seroit passé un fait aussi extraordinaire et aussi mémorable autoriseroit seule à le rejeter, s'il n'étoit d'ailleurs contraire à toutes les lois de la nature, sauf les chances incalculables du hasard. De plus Apollonius attribue ici formellement

(1) Lib. VIII, cap. XII. (2) Ἐν Ἐφέσῳ, ἢ καὶ ἑτέρωθι. Philostr., Kib. LXVI, cap. XVIII.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV.

la mort de Domitien à Stéphanus, qui, selon Suétone et Xiphilin, n'avoit fait que le blesser grièvement. Au reste l'indignation des Romains étoit portée à son comble; et, sans être doué du don de prophétie, on pouvoit annoncer la mort de Domitien comme prochaine: quant au jour même de l'assassinat, il auroit fallu, pour que l'on pût l'annoncer par avance et loin de Rome, qu'il eût été fixé depuis long-temps par des conjurés; or l'on verra que la conspiration fut subite, et que son résultat fut très prompt.

La mort de Domitien arriva le 18 septembre 96 (819 de Rome), et l'impératrice Domitia en fut l'auteur. Cette femme et toutes les personnes qui étoient de service auprès de l'empereur craignoient à chaque instant qu'il ne les fît mourir, sans distinction d'âge ni de rang, lorsqu'un de ces enfants que les grands de Rome élevoient auprès d'eux, et avec lesquels ils s'amusoient comme avec des animaux privés, se trouvant seul avec l'empereur qui dormoit, prit des tablettes sous son oreiller, et les emporta en guise de jouet[1]. Domitia, qui rencontra cet enfant, lui demanda ces tablettes, les lut, et y vit, avec un grand étonnement, son nom, ceux des deux préfets des prétoriens, de Parthenius, du valet-de-chambre de l'empereur, et de plusieurs autres, que Domitien avoit résolu de faire mourir. Elle les réunit, leur montra la fatale liste, et se ligua avec eux pour prévenir ses fureurs en lui ôtant la vie.

Le 18 septembre, à 11 heures du matin (jour et heure que les bruits de conspirations supposées lui faisoient redouter), l'empereur, sortant du tribunal, se retira dans son appartement. Il se réjouit lorsqu'un des conjurés lui eut dit, à dessein, qu'il étoit midi, croyant l'heure du danger passée, et il voulut se baigner

(1) Suet., XIV; Xiph., LXVII, 15.

avant le repas du milieu du jour. Mais Parthenius l'arrêta, et lui présenta un affranchi, Stéphanus, qui vouloit lui remettre un mémoire contenant les détails d'une conspiration. Pendant que Domitien le lisoit, Stéphanus lui perça le ventre avec un poignard. Quoique blessé grièvement, l'empereur lutta contre Stephanus. Mais Parthenius, craignant que les gardes n'accourussent au secours, lui porta plusieurs coups, et lui arracha la vie.

Ainsi périt Domitien, âgé de près de quarante-cinq ans, après un règne de quinze ans et cinq jours[1]. Le peuple apprit sa mort avec indifférence; mais les soldats en furent indignés, parcequ'il avoit augmenté leur paye. A la vérité il l'avoit fait avec une telle imprévoyance, que le trésor public ne pouvant suffire à ce surcroît, il s'étoit vu forcé de réduire le nombre des militaires. Les soldats lui donnerent le titre de dieu (*divus*), et demanderent avec acharnement le supplice des meurtriers. Le sénat au contraire, que les cruautés de Domitien avoient décimé, ne dissimula point sa joie; il s'assembla spontanément, fit abattre tous les monuments qui consacroient sa mémoire, et effacer partout son nom; et il rendit plusieurs décrets pour détruire tout ce qu'il avoit fait. Ils furent exécutés avec tant de rigueur, que, selon Procope[2], on ne voyoit à Rome qu'une seule statue de Domitien dans le VIe siecle.

On l'a appelé un *second Néron, Néron chauve,* parcequ'il l'imita dans ses injustices, dans sa haine pour ses parents, et dans l'excès de ses débauches. Mais il le surpassa en cruauté, voulant être le témoin des douleurs et des supplices de ses victimes. Il ne connoissoit point d'autre délassement. Semblable à Tibere, Domitien étoit dissimulé, vindicatif, et ne témoignant jamais plus d'affection qu'à l'instant où il frappoit les plus grands

(1) Suet., XXIII. (2) *Hist. arc.*, cap. VIII.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV.

coups. Sa lâcheté étoit extrême, elle égaloit sa mollesse: à peine faisoit-il usage de ses pieds; voyageoit-il par eau, il faisoit remorquer son navire, pour que le bruit des rameurs ne fatiguât pas ses oreilles. Suétone[1] dit qu'il avoit une grande et forte stature; qu'il étoit bien fait; que son visage pâle se couvroit quelquefois d'une rougeur, marque ordinaire de modestie, mais qui chez lui annonçoit la colere et la rage. Selon Pline le jeune[2], son abord et son regard étoient effrayants; sur son front éclatoient l'orgueil et la vanité; ses yeux ne respiroient que la fureur. Dans les occasions même où il vouloit parler avec douceur, son ton rude et sa voix aigre sembloient annoncer de la colere. Les excès de tout genre le vieillirent, et dépouillerent son front de bonne heure.

Malgré l'ardeur avec laquelle le sénat et le peuple poursuivirent la mémoire de Domitien, firent abattre ses monuments de toute espèce, et effacer son nom sur ceux que l'on ne pouvoit détruire à cause de leur utilité, il nous en est parvenu quelques uns en très petit nombre, probablement parcequ'ils étoient placés dans des maisons de campagne de ses affranchis, ou dans d'autres lieux éloignés de Rome.

N° 4 et 3.

La statue dont on voit le profil et la face sous les n° 4 et 3 est conservée dans le Musée Royal, où elle portoit jadis le n° 24. Elle est de marbre de Paros; on la déterra, en 1758, dans le territoire de la Colonna (l'antique *Labicum*), à dix-huit milles (environ 23388^{m}, ou six lieues) de Rome, et on la plaça dans la villa Albani. Domitien est représenté à l'héroïque, c'est-à-dire nu; on lui voit une courroie placée en écharpe pour suspendre le *parazonium*, et une chlamyde très courte roulée autour du bras gauche. Il faut observer que les cheveux du front sont relevés.

(1) Cap. XVIII. (2) *Paneg.*, cap. XLVIII et LXXXII.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXIV. N° 5 et 6.

La ressemblance de cette belle statue est prouvée par les médailles de bronze des n° 5 et 6. On y voit les têtes de Domitien couronnées de laurier : l'une avec la légende IMP*erator* CAES*ar* DIVI VESP*asiani* F*ilius* DOMIT*ianus* AVG*ustus* GERM*anicus* (R et les vestiges de OMA presque effacés) ; l'autre avec la légende IMP*erator* CAES*ar* DOMIT*ianus* AVG*ustus* GERM*anicus* P*ontifex* M*aximus* TR*ibunitia* P*otestate* VIII CENS*or* PER*petuus* P*ater* P*atriæ*.

La seconde médaille fut frappée l'an 88 de l'ere vulgaire (841 de Rome), comme le montrent le type et la légende du revers, Cos. (*consul*) XIIII LVD*is* SAEC*ularibus* A POP*ulo* FRVG*es* AVG*usti* (*acceptæ*) : *Les fruits de la terre distribués au peuple au nom d'Auguste*. A l'exergue : S. C. L'empereur, en costume civil, assis sur une estrade (*suggestum*), distribue, avec un patere (soucoupe), à deux figures habillées avec des toges, et qui tiennent aussi des pateres, des légumes renfermés dans les deux vases qui sont placés devant lui. On lit sur l'estrade une partie de la légende, FRVG · AVG. Avant les jeux on distribuoit au peuple les prémices des fruits de la terre, du blé, de l'orge, des féves, etc. Le peuple les offroit aux dieux qui présidoient à ces jeux ; on les lui rendoit ensuite avec d'autres distributions [1].

Le type de la premiere médaille présente l'empereur en costume militaire, debout sur une estrade, étendant le bras droit, et parlant à trois militaires ; le préfet des prétoriens est placé auprès de l'empereur. On lit à l'entour, AVG*ustus* DOMITIAN*us* COS. (*consul*) III ; et à l'exergue, S. C. La légende de la tête annonce que Domitien étoit empereur lorsque le sénat fit frapper ce grand bronze, et par conséquent que ce fut au plus tôt l'année

(1) Zozim, lib. II.

Pl. XXXIV.

de son avènement à l'empire, 834 de Rome (81 de l'ere vulgaire). Mais Domitien avoit déja été sept fois consul; et cependant on lit sur le revers COS · III. Le graveur auroit-il omis à dessein les consulats de Domitien dans lesquels il ne fut que consul subrogé, et n'auroit-il compté que ceux où il fut consul ordinaire? Il ne fut que deux fois consul ordinaire avant son avènement à l'empire, et cinq fois consul subrogé [1]. Dès lors la médaille auroit été frappée l'an 834 (81 de l'ere vulgaire), année de son avènement à l'empire. Je penche pour cette explication, parceque les médailles de Macrin en présentent un autre exemple.

Pl. XXXV.

Domitia. L'enchaînement des faits m'a forcé à rapporter dans la vie de Domitien presque tout ce que l'histoire nous apprend de son épouse Domitia. Je rappellerai seulement que Domitia Longina étoit fille de Corbulon, homme consulaire, aussi distingué par ses vertus que par son habileté dans l'art de la guerre (frere utérin de Césonie, épouse de Caligula), et mis à mort par Néron, l'ennemi de tous les gens de bien. Domitien, épris de ses charmes, l'enleva, l'an 823 de Rome (70 de l'ere vulgaire), sous le regne de Vespasien, à Lucius Aelius Lamia son légitime époux. Il l'épousa bientôt, et elle le rendit pere, en 73, d'un fils dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom. On peut aisément réfuter les calomniateurs qui avoient voulu flétrir la réputation de Titus, en l'accusant d'avoir eu des liaisons criminelles avec sa belle-sœur. «Domitia, dit Suétone [2], assuroit avec serment «que ces bruits étoient faux: elle ne les auroit pas démentis s'ils «eussent été fondés; elle en auroit même tiré vanité comme «elle faisoit de toutes ses débauches.»

Quoique parvenu à l'empire, Domitien lui eût fait donner le

(1) Eckhel, *D. N.*, tom. VI, pag. 394. (2) Suet., *Tit.*, cap. x.

titre d'Auguste (en 82); mais il fut si offensé des débauches auxquelles elle se livroit sans voile, et sur-tout avec le comédien Pâris, qu'il se crut obligé de faire tuer cet histrion, et de la répudier. Cependant Julie, avec qui il entretenoit un commerce incestueux, étant morte, il fit périr Lamia, premier époux de Domitia, et, par un nouveau caprice, il la rappela dans son palais, comme si le peuple en eût émis le vœu. Elle ne cessa de l'offenser par de nouveaux excès; alors il résolut de la faire mourir, et il inscrivit son nom sur des tablettes, avec ceux de plusieurs autres personnes auxquelles il destinoit le même sort. Nous avons vu que le hasard fit tomber entre ses mains ces fatales tablettes; qu'elle les montra à ceux dont les noms y étoient tracés, et que, d'accord avec elle, ils tuerent Domitien.

On ignore l'année de la naissance de Domitia, et celle de sa mort; mais les fouilles faites en 1792, dans les ruines de l'antique Gabies, par ordre du prince Marc-Antoine Borghèse, ont fait revivre une belle inscription de laquelle on apprend le jour de sa naissance, IIII · IDVS · FEBRAR · NATALE · DOMITIAE, *le 10 février*. Voici le commencement de cette inscription précieuse :

IN HONOREM · MEMORIAE · DOMVS · DOMITIAE · AVGVSTAE · CN · DOMITI
CORBVLONIS · FIL · DOMITII · POLYCARPVS · ET · EVROPE...... AEDEM · FECERVNT
ET · EXORNAVERVNT · STATVIS · ET · RELIQVIS · REBVS · PECVNIA · SVA......
IMP · CAES · T · AELIO · HADRIANO · ANTONINO · AVG*usto* · PIO · III
M · AELIO · AVRELIO · CAES · COS · etc. [1]

«En l'honneur et à la mémoire de la famille de Domitia Auguste, «fille de Cneius Domitius Corbulon; Domitius Polycarpus et «Domitia Europe...... ont fait élever à leurs frais un édifice, avec

(1) *Monum. Gabini.*

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXV

«les statues et les autres ornements...... L'empereur César Titus «Aelius Hadrien Antonin Auguste Pieux, consul pour la troi- «sieme fois; Marcus Aelius Aurelius César, consul, etc.»

C'est en l'an 140, 893 de Rome, 3e du regne d'Antonin, que deux affranchis de Domitia, Polycarpus et Europe, ont consacré un édifice à la mémoire de leur maîtresse, et après sa mort. L'inscription nous apprend, 1° que Domitia n'avoit point été déifiée comme les autres impératrices, puisqu'on y lit *in honorem ac memoriam Domitiæ;* 2° que des particuliers pouvoient alors élever des temples (*templum,* comme on lit quelques lignes plus bas) à des personnages distingués, quoiqu'ils n'eussent pas reçu les honneurs de l'apothéose; 3° enfin que le sénatus-consulte qui avoit aboli la mémoire de Domitien étoit encore en vigueur; car on n'a point osé tracer son nom dans une inscription gravée en l'honneur de sa veuve.

N° 5 et 6.

Les médailles de Domitia, entre autres celles de grand bronze et de coin romain, sont fort rares: c'est pourquoi il a été difficile de reconnoître ses portraits. On lui attribue cependant avec raison une statue d'Hygie, représentée sous ses traits dans le Musée Pio-Clémentin[1], et une statue de bronze conservée dans la collection du roi de Naples. La face et le profil de la derniere sont gravés ici, planche XXXV, n° 5 et 6. La *palla* (manteau des femmes), ramenée sur la tête, annonce que Domitia est représentée sous les traits d'une déesse, probablement de Junon, ou avec le costume des personnes qui offroient un sacrifice.

N° 7.

La médaille de bronze du n° 7, rapprochée de la statue de Naples, fait attribuer celle-ci à l'épouse de Domitien. On voit d'un côté sa tête couronnée de laurier, avec la légende

(1) Tom. III, tav. 5.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXV.

DOMITIAE AVG*ustæ* IMP*eratoris* CAES*aris* DIVI (*Vespasiani* sous-entendu) F*ilii* DOMITIAN*i* AV*gusti* (*uxori* sous-entendu); dans le champ, un aigle incrusté, symbole de la collection des Gonzagues. Revers : une femme assise, tenant de la main gauche une haste (lance sans fer), attribut des divinités, étendant la droite vers un enfant debout; dans le champ, l'aigle des Gonzagues; à l'exergue, les sigles S*enatus* C*onsulto*. Légende : DIVI CAESAR*is* MATRI.

On reconnoît généralement aujourd'hui que le fils de Domitia, appelé dieu (*divo*) sur cette médaille, est celui dont elle rendit pere Domitien l'an 82, 835 de Rome, 2e de son empire[1], qui mourut fort jeune, et dont les historiens n'ont point conservé le nom. Silius Italicus et Stace parlent de son apothéose[2].

Vespasien le jeune. On conserve des médailles de Smyrne, de petit bronze, fort rares, très mal dessinées, sur lesquelles est gravée la tête d'un homme, avec la légende ΟΥΕϹΠΑϹΙΑΝΟϹ ΝΕΩ ΤΕΡΟϹ, *Vespasien le jeune*. Revers : ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ, (monnoie) *des habitants de Smyrne*. Types, l'Espérance marchant, ou la Victoire marchant. On trouvera la derniere médaille dans une planche des Additions. Les écrivains sont partagés d'opinion sur ce jeune prince. Hardouin[3] n'hésite pas à le croire un quatrieme enfant de Vespasien, malgré l'assertion formelle de Suétone, qui ne lui en donne que trois. Beauvais pense qu'il a pu être fils de Vespasien et de Cænis, ou de quelque autre de ces femmes qui remplacerent Domitilla dans le palais de Vespasien[4]; mais peut-on croire que Titus et Domitien aient laissé prendre à un fils naturel le nom de leur pere, et frapper une

(1) Suet., *Dom.*, IV.

(2) *Punic.*, lib. III, 627 : lib. I; Silv., I, 99.

(3) *Hist. Aug.* pag. 733.

(4) *Histoire des Empereurs*, tom. I, pag. 186.

Chap. III. Famille de Vespasien. Pl. XXXV.

monnoie avec son effigie? Eckhel[1], sans vouloir émettre d'opinion, trouve plus vraisemblable celle de Haym, qui voudroit reconnoître ici un fils de ce Titus Flavius Clémens que Domitien fit mourir[2], quoique peu de temps avant, selon Suetone, il eût choisi pour lui succéder le fils de ce Clémens (petit-fils de sa sœur), et qu'il eût changé leurs noms en ceux de *Vespasien* et de *Domitien*.

La tête du prince est si mal gravée, que l'on ne peut distinguer si elle appartient à un enfant, ou à un jeune homme, ou à un homme fait; cependant c'est là que l'on devroit trouver une solution. Je dois rapporter ici une note de M. Visconti, que j'ai trouvée dans le catalogue des monuments désignés pour servir de base à l'Iconographie romaine. «Vespasien le jeune «étoit cousin de Domitien, suivant l'opinion d'Eckhel. Je le «crois plutôt fils de cet empereur et de Domitia, mort dans son «enfance.»

(1) *Doctr. N. V.*, tom. VI, pag. 402. (2) Haym, tom. I, pag. 248.

FIN DU SECOND VOLUME.

